RAPPORT ANNUEL 2020

Belfius Insurance

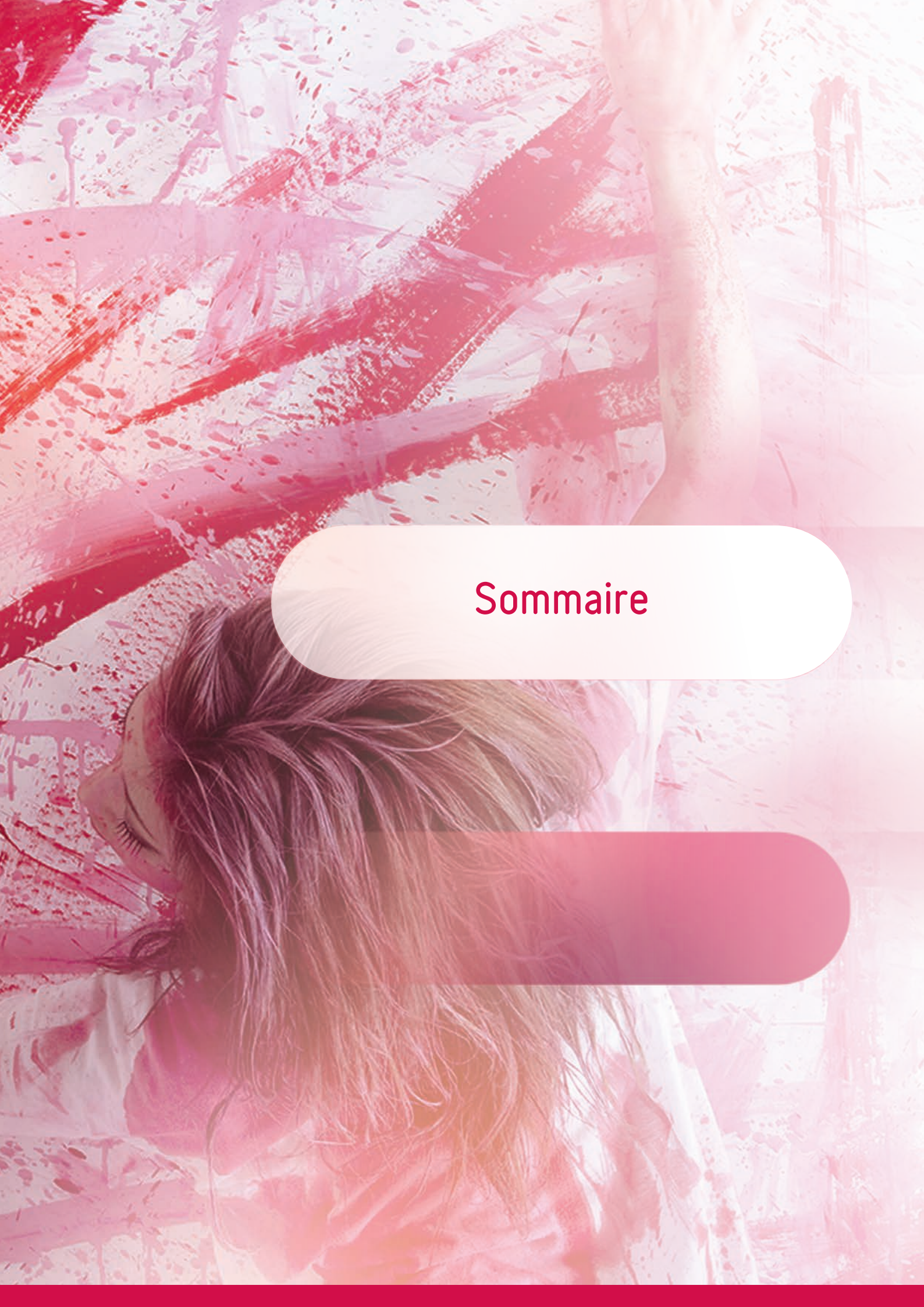

Sommaire

Profil du groupe 2
Chiffres clés de Belfius Insurance 4
Rapport de gestion 6
Comptes consolidés 64
Informations complémentaires 191

Profil du groupe

Notre structure

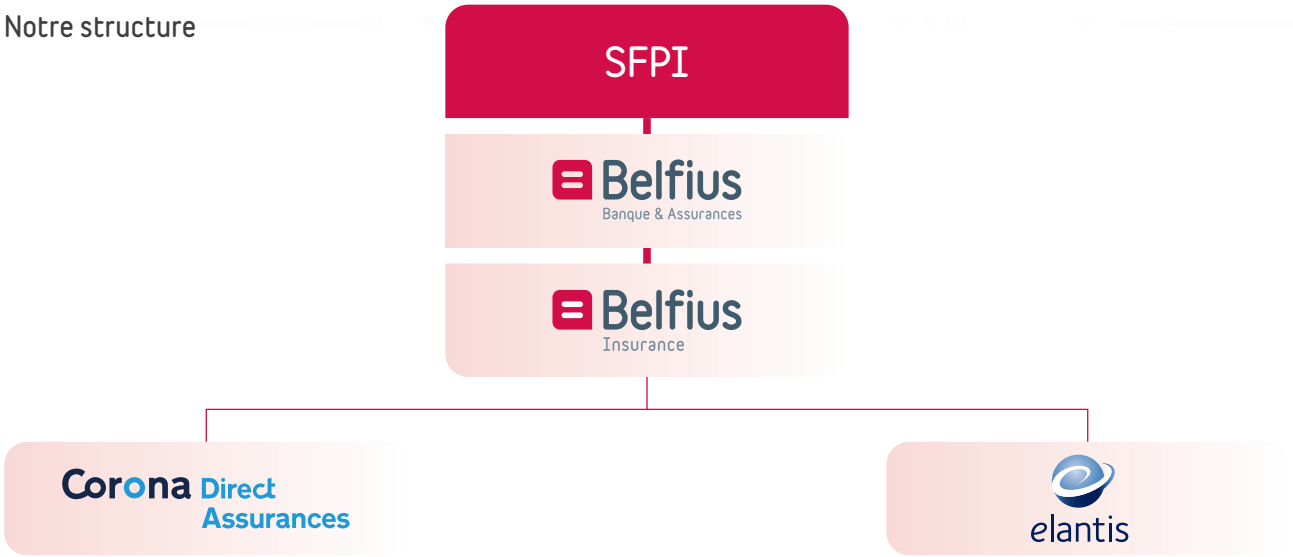

Belfius Insurance appartient au groupe non coté Belfius Banque et Assurances, depuis fin 2011 propriété de l'État belge, qui le détient au travers de la Société Fédérale de Participations et d'Investissement (SFPI), à laquelle la supervision de la participation a été confiée.

Occupant la cinquième[1] place sur le marché belge de l'assurance, Belfius Insurance propose une large gamme de produits d'assurance Vie et Non-Vie s'adressant aux particuliers, aux entreprises, aux indépendants, au secteur à profit social et au secteur public.

Cette approche multicanal et multimarque, unique sur le marché belge, nous permet de proposer des produits et services différenciés à l'ensemble de nos clients, afin de leur offrir la solution la mieux adaptée à leurs besoins.

(1) Chiffres 2019 Assuralia. Chiffres 2020 pas encore disponibles.

Depuis 2018, Belfius Insurance a décidé de focaliser ses activités Non-Vie en Public & Corporate Insurance (PCI) sur le segment du secteur social via le canal de distribution direct et de mettre les activités Non-Vie envers les autres clients institutionnels et corporate via le canal de distribution des courtiers en run-off. Les ressources libérées sont réallouées afin de soutenir la croissance importante en Non-Vie du segment Business avec les clients PME via ses propres réseaux de distribution (Banque et DVV).

Belfius Banque & Assurances

Via les agences de Belfius Banque, Belfius Insurance distribue une large gamme de produits standardisés, tant Vie que Non-Vie. Au travers du canal de la bancassurance, Belfius Insurance s'adresse aux clients de la banque de détail et commerciale, c'est-à-dire les particuliers, les petites entreprises et les indépendants qui souhaitent avoir l'ensemble de leurs besoins financiers couverts au même endroit: leur agence Belfius Banque.

Les clients du secteur public, à profit social et corporate bénéficient d'une gamme correcte de produits d'assurance vie spécifiquement adaptés aux besoins de chaque secteur via le canal bancaire et via la distribution directe.

DVV Assurances

DVV Assurances, l'assureur familial, distribuent leurs produits par le biais d'un réseau exclusif de conseillers, répartis sur l'ensemble du pays. Via les 313 agences DVV, particuliers, indépendants et petites entreprises se voient offrir une gamme complète de produits d'assurance et de crédits hypothécaires, avec un service de qualité et sur mesure.

Corona Direct Assurances

Notre filiale Corona Direct Assurances est l'assureur direct au sein du groupe Belfius Insurance. Corona Direct Assurances propose ses assurances principalement par le biais du canal direct, à savoir principalement par le canal digital. L'assurance au kilomètre, l'assurance incendie, l'assurance familiale, l'assurance animaux de compagnie et l'assurance frais funéraires sont les produits phares de Corona Direct Assurances.

Elantis

Elantis, société active dans les crédits hypothécaires et crédits à la consommation basée à Liège, distribue ses produits via des courtiers indépendants. Sa large gamme de produits permet d'offrir des solutions ciblées, selon les besoins de chaque emprunteur.

NOTRE GROUPE

- → 5e assureur sur le marché belge
- → 1.255 employés
- → EUR 21,5 milliards au total du bilan
- → EUR 1,7 milliard en fonds propres de base
- → 4 canaux de distribution

NON-VIE

- → EUR 737 millions en primes brutes émises
- → 621.573 véhicules assurés
- → 646.515 bâtiments assurés
- → 1.788.054 polices P&C

VIE

- → EUR 14,6 milliards de réserves totales
- → EUR 10,8 milliards de réserves mathématiques Branches 21/26/27
- → EUR 3,8 milliards de réserves unit-linked
- → EUR 967 millions de primes brutes émises
- → 6e assureur Vie sur le marché belge

Chiffres clés de Belfius Insurance

Bilan consolidé

(en millions d'EUR)	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
TOTAL DE L'ACTIF	20.309	21.612	21.511
TOTAL DES DETTES	18.514	19.468	19.431
FONDS PROPRES TOTAUX	1.794	2.144	2.079

Compte de résultats consolidé

(en millions d'EUR)	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
RÉSULTAT NET AVANT IMPÔT	258	273	273
Impôt sur le résultat	(65)	(71)	(61)
RÉSULTAT NET[1]	192	204	212

(1) Résultat du groupe Belfius Insurance

Ratios de solvabilité

(en %)	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
Ratio Solvency II (avant dividende)	219%	212%	212%
Ratio Solvency II (après dividende)	203%	212%	200%

Encaissement de primes

(en millions d'EUR)	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
Primes brutes reçues Vie (Branche 23 inclus)	1.214	1.137	967
Primes brutes reçues Non-Vie	704	714	737

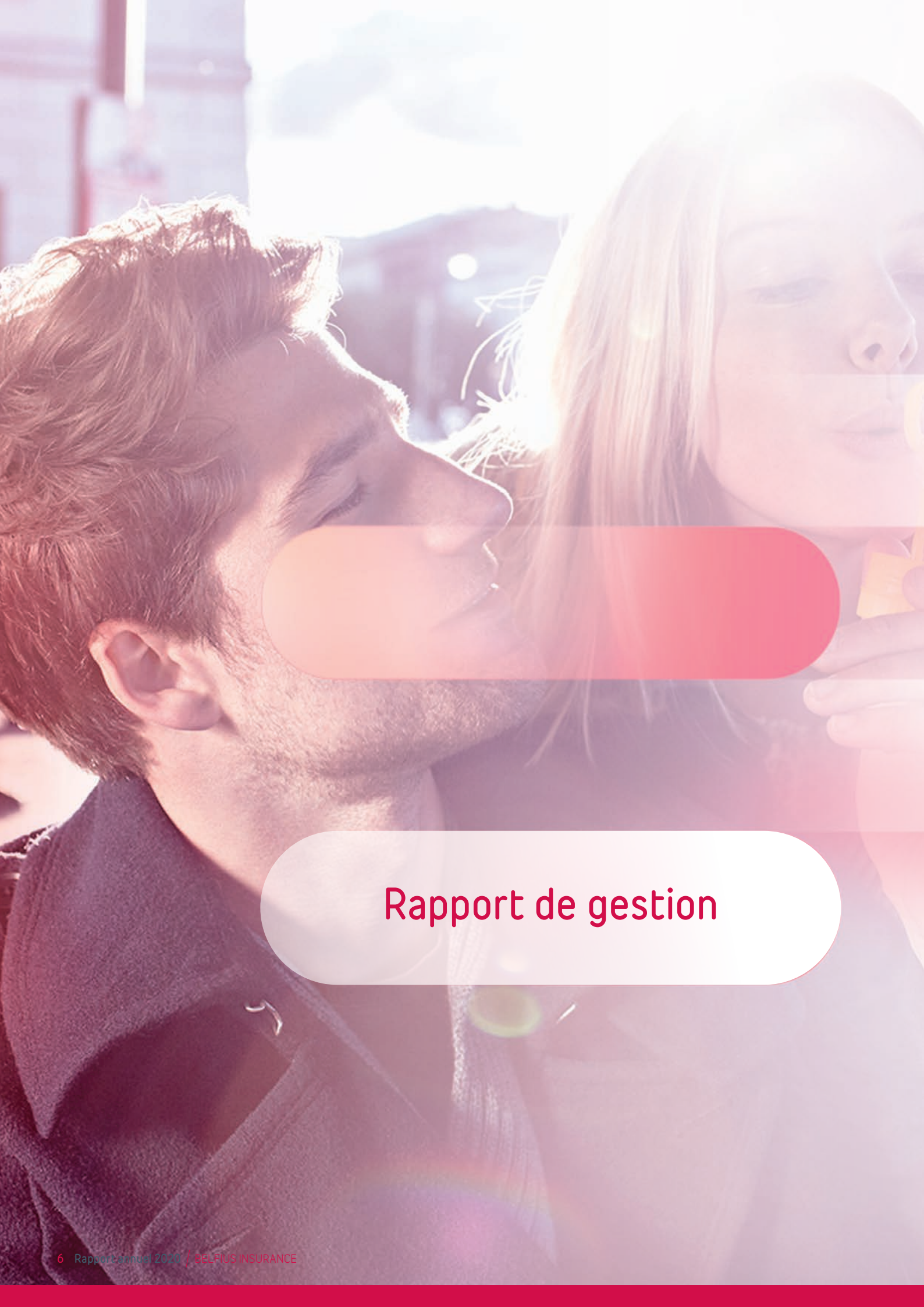

Rapport de gestion

Message des présidents 8
Gestion des ressources humaines 12
Résultats financiers 16
Rapport d'activité 24
Gestion du capital 29
Rapport de gestion 32
Gestion des risques 32
Gouvernance d'entreprise 52
Déclaration d'information non financière - dispense 63

Dirk Vanderschrick

Marc Raisière

Message des présidents

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous présenter les résultats annuels de Belfius Insurance pour 2020.

Plus que jamais en 2020, année exceptionnelle qui restera gravée dans la mémoire collective en raison du Covid-19, Belfius a fourni des efforts considérables pour rester aux côtés de ses clients, inébranlable. Les réserves financières soigneusement constituées ces dernières années, nous les avons mises pleinement à profit pour soutenir et stimuler la société belge en cette période de crise. En 2020, le résultat net est à nouveau en hausse, à 212,2 millions d'euros. Belfius Insurance contribue ainsi pour une part importante au résultat net de 532 millions d'euros de Belfius, ce qui démontre une fois de plus la place cruciale des assurances au sein du Groupe.

Cet excellent résultat net est entre autres dû à l'augmentation des revenus des activités d'assurance, en hausse de 5%, à 518 millions d'euros. La baisse du résultat en Vie en raison de la faiblesse persistante des taux d'intérêt est largement compensée par la forte hausse observée dans l'activité Non-Vie. Par ailleurs, même durant une phase d'investissement intensif de

notre stratégie de croissance, nous parvenons à garder la maîtrise de nos coûts et de notre rentabilité. Ce qui se traduit par un Net Combined Ratio (NCR) en baisse à 93%.

Belfius demeure l'un des groupes de bancassurance les mieux capitalisés d'Europe, avec un ratio de solvabilité CET 1 Bâle III de 17,1% et un excellent ratio Solvency II de 200%.

Cette bonne solidité nous permet, à l'avenir, de continuer à remplir notre rôle vis-à-vis de la société et de concrétiser notre stratégie de croissance ambitieuse et rentable. Elle constitue aussi la preuve directe que notre stratégie à long terme fonctionne et que nos priorités stratégiques sont plus pertinentes que jamais: viser une croissance rentable via toutes nos marques, nous aligner encore davantage sur la stratégie et l'approche segmentée de Belfius Banque, et miser pleinement sur des flux digitaux efficaces pour continuer à améliorer l'expérience client.

Plus que jamais un assureur attentif

Fin mars 2020, le secteur de l'assurance a lui aussi pris des mesures dans le but de soutenir ses clients confrontés à des difficultés financières en raison de la crise du Covid-19, parmi lesquelles l'octroi d'un report de paiement pour les primes d'assurance. Belfius Insurance est allée encore plus loin, en assouplissant spontanément les modalités contractuelles et en offrant des extensions de couverture. Ainsi, nous avons, par exemple, étendu la police des restaurateurs aux services traiteur et de livraison, et avons assuré leur véhicule privé lorsque celui-ci est utilisé dans le cadre de livraisons. Belfius Insurance met en outre une partie de son bâtiment bruxellois Pachéco à disposition dans le cadre du testing et de la vaccination contre le Covid-19.

Plus que jamais un assureur au service de tous les Belges

Au niveau du groupe, l'encaissement des primes Non-Vie s'élève à 737 millions d'euros, soit une hausse de 3,2%. La réduction progressive du PCI se déroule conformément au plan, et est amplement compensée par la hausse de 5% de nos résultats en RCI (Particuliers & Business). Cela se traduit également par les beaux chiffres commerciaux qu'enregistrent tous les canaux RCI.

Pour la 4e année consécutive, l'encaissement de primes via le canal bancaire affiche une croissance à deux chiffres (11,9%), atteignant 266 millions d'euros. Cette croissance devance considérablement la moyenne du marché et prouve une fois de plus le succès du modèle de bancassurance. Les ratios de cross-selling pour les crédits hypothécaires restent également excellents, aussi bien pour les assurances incendie et familiale (85%) que pour les assurances solde restant dû (133%).

Avec son réseau d'agents exclusifs, DVV voit lui aussi son encaissement de primes Non-Vie en hausse, à 314 millions d'euros (+1,9%), une belle performance pour un réseau basé sur le contact humain, ce qui n'a rien d'évident en période de Covid-19. Cette croissance sera, à l'avenir, encore mieux soutenue étant donné que depuis mi-2020, DVV se positionne vis-à-vis de ses clients sous un nom de marque unique au niveau national, à savoir «DVV». Une «nouvelle marque» mise en avant non seulement au travers d'un nouveau logo, mais aussi, entre autres, via le sponsoring des maillots du RSC Anderlecht.

Quant à l'assureur direct Corona Direct, il engrange un encaissement de 66 millions d'euros, avec surtout une progression significative de 5,1% dans le segment Direct. Pendant la crise du Covid-19, l'Assurance au kilomètre a plus que jamais démontré sa pertinence grâce au remboursement de primes pour 2 millions d'euros aux clients dont la voiture restait plus souvent au garage.

En termes de résultat net, les activités Vie contribuent à hauteur de 147 millions d'euros (contre 170 millions d'euros en 2019). C'est une baisse de 13%, principalement due à l'extrême faiblesse des taux. En revanche, les activités Non-Vie doublent leur contribution au résultat net, de 30 à 61 millions d'euros, représentant ainsi désormais pratiquement 30% de ce résultat net de Belfius Insurance. Cette évolution montre clairement que la stratégie de diversification des sources de revenus, avec un meilleur équilibre entre Vie et Non-Vie, porte ses fruits.

Plus que jamais un assureur durable

En 2020, Belfius a donné un coup d'accélérateur à son ambition ESG (Environmental, Social & Governance). Nous sommes en effet intimement persuadés que le secteur financier a un rôle crucial à jouer dans la transition vers une société durable. Le développement durable a toujours fait partie de notre ADN, mais en 2020, nous avons encore renforcé nos engagements. Parce que nous sommes convaincus de l'importance de l'Accord de Paris sur le climat, nous avons tout mis en œuvre pour devenir le premier bancassureur belge à obtenir le label CO2 Neutral®, pour réduire notre propre empreinte environnementale et être une source d'inspiration pour nos clients. Ainsi, en 2020, Belfius Insurance a répondu à la demande actuelle de mobilité plus durable en proposant aux clients soucieux de l'environnement une assurance auto qui devient plus avantageuse en fonction des émissions de CO_2 et du nombre de kilomètres parcourus.

Plus que jamais l'innovation à l'avant-plan

En 2020 encore, nous avons résolument joué la carte du digital. Dans ce domaine, cette crise a mené à une accélération sans précédent des services à distance, motivant plus encore Belfius à s'appuyer sur son app Mobile de classe mondiale comme pierre angulaire d'une plateforme digitale disruptive proposant des solutions de «bancassurance» inspirantes et innovantes pour le client. Avec succès. En effet, après avoir couronné à plusieurs reprises l'offre bancaire inclue dans l'app Belfius Mobile, le bureau de conseil SIA Partners a, en février 2021, également récompensé Belfius Insurance du titre de meilleur assureur digital Non-Vie de Belgique. Actuellement, par exemple, les clients Belfius peuvent déjà déclarer leurs sinistres par voie mobile et digitale pour leurs polices d'assurance auto, habitation et familiale. En 2020, c'était déjà le cas pour 40% des sinistres d'assurance habitation et 60% des sinistres dus aux intempéries. Autre exemple inspirant de cette innovation digitale: le lancement de la nouvelle assurance habitation et familiale app-normale fin 2020. Nous avons aussi continué d'œuvrer sans relâche à l'amélioration constante de l'expérience client en répondant aux nouveaux besoins des clients via des partenariats,

notamment celui conclu avec Europ Assistance, et nos initiatives Beyond Insurance fructueuses telles que Jaimy (une plateforme qui aide les clients à trouver facilement un professionnel) et Jane (une start-up qui utilise l'IA pour permettre aux seniors de rester chez eux plus longtemps, en toute sécurité), des solutions qui ont aussi suscité récemment un certain intérêt à l'étranger.

Toutes ces réalisations confirment l'ambition de Belfius d'offrir le meilleur service digital ainsi qu'une expérience utilisateur optimale, non seulement comme banque, mais aussi en tant qu'assureur.

Plus que jamais prêt pour l'avenir

Dans un monde frappé par une crise sanitaire sans précédent et par la récession économique qui en découle, Belfius reste plus que jamais fidèle à sa mission: apporter de manière proactive des solutions innovantes pour répondre aux grands défis de demain, et proposer des réponses inspirantes afin de guider la Belgique et ses habitants, entreprises et institutions à travers cette crise. Afin de les rendre plus forts, pour qu'ils puissent continuer à construire un avenir durable pour eux-mêmes et pour la société belge.

Ces efforts sont aussi clairement appréciés, ce qui s'est traduit l'année passée par un score global de satisfaction clients de 96%, dépassant une nouvelle fois notre objectif stratégique de 95% de clients satisfaits.

Nous tenons à remercier sincèrement nos clients. Et nous souhaitons aussi exprimer notre gratitude envers notre actionnaire pour sa confiance, nos collaborateurs pour leur engagement dynamique, et nos agents indépendants, conseillers, et leurs équipes pour leur motivation et leur engagement exceptionnels tout au long de cette année 2020 incroyablement complexe et difficile. Ils sont la meilleure assurance que nous serons encore là pour vous, à vos côtés, durant les prochaines années.

Bruxelles, le 23 mars 2021

Dirk Vanderschrick
Président du comité de direction
Belfius Insurance

Marc Raisière
Président du conseil d'administration
Belfius Insurance

Gestion des ressources humaines

Les collaborateurs en quelques chiffres

Au 31 décembre 2020, Belfius Insurance et ses filiales Corona Direct Assurances, Caring People, Elantis, Belfius Insurance Finance au Luxembourg, Jane et Jaimy occupaient au total 1.326 collaborateurs (1.255 ETP).

52,3% DE FEMMES

47,7% D'HOMMES

1.326 COLLABORATEURS ACTIFS(1)

Âge moyen 42,1 ANS

Ancienneté moyenne 13,1 ANS

98,4% DE COLLABORATEURS avec un contrat à durée indéterminée

29,7% DE COLLABORATEURS âgés de moins ou égal à 35 ans

(1) Effectif

Tous ces collaborateurs représentent 15 nationalités différentes, mais la majorité du personnel est belge (97,5%). Suivent les nationalités française, néerlandaise, italienne, espagnole et congolaise (à chaque fois entre 0,8% et 0,2%).

L'âge moyen est de 42 ans.

Belfius Insurance (et ses filiales) présentent de façon générale un bon équilibre entre le nombre d'hommes et de femmes. Les femmes représentent 52,3% et les hommes 47,7% de l'effectif. Chez Caring People, Elantis et Corona Direct Assurances, les femmes sont largement majoritaires (plus de 60% de l'effectif au sein de chaque entité). Chez Belfius Insurance, la plus grande entité, qui compte 1.083 salariés, on observe une proportion relativement équivalente de femmes (49,3%) et d'hommes (50,7%).

La sécurité de l'emploi est assurée au sein des différentes entités. 98,4% des salariés ont un contrat à durée indéterminée.

Dans un monde et un contexte qui changent de plus en plus rapidement, Belfius Insurance et ses filiales travaillent aux solutions du futur. C'est pour cette raison qu'il est crucial d'attirer notamment de jeunes talents. Fin 2020, 29,7% des collaborateurs étaient âgés de 35 ans ou moins.

Belfius accorde une importance majeure à ses talents, ce capital humain qui joue un rôle essentiel dans le succès de l'entreprise. Les politiques de ressources humaines contribuent à positionner Belfius comme une organisation hautement orientée client et adaptée à un environnement en constante évolution.

Belfius avait présenté sa stratégie 2025 «Meaningfull & Inspiring for the Belgian society, together» début février à l'ensemble du personnel qui lui avait réservé un très bon accueil. Peu après, la crise du Covid-19 s'est installée, chamboulant fortement notre manière de travailler. Au travers de nos actions visant à aider nos clients à faire face à la crise tout en préservant le bien-être de nos collaborateurs et la santé de Belfius, nous avons d'ores et déjà donné corps à cette stratégie. Cette concrétisation accélérée a apporté du sens et de la confiance aux collaborateurs.

Dès le départ, nous avons décidé d'aborder la crise sur le long terme, avec force et sérieux, sans stop and go et en faisant le choix du télétravail dans la durée pour les fonctions qui le permettent. Cette ligne directrice forte, mettant au centre le bien-être des collaborateurs, a été fortement appréciée.

Si le télétravail était déjà largement entré dans les habitudes de la majorité de nos collaborateurs, il nous est rapidement apparu qu'avec sa généralisation, il serait indispensable d'apporter un soutien adéquat, tant aux individus qu'aux équipes, que ce soit au niveau de la saine collaboration ou du bien-être individuel. C'est ce que nous nous sommes attelés à faire.

Après les communications de crise des premiers jours, nous avons donc mis en place une série d'initiatives, toutes regroupées dans un dossier spécifique sur InSite #EnsembleContreLeCovid:

- une enquête Pulse, organisée régulièrement, qui prend le pouls des équipes via une question simple: «Comment allez-vous?», complétée d'une seconde question différente à chaque édition. Les taux de participation particulièrement élevés sont un signe de l'intérêt pour l'enquête et du besoin de nos collègues de s'exprimer;
- des conseils sur le télétravail: comment bien organiser sa journée, garder son énergie, maintenir le contact…: une rubrique spécifique pour inspirer les collaborateurs;
- des online learning sessions organisées par nos équipes de formateurs;
- des activités de sport et de détente en ligne.

Focus 2020: une nouvelle organisation du travail axée sur la flexibilité et le bien-être à long terme du collaborateur

Le succès de la stratégie de Belfius Insurance repose notamment sur une grande disponibilité et accessibilité pour ses clients et sur une organisation interne du travail efficace. Des collaborateurs engagés et motivés sont un facteur clé de la réalisation de ces objectifs stratégiques. Sans collaborateurs satisfaits, pas de clients satisfaits. C'est pourquoi, en tant qu'employeur moderne, tourné vers l'avenir, Belfius Insurance a mis en place une nouvelle organisation du travail mettant l'accent sur le bien-être à long terme de ses collaborateurs.

L'accessibilité directe pour les clients dans les services opérationnels a été élargie à 20h en semaine ainsi que le samedi matin. Une adaptation de l'organisation interne du travail permet de réagir rapidement à une surcharge inattendue de travail, par ex. en cas de dégâts dus à une tempête. Il est ainsi possible de mieux contrôler les volumes de travail supplémentaire qui en découlent.

En revanche, les collaborateurs peuvent organiser de manière très flexible leur temps de travail sur leur journée, en concertation avec leur responsable et leurs collègues, ce qui permet un meilleur équilibre entre la vie professionnelle et privée. L'objectif est d'atteindre les résultats fixés plutôt que de se focaliser sur les prestations en temps.

En vue d'anticiper une normalisation du travail après la pandémie de Covid, les collaborateurs pourront, en outre, faire du télétravail de manière standard jusqu'à 3 jours par semaine, ce qui sera un avantage pour l'équilibre vie professionnelle et privée, sans que la cohésion sociale des équipes n'en pâtisse.

Enfin, Belfius Insurance a introduit toute une série de mesures soutenant l'employabilité durable de ses collaborateurs, comme des efforts de formation supplémentaires tout au long de la carrière, le droit au travail à temps partiel à chaque niveau, la possibilité de prendre un congé sabbatique ainsi que des jours de congé supplémentaires au cours des 2 dernières années précédant la pension, des emplois de fin de carrière en douceur, le soutien d'un engagement social pris par le collaborateur, etc.

Grâce à ces différents éléments, nous voulons continuer à motiver nos collaborateurs, en les incitant à contribuer à la réalisation de notre stratégie d'entreprise, tant aujourd'hui que dans le futur.

Belfius Together

Belfius est convaincu que les différentes entités du Groupe abritent les talents et les compétences nécessaires pour atteindre ses objectifs, mais que ceux-ci restent parfois sous-exploités par manque de mobilité interne. Via une collaboration plus étroite, au jour le jour, entre Belfius Banque et Belfius Insurance (Belfius Together) au sein d'équipes mixtes, nos talents peuvent mieux s'impliquer pour ainsi bâtir l'avenir, grâce à la diversité et à la complémentarité.

Formation et développement

Avec l'offre de formations aux aptitudes professionnelles ouverte à Belfius Banque et Belfius Insurance, et notamment un module d'e-learning spécialement dédié aux assurances, Belfius Insurance offre à chaque collaborateur la possibilité de se développer en permanence.

À la suite du confinement, de nouvelles façons de travailler se sont imposées. Le télétravail a été généralisé, la transformation numérique s'est accélérée, les processus ont été revus. Dès le mois de mars, les équipes HR concernées se sont mobilisées pour continuer à offrir des formations et un apprentissage de qualité sous de nouveaux formats digitaux ou à distance. L'offre de formations a également été complétée par l'ouverture de nouveaux programmes pour soutenir autant les managers que l'ensemble des collaborateurs en cette période particulière.

En outre, un certain nombre de trajets initiés conjointement avec Belfius Banque ont été poursuivis :

- Lancé en 2018, le projet LeaderShift s'est clôturé début 2020. Au total, 600 leaders ont vécu, en petits groupes, cette expérience immersive de 5 jours alternant visites d'entreprises, conférences, sessions de formation intensives, intervision et réseautage. Objectif: intégrer l'état d'esprit, les outils et les comportements nécessaires pour accompagner et anticiper les nombreux défis et changements qui attendent encore Belfius. Les étapes suivantes, pour continuer à nourrir tous ces managers, mais aussi embarquer le reste de l'entreprise dans ce cheminement, attendront 2021.
- Bridge Builders est une initiative qui vise à «construire des ponts» à plusieurs niveaux. Un pont entre les collègues plus âgés et plus jeunes, entre Belfius Banque et Belfius Insurance, entre Belfius et le monde extérieur. Pendant les sessions Bridge Builders, les participants (des duos constitués d'un collaborateur ayant 25 ans d'ancienneté ou plus et d'un plus jeune collaborateur) se concentrent sur 2 rôles spécifiques du modèle de leadership Belfius. Ainsi, sur la base d'échanges avec des organisations externes, les participants cherchent des idées innovantes qui peuvent également être mises en œuvre au sein de Belfius. Seule une édition a pu avoir lieu sous sa forme habituelle en 2020. La seconde s'est déroulée à distance. Un beau succès selon la quarantaine de participants, issus aussi bien de Belfius Insurance que de Belfius Banque.

Enquête d'engagement

Nous mesurons la satisfaction et l'engagement de nos collaborateurs annuellement grâce à l'enquête d'engagement. Les résultats 2020 sont excellents, malgré la crise du Covid-19. Belfius Insurance a atteint des scores élevés et en hausse, tant sur le plan de la satisfaction des collaborateurs que sur le plan de l'engagement. L'enquête révèle un niveau d'engagement de 89% (comparé à 79% en 2019) et un niveau de satisfaction de 96% (comparé à 87% en 2019).

Ces résultats démontrent que nous pouvons garder confiance dans le futur, même en période moins évidente, car pour avoir des clients satisfaits, il est indispensable d'avoir en premier lieu des collaborateurs engagés et satisfaits.

Résultats financiers

Remarques préliminaires aux comptes consolidés

1. Modifications du périmètre de consolidation

Belfius Insurance a injecté EUR 3 millions supplémentaires dans Jaimy, ce qui a porté sa participation à 89,19%. Belfius Insurance a également injecté EUR 3 millions supplémentaires dans Jane, ce qui a porté sa participation à 87,97%. En mars 2021, Belfius Insurance a injecté un montant supplémentaire de EUR 1 million dans Jaimy, portant sa participation à 90,84%. En outre, en janvier 2021, Belfius Insurance a injecté EUR 2,2 millions de capital supplémentaire dans Jane, portant sa participation à 91,04%. Ces investissements garantissent les développement de ces entités et leur expansion commerciale sur leurs marchés respectifs.

Belfius Insurance continue d'investir dans l'immobilier direct et a acheté les sociétés immobilières Immo Saint Michel et Philadelphus. Ces deux entités sont consolidées par intégration globale. En outre, Belfius Insurance a acquis une participation de 48,03% dans la société d'investissement immobilier Vicinity Affordable Housing Fund. Cette participation est consolidée selon la méthode de la mise en équivalence.

En février 2021, Belfius Insurance a acquis une participation de 100% dans la société immobilière Alysea pour un montant total de EUR 21 millions.

La société d'investissement Auxipar a changé de nom pour devenir Capline le 4 février 2020.

2. Aspects fondamentaux des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés de Belfius ont été préparés sur la base du principe de continuité des activités, en conformité avec les Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union européenne.

Analyse du bilan consolidé

Synthèse du bilan consolidé

(en millions d'EUR)	31/12/2019	31/12/2020	Evolution
TOTAL DE L'ACTIF	**21.612**	**21.511**	**(101)**
Dont			
Prêts et créances sur établissements de crédit	378	316	(62)
A. Évalués au coût amorti	378	316	(62)
Prêts et créances	4.536	4.692	156
A. Évalués au coût amorti	4.436	4.552	116
C. Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	101	141	40
Dettes représentées par un titre et instruments fonds propres	11.947	11.630	(317)
A. Évalués au coût amorti	6.082	5.931	(152)
B. Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	5.041	4.969	(72)
C. Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	823	730	(93)
Produits liés aux fonds de placement activités d'assurance	3.671	3.813	142
Investissements dans des sociétés mises en équivalence	42	69	27
Immobilisations corporelles	544	533	(11)
Immobilisations incorporelles	53	42	(11)
Provisions techniques relatives aux activités d'assurance - part des réassureurs	108	107	(1)
TOTAL DES DETTES	**19.468**	**19.431**	**(37)**
Dont			
Dettes envers et dépôts des établissements de crédit	1.390	1.746	356
A. Évalués au coût amorti	1.390	1.746	356
Produits liés aux fonds de placement activités d'assurance	3.671	3.813	142
Dérivés	4	60	56
Provisions pour activités d'assurance	13.191	12.671	(521)
Dettes subordonnées	583	583	0
A. Évaluées au coût amorti	583	583	0
FONDS PROPRES TOTAUX	**2.144**	**2.079**	**(65)**
Dont			
Fonds propres de base	1.546	1.707	161
Gains ou pertes non comptabilisés dans le compte de résultats	573	345	(228)
Participations ne donnant pas le contrôle	25	27	3

Le total du bilan diminue de EUR 101 millions, ou -0,5%, passant de EUR 21.612 millions pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2019 à EUR 21.511 millions au 31 décembre 2020.

La diminution des actifs résulte d'une baisse des titres de créance et des instruments de fonds propres principalement due aux ventes et à une diminution de la juste valeur, quelque peu compensée par une augmentation de l'encours des prêts hypothécaires et une croissance de la Branche 23. La diminution du passif résulte d'une nouvelle baisse des provisions d'assurance, partiellement compensée par la croissance des dettes repo.

1. Actif

1.1. Prêts et créances sur établissements de crédit

Les prêts et créances sur établissements de crédit diminuent de EUR 62 millions, -16,5%, pour atteindre EUR 316 millions (31 décembre 2019: EUR 378 millions) en raison d'une diminution du solde des comptes courants. En 2020, EUR 59 millions de garanties en espèces ont été données dans le cadre d'opérations sur produits dérivés et d'opérations repo, contre EUR 8 millions en 2019.

1.2. Prêts et créances

Les prêts et créances évalués au coût amorti augmentent de EUR 116 millions, 2,6%, pour atteindre EUR 4.552 millions (31 décembre 2019:EUR 4.436 millions). Une évolution qui s'explique par l'augmentation du volume des prêts hypothécaires vendus par DVV Assurances et Elantis. En outre, on a constaté une diminution de EUR 23 millions des prêts au secteur public arrivés à échéance.

Les prêts et créances évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats augmentent de EUR 40 millions, 39,6%, pour atteindre EUR 141 millions (31 décembre 2019:EUR 101 millions).

L'organisme de crédit Elantis poursuit depuis plusieurs années une stratégie de multi-financement qui consiste à céder une partie des nouveaux prêts à des tiers, dont Belfius Banque. En attendant ce transfert, Elantis garde ces prêts sous forme de «warehousing».

1.3. Dettes représentées par un titre et instruments de fonds propres

Les titres de créance évalués au coût amorti diminuent de EUR 152 millions, -2,5%, pour atteindre EUR 5.931 millions (31 décembre 2019: EUR 6.082 millions). Cette baisse fait suite au remboursement d'obligations à l'échéance, quelque peu compensée par des réinvestissements dans des obligations d'État.

Les titres de créance et instruments de fonds propres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global diminuent de EUR 72 millions à EUR 4.969 millions (31 décembre 2019: EUR 5.041 millions). Cette diminution est attribuable à la vente d'instruments de fonds propres ainsi qu'à des ajustements négatifs de la juste valeur en raison des performances moins bonnes des marchés financiers par rapport à la fin de 2019. D'autre part, les titres de créance ont augmenté en raison d'ajustements positifs de la juste valeur dus à la baisse des taux d'intérêt par rapport à la fin de 2019.

Les titres de créance évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats diminuent de EUR 93 millions, -11,3%, à EUR 730 millions (31 décembre 2019: EUR 823 millions), en raison de ventes de fonds et d'ajustements négatifs de la juste valeur.

1.4. Produits liés aux fonds de placement activités d'assurance

Les produits liés aux fonds de placement dans nos activités d'assurance (Branche 23) augmentent de EUR 142 millions, 3,9%, pour atteindre EUR 3.813 millions (31 décembre 2019: EUR 3.671 millions), en raison de transferts de contrats Branche 21 arrivés à échéance et d'une évolution positive de la juste valeur, partiellement compensés par des produits structurés de la Branche 23 arrivés à échéance.

1.5. Investissements dans des sociétés mises en équivalence

Les Investissements dans des sociétés mises en équivalence augmentent de EUR 27 millions, 65,5%, pour atteindre EUR 69 millions (31 décembre 2019: EUR 42 millions), en raison de l'investissement dans la nouvelle société d'investissement immobilier Vicinity Affordable Housing Fund et des apports de capitaux à la société d'investissement M80 Capital.

1.6. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles diminuent de EUR 11 millions, -2%, pour atteindre EUR 533 millions (31 décembre 2019: EUR 544 millions), en raison de la vente partielle du bâtiment Galilée et des amortissements, quelque peu compensées par l'achat et de la consolidation intégrale de l'entité immobilière Philadelphus.

1.7. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles diminuent de EUR 11 millions, -20,3%, pour atteindre EUR 42 millions (31 décembre 2019: EUR 53 millions). Ces actifs comprennent des investissements dans des logiciels destinés à soutenir la poursuite de la digitalisation et le renouvellement des processus d'assurance. Compte tenu de l'évolution technologique rapide et de l'impact de la pandémie de Covid-19 sur les services numériques, la durée de vie utile de ces biens a été réévaluée et l'amortissement de certaines applications a été accéléré. Les amortissements ont augmenté de EUR 8 millions.

1.8. Provisions techniques relatives aux activités d'assurance – part des réassureurs

La part des réassureurs dans les provisions techniques est restée stable, à EUR 107 millions.

2. Dettes

2.1. Dettes envers et dépôts des établissements de crédit

Les dettes envers et dépôts des établissements de crédit augmentent de EUR 356 millions, 25,6%, pour atteindre EUR 1.746 millions (31 décembre 2019: EUR 1.390 millions), en raison d'une augmentation des financements repo dans le cadre de la gestion des liquidités.

2.2. Produits liés aux fonds de placement activités d'assurance

Les produits liés aux fonds de placement dans nos activités d'assurance (Branche 23) augmentent de EUR 142 millions, 3,9%, pour atteindre EUR 3.813 millions (31 décembre 2019: EUR 3.671 millions), en raison des transferts de contrats Branche 21 arrivés à échéance et d'une évolution positive de la juste valeur, partiellement compensés par des produits structurés Branche 23 arrivés à échéance.

2.3. Dérivés

Les dérivés augmentent de EUR 56 millions, pour atteindre EUR 60 millions (31 décembre 2019: EUR 4 millions), en raison d'une diminution des spreads de crédit.

Belfius Insurance a conclu des dérivés (spreadlock) pour couvrir l'asset swap spread de certaines obligations dans le but de protéger le ratio Solvabilité II. Une couverture de juste valeur a été mise en place pour ces transactions avec les positions obligataires spécifiques comme position couvert. Ils ont été partiellement renouvelés au cours du second semestre 2020. Belfius Insurance a également conclu des dérivés de crédit (Itraxx).

2.4. Provisions pour activités d'assurance

Les provisions pour activités d'assurance vie diminuent de EUR 538 millions, -5%, pour atteindre EUR 11,4 milliards (31 décembre 2019: EUR 11,9 milliards). Dans un contexte de taux d'intérêt bas, le glissement des produits Branche 21 vers d'autres formes d'investissement, comme la Branche 23 ou la Branche 44 (une combinaison de Branche 21 et la Branche 23), se poursuit, ce qui explique qu'une part importante des contrats d'investissement Branche 21 arrivés à échéance ne soient pas réinvestis dans cette Branche.

Un ajustement en «shadow loss» de EUR 301 millions a été comptabilisé en 2020, alors qu'aucun ajustement en «shadow loss» n'a été enregistré en 2019. Cette augmentation est en partie due à la baisse des taux d'intérêt et à une évolution asymétrique des spreads de crédit entre les actifs et les passifs, ainsi qu'à certains perfectionnements des modèles. Pour les fonds d'actifs alloués gérés par Belfius Insurance, un montant de EUR 49 millions a été comptabilisé à la suite de la comptabilité reflet. Il s'agit d'une augmentation de EUR 11 millions par rapport à l'année dernière, qui s'explique principalement par une augmentation de la juste valeur des instruments de dette en raison de la baisse des taux d'intérêt.

Les provisions techniques pour les produits Non-Vie augmentent de EUR 17 millions pour atteindre EUR 1,3 milliard (31 décembre 2019: EUR 1,3 milliard), principalement en raison d'une augmentation des provisions pour sinistres due à une croissance du portefeuille. Une provision supplémentaire a été reconnue pour anticiper la nouvelle version des tableaux indicatifs sur les sinistres corporels majeurs pour Motor BA et General BA. D'autre part, les provisions pour sinistres ont diminué en raison du confinement suit à la crise du Covid-19. En outre, Belfius Insurance a enregistré une reprise de provisions pour sinistres de EUR 13 millions conformément au Risk Appetite Framework (RAF) Non-Vie.

2.5. Dettes subordonnées

Les dettes subordonnées de Belfius Insurance de EUR 583 millions sont entièrement souscrites par Belfius Banque et font partie d'une optimisation de la structure du capital, conformément aux exigences de Solvabilité II.

3. Fonds propres

Le total des fonds propres diminue de EUR 65 millions, -3%, pour atteindre EUR 2.079 millions (31 décembre 2019: EUR 2.144 millions). Cette diminution s'explique par l'évolution négative des gains et pertes non comptabilisés dans le compte de résultats, quelque peu compensée par l'augmentation des fonds propres de base.

3.1. Fonds propres de base

Les fonds propres de base augmente de EUR 161 millions, 10,4%, pour atteindre EUR 1.707 millions (31 décembre 2019: EUR 1.546 millions). L'augmentation s'explique principalement par le bénéfice de EUR 212 millions, partiellement compensé par les résultats réalisés sur les ventes d'instruments de fonds propres comptabilisés directement en résultat reporté. En 2020, le résultat réalisé sur ces transactions s'élevait à EUR -52 millions (après impôts).

3.2. Gains ou pertes non comptabilisés dans le compte de résultats

Les gains ou pertes non comptabilisés dans le compte de résultats diminuent de EUR 228 millions, -39,8%, pour atteindre EUR 345 millions (31 décembre 2019: EUR 573 millions).

La juste valeur des instruments de dette évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global diminue de EUR 123 millions, -36,2%, pour atteindre EUR 218 millions (31 décembre 2019: EUR 342 millions) et résulte de la comptabilisation d'un ajustement en «shadow loss» de EUR 170 millions (après impôts), ainsi que de l'augmentation des spreads de crédit et des plus-values réalisées sur les ventes. Cette diminution a été partiellement compensée par la baisse des taux d'intérêt par rapport à l'année dernière.

La juste valeur des instruments de fonds propres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global diminue de EUR 127 millions, 62%, pour atteindre EUR 78 millions (31 décembre 2019: EUR 204 millions), en raison de la comptabilisation d'un ajustement en «shadow loss» de EUR 66 millions (nette d'impôt) et de la détérioration du marché des actions à la suite de la pandémie Covid-19. Cette baisse a été partiellement compensée par les moins-values réalisées sur les ventes.

La réévaluation des régimes à prestations définies diminue de EUR 3 millions, pour atteindre EUR -8 millions (31 décembre 2019: EUR -6 millions), principalement en raison d'une baisse de la courbe d'actualisation.

L'élément de participation discrétionnaire des contrats d'assurance augmente de EUR 24 millions, 73,3%, pour atteindre EUR 58 millions (31 décembre 2019: EUR 33 millions). Le montant total de la future participation bénéficiaire Vie s'élève à EUR 156 millions. Au 31 décembre 2020, EUR 84 millions ont été comptabilisés dans le compte de résultats, contre EUR 103 millions à la fin 2019. Les EUR 72 millions restants (EUR 58 millions après impôts) ont été comptabilisés dans les fonds propres.

Les participations minoritaires augmentent de EUR 3 millions, 10,9%, pour atteindre EUR 27 millions (31 décembre 2019: EUR 25 millions), une évolution largement imputable à Capline.

Plus de détails sont fournis dans le chapitre V. Notes sur l'actif du bilan consolidé et chapitre VI Notes sur les dettes figurant au bilan consolidé de ce rapport annuel.

Analyse du compte de résultats consolidé

Synthèse du compte de résultats consolidé

(en millions d'EUR)	31/12/2019	31/12/2020	Evolution
REVENUS	**520**	**540**	**3,8%**
Dont			
Marge d'intérêts nette	409	399	-2,5%
Dividendes	52	36	-30,3%
Résultat net des instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultats	(1)	(23)	
Résultat net sur investissements et dettes	57	37	-34,9%
Commissions nettes	16	19	14,0%
Résultat technique des activités d'assurance	(37)	53	
CHARGES	**(248)**	**(258)**	**4,1%**
RÉSULTAT BRUT	**272**	**282**	**3,6%**
Dépréciations d'instruments financiers et provisions pour engagements de crédit	7	(5)	-182,0%
Dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	(5)	(3)	-47,3%
RÉSULTAT NET AVANT IMPÔT	**273**	**273**	**0,1%**
(Charges) revenus d'impôt	(71)	(61)	-13,6%
(Charges) revenus d'impôt courants	(48)	(63)	31,1%
(Charges) revenus d'impôt différés	(22)	2	
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(1)	0	
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	**204**	**212**	**4,2%**

1.Revenus

Le revenu total de Belfius Insurance augmente de EUR 19,9 millions, 3,8%, pour atteindre EUR 540 millions (31 décembre 2020: EUR 520 millions).

1.1. Marge d'intérêts nette

La marge d'intérêts nette diminue de EUR 10,3 millions, -2,5%, pour atteindre EUR 399 millions (31 décembre 2020: EUR 409 millions). Cette baisse est due à la pression exercée par le contexte de taux d'intérêt bas, à la diminution de l'encours de la Branche 21 et aux réinvestissements avec des rendements de marché inférieurs.

Une perte de modification de EUR 0,8 million a été enregistrée à la suite du moratoire sur les prêts hypothécaires accordés aux clients vulnérables. Les prêts hypothécaires des clients vulnérables sont prolongés avec la période de report, sans compensation pour les intérêts perdus. Selon les normes IFRS, la valeur actuelle de la valeur du temps perdu pour ces prêts doit être comptabilisée dans le compte de résultat comme une perte de modification.

1.2. Dividendes

Les revenus des dividendes sur actions et fonds diminuent de EUR 15,7 millions, -30,3%, pour atteindre EUR 36 millions (31 décembre 2020:EUR 52 millions), une évolution qui reflète la baisse du portefeuille d'instruments de fonds propres, et qui reflète également la prudence généralement observée dans le paiement des dividendes dans le contexte de la crise du Covid-19.

1.3. Résultat net des instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultats

Le résultat net des instruments financiers évalué à la juste valeur par le compte de résultats diminue de EUR 21,9 millions pour atteindre -23 millions (31 décembre 2020: EUR -1 million).

La détérioration des marchés financiers à la suite de la crise du Covid-19 et l'augmentation des spreads de crédit ont entraîné une diminution de la juste valeur des actions, des fonds obligataires et des fonds d'actions. Comme ces instruments ne satisfont pas au test SPPI (test Solely Payments of Principal and Interest), les variations de la juste valeur sont comptabilisées directement dans le compte de résultats.

Au cours du premier trimestre, Belfius Insurance a souscrit une couverture économique du spread de crédit sur l'exposition Itraxx pour un montant nominal de EUR 200 millions, dont EUR 100 millions ont été réglés au cours du deuxième trimestre. Fin décembre, l'impact de ces produits dérivés sur les résultats s'élevait à EUR -7,8 millions en raison de l'amélioration des spreads de crédit. Le spreadlock a entraîné une perte de EUR 1,5 million en 2020, contre un gain de EUR 0,4 million en 2019.

1.4. Résultat net sur investissements et dettes

Le résultat net sur investissements et dettes diminue de EUR 19,9 millions, 34,9%, pour atteindre EUR 37 millions (31 décembre 2020: EUR 57 millions).

En 2020, Belfius Insurance a réalisé des plus-values de EUR 23 millions, principalement sur la vente d'obligations afin de gérer l'écart de duration du bilan, contre EUR 57 millions en 2019. De plus, en 2020, Belfius Insurance a réalisé une plus-value de EUR 14 millions sur la vente partielle du bâtiment Galilée.

1.5. Revenu des commissions nettes

Le revenu des commissions nettes augmente de EUR 2,3 millions, 14,0%, pour atteindre EUR 19 millions (31 décembre 2020: EUR 16 millions). Il représente les commissions reçues et payées sur des produits tels que les produits de la Branche 23 et les crédits hypothécaires. L'augmentation est due à une augmentation du volume de l'encours de la Branche 23.

1.6. Résultat technique des activités d'assurance

Le résultat technique des activités d'assurance Vie et Non-Vie connaît une amélioration de EUR 89,4 millions pour atteindre une perte de EUR 53 millions (31 décembre 2020: une perte de EUR 37 millions).

Le résultat technique des activités d'assurance Vie s'améliore de EUR 45 millions. L'affectation des intérêts techniques aux provisions diminue de EUR 44 millions en raison de la diminution des provisions de la Branche 21 Vie et de la diminution des intérêts moyens garantis sur les volumes restants.

En Non-Vie, la marge technique s'améliore de EUR 44 millions grâce à la baisse du coût des sinistres, principalement dans l'activité Automobile et Accidents du travail en raison de la pandémie de Covid-19, ainsi que dans l'activité Incendie et Tous Risques. Le coût des catastrophes naturelles, après réassurance, est restée stable en 2020. En outre, une provision pour sinistres de EUR 31 millions a été enregistrée pour anticiper la nouvelle version des tableaux indicatifs pour les sinistres corporels majeurs pour les assurances automobiles RC et RC générale. À la suite de la réévaluation des provisions techniques Non-Vie, au-dessus du niveau cible du cadre de l'appétence au risque en Non-Vie, une reprise de provisions pour sinistres de EUR 13 millions a été enregistrée en 2020, contre EUR 5 millions en 2019.

2. Charges

Les charges augmentent de EUR 10,1 millions, 4,1%, pour atteindre EUR 258 millions (31 décembre 2020: EUR 248 millions), en raison de nouveaux investissements dans la digitalisation et l'innovation. Belfius Insurance combine cela avec un contrôle strict des coûts dans d'autres domaines.

2.1. Frais de personnel

Les frais de personnel augmentent de EUR 0,8 million, 0,8%, pour atteindre EUR 112 millions (31 décembre 2020: EUR 111 millions), principalement en raison d'une augmentation des effectifs et de la croissance organique des salaires.

2.2. Frais généraux et administratifs

Les frais généraux et administratifs diminuent de EUR 1 million, -0,9%, pour atteindre EUR 115 millions (31 décembre 2020: EUR 116 millions), principalement en raison d'une diminution des coûts de communication et de marketing, partiellement compensée par une augmentation des coûts informatiques résultant de la poursuite de la numérisation et de l'innovation.

2.3. Dépréciation et amortissements sur actifs immobilisés

La dépréciation et les amortissements sur actifs immobilisés augmentent de EUR 10,3 millions, 47,8%, pour atteindre EUR 32 millions (31 décembre 2020: EUR 22 millions) à la suite d'investissements continus dans la digitalisation et l'innovation ainsi que le renouvellement d'applications core insurance, qui a entraîné un amortissement plus important des actifs incorporels. En outre, Belfius Insurance a comptabilisé des amortissements accélérés en 2020 pour un montant de EUR 8 millions, en raison de la révision de la durée de vie utile des logiciels développés en interne, due à la rapidité des changements technologiques et à la numérisation accélérée de nos services.

3. Résultat brut

Le résultat brut augmente de EUR 9,8 millions, 3,6%, pour atteindre EUR 282 millions (31 décembre 2020: EUR 272 millions).

4. Dépréciations

4.1. Dépréciation d'instruments financiers et provisions pour engagements de crédit

Les dépréciations d'instruments financiers et provisions pour engagements de crédit augmentent de EUR 12,1 millions pour atteindre EUR -5 millions (31 décembre 2020: EUR +7 millions). L'évolution des dépréciations des phases 1 et 2 reflètent l'actualisation des scénarios macroéconomiques sous-jacents et de leurs pondérations, conformément aux orientations de l'EBA, afin de tenir compte des changements de l'environnement et des perspectives économiques à la suite de la crise du Covid-19.

4.2 Dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles

Les dépréciations d'actifs corporels et incorporels diminuent de EUR 2,5 millions pour atteindre EUR -3 millions (31 décembre 2019 : EUR -5 millions).

Belfius Insurance a réévalué ses actifs incorporels et corporels en fonction de l'impact de la crise du Covid-19, enregistrant une dépréciation de EUR 2 millions sur les actifs incorporels de Jaimy. Aucune autre dépréciation n'a été nécessaire.

5. Résultat net avant impôt

Le résultat net avant impôt augmente de EUR 0,3 millions, 0,1%, pour atteindre EUR 273 millions (31 décembre 2020: EUR 273 millions).

6. Charges d'impôt

Les charges d'impôt, impôts différés compris, diminuent de EUR 9,6 millions, -13,6%, pour atteindre EUR 61 millions (31 décembre 2020: EUR 71 millions).

Le taux d'imposition effectif est de 22,39 % en 2020 contre 25,94 % l'année précédente, une baisse principalement due à une diminution du taux d'imposition des sociétés.

7. Résultat net

Le résultat net s'élève à EUR 212 millions. Il n'y a pas de contribution de tiers à ce résultat. En conséquence, le résultat du groupe Belfius Insurance s'élève à EUR 212 millions (31 décembre 2020: EUR 204 millions).

8. Dividende

Dans le circulaire du 26 janvier 2021, la Banque Nationale de Belgique, suivant les recommandations du CERS, a invité les (ré)assureurs belges à ne pas verser de dividendes, ou à ne les verser que de manière limitée, au cours des neuf premiers mois de 2021. La BNB préconise une approche très prudente tout en respectant les critères liés à la position de solvabilité et à l'importance de la distribution.

Le conseil d'administration du 23 mars 2021 a proposé à l'assemblée générale du 28 avril 2021 de distribuer un dividende ordinaire de EUR 35 millions pour l'exercice 2020.

Plus de détails sont fournis dans le chapitre VII Notes annexes au compte de résultats consolidé de ce rapport annuel.

Rapport d'activité

Les chiffres de production cités dans le rapport d'activité portent sur les affaires directes des activités Vie et Non-Vie, Branche 23 incluse. Le rapport d'activité se concentrant principalement sur la production commerciale, ces chiffres ne tiennent compte ni de la réassurance acceptée, ni d'une série d'écritures techniques (IFRS) et réglementaires.

L'encaissement brut total s'élève en 2020 à EUR 1.704 millions, dont EUR 967 millions en Vie et EUR 737 millions en Non-Vie, contre EUR 1.849 millions en 2019.

Les graphiques ci-après présentent les encaissements réalisés par Public & Corporate Insurance (PCI) et par Retail & Commercial Insurance (RCI).

STRATÉGIE MULTICANAL

BELGIQUE

PUBLIC & CORPORATE INSURANCE(1)

RETAIL & COMMERCIAL INSURANCE

WHOLESALE

Primes
- → EUR 339 millions
- → 73% Vie
- → 27% Non-Vie

BANCASSURANCE

Primes
- → EUR 816 millions
- → 67% Vie
- → 33% Non-Vie

DVV ASSURANCES

Primes
- → EUR 458 millions
- → 31% Vie
- → 69% Non-Vie

CORONA DIRECT ASSURANCES

Primes
- → EUR 91 millions
- → 28% Vie
- → 72% Non-Vie

Ventilation des primes Non-Vie par canal

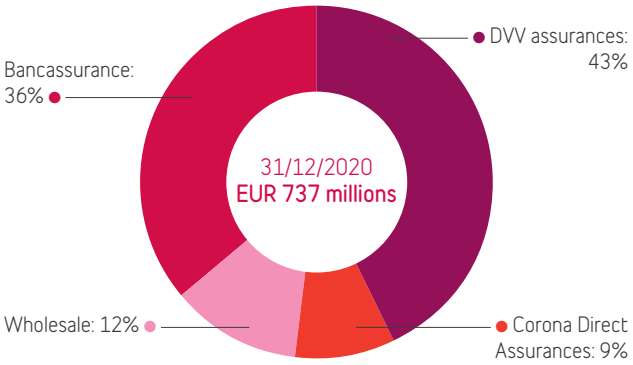

Ventilation des primes Vie par canal

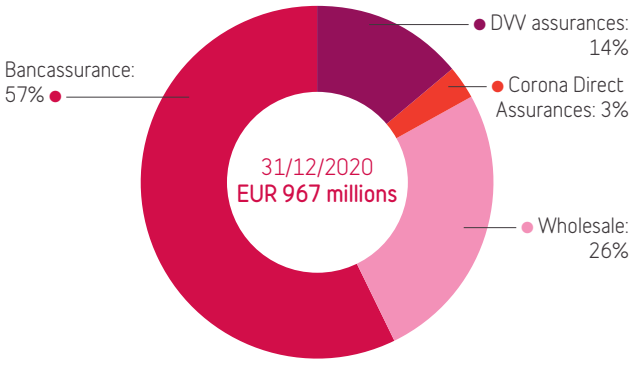

(1) Les activités Non-Vie envers les autres clients institutionnels et corporate via le canal de distribution des courtiers en run-off depuis 2018.

Public & Corporate Insurance (PCI)

Vie

En 2020, PCI a été fusionné avec d'autres départements, Retail et Business, pour former un grand département Vie. Ce département a fait l'objet d'un audit complet au cours des premiers mois de l'année afin de créer une organisation plus légère pour améliorer l'efficacité et le service à la clientèle. Pour PCI, il a été décidé d'interrompre le développement de la plate-forme administrative pour les IRP (Institutions de Retraite Professionnelle) afin de consacrer plus d'énergie au segment public et au marché prometteur des PME. Le développement d'une solution en Branche 23 pour élargir les solutions de retraite pour les gros clients s'est poursuivi. Un ensemble de mesures pour les PME qui seront faciles à vendre, faciles à acheter et faciles à gérer est en voie d'achèvement. Ces deux innovations seront mises sur le marché au premier trimestre 2021 et contribueront à la rentabilité de l'offre de PCI.

La stratégie Vie approuvée par le Conseil d'Administration au cours du troisième trimestre a donné à PCI l'ambition de se développer de manière sélective, rentable et opportuniste, en se concentrant sur les marchés-clés. À la demande du Conseil, cette approche sera développée plus avant et présentée au Conseil au début de 2021.

La migration de la gestion vers la nouvelle plate-forme, TALK, s'est poursuivie mais a été retardée. Des efforts supplémentaires ont été déployés pour accélérer la transition et garantir qu'elle sera menée à bien d'ici 2021.

Malgré la crise du Covid-19 avec le lock-down et le travail à domicile obligatoire pour tous les employés, PCI a réussi à maintenir, voire à améliorer, sa collecte de primes sur tous les marchés actifs.

La collecte de primes Vie s'élève à EUR 248,7 millions en 2020, en croissance par rapport à 2019 (EUR 230,1 millions), grâce à une production accrue de produits de retraite (premier et deuxième pilier) (+ 19 % ou EUR 32 millions par rapport à 2019) et à une augmentation de la production de fonds de cantonnement (+ EUR 17,5 millions). L'arrêt de la production des produits d'investissement de la Branche 26 en 2019 a entraîné une diminution de la production de produits d'investissement de EUR 30,9 millions par rapport à 2019.

Non-Vie

En 2018, Belfius Insurance a décidé de concentrer ses activités Non-Vie au sein de PCI sur le segment du secteur social par le biais de la distribution directe et d'abandonner les activités Non-Vie au profit d'autres clients institutionnels et d'entreprises par le biais du canal des courtiers. Cette stratégie a continué à être mise en œuvre en 2020 et s'est traduite par une nouvelle réduction du portefeuille par le canal des courtiers de l'ordre de 52,7% par rapport à 2018. En outre, il n'y a plus eu de participation aux appels d'offres lancés sur le marché pour le segment du secteur public, ce qui a entraîné une diminution de 30,1% du portefeuille (par rapport à 2018).

La distribution directe a bien résisté. La satisfaction des clients a permis d'assurer un chiffre d'affaires stable. Toutefois, ce portefeuille a connu des sinistres importants et exceptionnels au cours du premier trimestre de 2019. En 2020, ce segment a connu un résultat exceptionnel en raison d'un effet de lock-down sur les sinistres de l'année en cours et des boni importants sur les sinistres non encore réglés du passé.

La collecte de primes Non-Vie est passée de EUR 98 millions en 2019 à EUR 90 millions en 2020. Cette diminution est principalement due à la décision de mettre le canal des courtiers en liquidation.

Retail & Commercial Insurance (RCI)

1. DVV

DVV assurances est actif sur le marché belge de l'assurance Vie et Non-Vie depuis 90 ans. DVV assurances offre aux particuliers, aux indépendants et aux petites entreprises une gamme complète de produits d'assurance et de prêts hypothécaires par le biais d'un réseau de 313 agences avec des conseillers exclusifs de DVV.

La stratégie de DVV vise à élargir et à rajeunir sa clientèle, avec une gamme de produits d'assurance Vie et Non-Vie de haute qualité et à poursuivre la numérisation pour soutenir le conseiller local de DVV, en tant que spécialiste contemporain de l'assurance.

Résultats commerciaux

En 2020, DVV a enregistré une croissance de 1,9% en Non-Vie pour atteindre EUR 315 millions de primes.

2020 en Non-Vie se caractérise, à la fois, par une diminution des nouvelles affaires en Auto et en Incendie (-3,7% pour Auto et -2,5% pour Incendie), ainsi que par une diminution de 5,2% du churn du portefeuille par rapport à 2019. Ces deux tendances sont dues à la crise du Covid-19 et aux mesures de lock-down prises principalement au cours du 1er semestre 2020.

L'assurance Vie fiscale, bénéficiant des avantages fiscaux, n'a pas souffert de la faiblesse des taux d'intérêt.

Pour les produits d'investissement à revenu fixe de la Branche 21, on a constaté une baisse de 33% des primes perçues, principalement en raison de la faiblesse persistante des taux d'intérêt. La production des produits de la Branche 23 a augmenté de 48,5%.

L'accent mis sur l'élargissement de la clientèle s'est également avéré fructueux en 2020. L'effort commercial visant à atteindre une clientèle entièrement équipée a permis de pérenniser la part des clients IVAF-1: cela signifie que 43,6% des familles DVV sont équipées d'au moins 3 des 4 produits de base (IVAF: Incendie, Vie, Auto, Familiale). Cela se traduit également par un faible taux d'abandon du portefeuille.

2. Bancassurance

Belfius Insurance s'adresse, par le canal Belfius Banque, aux particuliers, indépendants et PME en quête d'une solution au sein de leur agence bancaire. Belfius Banque propose à sa clientèle les produits d'assurance Vie et Non-Vie de Belfius Insurance. La gamme de produits comprend des couvertures d'assurance Non-Vie, telles que l'assurance automobile (RC et omnium), l'assurance responsabilité civile, l'assurance incendie et l'assurance risques.

Elle propose également des assurances Vie telles que l'épargne-retraite, l'assurance Vie mixte, l'assurance Épargne, Revenu garanti, Décès et Solde restant dû liées à des crédits hypothécaires. Avec cette offre complète, Belfius Insurance assume son rôle d'assureur de proximité qui soigne et protège les familles et les entreprises belges, préservant les revenus familiaux et augmentant le patrimoine familial.

Stratégie

Le but de Belfius Insurance est d'être un assureur de premier plan en 2025:

- qui développe ses activités Vie et Non-Vie grâce à une croissance interne et des acquisitions ciblées;
- qui est ancré sur le marché belge et présent dans tous les secteurs de l'économie ainsi que dans le plus grand nombre de ménages possible; qui contribue largement à équiper tous les clients Belfius;
- qui se positionne comme référence dans le domaine de l'expérience client de bout en bout;
- qui, grâce à son expertise digitale et ses équipes de vente efficaces, se développe suffisamment dans tous les segments de la clientèle et apporte une contribution stable et croissante au bénéfice de Belfius.

Les priorités stratégiques de Belfius Insurance pour délivrer un service excellent aux clients se basent sur les points suivants:

- des modèles de distribution performants et durables qui répondent aux attentes des clients;
- exploiter de manière intégrée la gestion supérieure des données et l'expertise digitale à tous les moments importants du «customer journey».

En ce qui concerne l'activité d'assurance pour les PME et indépendants, Belfius Insurance souhaite:

- capitaliser sur les forces des 2 réseaux, à la fois celui de Belfius et de DVV;
- augmenter sa part de marché pour la production Vie et Non-Vie.

Résultats commerciaux

2020 est la septième année durant laquelle Belfius Insurance a misé sur la bancassurance et confirmé sa croissance. Les efforts de vente sont bien intégrés par les réseaux et le chiffre d'affaires a progressé. Pour les produits Non-Vie, les primes ont augmenté de 12%.

Les agences ont adapté leur organisation à cette stratégie. La vente croisée entre assurances et crédits, les entretiens de check-up, etc., portent leurs fruits. Le confort du client et la qualité du service et des produits sont au cœur de cette approche one-stop-shopping. Depuis 2019, une unité dédiée de Bancassurance s'assure de concrétiser cette stratégie orientée sur la distribution et renforce la collaboration entre Belfius Banque et Belfius Insurance. Un prix plus compétitif pour nos meilleurs clients est garanti via l'intégration de la segmentation. En plus, pour des produits plus spécifiques, un service spécialisé par le courtier maison Qualitass complète l'offre aux clients.

Pour la bancassurance, l'encaissement en assurances Non-Vie a dépassé la barre des EUR 266 millions en 2020, ce qui représente une croissance annuelle de 11,5% à 12,5% pour la quatrième année consécutive. Ce phénomène s'explique par la vente de près de 100.000 garanties, une augmentation qui malgré le lockdown du Covid-19, se vérifie tout autant en Auto qu'en Incendie, en Familiale et en Assistance.

L'énorme demande de prêts hypothécaires a renforcé la vente croisée de produits d'assurance et a confirmé le solide modèle commercial de bancassurance de Belfius. Le taux de vente croisée pour l'assurance solde restant dû (Vie) a connu une légère baisse à 133%, principalement en raison d'un déplacement de la production vers un plus grand nombre de célibataires et de clients privés, et est resté stable à 85% pour les assurances Incendie.

L'année 2020 reste importante pour l'entreprise Life. Les conditions macro-économiques ont conduit les clients à passer des produits d'assurance de la Branche 21 aux produits d'investissement de la Branche 23 et de la Branche 44 (c'est-à-dire une combinaison d'une Branche 21 avec un rendement minimum garanti et d'une Branche 23 avec un potentiel de croissance plus élevé via des fonds d'investissement). Cette évolution s'inscrit dans notre stratégie de diversification. Dans ce contexte, divers produits ont été lancés en 2020. La croissance soutenue de 4% des réserves pour les produits d'investissement de la Branche 23 témoigne de la bonne action commerciale menée sur le portefeuille existant. La stratégie prévoit également la diminution des réserves de la Branche 21 en raison de l'expiration des contrats qui n'ont pas été réinvestis dans de nouveaux contrats d'investissement de la Branche 21.

Principales réalisations

Une organisation optimale des agences et un approfondissement des connaissances garantissent l'amélioration de la vente et du service à la clientèle. Le lancement de l'offre digitale en Incendie (app-normal fire insurance) après celui de l'assurance automobile souligne l'expérience client innovante, conviviale et omnichannel que Belfius Insurance offre. Les clients peuvent désormais, en quelques minutes, souscrire une assurance Auto et Incendie via le canal de leur choix: en agence, via vidéo chat ou entièrement en ligne, sur tous nos canaux digitaux (Belfius Mobile, Belfius Tablet et Belfius Direct Net). En permanence, le client peut se faire aider par un conseiller en agence ou via Belfius Connect. En plus, l'offre d'assurances Belfius Assistance via les canaux numériques a considérablement accéléré les ventes en agence. À l'heure actuelle, presque 26% des nouvelles affaires sont souscrites par ce biais. En outre, le processus de traitement des sinistres a été davantage automatisé grâce à MyBo. Les clients n'ont plus besoin de téléphoner à leur assureur ou de passer en agence, mais peuvent faire leur déclaration en ligne via chatbot.

Pour nos clients fortunés et privés, nous avons mis en place un guichet VIP afin de leur proposer des solutions sur mesure.

La numérisation dans le domaine de la Vie et de la Non-Vie s'est poursuivie et nous a aidés pendant la crise du Covid-19. La plateforme d'abonnement numérique a permis la vente de produit d'investissement Vie et de produit d'assurance Solde restant dû.

Plusieurs produits structurés de la Branche 23, axés sur les thèmes «Sustainable & Responsible», «Inspiring & Meaningfull» et «Belfius Conviction», ont été lancés avec succès en 2020.

3. Corona Direct Assurances

Corona Direct Assurances vend des produits d'assurance courants (dont les assurances Auto, Incendie, Familiale, Animaux de compagnie et Frais funéraires) à des clients de détail par le biais du canal direct, principalement numérique.

L'assurance automobile est le produit le plus important, avec 61% des encaissements, suivie par l'assurance funéraire avec 23% des encaissements.

Corona Direct Assurances a enregistré un total de EUR 91 millions de primes, contre EUR 95 millions en 2019. Il s'agit d'une légère diminution par rapport à 2019, suite à l'arrêt et à la vente du portefeuille Affinity Non-Life.

Pour l'assurance Vie, le recouvrement des primes s'élève à EUR 26 millions. Ce chiffre est stable par rapport à 2019.

Pour l'assurance Non-Vie, l'encaissement des primes s'élève à EUR 66 millions. Il s'agit d'une diminution de 5% par rapport à 2019.
Cependant, si l'on fait abstraction de l'arrêt et de la vente du portefeuille Affinity, la croissance dans le canal direct est de 5,1%.

En plus de son site web convivial et d'une version mobile interactive du site, Corona Direct est très accessible par téléphone, par courriel et par chat, les clients étant servis par un personnel passionné par le service.

L'ambition de Corona Direct est de poursuivre sa croissance tout en maintenant son excellente rentabilité et la satisfaction élevée de ses clients (fin 2020 = 96,8%). Pour y parvenir, Corona Direct investira davantage dans l'organisation existante, un nouveau système de gestion, des processus efficaces et une approche marketing différente. Les nouveaux développements numériques jouent un rôle très important dans cette stratégie de croissance.

Gestion du capital

Ce chapître fait partie intégrante des états financiers consolidés

1. Supervision prudentielle

Belfius Insurance fait rapport à la BNB, en tant qu'organe de contrôle, en transmettant entre autres un rapport trimestriel concernant la marge de solvabilité et les liquidités, tant au niveau consolidé que statutaire.

Par ailleurs, dans le cadre du contrôle prudentiel exercé sur les assureurs systémiques, la BNB est notamment informée de manière très détaillée de la stratégie de la compagnie, de la politique ALM et de l'adéquation des réserves techniques.

2. Fonds propres réglementaires

Les risques de l'entreprise se reflètent dans les exigences de solvabilité II qui s'appliquent à tous les États membres de l'UE. Les fonds propres de Belfius Insurance, destinés à couvrir ces exigences de solvabilité, sont calculés en fonction des principes d'évaluation et d'éligibilité dans le règlement Solvabilité II, Directive 2009/38/UE.

Les fonds propres réglementaires de Belfius Insurance s'élèvent à EUR 2.390 millions fin décembre 2020. Ils se composent à 82% de capital Tier 1, le capital de première qualité. Le capital Tier 2 s'élève à EUR 375 millions et comprend essentiellement deux emprunts subordonnés conclus avec Belfius Banque et le capital Tier 3 de EUR 58 millions d'actif d'impôts différés.

Par rapport à décembre 2019, les fonds propres réglementaires de Belfius Insurance ont diminué de EUR 216 millions. Cette évolution est en grande partie dû au provisionnement d'un dividende prévisible de EUR 140 millions. De plus la subséquente baisse des taux d'intérêt a eu pour effet d'augmenter l'estimation des provisions techniques qui n'a pas été entièrement compensé par l'accroissement de la valeur des investissements. En outre, Belfius Insurance a enregistré une créance d'impôts différés faisant partie des fonds propres réglementaires.

Belfius Insurance consolidé

(en millions d'EUR)	31/12/2019	31/12/2020
FONDS PROPRES ÉLIGIBLES ET DISPONIBLES AVANT DIVIDENDES PRÉVISIBLES	**2.466**	**2.390**
Tier 1	1.925	1.786
Fonds propres IFRS	2.144	2.079
Différences de valorisation (après impôt)	(219)	(293)
Tier 1 restreint	171	171
Tier 2	371	375
Emprunts subordonnés	360	364
Autres	11	11
Tier 3	0	58
DTA	0	58
FONDS PROPRES ÉLIGIBLES ET DISPONIBLES APRÈS DIVIDENDES PRÉVISIBLES	**2.466**	**2.250**
Fonds propres disponibles avant dividende	2.466	2.390
Dividendes prévisibles	0	140

3. Exigences de solvabilité

Le calcul du capital de solvabilité requis (SCR) est basé sur les portefeuilles d'actifs et de passifs consolidés de Belfius Insurance, de Corona Direct Assurances et des entités d'investissement consolidées par intégration globale aux fins de Solvabilité II.

Le SCR de Belfius Insurance est calculé selon la «formule standard» définie dans la réglementation Solvabilité II et tient compte de l'ajustement pour volatilité et de l'application de la mesure spécifique sur l'exigence de capital relative aux actions. Dans le SCR, Belfius Insurance doit appliquer la restriction liée à la capacité d'absorption des pertes d'impôts différés introduite par la BNB.

Le SCR de Belfius Insurance s'élève à EUR 1,125 million à fin décembre 2020, une diminution de EUR 37 millions comparé à l'année 2019. Cette légère diminution par rapport à 2019 est la résultante de décisions opérées par la direction sur le portefeuille des actions et la gestion ALM durant le premier semestre. Quelques raffinements au niveau des modèles et des hypothèses incluant notamment des changements réglementaires complètent la diminution du SCR.

La part la plus importante du capital de solvabilité requis est toujours constituée des risques de marché, principalement dû au risque de spread et risque des actions, suivi de près par le risque de souscription. Compte tenu de la politique visant à maintenir un écart réduit entre les durations de l'actif et du passif au bilan de Belfius Insurance, le capital de solvabilité requis pour faire face au risque de taux d'intérêt est limité.

(en millions d'EUR)	31/12/2019	31/12/2020
CAPITAL DE SOLVABILITÉ REQUIS SOUS SOLVENCY II	**1.162**	**1.125**
Risque de marché	917	798
Risque de crédit	188	179
Risque d'assurance	667	701
Risque opérationnel	97	96
Diversification	(528)	(528)
Capacité d'absorption de pertes des provisions techniques et des impôts différés	(178)	(122)

4. Ratio de solvabilité de Belfius Insurance

Le ratio Solvabilité II (avant dividende) de Belfius Insurance s'élève à 212% fin décembre 2020, similaire à celui de fin décembre 2019 (sans paiement de dividende). La diminution des fonds propres réglementaires fin de l'année - sans tenir compte d'une distribution d'un dividende provisionnel - est compensée par une décroissance proportionnelle du SCR. En tenant compte d'un dividende prévisionnel, le ratio Solvabilité II s'élève à 200%.

Cependant, suite aux incertitudes persistantes quant à l'incidence finale de la pandémie de COVID-19 sur le secteur de l'assurance au cours des années à venir, le conseil d'administration de Belfius Insurance a proposé à l'assemblée générale de limiter le dividende de l'exercice 2020 à EUR 35 millions et de mettre le reste du bénéfice à affecter dans les bénéfices non répartis en attendant l'analyse subséquente de tous les impacts de la crise du Covid-19 sur la situation financière. De plus une distribution de dividendes suivant l'attribution contractuelle de bénéfices se chiffrant à EUR 4,6 millions est prévue.

Au-delà de l'exigence réglementaire de 100%, dans les conditions actuelles de marché et conformément à la réglementation en vigueur, Belfius Insurance a défini un objectif de ratio Solvabilité II opérationnel minimum de 160%, aux niveaux statutaires et consolidés.

Outre la mise en place d'un cadre de gestion des risques complet, la réglementation Solvabilité II exige également une autoévaluation selon laquelle, compte tenu du business plan, les fonds propres disponibles futurs sont évalués tenant compte également d'un certain nombre d'analyses de stress tests. Ces analyses montrent que Belfius Insurance dispose de fonds propres disponibles suffisants pour absorber les chocs et respectent les limites de l'appétit de risque approuvé par le conseil d'administration.

Une baisse du niveau des taux d'intérêt de 50 pb (par rapport au niveau fin 2020) aurait un impact de -6 pp sur le ratio de Solvabilité II. Un choc boursier de -30% sur les cours d'actions aurait un impact de -9 pp alors qu'une diminution du portefeuille immobilier de 15% diminuerait le ratio de solvabilité de -9 pp. Une augmentation des spreads de crédit de 50 pb sur la totalité du portefeuille obligataire et du portefeuille des crédits aurait un impact de -31 pp, tandis que la suppression de l'ajustement de volatilité dans le calcul de la meilleure estimation des provisions techniques aurait un impact de -9 pp. La réduction de l'Ultimate Forward Rate (UFR) du niveau actuel de 3,75% vers un niveau de 3% ferait diminuer le ratio de solvabilité de -10 pp.

Ratio Solvabilité II

(en %)	31/12/2019	31/12/2020
Ratio solvabilité II (avant dividende)	212%	212%
Ratio solvabilité II (après dividende)	212%	200%

	Choc	Ratio Solvabilité II (en %)
Scénario de base (après dividende)		200%
Scénario de stress		
Taux d' intérêt	-50 bps	194%
Actions	-30%	191%
Spread		
Credit spread on corporate bonds	+50 bps	192%
Credit spread on government bonds	+50 bps	177%
Credit spread on corporate & government bonds	+50 bps	169%
Immobilier	-15%	191%
Pas de Volatility Adjustment (VA)		191%
Ultimate forward rate (UFR) @ 3%		190%

Gestion des risques

Ce chapitre fait partie intégrante des états financiers consolidés

Environnement macroéconomique en 2020

Sur le plan économique, l'année 2020 fut dominée par la crise du Covid-19. L'apparition de la pandémie dans la zone euro et les confinements qui ont suivi ont provoqué une forte baisse du PIB au deuxième trimestre. L'activité économique s'est ensuite fortement redressée au troisième trimestre en raison de l'assouplissement des mesures liées au Covid-19. Une nouvelle vague d'infections à la fin de l'année a une fois de plus pesé lourdement sur la croissance économique, surtout dans les métiers de contact à haut risque. Dans la zone euro, le PIB a reculé de 6,8% en 2020 et de 6,3% en Belgique.

1. Impact inégal du Covid-19

L'impact économique de la crise du Covid-19 dans la zone euro est très inégal. L'Espagne, l'Italie et la France furent fortement touchées, tandis que l'économie allemande a relativement moins souffert en 2020. Une reprise économique en 2021 est attendue dans la zone euro, à mesure que le nombre de citoyens vaccinés augmentera et que les restrictions de la vie sociale seront assouplies. Le moteur de la reprise en 2021 pourrait être le redressement de la consommation des ménages. Une partie de l'argent épargné pendant la pandémie est prévu d'être de nouveau dépensée à partir du second semestre de l'année.

1.2 Politique fiscale

Le monde politique, tant national qu'européen, a apporté une réponse forte à la crise du Covid-19 en 2020. Des programmes d'aide fiscale avec e.a. des subventions salariales et des systèmes temporaires de réduction de la durée du travail ont eu pour but de limiter le préjudice économique des confinements. En juillet 2020, la Commission européenne a annoncé un plan de redressement de 750 milliards d'euros (Next Generation EU) afin de faire face aux conséquences socio-économiques de la pandémie et de soutenir la croissance économique dans les prochaines années. Les finances publiques dans la zone euro se sont dégradées en raison du recul du PIB et de la réponse fiscale des pouvoirs politiques. Dans la zone euro, la dette publique est passée à 97,3% au troisième trimestre de 2020; en Belgique, elle a atteint 113,2%.

En juillet 2020, la Commission européenne a annoncé un plan de redressement de 750 milliards d'euros.

1.3 Politique monétaire

En matière de politique monétaire, la BCE a réagi à la crise du Covid-19 en augmentant la masse monétaire et en fournissant un financement au secteur financier. Selon les estimations, l'inflation progressera en 2021 à la suite de la hausse des prix de l'énergie mais elle restera largement sous la barre des 2%, de sorte que la politique monétaire de la BCE restera expansive. Le taux des OLO belges d'une durée de 10 ans a reculé au cours de 2020 à -0,36%.

Gestion des risques: mission

La mission et le rôle du département de la gestion des risques consistent à définir et à mettre en œuvre un cadre robuste de gestion des risques, englobant:

- un cadre d'appétence au risque acceptable, prenant en compte la stratégie commerciale;
- un ensemble de mesures du risque, indépendantes et intégrées, pour les différents types de risque, avec des limites internes et des déclencheurs correspondant à l'appétence au risque approuvée;
- un processus efficace pour identifier, mesurer, évaluer et définir les réponses adéquates aux risques que courent Belfius Insurance et ses filiales à court et à long terme;
- un reporting grâce auquel la direction connaîtra le profil de risque général pour pouvoir prendre des décisions adéquates, avec des recommandations claires en matière de risque.

Déclaration de mission Belfius

- Belfius Insurance, une entité du groupe Belfius, est un groupe d'assurance autonome, à ancrage local, au service des particuliers, des professionnels, des entreprises, des institutions sociales et des pouvoirs publics en Belgique;
- Belfius Insurance s'engage à maximiser la satisfaction des clients et la valeur ajoutée pour la société belge, en proposant des produits et services à valeur ajoutée dans le cadre d'un modèle de proximité moderne (numérique et humain);
- Belfius Insurance entend présenter un profil financier sain, traduit dans une stratégie prudente d'assurance et d'investissement, ainsi qu'un profil de risque soigneusement géré, générant une position solide en termes de liquidités et de solvabilité;
- Belfius Insurance s'engage à être un acteur actif dans la transition vers une économie belge et une société durable.

Appétence au risque

Le cadre d'appétence au risque reflète la déclaration de mission en ce qui concerne les risques. Il définit la tolérance maximale au risque que le conseil d'administration est prêt à accepter, compte tenu de:

- la stratégie de Belfius Insurance, définie par le conseil d'administration et transposée par le comité de direction dans un plan financier;
- les capacités actuelles et futures de Belfius Insurance (çàd les ressources financières disponibles, la capacité à générer du profit, le matelas de liquidités et l'accès au financement, mais aussi les ressources non financières, notamment la réputation, les ressources humaines, les talents et la capacité IT);
- l'état des risques tel qu'il se présente dans l'environnement et sur le marché (certaines zones de tolérance sont définies via le benchmarking).

Le RAF (Risk Appetite Framework, cadre d'appétence au risque) est le plus haut niveau de définition des limites de risque. Il couvre un large éventail de risques financiers et non financiers.

Filiale du conglomérat financier de Belfius Banque et assurances, Belfius Insurance veille à ce que son appétence et sa tolérance au risque soient cohérentes avec l'appétence au risque du groupe Belfius.

Les principes généraux qui suivent constituent l'essence des objectifs de risque:

- Belfius Insurance veut rencontrer et respecter ses ratios réglementaires minimum même après des chocs graves mais plausibles;
- Belfius Insurance veut garantir sa capacité à rembourser tous ses créanciers même en cas de pertes extrêmes;
- Belfius Insurance veut limiter la volatilité de son compte de résultats même après des chocs graves mais plausibles;
- Belfius Insurance veut limiter les concentrations afin d'éviter que des épisodes de stress/événements corrélés entraînent des pertes excessives;
- Belfius Insurance veut conserver des liquidités suffisantes même en cas d'événements de stress;
- Belfius Insurance veut limiter les pertes liées aux risques non financiers, incluant notamment une résistance opérationnelle et maintenir sa réputation même après des chocs graves mais plausibles.

Gouvernance de la gestion des risques

Chez Belfius Insurance, la gestion des risques est organisée de manière à élargir le rôle de cette fonction et à intégrer de façon plus structurée la prise en compte des risques dans toutes les décisions de l'entreprise. Le schéma ci-dessous illustre l'organisation de la gestion des risques.

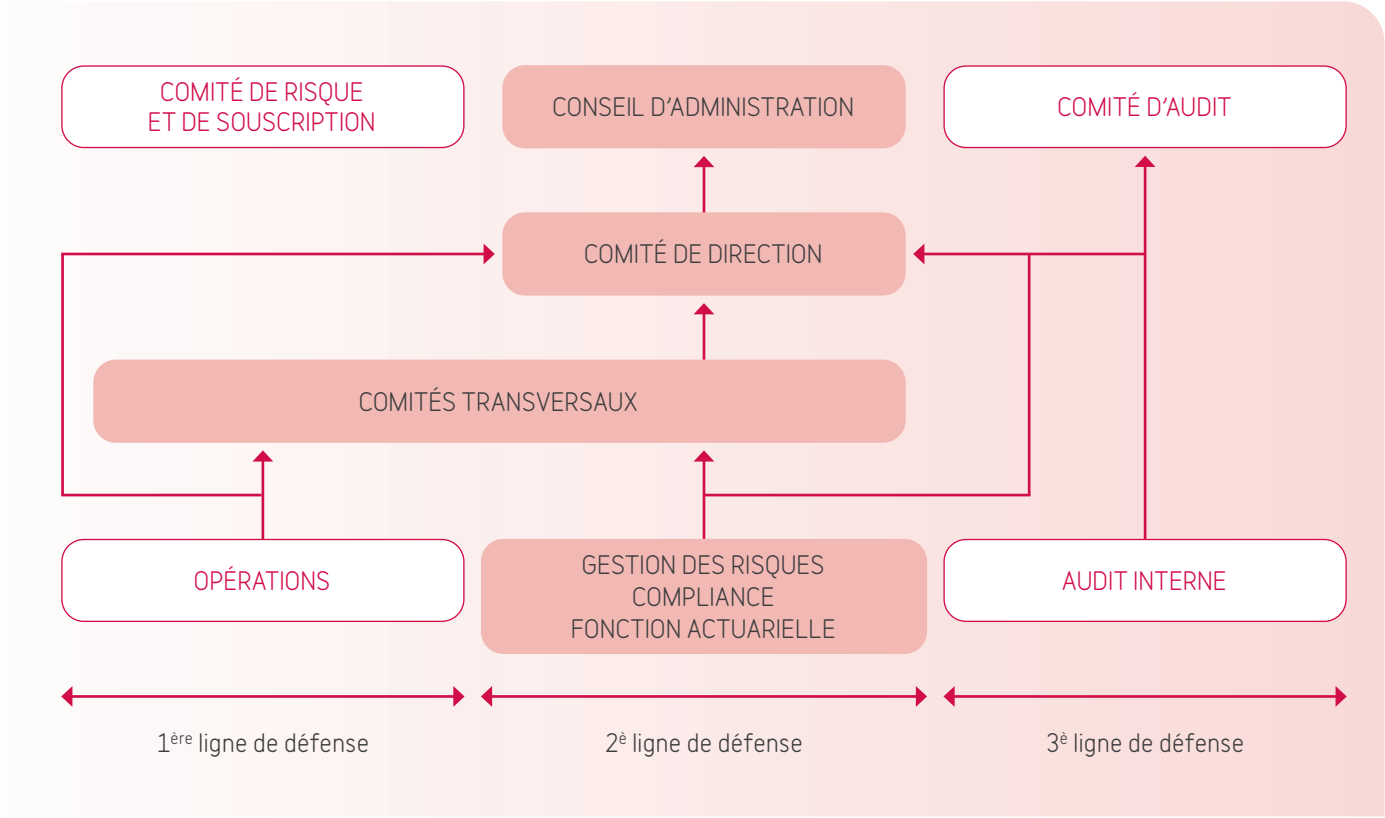

Belfius Insurance a choisi le modèle des «trois lignes de défense» en guise de bonne pratique de gouvernance interne, afin de superviser la conception du cadre général de risque et de contrôle, de détecter les possibilités d'amélioration et d'optimiser son approche.

Dans ce modèle, la responsabilité et l'obligation de rendre compte sont différenciées et réparties sur trois niveaux:

- au niveau de la première ligne de défense, les managers des départements sont chargés d'intégrer les mesures de contrôle interne dans les processus métier, ainsi que d'évaluer, contrôler et réduire les risques;
- en deuxième ligne de défense, les fonctions de gestion et de contrôle des risques (fonction actuarielle, compliance) sont chargées de faciliter et de superviser la mise en place du cadre de risque/contrôle et des pratiques correspondant à l'appétence au risque dans l'organisation;
- à la troisième ligne de défense, selon les besoins, l'audit interne apporte des certitudes objectives à partir des audits des fonctions de risque et de contrôle dédiées, ainsi que des audits de l'implémentation et du fonctionnement des cadres internes de gestion/contrôle des risques qui font partie de la première ligne de défense;
- par ailleurs, des comités transversaux gèrent les questions qui concernent plusieurs départements. Dans ce contexte, le département risques doit formuler une opinion indépendante sur les thèmes abordés lors des réunions des comités transversaux. Cette opinion est contraignante. À défaut de consensus, un processus d'escalade est en place pour obtenir une décision finale;
- les comités rapportent au comité de direction, qui rapporte à son tour au conseil d'administration. Afin de guider le conseil d'administration dans les affaires liées aux risques, deux comités spécifiques existent: le comité Risk and Underwriting Committee et le comité d'audit.

Afin d'assurer le bon fonctionnement et le développement de Belfius Insurance, le comité de direction est responsable de la mise en place et du maintien d'une politique de gestion des risques appropriée. Il définit et coordonne la politique de gestion de Belfius Insurance, dans le cadre de la stratégie établie par le conseil d'administration. Il alloue les moyens nécessaires à l'exécution des actions décidées dans le cadre de cette politique, et fixe les délais applicables. Il vérifie que les objectifs donnés sont atteints et que la gestion des risques est en adéquation avec l'ensemble des besoins.

Enfin, il ajuste ces besoins aux évolutions internes et externes constatées.

Le contrôle interne au niveau des entités opérationnelles (contrôle de 1ère ligne) consiste à effectuer le suivi de l'exécution des contrôles clés et veille à l'implémentation des plans d'action définis en vue d'améliorer ces contrôles.

Les équipes spécifiquement concernées pour assurer une gestion des risques adéquate sont les suivantes:

- l'équipe de la gestion des risques (contrôle de 2e ligne), sous la responsabilité du Chief Risk Officer (CRO), lui-même membre du comité de direction, chargée de la supervision de la politique de gestion des risques. Elle définit les lignes de conduite afférentes aux limites et les délégations, contrôle et mesure les risques agrégés et met en place des méthodes harmonisées au sein des différentes entités;
- la fonction actuarielle (contrôle de 2e ligne) est chargée:
  - de coordonner les provisions techniques visées dans le bilan selon les règles d'évaluation sous le régime Solvabilité II;
  - d'évaluer le niveau des provisions techniques d'assurance figurant dans les comptes annuels (établis suivant les normes belges);
  - d'évaluer la politique de souscription et de tarification;
  - d'évaluer la politique de réassurance;
  - tâches liées à l'implémentation du système de gestion des risques;
  - d'évaluer la politique de participation aux bénéfices et de ristournes ainsi que leur conformité aux règles légales en la matière;
- le Chief Compliance Officer (contrôle de première et deuxième lignes) s'attache au respect de la politique d'intégrité et au développement de la culture d'éthique et de déontologie au sein de Belfius Insurance. Attaché au CRO de Belfius Insurance, le Compliance Officer travaille en étroite collaboration avec le Chief Compliance Officer de Belfius Banque; et
- l'Audit interne (contrôle de troisième ligne), est rattaché directement au CEO, président du comité de direction. Il vérifie la mise en place et la bonne application du processus de contrôle interne de première et deuxième lignes;
- les comités transversaux couvrent, quant à eux, les différents aspects de la gestion des risques auxquels Belfius Insurance est exposée.

L'Asset & Liability Management Committee (ALCo) prend les décisions tactiques qui affectent le bilan et la rentabilité de Belfius Insurance, en tenant compte de l'appétence au risque. Il vérifie le respect des directives et des limites qui régissent la gestion du portefeuille d'investissement. L'ALCo analyse et surveille l'évolution de l'ALM ainsi que l'environnement réglementaire de Belfius Insurance à l'échelle du groupe.

Le conseil d'administration de Belfius Insurance s'appuie, en outre, sur un comité d'audit, composé de trois administrateurs non exécutifs.

De plus, le conseil d'administration peut s'appuyer sur les avis du comité Risk & Underwriting à propos des divers domaines de la gestion des risques, tels que l'appétence au risque, les expositions substantielles aux risques, la stratégie qui en découle et son impact sur le capital, l'organisation de la gestion des risques et son adéquation avec la nature des risques et des problèmes constatés.

La collaboration entre Belfius Insurance et Belfius Banque en matière de gestion des risques est basée sur les principes suivants:

- la gouvernance en matière de gestion des risques se doit de respecter les spécificités et responsabilités de chaque entité et de demeurer légère, simple et transparente;
- la gouvernance en matière de gestion des risques doit permettre une compréhension mutuelle des risques, un usage optimal des moyens disponibles et un processus de prise de décisions efficace;
- dans un souci de simplicité, l'appétence au risque de Belfius Banque et de Belfius Insurance ainsi que les limites s'additionnent en consolidation (pas de compensation); et
- les transferts de limites sont admis, pour autant que les deux parties y consentent. Les CRO de Belfius Banque et de Belfius Insurance coordonnent entre eux les demandes. En cas de désaccord, les comités Risk (RC) de la banque et Risk & Underwriting (RUC) de l'assurance sont consultés conjointement, et proposent des solutions à leurs conseils d'administration respectifs.

Cartographie des risques

La cartographie des risques de Belfius Insurance a été adoptée et reprend les risques suivants:

Les paragraphes suivants abordent plus en détails les différents risques auxquels Belfius Insurance est exposée.

RISQUES FINANCIERS
Risque de crédit
Risque de marché et ALM

RISQUES D'ASSURANCE
Risque de souscription Vie
Risque de souscription Non-Vie
Risque de souscription Santé

RISQUES OPÉRATIONNELS
Sécurité de l'information
Confidentialité des données personnelles
Risque de fraude
Risque de sous-traitance
Pratique d'emploi (HR) & sécurité des lieux de travail, dégradation de propriété & sécurité publique

AUTRES RISQUES
Risque d'exécution et de gestion des processus
Risque métier et stratégique
Risque de réputation
Risque de modèle
Risque externe
Risque juridique et de compliance
Risk conglomérat/risque de groupe

1. Risques financiers

Les risques financiers résultent aussi bien des engagements financiers inscrits au passif, tels que les garanties de taux d'intérêt sur les contrats d'assurance Vie, que des investissements réalisés à l'actif en couverture des réserves d'assurances.

Risque de crédit

Le risque de crédit résulte de l'incertitude quant à la capacité d'un débiteur à honorer ses obligations. Il se compose de trois éléments:

- le risque de défaut: une omission ou un retard de paiement du principal et/ou des intérêts qui occasionnent une perte pour l'établissement de crédit;
- le risque de dégradation de la qualité du crédit, qui se traduit par une baisse de la valorisation financière de la dette en question; et
- une incertitude quant au montant récupérable en cas de défaut.

Belfius Insurance est exposée au risque de crédit à plusieurs niveaux:

- crédits consentis aux entreprises et aux particuliers;
- obligations du portefeuille d'investissement;
- transactions sur produits dérivés; et
- part des réassureurs dans les provisions techniques.

Le risque de crédit de Belfius Insurance est contrôlé en collaboration avec les équipes Credit Risk Management (CRM) de Belfius Banque. Le cadre d'investissement de Belfius Insurance définit un système opérationnel de gestion du risque et des limites correspondantes.

Le département gestion des risques de Belfius Insurance donne un cadre directeur au département investissements. Ces directives spécifiques sont appliquées dans la gestion des actifs. Elles prennent en compte l'appétence au risque de l'entreprise.

Vue globale du risque de crédit

Les tableaux ci-dessous présentent la répartition du portefeuille (valeur de marché) hors Branche 23, par type d'investissement et par pays, au 31 décembre 2019 et au 31 décembre 2020. L'évolution des valeurs de marché des obligations est le reflet cumulé des mouvements des taux d'intérêt, des spreads de crédit, des achats, des ventes et des échéances.

La valeur de marché totale du portefeuille a diminué en 2020 sous l'effet de l'environnement perturbé d'un point de vue macro-économique mais également sociétal et le contexte de forte volatilité des marchés financiers causés par la crise liée au Covid-19. Ceci fut compensé par la croissance continue de notre production hypothécaire.

La majeure partie du portefeuille (68%) est investie en Belgique. Belfius Insurance tient à respecter le cadre qu'elle s'impose pour les risques de crédit.

Le portefeuille d'obligations d'État a augmenté de EUR 447 millions pour atteindre EUR 8.964 millions. Dû à la baisse persistante des taux durant l'année 2020, le gap de duration a nécessité un plan d'investissement dans des obligations à duration élevée de manière à réduire le gap de duration et permettre de gérer celui-ci en-dessous de 1 an.

Les prêts hypothécaires ont augmenté de EUR 161 millions à EUR 4.392 millions, soit une contribution positive à la performance pour un SCR modéré.

Valeur de marché au 31/12/2019[1]

(en millions d'EUR)	Cash	Immobilier	Actions	Obligations d'État	Obligations sécurisées	Obligatons des institutions financères	Obligations d'entreprises et prêts	Prêts hypothé-caires	Produits dérivés	Total
Belgique	357	721	840	5.763	0	212	931	4.231	1	13.055
France	0	0	231	738	435	121	647	0	0	2.172
Italie	0	0	0	624	4	6	30	0	0	664
Espagne	0	0	0	581	97	0	103	0	0	780
Royaume-Uni	0	0	22	0	196	46	155	0	0	418
Allemagne	0	0	139	0	0	9	84	0	0	233
Pays-Bas	0	0	69	22	0	67	163	0	0	321
Luxembourg	0	0	71	43	0	85	99	0	0	298
États-Unis	0	0	7	0	0	42	146	0	0	196
Pologne	0	0	0	153	0	0	0	0	0	153
Irlande	0	0	0	243	0	0	39	0	0	282
Danemark	0	0	0	0	0	0	121	0	0	121
Autres	0	0	7	350	0	7	88	0	0	452
TOTAL	**357**	**721**	**1.386**	**8.517**	**732**	**595**	**2.606**	**4.231**	**1**	**19.146**

(1) Les catégories d'actifs sont basées sur une classification Risk.

Valeur de marché au 31/12/2020[1]

(en millions d'EUR)	Cash	Immobilier	Actions	Obligations d'État	Obligations sécurisées	Obligatons des institutions financères	Obligations d'entreprises et prêts	Prêts hypothé-caires	Produits dérivés	Total
Belgique	237	756	919	5.605	0	225	737	4.392	0	12.871
France	0	26	94	985	400	125	624	0	0	2.254
Italie	0	0	7	640	0	0	17	0	0	664
Espagne	0	0	0	598	19	0	56	0	0	672
Royaume-Uni	0	0	12	0	188	39	144	0	0	383
Allemagne	0	0	92	27	0	9	93	0	0	221
Pays-Bas	0	0	14	0	0	62	120	0	0	196
Luxembourg	0	0	86	44	0	99	30	0	0	259
États-Unis	0	0	0	0	0	51	166	0	0	217
Pologne	0	0	0	145	0	0	0	0	0	145
Irlande	0	0	2	322	0	0	43	0	0	367
Danemark	0	0	0	0	0	0	63	0	0	63
Autres	0	0	19	599	0	4	70	0	0	691
TOTAL	**237**	**782**	**1.245**	**8.964**	**607**	**613**	**2.163**	**4.392**	**0**	**19.002**

(1) Les catégories d'actifs sont basées sur une classification Risk.

Les tableaux suivants présentent les dix principales expositions de Belfius Insurance par contrepartie au 31 décembre 2019 et au 31 décembre 2020.

L'exposition de Belfius Insurance aux obligations de l'État belge reste la plus importante. Notons cependant que cette exposition a reculé de EUR 187 millions en 2020.

Émetteur (en millions d'EUR)	Catégorie	Valeur de marché au 31/12/2019
État belge	Obligations d'État	4.084
État français	Obligations d'État	661
État italien	Obligations d'État	624
État espagnol	Obligations d'État	581
Région wallonne Belgique	Obligations garanties	541
SFIL SA	Obligations garanties	388
Belfius Banque SA	Cash	357
Communauté française de Belgique	Obligations garanties	347
Société wallonne du logement	Obligations garanties	251
État irlandais	Obligations d'État	243
TOTAL		8.076

Émetteur (en millions d'EUR)	Catégorie	Valeur de marché au 31/12/2020
État belge	Obligations d'État	3.897
État français	Obligations d'État	905
État italien	Obligations d'État	640
État espagnol	Obligations d'État	598
Région wallonne Belgique	Obligations garanties	532
SFIL SA	Obligations garanties	379
Communauté française de Belgique	Obligations garanties	342
État irlandais	Obligations d'État	322
État portugais	Obligations d'État	259
Société wallonnne du logement	Obligations garanties	257
TOTAL		8.130

Autres informations sur la qualité du portefeuille

L'objectif global de Belfius Insurance est d'obtenir une bonne qualité de crédit pour son portefeuille obligataire. L'exposition au risque de crédit est étroitement surveillée en liaison avec les équipes Credit Risk Management de Belfius Banque. Les graphiques ci-dessous présentent la répartition des actifs par rating au 31 décembre 2019 et au 31 décembre 2020.

En 2020, le rating moyen pondéré du portefeuille (prêts hypothécaires compris) est resté inchangé à A-.

Obligations d'État

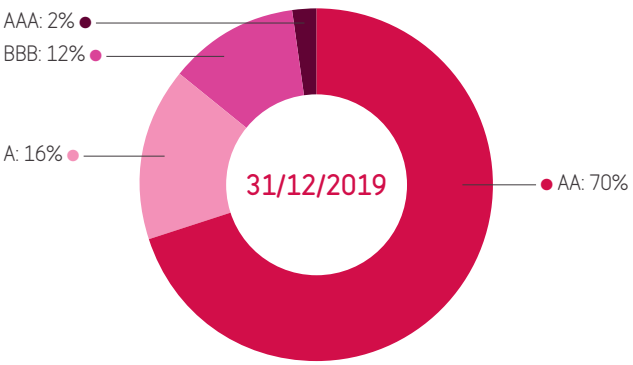

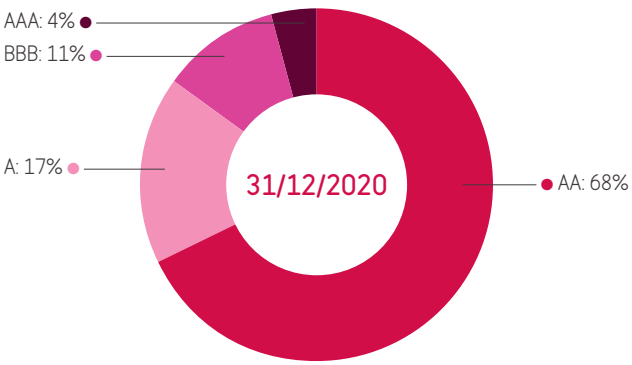

Crédits (hors RMBS)

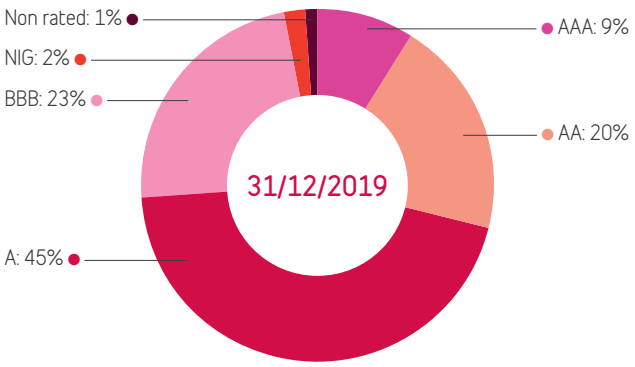

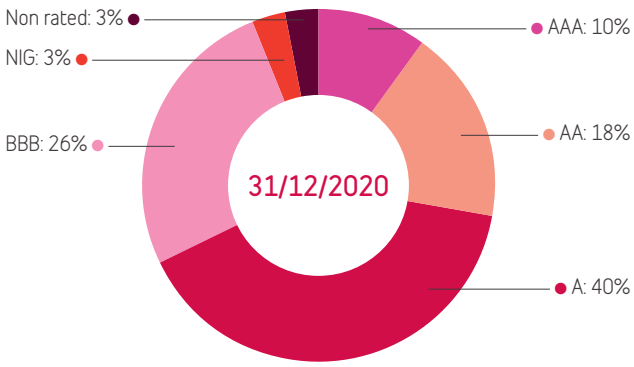

Rééchelonnement de dettes

(en milliers d'EUR)	Valeur comptable brute sur les expositions de rééchelonnement de dettes	Dépréciation	Cash collatéral, instruments financiers et sûretés personnelles reçues	
			Cash collatéral et instruments financiers reçus sur les expositions de rééchelonnement de dettes	Sûretés personelles reçues sur les expositions de rééchelonnement de dettes
Instruments de dettes évalués au coût amorti	0	0	0	0
Engagements de crédits - donnés	43.696	1.347	42.348	0

Rapport Forbearance sur le portefeuille de prêts hypothécaires

Le rapport Forbearance concerne le portefeuille de prêts hypothécaires octroyés par Belfius Insurance via son réseau d'agences et par Elantis, filiale spécialisée dans ce domaine. Il reprend la liste des contrats pour lesquels le client a connu des problèmes financiers et pour lesquels l'apporteur de crédit a ajouté des conditions supplémentaires au contrat initial.

Les prêts hypothécaires en cours qui remplissent les conditions Forbearance atteignent environ EUR 44 millions ou 1,1% de l'encours des prêts hypothécaires sous gestion à fin 2020. Le montant de ces crédits est entièrement garanti par une inscription hypothécaire. Une réduction de valeur de EUR 1,35 million, soit 3,1% de l'encours Forbearance, a été actée en vertu des règles internes. Ce faible pourcentage s'explique par la forte proportion de crédits dont la quotité (montant du crédit rapporté à la valeur du bien immobilier acquis et mis en garantie) est inférieure à 75% ainsi que par le cautionnement externe fréquent pour les crédits ayant une quotité supérieure à 75%.

Risque de marché et ALM

Le risque de marché est le risque de perte qui peut résulter des fluctuations de prix des instruments financiers détenus en portefeuille. Les facteurs de risque sont les taux d'intérêt, les taux de change, les cours des actions et les prix de l'immobilier - autant d'éléments dont les variations donnent naissance au risque de marché.

Le suivi du risque de marché relève de la responsabilité de l'équipe de gestion des risques.

Le département de gestion des risques est notamment chargé de définir l'Investment Framework en ligne avec l'appétence au risque et les limites de risques, de même que l'élaboration de la Strategic Asset Allocation, politique qui consiste à affecter de la manière la plus adéquate possible les différentes classes d'actifs aux passifs d'assurance. Ces réserves techniques sont réparties en portefeuilles homogènes, en fonction de la nature des produits et des options qu'ils incluent.

L'appétence au risque et la stratégie relative au risque de marché sont définies au niveau de Belfius Insurance. Les correspondants locaux sont responsables de leur implémentation au niveau de leurs entités respectives. La présence d'un représentant des départements de gestion des risques et des investissements au sein des ALCo locaux assure la cohérence au niveau local de la gestion du risque de marché.

Risque de change

Le risque de change n'est pas significatif chez Belfius Insurance, où moins de 1% du total de la valeur de marché du portefeuille est libellé en devises étrangères. La possibilité de détenir des positions en devises est en effet volontairement limitée par l'Investment Framework.

Le risque de change actuel réside dans les expositions en couronne danoise (titres hypothécaires danois), dont la valeur est étroitement liée à l'euro. L'exposition à la couronne danoise a diminué de EUR 58 millions en 2020.

Risque de taux

L'objectif consiste à gérer et à limiter la volatilité du compte de résultats que peuvent provoquer les mouvements des taux d'intérêt et à préserver la valeur économique du capital des actionnaires. Ainsi, Belfius Insurance ne prend aucune position comprenant un risque de taux d'intérêt élevé.

La duration, qui reflète la sensibilité de la valeur du bilan aux taux d'intérêt, est le principal outil de mesure du risque de taux d'intérêt. Les sensibilités partielles et globales du risque de taux d'intérêt par intervalle de temps constituent des indicateurs plus précis. Ces divers indicateurs sont suivis au sein de l'ALCo.

Les limites du risque de taux d'intérêt sont approuvées par le comité de direction et le conseil d'administration. Elles sont transposées dans la politique d'appétit au risque pour les indicateurs de risque globaux et dans le cadre d'investissement pour les indicateurs de risque plus opérationnels. Elles sont surveillées par l'ALCo.

Belfius Insurance s'en tient à sa stratégie ALM, qui consiste à maintenir la duration des actifs et des passifs à des niveaux pratiquement identiques.

En raison de la persistance des taux d'intérêt historiquement bas, Belfius Insurance a dû revoir profondément sa gamme de produits. Compte tenu des exigences de fonds propres Solvency II, des taux d'intérêt bas et des règles fiscales actuelles, il n'a pas été facile d'offrir à la clientèle des produits d'assurance de placement attrayants dans la Branche 21 et la Branche 26. Il existe plusieurs initiatives qui donnent aux clients la possibilité de prévoir un certain degré de sécurité dans leurs investissements en Branche 23 via le concept de Branche 44.

Risque lié aux marchés d'actions

Le risque lié aux actions contribue de façon importante à la sensibilité de la valeur de l'actif net et aux exigences de fonds propres de la compagnie d'assurances. Le portefeuille d'actions est géré par une équipe chargée de l'investissement sous la supervision de l'ALCo. Les investissements sont de nouveau réalisés dans le respect des directives sur les risques et des limites opérationnelles conformément à l'appétit au risque de Belfius Insurance.

Les outils de gestion du risque de marché comprennent notamment des Stress Tests qui fournissent une indication de la perte potentielle en valeur du marché dans différents scénarios et de la solidité des ratios de solvabilité.

Le tableau ci-contre montre la sensibilité des prix du portefeuille d'actions de Belfius Insurance à un choc baissier de 30%.

Valeur de marché

(en millions d'EUR)	31/12/2019	31/12/2020
EUR	19.011	18.920
DKK	121	63
CHF	7	19
USD	7	0
TOTAL	**19.146**	**19.002**

(en milliers d'EUR)	31/12/2019	31/12/2020
BELFIUS INSURANCE		
Valeur de marché des actions et titres assimilés	501.175	379.250
Valeur de marché des actifs immobiliers cotés	277.776	195.006
Choc baissier de 30%	(233.685)	(172.277)
VaR (99%, 10 jours)	36.037	175.891

(en milliers d'EUR)	31/12/2019	31/12/20
BELFIUS INSURANCE		
Valeur de marché des actifs immobiliers non-cotés	720.808	727.068
Choc baissier de 15%	(108.121)	109.060

Événement

(en milliers d' EUR)	31/12/2019	31/12/2020
RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT		
Sensibilité (Augmentation des taux d'intérêt de 10 pb)	6.874	5.224
Earnings at risk (Augmentation des taux d'intérêt de 50 pb)	2.178	2.981
RISQUE LIÉ AU MARCHÉ D'ACTIONS		
Choc 30% (négatif)	(387.378)	(351.652)
VaR (99%, 10 jours)	36.037	175.891
RISQUE LIÉ À L'IMMOBILIER		
Choc 15% (négatif)	(108.121)	(117.262)
LA SENSIBILITE DES ÉCARTS DE CRÉDIT		
Augmentation des écarts de 1 pb	3.957	(4.276)

Risque lié aux marchés immobiliers

Les investissements immobiliers sont des transactions offrant des rendements stables à long terme, principalement sur le marché belge. Ainsi, ces investissements doivent être considérés comme un moyen d'optimiser le profil risque/rendement du portefeuille d'investissement et sont affectés à l'activité d'assurance vie à long terme.

Le tableau ci-contre présente la sensibilité des prix du risque immobilier de Belfius Insurance à un choc baissier de 15%.

Sensibilités

Le risque de taux d'intérêt peut revêtir deux formes: la volatilité de la valeur économique de l'assureur et la volatilité du résultat de taux. Ces deux mesures de risque sont complémentaires pour comprendre la portée complète du risque de taux d'intérêt au bilan (hors marchés financiers).

Les indicateurs de la valeur économique mesurent l'impact à long terme des variations des taux d'intérêt. La sensibilité de la valeur économique au taux d'intérêt mesure le changement de la valeur économique ALM lorsque l'intégralité de la courbe de taux change de 10 points de base. En 2020,

- le risque de taux d'intérêt reste faible grâce à un gap de duration qui demeure très limité;
- le risque lié à l'immobilier a légèrement augmenté en raison de la revalorisation des biens existants et de l'achat de nouveaux biens.

Impact sur les moyens financiers disponibles

La gestion ALM de Belfius Insurance a comme objectif principal de garder un équilibre naturel entre la duration des actifs et des passifs. Le risque de taux d'intérêt de l'activité d'assurance est limité.

Cet objectif se reflète également dans la comptabilité suite à l'application de IFRS 9. Au sein du groupe Belfius Insurance, deux types de modèles économiques peuvent être distingués. Conformément à la politique et aux lignes directrices de l'ALM, Belfius Insurance a déterminé qu'une grande partie de son portefeuille de titres de créances devait être reprise dans un modèle économique dont l'objectif est de «percevoir des flux de trésorerie contractuels». Certaines obligations sont quant à elles classées sous un modèle économique dont l'objectif est atteint à la fois par le biais de la «perception de flux de trésorerie contractuels et la vente d'actifs financiers», et ceci afin de couvrir les besoins de liquidités au sein de Belfius Insurance.

À l'exception des prêts et des obligations évalués à leur juste valeur par le biais du résultat net, l'impact d'une augmentation ou d'une diminution des taux d'intérêt ou d'une évolution des écarts de crédit ne sera reflété dans le résultat comptable de Belfius Insurance qu'au moment où les actifs sont vendus (par exemple, si Belfius Insurance devait vendre les actifs en raison de besoins de liquidités), à moins qu'ils ne soient conservés.

L'impact d'une augmentation ou d'une diminution des taux d'intérêt ou d'une évolution des écarts de crédit sera directement reflété dans les fonds propres comptables de Belfius Insurance pour les prêts et les obligations détenus pour la «perception de flux de trésorerie contractuels et la vente d'actifs financiers» et qui sont évalués à leur juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Comme indiqué, Belfius Insurance a choisi d'inclure une partie de son portefeuille d'obligation comme «détenus pour perception de flux de trésorerie», réduisant ainsi la volatilité des capitaux propres comptables.

Les variations du cours des actions se traduisent directement sur les capitaux propres comptables de Belfius Insurance.

Risque de liquidité

En tant que compagnie d'assurances, Belfius Insurance présente un passif à relativement long terme dont les flux sont stables et prévisibles, de sorte que ses besoins en financement sont réduits. Les primes versées par les preneurs d'assurance sont investies sur le long terme pour garantir le paiement du capital et des intérêts à l'échéance des polices. Différents indicateurs de liquidité internes et réglementaires montrent que Belfius Insurance détient constamment assez d'actifs liquides pour couvrir ses engagements au passif.

Dans le cadre de la gestion de sa liquidité, Belfius Insurance pourrait utiliser une part de son portefeuille obligataire souverain en transactions repos pour les besoin de liquidité à court terme.

Le département Investissements est responsable de la gestion de liquidité et de la trésorerie. À cet effet, il s'appuie, d'une part, sur les résultats de projections à long terme des flux d'actifs et de passifs simulés en conditions normales et sous stress et, d'autre part, sur les projections en matière de besoins de trésorerie à douze mois.

Le tableau ci-contre reprend l'actif et le passif en fonction de leur durée de vie contractuelle résiduelle.

Les actifs sont exprimés à leur valeur de marché. La catégorie «indéterminé» reprend la Branche 23 et les actions.

Le passif reprend quant à lui les repo et les produits de la Branche 23 sous la catégorie «indéterminé».

	2019	
(en millions d'EUR)	Actif	Passif
< 1 an	997	1.532
1 < 5 ans	3.472	4.454
5 ans et +	12.182	6.835
Indéterminé	5.667	4.957
TOTAL	22.317	17.779

	2020	
(en millions d'EUR)	Actif	Passif
< 1 an	1.119	1.127
1 < 5 ans	3.189	4.061
5 ans et +	12.365	7.120
Indéterminé	5.611	5.411
TOTAL	22.284	17.719

Notation

Le 16 février 2021, S&P a octroyé à Belfius Insurance la notation long terme A- avec la perspective «stable».

2. Risques d'assurances

Définition

Chez Belfius Insurance, membre du groupe Belfius Banque & Assurances, le risque de souscription est classé selon le type de contrat: Vie ou Non-Vie. Chaque catégorie est ensuite subdivisée en sous-modules, en fonction de la nature de l'activité sous-jacente (règlement de sinistres, collecte de primes, tarification, sélection, etc.).

Les risques liés à la souscription des contrats d'assurance, c'est-à-dire les risques de souscription, sont les suivants:

Le risque de souscription Vie

Le risque qui naît des obligations de l'assurance sur la vie, compte tenu des garanties et des processus appliqués dans la conduite des affaires. Il est subdivisé en sept sous-modules:

- le risque de mortalité: risque d'augmentation de la mortalité. Il s'applique à tous les engagements pour lesquels une hausse de la mortalité engendrerait une augmentation des prestations à payer;
- le risque de longévité: contrairement au risque de mortalité, il s'applique aux contrats pour lesquels une baisse de la mortalité provoquerait une hausse des paiements attendus (les contrats de pension, par exemple). L'amélioration des traitements médicaux susceptibles d'augmenter l'espérance de vie sans accroître l'aptitude au travail, pourrait entraîner une fréquence du risque de longévité plus élevée que ce que l'on observe actuellement;

- le risque de morbidité ou d'invalidité: il désigne le risque de perte ou d'évolution adverse des prestations dues à des changements de niveau, de tendance ou de volatilité des taux d'invalidité;
- le risque de rachat Vie: il se définit comme le risque de perte ou d'augmentation des prestations dû à un écart entre le taux réel d'exercice des options contractuelles de l'assuré et celui estimé. Le terme d'option doit être vu au sens large: le sous-module couvre les options de rachat, de résiliation, de réduction mais aussi d'extension des garanties. Pour certains contrats, l'exercice d'options peut être bénéficiaire à la société. Pour d'autres, il conduira à des pertes. Ce sous-module comprend donc deux scénarios: un pour lequel les options seront plus exercées que prévu et un pour lequel elles le seront moins;
- le risque de frais de gestion représente le risque de devoir assumer des dépenses plus importantes que prévu ou de les voir influencées par une inflation plus forte que prévu;
- les risques de révision: ils ne s'appliquent qu'aux rentes dont les montants peuvent évoluer dans un sens négatif pour l'assureur en raison d'un changement de l'environnement légal ou de l'état de santé de l'assuré;
- le risque de catastrophe: il est limité aux contrats pour lesquels une hausse de la mortalité engendrerait une hausse des prestations.

Le risque de souscription Non-Vie

Reflète le risque découlant des engagements d'assurance Non-Vie. L'incertitude des résultats de la procédure de souscription par l'assureur comporte trois sous-modules:

- le risque de prime: le risque que le montant des primes reçues soit insuffisant pour payer les sinistres encourus au cours de la période de couverture relative à ces primes;
- le risque de réserve: le risque de perte ou de changement défavorable de la valeur des engagements d'assurance, résultant de fluctuations affectant la fréquence et l'impact des risque assurés, ainsi que la date et le montant des règlements de sinistre; et
- le risque de catastrophe: le risque d'occurrence d'un événement d'une grande importance non couvert par les deux risques précédents. On appelle catastrophes des événements tels que, notamment, tempêtes, inondations, tsunamis, conditions météorologiques hivernales extrêmes et autres événements liés aux conditions météorologiques, tremblements de terre, explosions industrielles, incendies de grande ampleur, pandémies et autres catastrophes provoquées par l'homme telles que troubles sociaux et attentats terroristes.

Risque lié à la conception du produit

Correspond au risque de pertes résultant de caractéristiques, options ou garanties non prévues lors de la conception et la tarification d'un produit d'assurance.

Gestion du risque d'assurance

Le comité Risk & Underwriting donne son avis sur la stratégie de souscription et de réserve des entités d'assurance de Belfius Insurance et sur la politique qui en découle, en particulier en ce qui concerne les points suivants:

- les types et caractéristiques des activités d'assurance que Belfius Insurance est prête à gérer;
- les critères de sélection des risques en ligne avec l'appétence au risque;
- la manière dont la souscription effective est suivie;
- l'adéquation entre, d'une part, les primes d'assurance perçues et, d'autre part, les sinistres à payer ajoutés aux frais supportés;
- l'identification des risques découlant des engagements de Belfius Insurance, y compris les options implicites et le capital garanti par les produits d'assurance; et
- le provisionnement des sinistres.

Au niveau des filiales, cette stratégie est appliquée et suivie par les responsables locaux.

La réassurance est une des méthodes permettant de limiter le risque d'assurance. En effet, son objectif est de réduire la volatilité des besoins en capitaux et des bénéfices et donc l'incertitude liée au risque de valorisation de l'assureur.

Les fonctions de la réassurance sont les suivante:

- la capacité: la réassurance permet une plus grande flexibilité aux assureurs quant à l'importance, aux types de risques et aux volumes d'activités qu'ils peuvent accepter de manière sûre. Cela donne la possibilité aux assureurs d'entrer dans de nouvelles activités, ou de les étendre dans une courte période;
- la stabilité: les programmes de réassurance structurés permettent aux assureurs de stabiliser leur résultat opérationnel;
- la protection: la réassurance fournit une protection contre des pertes financières cumulées dues à une succession d'événements (par exemple des intempéries) ou des pertes financières significatives découlant d'un seul événement;
- le financement: la réassurance peut être une alternative à l'augmentation de capital; et
- l'expertise: les réassureurs portent assistance aux assureurs dans leur domaine d'expertise. Le personnel qualifié des compagnies de réassurance offrira ses services dans la mise en place d'une nouvelle activité, par exemple.

Sensibilités

Nous évaluons l'effet des sensibilités sur les fonds propres économiques, c'est-à-dire sur les provisions techniques en valeur de marché.

Étant donné la faiblesse des taux d'intérêt, la valeur des provisions techniques est plus importante que la valeur de rachat. Ceci résulte en un impact négatif sur les fonds propres en cas de diminution des taux de rachat. La sensibilité aux taux de rachat a légèrement augmenté en 2020.

La révision de l'hypothèse de coût affecte négativement les ressources financières disponibles et leur sensibilité. L'impact est accentué par la faiblesse des taux d'intérêt.

Une augmentation des taux de mortalité exerce aussi un impact négatif sur les ressources financières disponibles.

Dans les activités Non-Vie comme en Vie, des hypothèses de coût plus élevées font baisser le résultat. Il en va de même d'une augmentation des sinistres.

Risque de soucription Vie: scénario correspondant à[1]

	Impact sur les moyens financiers avant impots disponibles	
(en millions d'EUR)	31/12/2019	31/12/2020
Une hausse de 15% des taux de mortalité	(40,2)	(45,4)
Une hausse de 10% des frais + 1% d'inflation	(188,7)	(207,5)
Une baisse de 10% des taux de rachat	(33,2)	(33,8)

(1) Scope: Belfius Insurance S.A. (=Belins solo), branche 23 incluse.

Risque de soucription Non-Vie: scénario correspondant à[1]

	Impact sur le résultat avant impôts	
(en millions d'EUR)	31/12/2019	31/12/2020
Une hausse de 10% des frais administratifs	(8,8)	(9,4)
Une hausse de 5% des sinistres survenus	(21,3)	(17,3)

(1) Scope: Belfius Insurance S.A. et Corona S.A. (=Belins conso).

Sinistralités

Le triangle de sinistralité est la méthode usuelle pour cartographier les paiements de sinistres Non-Vie qui s'étalent sur plusieurs années. Il permet, entre autres, aux actuaires d'évaluer l'adéquation des provisions techniques Non-Vie. En assurance Non-Vie, entre la date de survenance et la date de clôture d'un sinistre, l'assureur ne peut en général pas déterminer exactement le coût total du sinistre. Durant cette période, l'assureur constitue une réserve égale à la somme estimée des paiements futurs pour ce sinistre.

La réserve étant une estimation, il existe un risque que le montant effectivement payé soit différent (supérieur ou inférieur). Pour évaluer le risque encouru, il est nécessaire d'étudier la variation au cours du temps de deux montants:

- la somme des paiements réalisés avant cette date; et
- la réserve constituée à cette date pour les paiements futurs.

La somme de ces deux composantes est appelée la charge totale du sinistre.

Le tableau qui suit reprend, pour Belfius Insurance et Corona Direct, l'évolution, depuis 2010, de la somme à la fin de chaque année de la charge totale des sinistres survenus et ce, par année de survenance.

Charge des sinistres (hors réassurance et frais internes)

(en milliers d'EUR)	Année de survenance										
Année de règlement	**2010**	**2011**	**2012**	**2013**	**2014**	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**	**2020**
Estimation à l'année de survenance	376.927	368.410	366.403	365.798	415.445	389.632	427.822	417.069	441.459	452.780	394.673
1 an plus tard	377.982	365.547	350.517	324.524	392.976	361.479	402.910	396.145	431.019	438.787	
2 ans plus tard	376.143	355.306	334.313	312.883	381.044	353.512	385.904	377.854	430.883		
3 ans plus tard	370.819	350.249	329.882	306.454	374.836	351.551	379.367	377.418			
4 ans plus tard	370.924	352.804	328.046	303.051	371.983	345.737	374.251				
5 ans plus tard	363.378	350.780	323.899	301.179	369.929	346.817					
6 ans plus tard	360.537	351.335	319.633	297.842	370.320						
7 ans plus tard	357.875	344.245	317.895	295.826							
8 ans plus tard	354.384	341.644	313.659								
9 ans plus tard	350.988	338.422									
10 ans plus tard	351.308										

(en milliers d'EUR)											
Estimation actuelle	**351.308**	**338.422**	**313.659**	**295.826**	**370.320**	**346.817**	**374.251**	**377.418**	**430.883**	**438.787**	**394.673**
Paiements cumulés	**(306.478)**	**(305.439)**	**(278.017)**	**(259.715)**	**(319.533)**	**(280.290)**	**(299.521)**	**(282.143)**	**(307.822)**	**(298.653)**	**(188.381)**
Provisions actuelles	**44.830**	**32.983**	**35.642**	**36.111**	**50.787**	**66.527**	**74.730**	**95.275**	**123.061**	**140.134**	**206.292**

(en milliers d'EUR)	
Provisions (après 2010)	906.372
Provisions (avant 2010)	152.847
Frais internes	44.967
Affaires acceptées	24.350
TOTAL[1]	1.128.536

(1) Provisions pour sinistre au 31/12/2020 - Note 6.3.2.

3. Risques opérationnels

Gestion des risques non financiers

Le cadre de gestion des risques opérationnels a été étendu en 2018 aux risques non financiers. Le terme de risque non financier (Non-Financial Risk - NFR) doit s'entendre au sens large. Il englobe tous les risques qui ne sont pas des «risques financiers» (notamment risque de marché, ALM, de liquidité, de crédit et d'assurance). Le NFR couvre notamment les risques opérationnels (y compris fraude, HR, IT, sécurité IT, continuité de l'activité, externalisation, risques liés aux données, confidentialité…) ainsi que les risques de réputation, de compliance, les risques juridiques, etc. En conséquence, les risques NFR ne sont pas indépendants. Ils ne constituent pas une liste de risques prédéfinie. L'étendue de ces risques doit être revue régulièrement à la lumière des risques émergents et des nouvelles réglementations.

Le cadre de gestion des risques non financiers (NFR) s'appuie sur une gouvernance solide, avec des tâches, des rôles et des responsabilités clairement définis et appliqués, suivant le modèle des 3 lignes de défense (3LoD). Le comité de direction, dont les réunions sont hebdomadaires, examine régulièrement l'évolution du profil de risque des diverses activités de Belfius Insurance et arrête les décisions qui s'imposent.

Le Chief Risk Officer (CRO) traduit en détail la politique approuvée par le comité de direction en recommandations adaptées aux activités commerciales. Il est chargé de la supervision transversale des incidents opérationnels et des analyses réalisées.

Les managers des départements sont responsables de la gestion des risques non financiers (première ligne de défense). Par ailleurs, le réseau de correspondants de la gestion des risques (CORM) dans tous les départements est chargé de coordonner tous les objets de risque de leur ressort (essentiellement la gestion des incidents avec focus sur l'exhaustivité, les analyses d'impact sur le métier, la continuité de l'activité et l'auto-évaluation des contrôles internes). Parallèlement, des correspondants Data Privacy sont chargés de coordonner toutes les questions relatives à la confidentialité des données dans leurs départements.

Appétence au risque

Le NFR Risk Appetite Framework est un cadre complet couvrant les risques dans tous les domaines, y compris les types de risque récents ou en cours d'évolution. Le but est d'adopter une approche structurée pour cerner le profil de risque, l'environnement de contrôle et la tolérance aux pertes, dans la situation actuelle comme dans les futures évolutions stratégiques. Des indicateurs de risque clés (Key Risk Indicators - KRI) ont été définis pour fixer les limites.

Le RAF s'articule autour de trois concepts:

- → Risques: quels sont les risques et comment évaluer le niveau de risque (passé et à venir)?
- → Capacité de gestion des risques: quelle est la capacité de gestion des risques?
- → Tolérance aux pertes: que pouvons-nous tolérer en termes d'impact potentiel sur le compte de résultats et l'impact sur les risques?

Processus de risque transversaux

Gestion des incidents

Disposer d'un historique des incidents opérationnels est primordial pour bien cerner le risque opérationnel engendré par chaque activité. L'historique est aussi une source d'information utile pour la direction (par exemple la perte annuelle estimée). Les incidents opérationnels majeurs font l'objet d'une investigation détaillée, d'un plan d'action spécifique et d'un suivi adéquat.

Les pertes opérationnelles dues à des incidents se situent essentiellement dans la continuité des plates-formes IT. Il s'agit aussi d'incidents liés à l'exécution, la réalisation et la gestion des processus.

Autoévaluation des risques et contrôles internes

Chaque année, les diverses activités de Belfius Insurance font l'objet d'une auto-évaluation des risques et des contrôles correspondants. L'exercice donne naissance à un document qui identifie les risques de Belfius Insurance et contribue à l'établissement du rapport ORSA. L'auto-évaluation porte sur I) les grands risques intrinsèques, II) les contrôles mis en place pour atténuer ces risques, et III) les risques résiduels qui en résultent. Les résultats sont examinés d'un œil critique par la Gestion des risques et par l'Audit interne, pour formuler une Opinion sur les risques du système de contrôles internes.

Les principaux risques sont suivis toute l'année dans le QRR.

Processus d'approbation de produit

Le processus d'approbation (AP) comporte une suite d'étapes à franchir en vue de l'implémentation des nouveaux produits et évolutions. Il définit la responsabilité des parties impliquées.

Continuité des activités

Belfius Insurance s'engage envers ses clients, contreparties et régulateurs à mettre en place, entretenir et tester des configurations alternatives viables qui, après un incident, permettront la poursuite ou la reprise des activités critiques au niveau opérationnel convenu, en accord complet avec la réglementation belge.

Le processus, intitulé Business Continuity Management (BCM), est appliqué uniformément par Belfius Banque et ses filiales (Insurance...), afin de préserver la continuité au sein de Belfius Insurance dans différents scénarios (notamment l'indisponibilité du bâtiment, des systèmes, des infrastructures ou des personnes).

Une importante capacité de télétravail autorise un niveau d'activité normal ainsi que la protection des employés même en cas de menace terroriste (et/ou disponibilité limitée des bureaux).

Focus sur les principaux domaines NFR (risques non financiers)

Sécurité de l'information

La sécurité de l'information a pour but de protéger les informations de Belfius Insurance qui revêtent de l'importance pour l'organisation, quelle que soit leur origine (créées par le métier, provenant du client...).

Afin de garantir la sécurité de l'information au sein de Belfius Insurance, le (Belfius Group) Information Security Steering (ISS) met en place une stratégie bien organisée et coordonnée de sécurité de l'information, avec un système adéquat de prévention, détection, protection et réaction, conforme aux impératifs légaux en la matière.

Confidentialité des données personnelles

Belfius Insurance attache une grande importance au respect de la vie privée et à la protection des données à caractère personnel. L'approche, conforme à celle de Belfius Banque, garantit le respect du RGPD par l'intégration dans tous les processus d'offre de produits (existants, adaptés et nouveaux), d'outils numériques innovants, de services et de partage d'information avec la clientèle.

L'e-learning RGPD avait pour but de renforcer la sensibilisation au sein de l'organisation. Plus de 90% du personnel l'ont suivi.

Risque de fraude

Le risque de fraude est jugé acceptable dans tous les processus. On relève un nombre limité de points d'attention spécifiques dans certains processus.

La politique antifraude définit clairement les rôles et les responsabilités. Elle renforce la gouvernance notamment par la création du (Group) Fraud Steering Committee, un sous-comité du Non Financial Risk Committee.

Belfius Banque prend les dispositions nécessaires pour lutter contre la fraude dans les agences. Une attention particulière est accordée à la prévention de la fraude dans la formation des agents et des gestionnaires. Les collaborateurs concernés ont reçu une formation au code de déontologie et diverses directives et procédures concernant le traitement et la prévention de la fraude leur sont par ailleurs communiquées.

Les achats sont gérés par la centrale d'achats. Les commandes font l'objet d'une procédure qui assure une séparation stricte entre commande, approbation et paiement.

Belfius Insurance dispose également d'une cellule distincte constituée d'inspecteurs spécialisés dans la détection des fraudes à l'assurance.

Risque de sous-traitance

Belfius Insurance collabore avec plusieurs partenaires externes pour certaines activités IT déterminées (PI2), principalement techniques pour la gestion de l'infrastructure IT, (Hexaware pour certains développements IT ou autres fournisseurs externes). Cette collaboration est suivie en continu et des plans d'action sont définis et implémentés pour traiter d'éventuels points d'attention. Dans ce cadre, une série de mesures visant à améliorer la performance et la stabilité des systèmes ont été mises en place avec PI2. Ces efforts se poursuivront sans relâche, dans une volonté d'amélioration continue.

Une importante partie du contrôle Anti-Money Laundering a été confiée à Belfius Banque (Compliance). À cet égard, un SLA établissant toutes les conditions de travail a été signé.

Les rôles et responsabilités de chacune des parties sont décrits dans les diverses conventions relatives à la gestion discrétionnaire et aux services liés à la gestion financière des portefeuilles d'assurances de Belfius Insurance et de ses filiales.

Pour la gestion des instruments financiers, la décision finale incombe à l'ALCo. L'exécution des instructions données par l'ALCo est assurée par Candriam et suivie de près par l'ALCo

Pratiques d'emploi (HR) & sécurité des lieux de travail, dégradation de propriété & sécurité publique

En ce qui concerne la sécurité physique et la sécurité des lieux de travail, Belfius Insurance possède une très faible appétence au risque. Belfius Insurance s'efforce d'offrir un environnement sûr à son personnel, ses clients, ses visiteurs et ses actifs, grâce à des mesures de sécurité physique et à des procédures du meilleur niveau.

4. Autres risques

Risque «métier»

Le risque métier, défini comme le risque de baisse de la rentabilité des différents métiers de Belfius Insurance, occupe une place centrale dans la gestion quotidienne de l'entreprise et ses orientations stratégiques.

Le département de planification stratégique et de gestion de la performance est responsable de la consolidation de toutes les données nécessaires au suivi de la rentabilité et de la performance globale de l'entreprise via divers indicateurs.

Le pilotage de la rentabilité future est effectué par divers comités et à l'échelon ultime, par le comité de direction et le conseil d'administration. Ces derniers définissent les décisions stratégiques à prendre pour atteindre les niveaux de rentabilité recherchés et préserver la compétitivité à long terme de Belfius Insurance.

Risque stratégique

Le risque stratégique est le coût potentiel de la perte de clients existants, ou le coût d'opportunité de la perte de clients potentiels, résultant de changements externes et de décisions défavorables, d'une mise en œuvre inadéquate des décisions ou d'un manque de réactivité face aux changements de l'environnement d'affaires.

Les mesures prises pour limiter les risques stratégiques reposent sur les principes suivants:

- s'assurer que le risque stratégique de Belfius Insurance est proportionné à son contexte commercial;
- réagir efficacement aux changements de l'environnement économique ou aux possibilités de développement; et
- s'assurer de la bonne mise en œuvre des décisions prises par la direction de Belfius Insurance et ses entités.

Le risque stratégique est géré via un système de gouvernance solide mis en place chez Belfius Insurance et dans ses entités.

Risque de réputation

Le risque de réputation est la perte de valeur potentielle de Belfius Insurance en raison de la perception négative de l'entreprise par des clients, des contreparties, actionnaires, investisseurs, régulateurs et autres parties prenantes.

Belfius Insurance accorde beaucoup d'importance à la satisfaction de ses principales parties prenantes et organise régulièrement des enquêtes de satisfaction auprès de ses clients et de ses employés. Ce sont des outils importants pour identifier une éventuelle baisse de confiance dans le chef de parties prenantes importantes.

Le risque de réputation est géré via une gouvernance d'entreprise et des règles de compliance solides au sein de Belfius Insurance. Différents départements sont impliqués: compliance, gestion des risques, service juridique et fiscal et communication.

Ces acteurs clés du contrôle interne ont mis en place un cadre de gestion des risques et une politique visant à prévenir, détecter et suivre les impacts potentiels du risque de réputation dans les domaines dont ils ont la charge. Tout manquement constaté est suivi d'une action correctrice.

Risque de modèle

Chez Belfius Insurance, le risque de modèle est défini comme le risque d'erreur d'évaluation des risques résultant d'une méthodologie inadéquate, de l'incertitude des données et/ou de l'utilisation inappropriée de modèles.

Comme tout autre risque, le risque de modèle est géré. Les facteurs de succès sont:

- un bon développement du modèle réalisé par divers experts (en statistiques, finance et assurance), en collaboration avec les diverses lignes d'activités qui ont une solide expérience de l'activité modélisée;
- une documentation claire des modèles, qui permet d'identifier aisément les points faibles;
- un back testing approfondi;
- une analyse comparative dans la mesure du possible;
- un contrôle de qualité sur les données qui sont utilisées; et
- une validation interne approfondie au moment de l'implémentation du modèle et, ensuite, durant tout son cycle de vie.

Risque juridique et de compliance

Le département juridique suit systématiquement l'évolution de la législation. Le suivi de la mise en œuvre de toute nouvelle loi s'opère dans le cadre d'une étroite collaboration entre le département juridique et le ou les services concernés. Le département juridique s'exprime par ailleurs à propos de divers sujets et fait régulièrement rapport au comité de direction quant à l'évolution du risque juridique chez Belfius Insurance.

Compliance gère, en collaboration avec le département juridique, le suivi de la législation relative à la protection de la vie privée et la rédaction des clauses correspondantes dans les contrats d'assurance. Il prend également en charge la déclaration obligatoire, à l'Autorité de protection des données, de tous les traitements de données à caractère personnel par Belfius Insurance et par les agents des AP (dans les applications de Belfius Insurance).

Compliance forme également, avec le département Vie, le comité d'acceptation des transactions et des clients à risque.

Belfius Insurance a signé le code de déontologie relatif à la gestion des plaintes proposé par Assuralia et l'a publié sur l'intranet. Conformément aux dispositions de ce document, la qualité du traitement et le contenu des plaintes font l'objet de rapports systématiques.

Gouvernance d'entreprise

Composition du conseil d'administration et du comité de direction

1. Conseil d'administration

Composition

Composition au 31 décembre 2020

Le conseil d'administration de Belfius Insurance comptait, au 31 décembre 2020, 14 membres, dont 6 font partie du comité de direction. Au 31 décembre 2020, le conseil d'administration se composait comme suit :

Changements dans la composition du conseil d'administration depuis le 1er janvier 2020

Changements concernant les administrateurs exécutifs

Madame Ann Dewaele a été nommée membre du comité de direction et administratrice de Belfius Insurance à partir du 1er janvier 2020, lors de l'assemblée générale extraordinaire du 20 décembre 2019. Sa nomination a été approuvée par la Banque Nationale de Belgique le 12 février 2020.

Président	Marc Raisière	Président du conseil d'administration de Belfius Insurance SA Président du comité de direction de Belfius Banque SA
Autres membres	Dirigeants effectifs	
	Dirk Vanderschrick	Président du comité de direction de Belfius Insurance SA Président du conseil d'administration de Corona SA
	Frédéric Van der Schueren	Membre du comité de direction de Belfius Insurance SA Chief Financial Officer
	Laurent Goudemant	Membre du comité de direction de Belfius Insurance SA Head of Business Unit Bancassurance & Life Practice
	Emmanuel Michiels	Membre du comité de direction de Belfius Insurance SA Chief Risk Officer Membre du conseil d'administration de Corona SA
	Els Blaton	Membre du comité de direction de Belfius Insurance SA Head of Transformation & Beyond Membre du conseil d'administration et Présidente du comité de direction de Corona SA
	Ann Dewaele (depuis le 01/01/2020)	Membre du comité de direction de Belfius Insurance SA Head of Business Unit DVV & Non-Life Practice
Autres membres	Administrateurs non-exécutifs	
	Eric Hermann (jusqu'au 28/04/2020)	Administrateur non exécutif de Belfius Insurance SA
	Johan Vankelecom	Administrateur non exécutif et Vice-président du conseil d'administration de Belfius Insurance SA Membre du comité de direction de Belfius Banque SA Chief Financial & Strategy Officer Belfius Banque SA
	Olivier Onclin	Administrateur non exécutif de Belfius Insurance SA Membre du comité de direction de Belfius SA Head of Private, Business & Retail Belfius Banque SA
	Marianne Collin (depuis le 25/05/2020)	Administrateur non exécutif de Belfius Insurance SA Membre du comité de direction de Belfius Banque SA Chief Risk Officer Belfius Banque SA
Autres membres	Administrateurs indépendants	
	Johan Tack (jusqu'au 28/04/2020)	Administrateur indépendant de Belfius Insurance SA et de Corona SA
	Cécile Coune	Administrateur indépendant de Belfius Insurance SA et de Corona SA
	Rudi Vander Vennet	Administrateur indépendant de Belfius Insurance SA et de Belfius Banque SA
	Jean-Michel Kupper (depuis le 28/04/2020)	Administrateur indépendant de Belfius Insurance SA et de Corona SA
	Chris Sunt	Avocat Administrateur indépendant de Belfius Insurance SA et de Belfius Banque SA

Changements concernant les administrateurs non-exécutifs et les administrateurs indépendants

Le mandat d'administrateur non-exécutif de Monsieur Eric Hermann a pris fin avec effet au 28/04/2020.

Le mandat d'administrateur indépendant de Monsieur Johan Tack a pris fin avec effet au 28/04/2020.

Madame Marianne Collin a été nommée administrateur non-exécutif avec effet au 25/05/2020.

Monsieur Jean-Michel Kupper a été nommé administrateur indépendant avec effet au 28/04/2020.

Rôle, responsabilités et compétences du conseil d'administration

Le conseil d'administration est un organe collégial qui a pour mission, d'une part, de définir la politique générale de l'entreprise et, d'autre part, d'exercer le contrôle de la gestion de l'entreprise.

Par «politique générale», nous entendons notamment:

- la définition de la politique générale, de la stratégie et des valeurs de l'entreprise, sur proposition ou après avis du comité de direction;
- le contrôle de l'application de cette stratégie et de ces valeurs par le comité de direction;
- l'approbation du plan financier (le budget);
- la détermination et l'approbation de l'appétit au risque et de la stratégie en matière de risques de l'entreprise, en ce qui concerne les montants;
- l'approbation des réformes structurelles importantes; et
- la responsabilité des relations entre la société et ses actionnaires.

Dans le cadre de sa fonction de surveillance, le conseil d'administration assume également les tâches suivantes:

- l'établissement des comptes annuels, qui doivent donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats annuels de la société;
- l'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration;
- la surveillance du comité de direction et l'évaluation des prestations des membres du comité de direction;
- l'évaluation de la structure de gestion et de l'organisation de l'entreprise;
- l'évaluation de l'existence et du fonctionnement de systèmes de contrôle interne adéquats, y compris une identification et une gestion correctes des risques et la fiabilité du processus de rapport financier;
- l'établissement d'une politique de recrutement appropriée et l'évaluation de l'adéquation et de la formation des administrateurs, des responsables des fonctions de contrôle indépendant et des dirigeants effectifs;
- le contrôle de l'existence et du fonctionnement adéquat des fonctions de contrôle indépendant (audit interne, compliance, fonction de risque et fonction actuarielle);
- le contrôle de l'existence des conditions permettant au commissaire ou, le cas échéant, au collège des commissaires de remplir son rôle de manière adéquate;
- l'évaluation des prestations de la société par rapport aux objectifs stratégiques et aux budgets fixés;
- la définition et l'approbation des éléments qui font partie de la gestion des risques auxquels Belfius Insurance doit faire face en tant que groupe d'assurances, ce conformément au rôle renforcé du conseil d'administration dans le processus de gestion du risque, tel que décrit dans le Risk Management Framework.

Le conseil d'administration exerce en outre les compétences légales et statutaires suivantes:

- la nomination du président, éventuellement d'un ou plusieurs vice-présidents, du secrétaire du conseil d'administration, des membres du comité de direction et la cooptation d'administrateurs;
- la décision d'accorder décharge aux membres du comité de direction;
- la décision de verser un acompte sur dividende;
- la fixation de la rémunération des membres du comité de direction;
- la détermination de l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle et des assemblées générales extraordinaires et spéciales éventuelles;
- la décision de convoquer l'assemblée générale;
- l'établissement du corporate governance memorandum (intégré dans le Risk Supervisory Report);
- la création de comités consultatifs au sein du conseil d'administration et la détermination de leurs compétences.

Relation entre le conseil d'administration et le comité de direction

La gestion de l'entreprise d'assurances relève de la compétence exclusive du comité de direction. Cette gestion s'effectue sans aucune ingérence de l'extérieur, dans le cadre de la politique générale définie par le conseil d'administration.

2. Comité de direction

Composition

Le comité de direction est composé de membres qui ont une expérience professionnelle dans le monde de la finance et des assurances. Les membres du comité de direction forment un collège.

Au 31 décembre 2020, le comité de direction compte 6 membres et se compose comme suit:

Président	Dirk Vanderschrick
Membres	Frédéric Van der Schueren
	Emmanuel Michiels
	Laurent Goudemant
	Ann Dewaele
	Els Blaton

Un Group Comité a également été mis en place. Ce comité est composé des cinq membres du comité de direction de Belfius Banque, du président du comité de direction et du CFO de Belfius Insurance, avec voix effective et des trois membres associés du comité de direction avec voix consultative. Le Group Committee traite de différents dossiers groupe stratégiques et de sujets importants pour un groupe de bancassurance.

Depuis le premier semestre de 2020, un Group Financial Conglomerate Review Comité a été crée au niveau de la banque dont le CEO, le CFO et le CRO de Belfius Insurance font partie. Ce GFCR a pour objectif d'assurer une intégration optimale au sein du groupe Belfius.

Rôle et compétences du comité de direction

Le comité de direction est chargé de la direction effective de l'entreprise dont il dirige et coordonne les divers métiers et leurs activités de support et ce, dans le cadre des objectifs et de la politique générale définis par le conseil d'administration.

Le comité de direction, sous le contrôle du conseil d'administration, prend les mesures nécessaires pour veiller à ce que l'entreprise dispose d'une structure stratégique, d'une organisation administrative et comptable, de mesures de contrôle et de protection adaptées à ses activités ou activités futures en matière de traitement électronique de l'information et de contrôle interne.

Le comité de direction contrôle la hiérarchie et le respect des compétences et responsabilités attribuées, ainsi que les informations financières.

Le comité de direction est chargé de prendre toutes les mesures nécessaires pour pouvoir disposer:

- d'une procédure pour effectuer un reporting financier adéquat;
- d'un fonctionnement opérationnel adapté;
- d'un système fiable de contrôle interne; et
- de règles efficaces en matière de compliance et d'intégrité de l'entreprise.

Le comité de direction formule des propositions et donne des avis au conseil d'administration concernant la politique générale et la stratégie de l'entreprise et informe le conseil d'administration de la situation financière et de tous les autres aspects nécessaires à une exécution correcte de ses tâches.

Le comité de direction fait régulièrement rapport aux instances de contrôle et au commissaire agréé sur la situation financière, l'organisation, le contrôle interne et les fonctions de contrôle indépendantes.

Comités spécialisés créés par le conseil d'administration

1. Comité d'audit

Le comité d'audit est un comité consultatif créé au sein du conseil d'administration et se compose de trois administrateurs non exécutifs.

Président	**Chris Sunt** Administrateur indépendant de Belfius Insurance SA et de Belfius Banque SA
Membres	**Jean-Michel Kupper** Administrateur indépendant de Belfius Insurance SA et de Corona SA
	Johan Vankelecom Administrateur non exécutif et Vice-président du conseil d'administration de Belfius Insurance SA Membre du comité de direction (Chief Financial & Strategy Officer) de Belfius Banque SA

Compostion

Les personnes suivantes composent le Comité d'audit de Belfius Insurance:

Indépendance et compétence

D'une part, 3 administrateurs, parmi lesquels 2 sont des administrateurs indépendants, qui disposent de la compétence individuelle requise en matière de comptabilité et/ou d'audit, siègent au comité d'audit. Le comité d'audit dispose, d'autre part, dans sa composition actuelle, d'une expertise collective en matière d'activités de la société et en matière de comptabilité et d'audit.

Tâches et compétences

Le comité d'audit assiste le conseil d'administration dans l'exercice de sa mission de surveillance et de contrôle.

Reporting financier

Le comité d'audit contrôle l'intégrité des informations financières qui sont fournies par la société, en évaluant en particulier les normes comptables appliquées, y compris les critères pour le périmètre de consolidation.

Le contrôle couvre également le monitoring des informations financières périodiques avant que celles-ci ne soient soumises au conseil d'administration de l'entreprise.

Contrôle interne et gestion des risques

Au moins une fois par an, le comité d'audit examine l'efficacité des systèmes de contrôle internes et la gestion des risques mis en place par le management exécutif pour s'assurer que les principaux risques (y compris les risques liés au respect de la législation et de la réglementation en vigueur) sont correctement identifiés et gérés. À cet effet, le comité de direction fournit au comité d'audit un rapport relatif aux systèmes de contrôle internes et à la gestion des risques.

Dans le courant de l'année 2020, le comité d'audit a pris connaissance des rapports sur les activités de Compliance, Tax, services juridiques et les activités d'Audit interne.

Fonctionnement de l'audit interne

Le comité d'audit évalue l'efficacité et l'indépendance du fonctionnement du département Audit interne. Il vérifie également dans quelle mesure le management répond aux constatations de l'audit et à ses recommandations. En 2020, le comité d'audit a analysé le Rapport d'activité de l'audit interne du 31 décembre 2019 et du 30 juin 2020, l'audit 2020 de l'évaluation des risques et le plan d'audit de 2021 ainsi que les rapports périodiques relatifs au suivi des recommandations.

Contrôle du rapport financier intermédiaire et annuel

En 2020, le comité d'audit a fait rapport au conseil d'administration sur les résultats financiers de Belfius Insurance au 31 décembre 2019, 31 mars 2020, 30 juin 2020 et 30 septembre 2020. Après avoir évalué les commentaires fournis par la direction de l'entreprise et par le commissaire, le comité d'audit a rendu un avis positif au conseil d'administration sur les résultats financiers et les faits qui les ont influencés.

Fonction d'audit externe et suivi de l'indépendance des commissaires

Le comité d'audit s'assure du fonctionnement adéquat du contrôle externe par le commissaire.

Le comité d'audit formule des avis au conseil d'administration sur la désignation ou le renouvellement du mandat du commissaire par l'assemblée générale des actionnaires, ainsi que sur son indépendance et sa rémunération.

Le comité d'audit contrôle l'indépendance du commissaire et son programme d'audit.

Monitoring du processus de reporting financier, du contrôle interne et des systèmes de gestion des risques, des comptes annuels et de l'indépendance du commissaire de Corona SA

En 2020, le comité d'audit de Belfius Insurance a également assumé le rôle et les obligations du comité d'audit de Corona SA, une filiale à 100% de Belfius Insurance, conformément à la circulaire CBFA_2009_22 du 25 mai 2009.

Fonctionnement du comité d'audit

Le comité d'audit peut se faire communiquer toutes les informations ou pièces utiles et faire exécuter tout contrôle. Dans ce cadre, il fait appel à l'audit interne de Belfius Insurance, qui dépend hiérarchiquement du président du comité de direction.

Le comité d'audit s'est réuni 7 fois en 2020. Pendant ses réunions ordinaires, qui ont eu lieu avant les réunions du conseil d'administration, le comité d'audit a notamment analysé les données financières intermédiaires et annuelles.

Audit interne

Belfius Insurance dispose d'une fonction d'audit ayant pour mission de promouvoir le contrôle interne et de veiller au fonctionnement performant, au caractère adéquat et à l'application effective des systèmes de contrôle existants, et ce conformément à la circulaire de la Banque nationale de Belgique concernant le contrôle interne et la fonction d'audit interne (circulaire BNB_2015_21 du 13 juillet 2015) et la circulaire de la Banque nationale de Belgique concernant les attentes prudentielles en matière de système de gouvernance pour le secteur de l'assurance et de la réassurance (circulaire BNB_2016_31 du 5 juillet 2016, comme mise à jour par la circulaire BNB_2018_23 du 13 septembre 2018).

L'audit interne vérifie, à l'aide de missions d'audit interne et du suivi périodique de la réalisation des recommandations formulées, si les risques que prend Belfius Insurance dans le cadre de toutes ses activités sont efficacement identifiés, analysés et gérés.

La fonction d'audit contribue au maintien de la bonne réputation de Belfius Insurance et à l'efficacité et à l'intégrité de ses structures et des valeurs qu'elle estime particulièrement importantes.

2. Comité Risk & Underwriting

Le conseil d'administration a créé en son sein un comité Risk & Underwriting. Ce comité est actif depuis le 5 juin 2012.

Composition

Le comité Risk & Underwriting de Belfius Insurance SA se compose de 5 administrateurs non-exécutifs.

Président	**Rudi Vander Vennet** Administrateur indépendant de Belfius Insurance SA et de Belfius Banque SA
Membres	**Cécile Coune** Administrateur indépendant de Belfius Insurance SA et de Corona SA
	Jean-Michel Kupper Administrateur indépendant de Belfius Insurance SA et de Corona SA
	Johan Vankelecom Administrateur non exécutif et Vice-président du conseil d'administration de Belfius Insurance SA Membre du comité de direction (Chief Financial & Strategy Officer) de Belfius Banque SA
	Marianne Collin Administrateur non exécutif de Belfius Insurance SA et membre du comité de direction (Chief Risk Officer) de Belfius Banque SA

Compétences

Le comité Risk & Underwriting est un organe consultatif au sein du conseil d'administration et possède les compétences et responsabilités suivantes:

- discuter de l'appétence au risque ainsi que des limites et de la stratégie en matière de risque de l'entreprise;
- analyser l'attribution de l'appétit au risque dans le cadre des différentes catégories de risques, ainsi que les mesures et limites en matière de risque pour la gestion et la limitation des risques importants;
- évaluer le profil de risque de l'assureur à la lumière des prestations vis-à-vis de l'appétit au risque, les tendances en matière de risque et les concentrations de risques;
- évaluer la gestion des besoins en fonction de l'avenir (concernant le risque) et la disponibilité du capital (concernant les finances) du point de vue économique et réglementaire, pour soutenir la stratégie de l'entreprise et en matière de risque. La gestion axée sur l'avenir peut notamment impliquer la direction des métiers concernant des types spécifiques et un mix de produits de l'actif et du passif;
- formuler un avis à propos d'opérations importantes et de nouvelles propositions d'activités stratégiques qui ont un impact considérable sur l'appétit au risque de l'entreprise;
- fournir un avis sur des transactions importantes en matière de gestion du passif lorsqu'il s'agit en outre des fonds propres réglementaires;
- prendre connaissance et analyser les rapports de gestion du management sur la nature et l'ampleur des risques auxquels la société est confrontée, le comité pouvant se pencher sur ces rapports pour l'exercice de ses tâches, comme:
  - le rapport trimestriel relatif aux risques;
  - les résultats des stress tests;
  - les indicateurs trimestriels de l'appétit au risque (y compris les indicateurs relatifs au capital) et l'avis y afférent; et
  - le reporting Solvency II;
- contrôler et fournir un avis au conseil d'administration sur les positions de risque existantes et la stratégie future en matière de risque, y compris l'environnement macroéconomique;
- évaluer l'efficacité de la fonction de gestion des risques, y compris la structure de l'organisation et les procédures principales, ainsi que la mesure dans laquelle l'analyse des risques correspond aux meilleures pratiques du secteur et à l'évolution générale de la situation;
- fournir un avis sur le processus Own Risk and Solvency Assessment (ORSA), pour veiller à ce que cela devienne un processus Risk/Finance courant qui soit repris également dans l'établissement du budget annuel;
- analyser les études et rapports financiers externes liés aux risques; et
- analyser les rapports relatifs à des thèmes sélectionnés portant sur les risques/assurances, tels que les changements dans la réglementation, que le comité estime ponctuellement recommandés.

Autres comités

1. Comité de nomination

Contexte

Depuis le 16 février 2012, il existe un comité de nomination au sein du conseil d'administration de Belfius Banque. Il se compose exclusivement d'administrateurs non exécutifs de Belfius Banque. Il faut au moins que l'un de ses membres soit un administrateur indépendant.

Ce comité est également compétent pour Belfius Insurance.

Ce comité doit disposer de l'expertise nécessaire en matière de politique de nomination.

Compétences

Le comité de nomination:

- identifie et recommande, pour approbation par l'assemblée générale des actionnaires ou, le cas échéant, par le conseil d'administration, des candidats aptes à occuper des sièges vacants au sein du conseil d'administration, évalue l'équilibre de connaissances, de compétences, de diversité et d'expérience au sein du conseil d'administration, élabore une description des missions et des qualifications liées à une nomination donnée et évalue le temps à consacrer à ces fonctions;
- évalue périodiquement, et à tout le moins une fois par an, la structure, la taille, la composition et les performances du conseil d'administration et lui soumet des recommandations en ce qui concerne des changements éventuels;
- évalue périodiquement, et à tout le moins une fois par an, les connaissances, les compétences, l'expérience, le degré d'implication, notamment l'assiduité, des membres du conseil d'administration et des comités consultatifs, tant individuellement que collectivement, et en rend compte au conseil d'administration;
- examine périodiquement les politiques du conseil d'administration en matière de sélection et de nomination des membres du comité de direction, et formule des recommandations à l'intention du conseil d'administration;
- prépare les propositions de nomination ou, le cas échéant, de renouvellement de mandat, des administrateurs, des membres du comité de direction, du président du conseil d'administration et du président du comité de direction;
- apprécie l'aptitude d'un administrateur ou d'un candidat administrateur à répondre aux critères définis pour la qualification d'administrateur indépendant;
- examine les questions relatives à la problématique de la succession des administrateurs et des membres du comité de direction;
- établit un profil général et spécifique pour les administrateurs et membres du comité de direction;
- veille à l'application des dispositions en matière de gouvernance d'entreprise;
- prépare les propositions de modification du règlement d'ordre intérieur du conseil d'administration et du comité de direction;
- évalue chaque année le mémorandum de gouvernance (incorporé au sein du Risk Supervisory Report) et propose, le cas échéant, des modifications;
- contrôle le respect des valeurs de l'entreprise;
- discute et analyse au moins une fois par an le relevé quantitatif et l'analyse qualitative des communications en matière de stress, burn-out et comportements inappropriés au travail et les actions menées pour y remédier.

2. Comité de rémunération

Contexte

Depuis le 16 février 2012, il existe un comité de rémunération au sein du conseil d'administration de Belfius Banque. Il se compose exclusivement d'administrateurs non exécutifs de Belfius Banque. Il faut au moins que l'un de ses membres soit un administrateur indépendant.

Ce comité consultatif est également compétent pour Belfius Insurance.

Ce comité doit disposer de l'expertise nécessaire en matière de politique de rémunération.

Compétences

Le comité de rémunération prépare les décisions du conseil d'administration qui portent sur:

- la politique de rémunération de Belfius Insurance; et
- la rémunération du président du comité de direction et, sur sa proposition, la rémunération des membres du comité de direction.

Le comité de rémunération vérifie périodiquement auprès de la direction si les programmes de rémunération atteignent leur objectif et sont conformes aux dispositions applicables.

Rémunération des membres du conseil d'administration (administrateurs non exécutifs)

Les rémunérations totales versées aux membres du conseil d'administration, à l'exclusion des membres du comité de direction, s'élèvent à EUR 210.686,54 pour 2020. Ce montant comprend les rémunérations octroyées pour leur mandat d'administrateur, ainsi que les jetons de présence pour les réunions du conseil d'administration et des différents comités consultatifs.

Nombre de réunions et rémunération par administrateur non exécutif pour l'année 2020

	Comité Médiation (En 2020: 2 réunions)	Conseil d'administration (En 2020: 11 réunions[1])	Comité Risk and underwriting (En 2020: 7 réunions[1])	Comité Audit (En 2020: 7 réunions[1])	Comité Nomination (En 2020: 4 réunions)	Comité Rémunération (En 2020: 3 réunions)	Rémunération totale
Raisière Marc[2]	1	11[3]					0
Collin Marianne[2]		6					0
Coune Cécile	2	11	7		3	3	66.600
Hermann Eric[2]		4	2				0
Kupper Jean-Michel	2	5	4	5			43.131
Onclin Olivier[2]		9					0
Sunt Chris		11		7[3][4]			36.000
Tack Johan		4		2[3][4]	1		30.756
Vander Vennet Rudi		11	7[3]				34.200
Vankelecom Johan[2]		9	7	7			0

(1) Certaines réunions n'étaient pas rémunérées parce que des réunions communes de deux comités n'étaient que rénumérées une seule fois.
(2) Ces personnes ne recoivent pas de rémunération pour leur participation aux réunions.
(3) Président.
(4) À part des réunions qui ont eu lieu en 2020, deux réunions de la fin 2019 étaient rénumérées.

Les administrateurs non exécutifs ne reçoivent pas de rémunération variable ni d'options.

Le président et les membres du comité de direction ne reçoivent aucune indemnité pour leur participation aux réunions du conseil d'administration.

Président	**Jozef Clijsters** Président du conseil d'administration de Belfius Banque SA
Membres	**Jean-Pierre Delwart** Administrateur indépendant de Belfius Banque SA
	Carine Doutrelepont Administrateur indépendant de Belfius Banque SA
	Jean-Michel Kupper Administrateur indépendant de Belfius Insurance SA et de Corona SA
	Cécile Coune Administrateur indépendant de Belfius Insurance SA et de Corona SA

3. Comité de médiation

Le conseil d'administration de Belfius Banque a décidé de créer en 2014 un comité de médiation au sein du groupe Belfius. Ce comité est actif depuis novembre 2014.

Composition

Le comité de médiation se compose de 5 membres:

- le président du conseil d'administration de Belfius Banque, qui préside le comité de médiation;
- deux administrateurs indépendants de Belfius Banque; et
- deux administrateurs indépendants de Belfius Insurance.

Au 31 décembre 2020, le comité de médiation se compose des membres suivants:

Compétences

Le comité de médiation est chargé de formuler un avis sur les divergences de vues ou les blocages concernant les transactions matérielles ou opérations entre, d'une part, Belfius Banque et ses filiales, et, d'autre part, Belfius Insurance et ses filiales, ou entre leurs filiales respectives. Ces avis sont communiqués aux conseils d'administration des sociétés concernées, qui prennent ensuite une décision définitive sur ces transactions ou opérations.

En 2020 la stratégie ESG au sein de Belfius a également été discutée par le comité de médiation.

Fonctions externes des administrateurs – article 83 de la loi du 13 mars 2016 relative au statut et au contrôle des entreprises d'assurance ou de réassurance

En vertu du Règlement de la Banque nationale de Belgique du 6 décembre 2011, approuvé par l'arrêté royal du 20 juin 2012, concernant l'exercice de fonctions extérieures par les dirigeants d'entreprises réglementées, Belfius Insurance est tenue de publier les fonctions extérieures exercées par ses administrateurs et dirigeants effectifs. À cet effet, Belfius Insurance a opté pour la publication de ces mandats dans le rapport annuel de l'entreprise, qui est déposé à la Banque nationale.

Dirigeants Belfius Insurance - mandats à publier (règlement interne concernant l'exercice de fonctions extérieures par les dirigeants de Belfius Insurance) – Situation au 31/12/2020

Nom	Fonction au sein de Belfius Insurance	Société	Mandat	Secteur	Coté	Rue	Commune	Participation > 5%
Vander Vennet Rudi	Administrateur indépendant	Vooruit Nr 1 SCRL	Administrateur	Pharmaceutique	Non	Nieuwevaart 151	9000 Gent	Non
Vander Vennet Rudi	Administrateur indépendant	RVV SComm	Gérant	Conseil	Non	Handbalstraat 11	9000 Gent	Non
Coune Cécile	Administrateur indépendant	QBE Europe SA	Administrateur	(Ré)Assurances	Non	Bld du Régent 37	1000 Bruxelles	Non
Blaton Els	Administrateur et membre du comité de direction	SD Worx People Solutions SA	Administrateur	Services RH	Non	Brouwersvliet 2	2000 Antwerpen	Non
Goudemant Laurent	Administrateur et membre du comité de direction	Assurances du Notariat SCRL	Administrateur	Assurances	Non	Rue de la Montagne 34	1000 Bruxelles	Non
Van der Schueren Frédéric	Administrateur et membre du comité de direction	Loterie Nationale SA	Président du conseil d'administration	Jeux de hasard	Non	Rue Belliard 25-33	1040 Bruxelles	Non
Van der Schueren Frédéric	Administrateur et membre du comité de direction	Captains of Cycling SCRL	Administrateur	Sports	Non	Rue Belliard 25-33	1040 Bruxelles	Non
Vankelecom Johan	Administrateur	Society for Worldwide Interbank Financial Telecommunication (S.W.I.F.T.) SCRL	Administrateur	Banque	Non	Avenue Adèle 1	1310 La Hulpe	Non
Kupper Jean-Michel	Administrateur indépendant	Conac SA	Administrateur	Services actuariels	Non	Rue de Ligne 11	1000 Bruxelles	Non
Kupper Jean-Michel	Administrateur indépendant	Kupper et Co SComm	Gérant	Conseil	Non	Village 4	4831 Limbourg	Non
Onclin Olivier	Administrateur	De Gentse Kluis SA	Administrateur	Immobilier	Non	Albert I Laan 52	8630 Veurne	Non

Commissaire

Le contrôle de la situation financière et des comptes annuels de Belfius Insurance était confié à Deloitte Réviseurs d'entreprise SCRL, représentée par messieurs Franky Wevers et Bernard De Meulemeester. Leur mandat a expiré au terme de l'assemblée générale de 2020. Depuis l'assemblée générale de 2020, le contrôle de la situation financière et des comptes annuels de Belfius Insurance est confié à KPMG Réviseurs d'entreprise, représentée par messieurs Olivier Macq et Kenneth Vermeire. Leur mandat expirera au terme de l'assemblée générale de 2023.

KPMG (en milliers d'EUR)	Réviseurs d'entreprise KPMG	Autres entités KPMG
Audit des comptes financiers	567	13
Autres missions de certification	3	0
Conseil fiscal	0	0
Autres missions de certification	0	0
TOTAL	570	13

Compliance

La fonction de compliance est organisée conformément à la politique de compliance du groupe Belfius (charte de compliance et politique d'intégrité) dans le but de prévenir et contrôler les risques de compliance à la suite du non-respect des lois, règlements et règles internes.

Belfius Insurance possède une fonction de compliance centralisée visant à prévenir les opérations de blanchiment et le financement du terrorisme, conseiller le management et le business sur les risques au sein des domaines d'activité de la fonction de compliance, harmoniser les initiatives de formation et de sensibilisation au sein des domaines de compliance, vérifier l'efficacité et le respect des procédures et des lignes stratégiques au sein de ces domaines et communiquer sur les activités et les risques de ces domaines. La fonction de compliance veille également à couvrir les risques de compliance par l'appui des contrôles de première ligne adéquats. La fonction de compliance peut également faire appel aux correspondants compliance dans divers départements importants.

L'entreprise reste vigilante vis-à-vis des risques en matière de blanchiment et de financement du terrorisme.

Outre la tâche plus traditionnelle de conseiller du management et des départements techniques et commerciaux, des business units et des activity lines, la fonction de compliance continue à développer l'activité de monitoring et constitue le premier point de contact pour les régulateurs pour les différentes matières de compliance.

Déclaration d'information non financière - dispense

La société est dispensée de reprendre la déclaration visée à l'article 3:32 §2 du Code des sociétés et des associations (également connue sous l'appellation de déclaration d'information non financière) dans son rapport annuel consolidé, étant donné qu'une telle déclaration d'information non financière est déjà reprise dans le rapport annuel consolidé de Belfius Banque SA, ayant son siège à 1210 Bruxelles, Place Charles Rogier 11 (numéro d'entreprise 0403.201.185), en vertu de l'article 3:32 §2 du Code des sociétés et des associations, cette déclaration ayant également trait à la société.

Comptes consolidés

États financiers au 31 décembre 2020

I. CHIFFRES CLÉS 66
Bilan consolidé 66
Compte de résultats consolidé 68
État consolidé du résultat global 69
Variation des fonds propres consolidés 71
Tableau des flux de trésorerie consolidés 76
Crise du Covid-19 78

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS 79
II. Événements postérieurs à la clôture 79
III. Règles de présentation et d'évaluation des comptes consolidés 79
IV. Analyse par secteur opérationnel 101
V. Notes sur l'actif du bilan consolidé 101
VI. Notes sur les dettes figurant au bilan consolidé 120
VII. Notes annexes au compte de résultats consolidé 131
VIII. Annexes sur les éléments hors bilan 143
IX. Annexes sur l'exposition au risque 144
X. Notes sur les changements significatifs dans le périmètre de consolidation et liste des filiales et entreprises associées à Belfius Insurance 178
XI. Transactions avec des parties liées 185

RAPPORT DU COMMISSAIRE 186

Bilan consolidé

Actif (en milliers d'EUR)		Notes	31/12/19	31/12/20
I.	Caisse et avoirs auprès des banques centrales	5.2.	1	1
II.	Prêts et créances sur établissements de crédit	5.3.	378.206	315.793
	A Évalués au coût amorti		378.206	315.793
	B Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		0	0
	C Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net		0	0
III.	Prêts et créances	5.4.	4.536.431	4.692.349
	A Évalués au coût amorti		4.435.514	4.551.519
	B Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		0	0
	C Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net		100.917	140.830
IV.	Dettes représentées par un titre et instruments fonds propres	5.5.	11.946.881	11.630.122
	A Évalués au coût amorti		6.082.390	5.930.853
	B Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		5.041.165	4.969.231
	C Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net		823.325	730.038
V.	Produits liés aux fonds de placement activités d'assurance		3.671.372	3.813.059
VI.	Dérivés	5.6.	779	0
VII.	Gain/perte sur élément couvert dans une relation de portfolio hedge pour risque de taux	5.6.	0	0
VIII.	Investissements dans des sociétés mises en équivalence	5.7.	41.752	69.081
IX.	Immobilisations corporelles	5.8.	544.317	533.240
X.	Immobilisations incorporelles	5.9.	53.230	42.410
XI.	Écarts d'acquisition	5.10.	5.762	5.762
XII.	Actifs fiscaux	5.11.	50.275	30.848
	A Actifs fiscaux courants		35.666	11.958
	B Actifs fiscaux différés		14.608	18.890
XIII.	Provisions techniques relatives aux activités d'assurance - part des réassureurs	6.5.	108.074	107.075
XIV.	Autres actifs	5.12.	274.466	271.211
XV.	Actifs non courants (groupe d'actifs destiné à être cédé) détenus en vue de la vente et activités abandonnées	5.13.	663	0
TOTAL DE L'ACTIF			21.612.209	21.510.952

Les notes de la page 78 à 185 font partie intégrante des états financiers consolidés.

Dettes

(en milliers d'EUR)		Notes	31/12/19	31/12/20
I.	Caisse et avoirs des banques centrales		0	0
II.	Dettes envers et dépôts des établissements de crédit	6.1.	1.390.364	1.746.496
	A Évalués au coût amorti		1.390.364	1.746.496
	B Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net		0	0
IV.	Titres de créance émis et autres passifs financiers	6.2.	872	561
	A Évalués au coût amorti		872	561
	B Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net		0	0
V.	Produits liés aux fonds de placement activités d'assurance		3.671.372	3.813.059
VI.	Dérivés	5.6.	3.995	59.780
VII.	Gain/perte sur élément couvert dans une relation de portfolio hedge pour risque de taux	5.6.	0	0
VIII.	Provisions pour activités d'assurance	6.3.	13.191.487	12.670.669
IX.	Provisions et passifs éventuels	6.4.	184.189	190.164
X.	Dettes subordonnées	6.5.	583.032	583.000
	A Évaluées au coût amorti		583.032	583.000
	B Évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net		0	0
XI.	Dettes fiscales	5.11.	100.231	43.296
	A Dettes fiscales courantes		34.834	20.639
	B Dettes fiscales différées		65.396	22.657
XII.	Autres passifs	6.6.	342.503	324.446
XIII.	Passifs inclus dans un groupe destiné à être cédé et activités abandonnées		0	0
TOTAL DES DETTES			19.468.045	19.431.470

Fonds propres

(en milliers d'EUR)		Notes	31/12/19	31/12/20
XIV.	Capital souscrit		556.523	556.523
XV.	Primes d'émission et d'apport		0	0
XVI.	Actions propres		0	0
XVII.	Réserves et résultat reporté		785.796	938.288
XVIII.	Résultat net de la période		203.630	212.126
FONDS PROPRES DE BASE			1.545.948	1.706.937
XIX.	Fluctuations de la juste valeur des instruments de dettes évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		341.516	218.046
XX.	Fluctuations de la juste valeur des instruments fonds propres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		204.265	77.662
XXI.	Fluctuations de la juste valeur à cause du risque de crédit propre sur passifs financiers désignés à la juste valeur par le compte de résultats à présenter dans les autres éléments du résultat global		0	0
XXII.	Fluctuations de la juste valeur des dérivés de couvertures de flux de trésorerie		0	0
XXIII.	Réévaluation des plans de pension		(5.551)	(8.195)
XXIV.	Éléments de participation discrétionnaire des contrats d'assurance	6.3.	33.212	57.552
XXV.	Autres réserves		0	0
GAINS OU PERTES NON COMPTABILISÉS DANS LE COMPTE DE RÉSULTATS			573.441	345.064
FONDS PROPRES DU GROUPE			2.119.390	2.052.001
XXVI.	Instruments de fonds propres additionnels de catégorie 1		0	0
XXVII.	Participations ne donnant pas le contrôle		24.774	27.481
FONDS PROPRES TOTAUX			2.144.164	2.079.482
TOTAL DU PASSIF			21.612.209	21.510.952

Les notes de la page 78 à 185 font partie intégrante des états financiers consolidés.

Compte de résultats consolidé

(en milliers d'EUR)		Notes	31/12/19	31/12/20
I.	Produits d'intérêts	7.1.	433.162	424.275
II.	Charges d'intérêts	7.1.	(23.755)	(25.173)
III.	Dividendes	7.2.	51.790	36.123
IV.	Résultat net des sociétés mises en équivalence	7.3.	1.339	3.064
V.	Résultat net des instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultats	7.4.	(1.098)	(23.021)
VI.	Résultat net sur investissements et dettes	7.5.	57.077	37.129
VII.	Honoraires et commissions perçus	7.6.	45.366	43.605
VIII.	Honoraires et commissions versés	7.6.	(28.893)	(24.830)
IX.	Résultat technique des activités d'assurance	7.7.	(36.903)	52.509
	A Primes brutes gagnées		1.469.910	1.481.672
	B Autres revenus et charges techniques		(1.506.813)	(1.429.163)
X.	Autres revenus	7.8.	46.472	48.203
XI.	Autres charges	7.9.	(24.540)	(31.961)
REVENUS			**520.017**	**539.921**
XII.	Frais de personnel	7.10.	(110.787)	(111.631)
XIII.	Frais généraux et administratifs	7.11.	(115.915)	(114.915)
XV.	Amortissements sur actifs immobilisés	7.12.	(21.517)	(31.794)
CHARGES			**(248.219)**	**(258.340)**
RÉSULTAT BRUT			**271.798**	**281.582**
XVI.	Dépréciations d'instruments financiers et provisions pour engagements de crédit	7.13.	6.628	(5.433)
XVII.	Dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	7.14.	(5.386)	(2.836)
XVIII.	Dépréciations d'écarts d'acquisition	7.15.	0	0
RÉSULTAT NET AVANT IMPÔT			**273.040**	**273.312**
XIX.	(Charges) revenus d'impôt courants	7.16.	(48.341)	(63.383)
XX.	(Charges) revenus d'impôt différés	7.16.	(22.485)	2.183
TOTAL DES (CHARGES) REVENUS D'IMPÔT			**(70.826)**	**(61.200)**
RÉSULTAT NET APRÈS IMPÔT			**202.215**	**212.113**
XXI.	Activités abandonnées, nettes d'impôt		0	0
RÉSULTAT NET			**202.215**	**212.113**
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle			(1.415)	(14)
Attribuable aux porteurs de capitaux propres de la société mère			203.630	212.126

Les notes de la page 78 à 185 font partie intégrante des états financiers consolidés.

État consolidé du résultat global

(en milliers d'EUR)	31/12/19 Montant avant impôt	(Charges) Revenus d'impôt	Montant net d'impôt
RÉSULTAT COMPTABILISÉ DANS LE COMPTE DE RÉSULTATS	273.040	(70.826)	202.215
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL QUI NE SERONT PAS RECLASSÉS EN PERTES ET PROFITS			
Fluctuations de la juste valeur des instruments fonds propres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	220.111	(21.645)	198.466
Réévaluation des plans de pension	(11.701)	2.861	(8.840)
TOTAL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL QUI NE SERONT PAS RECLASSÉS EN PERTES ET PROFITS	208.410	(18.784)	189.626
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL QUI PEUVENT ÊTRE RECLASSÉS EN PERTES ET PROFITS			
Fluctuations de la juste valeur des instruments de dettes évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	135.688	(17.369)	118.319
Éléments de participation discrétionnaire des contrats d'assurance	(10.918)	2.280	(8.638)
TOTAL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL QUI PEUVENT ÊTRE RECLASSÉS EN PERTES ET PROFITS	124.770	(15.089)	109.682
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL	333.180	(33.873)	299.307
RÉSULTAT GLOBAL TOTAL[1]	606.221	(104.699)	501.522
Attribuable aux porteurs de capitaux propres de la société mère	602.796	(104.649)	498.146
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	3.425	(49)	3.376

(1) Le résultat global total contient EUR -3,1 millions (dont aucune part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle) de transfert en résultat reporté à la suite de ventes d'instruments de capitaux propres irrévocablement évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Il convient de noter que l'impact des impôts s'élève à 0 EUR, ce qui donne un total des autres éléments du résultat global qui ne seront pas reclassés en pertes et profits de EUR 192,7 millions, des autres éléments du résultat global de EUR 302,4 millions et un résultat total global de EUR 504,6 millions excluant cet effet car il concerne une entrée directe dans les bénéfices non distribués. Dans le tableau ci-dessus, les montants indiqués reflètent le mouvement des autres éléments du résultat global de l'exercice au bilan, y compris l'effet du transfert en résultat reporté à la suite de ventes d'instruments de capitaux propres au cours de l'exercice.

Les notes de la page 78 à 185 font partie intégrante des états financiers consolidés.

(en milliers d'EUR)	31/12/20 Montant avant impôt	(Charges) Revenus d'impôt	Montant net d'impôt
RÉSULTAT COMPTABILISÉ DANS LE COMPTE DE RÉSULTATS	273.312	(61.200)	212.113
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL QUI NE SERONT PAS RECLASSÉS EN PERTES ET PROFITS			
Fluctuations de la juste valeur des instruments fonds propres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global[1]	(129.521)	6.933	(122.588)
Réévaluation des plans de pension[2]	(3.525)	881	(2.644)
TOTAL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL QUI NE SERONT PAS RECLASSÉS EN PERTES ET PROFITS	(133.046)	7.814	(125.231)
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL QUI PEUVENT ÊTRE RECLASSÉS EN PERTES ET PROFITS			
Fluctuations de la juste valeur des instruments de dettes évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global[3]	(161.881)	38.368	(123.514)
Éléments de participation discrétionnaire des contrats d'assurance [4]	25.722	(1.382)	24.340
TOTAL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL QUI PEUVENT ÊTRE RECLASSÉS EN PERTES ET PROFITS	(136.159)	36.985	(99.174)
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL	(269.205)	44.800	(224.405)
RÉSULTAT GLOBAL TOTAL(5)	4.108	(16.400)	(12.293)
Attribuable aux porteurs de capitaux propres de la société mère	276	(16.526)	(16.251)
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle[6]	3.832	126	3.958

(1) La juste valeur des instruments de fonds propres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global diminue de EUR 123 millions en raison de la comptabilisation de «shadow loss» (nette d'impôt) de EUR 66 millions et de la détérioration des marchés des actions à la suite de la pandémie de Covid-19. Cette baisse a été partiellement compensée par les moins-values réalisées sur les ventes.
(2) La réévaluation des régimes à prestations définies diminue de EUR 3 millions, pour atteindre EUR -8 millions (31 décembre 2019: EUR -6 millions), principalement en raison d'une baisse de la courbe d'actualisation.
(3) La juste valeur des titres de créance évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global a diminué de EUR 124 millions et résulte du transfert par application de la comptabilité reflet pour un montant de EUR 170 millions (après impôts), ainsi que de spreads de crédit plus élevés par rapport à 2019 et des plus-values réalisées sur les ventes. Cette diminution a été partiellement compensée par la baisse des taux d'intérêt par rapport à l'année dernière.
(4) L'élément de participation discrétionnaire aux bénéfices des contrats d'assurance a augmenté de EUR 24 millions, soit 73,3%, pour atteindre EUR 58 millions (31 décembre 2019: EUR 33 millions). Le montant total de la future participation aux bénéfices s'élève à EUR 156 millions. Au 31 décembre 2020, EUR 84 millions ont été comptabilisés dans le compte de résultat, contre EUR 103 millions à la fin de l'année 2019. Les EUR 58 millions restants (après impôts) ont été comptabilisés dans les capitaux propres.
(5) Le résultat global total contient EUR 52,1 millions (dont EUR 0,1 million attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle) de transfert en résultat reporté à la suite de ventes d'instruments de capitaux propres irrévocablement évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Il convient de noter que l'impact des impôts s'élève à 0 EUR, ce qui donne un total des autres éléments du résultat global qui ne seront pas reclassés en pertes et profits de EUR -177,3 millions, des autres éléments du résultat global de EUR -276,5 millions et un résultat total global de EUR -64,4 millions excluant cet effet car il concerne une entrée directe dans les bénéfices non distribués. Dans le tableau ci-dessus, les montants indiqués reflètent le mouvement des autres éléments du résultat global de l'exercice au bilan, y compris l'effet du transfert en résultat reporté à la suite de ventes d'instruments de capitaux propres au cours de l'exercice.
(6) Les participations ne donnant pas le contrôle ont augmenté de EUR 3 millions, soit 10,9%, pour atteindre EUR 27 millions (31 décembre 2019: EUR 25 millions), une évolution largement imputable à Capline.

Belfius Insurance a enregistré un bénéfice avant impôts de EUR 273 millions, un résultat stable par rapport à 2019. En raison des faibles taux d'intérêt, l'encours en Branche 21 a diminué. D'autre part, nous constatons à nouveau une augmentation des formes alternatives d'investissement telles que les produits Branche 23 ou les produits hybrides Branche 44. Les marges Vie se sont améliorées à mesure que le résultat technique s'est amélioré et ont été soutenues par une bonne gestion financière du portefeuille. En Non-Vie, la charge des sinistres a diminué en raison de la période de confinement qui a suivi la pandémie de Covid-19. La charge des sinistres pour les catastrophes naturelles, après réassurance, est restée stable en 2020. Les coûts ont augmenté en raison de la poursuite des investissements dans la digitalisation et l'innovation, compensée par un contrôle continu des coûts dans d'autres domaines.

Les notes de la page 78 à 185 font partie intégrante des états financiers consolidés.

Variation des fonds propres consolidés

1. 2019

(en milliers d'EUR)	2018	Mouvements de la période	2019
Fonds propres de base	1.499.262	46 686	1.545.948
Gains ou pertes non comptabilisés dans le compte de résultats	278.925	294 516	573.441
Participations ne donnant pas le contrôle	15.948	8 826	24.774
FONDS PROPRES TOTAUX	**1.794.135**	**350 029**	**2.144.164**

Les évolutions des différentes catégories de fonds propres sont détaillées dans les tableaux ci-dessous.

Fonds propres de base (en milliers d'EUR)	Capital souscrit	Réserves et résultat reporté	Résultat net de la période	Fonds propres de base
AU 31 DÉCEMBRE 2018	**556.523**	**750.826**	**191.914**	**1.499.262**
Mouvements de la période				
Transferts aux réserves	0	191.914	(191.914)	0
Dividendes [1]	0	(160.034)	0	(160.034)
Variation du périmètre de consolidation	0	17	0	17
Autres mouvements[2]	0	(2)	0	(2)
Résultat net de la période	0	0	203.630	203.630
Transfert des autres éléments de résultat global attribuables à la vente des instruments fonds propres	0	3.075	0	3.075
AU 31 DÉCEMBRE 2019	**556.523**	**785.796**	**203.630**	**1.545.948**

(1) Belfius Insurance a payé un dividende à Belfius Banque de EUR 160 millions en avril 2019 sur son résultat de 2018.
(2) Les autres mouvements concernent la première application de la norme IFRS16. Nous renvoyons à la note 3 «Règles de présentation et d'évaluation des comptes consolidés».

Les notes de la page 78 à 185 font partie intégrante des états financiers consolidés.

Gains ou pertes non comptabilisés dans le compte de résultats

(en milliers d'EUR)	Autres éléments du résultat global qui peuvent être reclassés en pertes et profits			Autres éléments du résultat global qui ne seront pas reclassés en pertes et profits			Gains ou pertes non comptabilisés en pertes et profits - part du groupe
	Fluctuations de la juste valeur des instruments de dettes évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Gains (pertes) sur couvertures de flux de trésorerie	Éléments de participation discrétionnaire des contrats d'assurance[1]	Résultat non réalisé lié à la réévaluation de biens immobiliers	Fluctuations de la juste valeur des instruments fonds propres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global[2]	Réévaluation des plans de pension	
AU 31 DÉCEMBRE 2018	**223.222**	**0**	**41.850**	**0**	**10.564**	**3.289**	**278.925**
Mouvements de la période							
Variation nette de juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global - instruments de dettes[3]	184.019	0	(8.638)	0	0	0	175.382
Variation par les réserves de la juste valeur - dérivés - réserve de couverture	(37)	0	0	0	0	0	(37)
Transfert en résultats à la suite de ventes - instruments de dettes[4]	(58.354)	0	0	0	0	0	(58.354)
Variation nette de juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global - instruments de fonds propres	0	0	0	0	193.860	0	193.860
Transferts vers les provisions techniques des sociétés d'assurances [5]	(7.335)	0	0	0	2.916	0	(4.419)
Réévaluation des plans de pension[6]	0	0	0	0	0	(8.840)	(8.840)
Transfert en résultats reporté à la suite de ventes d' Instruments de capitaux propres irrévocablement évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	0	0	0	0	(3.075)	0	(3.075)
AU 31 DÉCEMBRE 2019	**341.516**	**0**	**33.212**	**0**	**204.265**	**(5.551)**	**573.441**

(1) La participation bénéficiaire discrétionnaire est un droit contractuel mais conditionnel de recevoir des prestations complémentaires en plus des prestations garanties sur des contrats d'assurance (vie). L'élément de participation discrétionnaire des contrats d'assurance est passé à EUR 33 millions au 31 décembre 2019 en raison de la diminution des volumes qui, conformément au plan de participation aux bénéfices, pourraient donner lieu à un droit de participation discrétionnaire dans le futur.
(2) La juste valeur des instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global a augmenté de EUR 194 millions, principalement en raison de l'évolution du marché, partiellement compensée par les ventes dans le portefeuille d'actions.
(3) La juste valeur des instruments de dettes évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global a augmenté de EUR 184 millions. Cette évolution résulte d'une diminution des spreads de crédit et des taux d'intérêt et par rapport à la fin de 2018.
(4) La juste valeur des instruments de dettes évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global a diminué de EUR 58 millions, principalement en raison des ventes.
(5) Ces transferts concernent des montants après impôts suite à l'application de la comptabilité reflet (shadow accounting), par laquelle une partie des gains latents sur les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global est utilisée comme valeur de couverture pour les paiements des obligations de contrats d'assurance et est donc transférée vers les provisions techniques pour les contrats d'assurance.
(6) La réévaluation des régimes à prestations définies a diminué de EUR 9 millions au 31 décembre 2019 par rapport au 31 décembre 2018, principalement en raison d'une courbe d'actualisation plus faible par rapport à fin 2018.

Les notes de la page 78 à 185 font partie intégrante des états financiers consolidés.

Participations ne donnant pas le contrôle (en milliers d'EUR)	Fonds propres de base	Gains ou pertes non comptabilisés dans le compte de résultats	Participations ne donnant pas le contrôle
AU 31 DÉCEMBRE 2018	14.155	1.792	15.948
Mouvements de la période			
Dividendes	(460)	0	(460)
Résultat net de la période	(1.415)	0	(1.415)
Variation par les réserves de la juste valeur	0	4.791	4.791
Transfert en résultats à la suite de dépréciations - instruments de dettes	0	(1)	(1)
Variation du périmètre de consolidation	10	0	10
Autres mouvements[1]	5.901	0	5.901
AU 31 DÉCEMBRE 2019	18.191	6.583	24.774

(1) «Autres mouvements» concernent des augmentations de capital réalisées par des tiers dans les sociétés Jaimy (EUR 2,5 millions) et Jane (EUR 3,4 millions). Nous renvoyons à la note 10.1.

Les participations ne donnant pas le contrôle sont principalement liées à la participation minoritaire dans Capline, Jaimy et Jane.

2. 2020

(en milliers d'EUR)	2019	Mouvements de la période	2020
Fonds propres de base	1.545.948	160.988	1.706.937
Gains ou pertes non comptabilisés dans le compte de résultats	573.441	(228.377)	345.064
Participations ne donnant pas le contrôle	24.774	2.707	27.481
FONDS PROPRES TOTAUX	2.144.164	(64.682)	2.079.482

Les évolutions des différentes catégories de fonds propres sont détaillées dans les tableaux ci-dessous.

Fonds propres de base (en milliers d'EUR)	Capital souscrit	Réserves et résultat reporté	Résultat net de la période	Fonds propres de base
AU 31 DÉCEMBRE 2019	556.523	785.796	203.630	1.545.948
Mouvements de la période				
Transferts aux réserves	0	203.630	(203.630)	0
Dividendes [1]	0	0	0	0
Variation du périmètre de consolidation[2]	0	864	0	864
Résultat net de la période	0	0	212.126	212.126
Transfert des autres éléments de résultat global attribuables à la vente des instruments fonds propres	0	(52.002)	0	(52.002)
AU 31 DÉCEMBRE 2020	556.523	938.288	212.126	1.706.937

(1) En raison de la pandémie de Covid-19, le conseil d'administration de Belfius Insurance a décidé de ne pas distribuer de dividende en 2020 sur le résultat de 2019.
(2) Les changements du périmètre de consolidation concernent les changements de nos participations dans Jane (EUR 0,2 million), Jaimy (EUR 0,5 million) et M80 (EUR 0,2 million).

Les notes de la page 78 à 185 font partie intégrante des états financiers consolidés.

Gains ou pertes non comptabilisés dans le compte de résultats	Autres éléments du résultat global qui peuvent être reclassés en pertes et profits			Autres éléments du résultat global qui ne seront pas reclassés en pertes et profits			Gains ou pertes non comptabilisés en pertes et profits - part du groupe
(en milliers d'EUR)	Fluctuations de la juste valeur des instruments de dettes évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Gains (pertes) sur couvertures de flux de trésorerie	Éléments de participation discrétionnaire des contrats d'assurance[1]	Résultat non réalisé lié à la réévaluation de biens immobiliers	Fluctuations de la juste valeur des instruments fonds propres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global[2]	Réévaluation des plans de pension	
AU 31 DÉCEMBRE 2019	**341.516**	**0**	**33.212**	**0**	**204.265**	**(5.551)**	**573.441**
Mouvements de la période							
Variation nette de juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global - instruments de dettes[3]	81.457	0	24.340	0	0	0	105.797
Variation par les réserves de la juste valeur - dérivés - réserve de couverture	568	0	0	0	0	0	568
Transfert en résultats à la suite de ventes - instruments de dettes[4]	(17.303)	0	0	0	0	0	(17.303)
Variation nette de juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global - instruments de fonds propres	0	0	0	0	(99.076)	0	(99.076)
Transferts vers les provisions techniques des sociétés d'assurances [5]	(188.192)	0	0	0	(79.529)	0	(267.721)
Réévaluation des plans de pension[6]	0	0	0	0	0	(2.644)	(2.644)
Transfert en résultats reporté à la suite de ventes d' Instruments de capitaux propres irrévocablement évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	0	0	0	0	52.002	0	52.002
AU 31 DÉCEMBRE 2020	**218.046**	**0**	**57.552**	**0**	**77.662**	**(8.195)**	**345.064**

(1) La participation bénéficiaire discrétionnaire est un droit contractuel mais conditionnel de recevoir des prestations complémentaires en plus des prestations garanties sur des contrats d'assurance (vie). L'élément de participation discrétionnaire aux bénéfices des contrats d'assurance Vie a augmenté de EUR 24 millions, soit 73,3%, pour atteindre EUR 58 millions (31 décembre 2019: EUR 33 millions). Le montant total de la future participation aux bénéfices en Vie s'élève à EUR 156 millions. Au 31 décembre 2020, EUR 84 millions ont été comptabilisés dans le compte de résultats, contre EUR 103 millions à la fin de l'année 2019. Les EUR 72 millions restants (EUR 58 millions après impôts) sont comptabilisés par le biais des fonds propres.
(2) La juste valeur des instruments de fonds propres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global a diminué de EUR 127 millions, soit 62%, pour s'établir à EUR 78 millions (EUR 204 millions au 31 décembre 2019), en raison de la comptabilisation de «shadow loss» d'un montant de EUR 66 millions (net d'impôt) et en raison de la détérioration des performances des marchés des actions à la suite de la pandémie de Covid-19. Les Transferts en résultats reporté à la suite de ventes d'instruments de capitaux propres irrévocablement évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global se sont élevés à EUR 52 millions.
(3) La juste valeur des instruments de dettes évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global a augmenté de EUR 82 millions. Cette évolution résulte d'une augmentation des spreads de crédit, partiellement compensé par les taux d'intérêt bas par rapport à la fin de 2019.
(4) La juste valeur des instruments de dettes évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global a diminué de EUR 17 millions, principalement en raison des ventes.
(5) Ces transferts concernent des montants après impôts à la suite de l'application de la comptabilité reflet «Shadow accounting» (EUR 37 millions) et de la comptabilisation d'un ajustement «Shadow loss» (EUR 236 millions), selon lequel une partie des plus-values latentes non comptabilisées sur des actifs financiers non évalués à la juste valeur (par exemple, des obligations détenues afin de percevoir les flux de trésorerie contractuels, des prêts, etc.) et des plus-values latentes comptabilisées sur des actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont utilisées comme valeur de couverture pour les paiements des obligations relatives aux contrats d'assurance et, le cas échéant, une partie de ces dernières est transférée aux provisions techniques pour contrats d'assurance, par le biais de la comptabilité reflet. Plus précisément, Belfius compare la différence entre une best estimate de ses provisions techniques et les provisions techniques initialement comptabilisées, augmentées des plus-values latentes comptabilisées sur les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et des plus-values latentes non comptabilisées sur ses actifs financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur. Si les gains non réalisés sur les actifs financiers non évalués à la juste valeur sont insuffisants pour compenser l'écart entre la best estimate et les provisions techniques initialement comptabilisées, un reclassement est effectué des gains non réalisés comptabilisés dans les autres éléments du résultat global vers la réserve technique.
Si les plus-values latentes comptabilisées dans les OCI sont insuffisantes, le solde est provisionné dans le compte de résultats.
En 2020, à la suite du contexte de taux d'intérêt bas, l'écart entre la best estimate et les provisions techniques comptabilisées a augmenté plus que les plus-values latentes non comptabilisées sur les actifs financiers non évalués à la juste valeur en raison de certains impacts négatifs sur ces justes valeurs provenant (I) d'un risque de crédit accru, (II) d'affinements supplémentaires de certains modèles de juste valeur et (iii) de l'écart de durée entre les actifs et les passifs de couverture (bien qu'inférieur à 1 an). Belfius a comptabilisé EUR -188 millions de «shadow accounting» sur le portefeuille d'obligations vie (OCI) et EUR -79,5 millions sur le portefeuille de fonds propres vie (OCI) sur la base d'une allocation proportionnelle en fonction de la réserve OCI totale des actifs sous-jacents.
(6) La réévaluation des régimes à prestations définies a diminué de EUR 3 millions par à EUR -8 millions (31 décembre 2019: EUR -6 millions), principalement en raison d'une courbe d'actualisation plus faible.

Les notes de la page 78 à 185 font partie intégrante des états financiers consolidés.

Participations ne donnant pas le contrôle (en milliers d'EUR)	Fonds propres de base	Gains ou pertes non comptabilisés dans le compte de résultats	Participations ne donnant pas le contrôle
AU 31 DÉCEMBRE 2019	18.191	6.583	24.774
Mouvements de la période			
Dividendes	(479)	0	(479)
Résultat net de la période	(14)	0	(14)
Variation par les réserves de la juste valeur	0	3.908	3.908
Transfert en résultats à la suite de ventes - instruments de dettes	0	62	62
Variation du périmètre de consolidation(1)	(1.383)	0	(1.383)
Autres mouvements(2)	610	2	612
AU 31 DÉCEMBRE 2020	16.926	10.555	27.481

(1) Les modifications du périmètre de consolidation concernent l'augmentation de nos participations dans Jane (EUR 0,6 million) et Jaimy (EUR 0,8 million).
(2) Les autres mouvements concernent principalement la part des intérêts minoritaires dans le résultat net de Capline, Jaimy et Jane.

Fonds propres	31/12/19	31/12/20
Par catégorie d'actions		
Nombre d'actions autorisées non émises	0	0
Nombre d'actions émises et libérées	2.093.041	2.093.041
Nombre d'actions émises et non libérées	486.897	486.897
Bénéfice par action (EUR)		
Ordinaire	78,93	82,22
Dilué	78,93	82,22
VALEUR NOMINALE D'ACTIONS	pas de valeur nominale	pas de valeur nominale
En circulation au 1er janvier	2.579.938	2.579.938
Nombre d'actions émises	0	0
Nombre d'actions annulées	0	0
En circulation au 31 décembre	2.579.938	2.579.938
Droits, privilèges et restrictions, dont restrictions sur la distribution de dividendes et le remboursement du capital	0	0
Nombre d'actions propres	0	0
Nombre d'actions réservées pour émission dans le cadre d'options sur actions et de contrats de vente	0	0

Pour l'explication de l'évolution des fonds propres réglementaires et de la solvabilité de la société, nous renvoyons au chapitre «Gestion du capital» du rapport de gestion.

Paiements fondés sur des actions

Il n'y a pas de plans d'options ayant comme sous-jacent des actions Belfius.

Les notes de la page 78 à 185 font partie intégrante des états financiers consolidés.

Tableau des flux de trésorerie consolidés

Belfius Insurance utilise la méthode indirecte pour le tableau des flux de trésorerie. La présentation de ce tableau commence par le résultat net, avec des ajouts ou des déductions ultérieurs à ce montant pour les revenus et charges sans effet de trésorerie, donnant lieu à un résultat net généré par les activités opérationnelles.

(en milliers d'EUR)	31/12/19	31/12/20
FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		
Résultat net attribuable aux porteurs de capitaux propres de la société mère	203.630	212.126
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(1.415)	(14)
AJUSTEMENTS POUR DES ÉLÉMENTS NON TRÉSORERIE	**44.144**	**63.694**
Amortissements, dépréciations et autres corrections de valeurs	37.672	48.959
Dépréciations sur obligations, actions, prêts et autres actifs[1]	(4.496)	6.332
(Gains) ou pertes nets sur investissements	0	(14.219)
(Gains) ou pertes nets sur immobilisations corporelles et incorporelles[2]	0	(14.218)
(Gains) ou pertes nets sur actions consolidées et sociétés mise en équivalence	0	(1)
Augmentation / (diminution) de provisions (principalement activité d'assurance)[1]	(11.522)	3.482
Pertes et (profits) non réalisés[3]	783	23.311
Revenus des sociétés mises en équivalence	(1.339)	(3.064)
Dividendes des sociétés mises en équivalence	562	1.075
Impôts différés	22.485	(2.183)
Impôts différés revenus	(10.008)	(47.389)
Impôts différés charges	32.493	45.206
VARIATION DES ACTIFS OPÉRATIONNELS	**(189.509)**	**131.363**
Prêts et créances sur établissements de crédit	(7.728)	(55.357)
Prêts et créances	(430.523)	(159.551)
Dettes représentées par un titre et instruments fonds propres	193.482	309.437
Actifs spécifiques aux activités d'assurance	20.668	(5.436)
Impôts à recevoir	(6.352)	21.923
Produits à recevoir des actifs financiers	9.853	5.763
Autres actifs	31.092	14.584
VARIATION DES DETTES OPÉRATIONNELLES	**28.960**	**(529.023)**
Dettes envers et dépôts des établissements de crédit	849.761	356.265
Dettes et dépôts	(15.840)	(19.401)
Titres de créance émis et autres passifs financiers	822	(311)
Provisions techniques résultant d'activités d'assurance	(744.946)	(832.711)
Provisions et autres obligations	0	(34)
Impôts à payer	17.488	(12.394)
Charges à payer des passifs financiers	(486)	(165)
Autres passifs spécifiques aux activités d'assurance	5.128	179
Autres passifs	(82.968)	(20.451)
AUTRES FLUX DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	**(3.586)**	**(30.162)**
DÉRIVÉS	**0**	**2.295**
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	**82.224**	**(149.720)**

(1) Belfius Insurance a préparé des chiffres pro forma pour le 31 décembre 2019 suite à un affinement de la présentation entre «Dépréciation des obligations, actions, prêts et autres actifs» et «Augmentation (diminution) des provisions (principalement des provisions d'assurance)», l'ajustement global pour les éléments non monétaires est inchangé.
(2) Cette ligne comprend le produit de la vente partielle du bâtiment Galilée.
(3) Cette ligne comprend l'évaluation à la juste valeur des instruments financiers évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats.

Les notes de la page 78 à 185 font partie intégrante des états financiers consolidés.

(en milliers d'EUR)	31/12/19	31/12/20
FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations	(73.337)	(23.530)
Ventes d'immobilisations	1.268	51.098
Acquisition d'actions non consolidées	(136.652)	(292.273)
Vente d'actions non consolidées[1]	253.112	322.021
Acquisition de filiales et d'unités d'exploitation[2]	(2.847)	(25.546)
Vente de filiales et d'unités d'exploitation	0	1
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	**41.544**	**31.771**
FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Émission de nouvelles actions[3]	5.929	0
Dividendes payés[4]	(160.493)	(479)
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	**(154.564)**	**(479)**
LIQUIDITÉS NETTES DÉGAGÉES	**(30.796)**	**(118.428)**
dont flux de trésorerie pour les contrats de location	(377)	(436)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE	**401.376**	**370.580**
Flux de trésorerie des activités opérationnelles	82.224	(149.720)
Flux de trésorerie des activités d'investissement	41.544	31.771
Flux de trésorerie des activités de financement	(154.564)	(479)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE	**370.580**	**252.152**
INFORMATION COMPLÉMENTAIRE		
Impôt payé (inclus dans flux net de trésorerie généré (consommé) par les activités opérationnelles)	(36.369)	(53.879)
Dividendes reçus (inclus dans le flux net de trésorerie généré par les activités opérationnelles)	52.343	37.198
Intérêts reçus (inclus dans le flux net de trésorerie généré par les activités opérationnelles)	443.014	430.037
Intérêts payés (inclus dans le flux net de trésorerie généré par les activités opérationnelles)	(24.239)	(25.337)

(1) Belfius Insurance a vendu certaines positions en actions à des fins de gestion du risque et de gestion du bilan.
(2) Belfius Insurance a acquis le contrôle total (100%) des participations suivantes: Immo Trèfles au 4e trimestre 2019, Immo St Michel au 1er trimestre 2020 et Philadelphus au 2e trimestre 2020.
(3) L'émission de nouvelles actions en 2019 concerne les augmentations de capital de tiers dans les sociétés Jaimy (EUR 2,5 millions) et Jane (EUR 3,4 millions). Nous renvoyons à la note 10.1.
(4) Les dividendes versés comprennent le dividende de EUR 160 millions versé à Belfius Banque en 2019. En 2020, Belfius Insurance n'a pas versé de dividende en raison de la crise du Covid-19. Capline a versé un dividende à des tiers.

Nous renvoyons au chapitre «Liquidité» du rapport de gestion pour une description détaillée de la position de liquidité.

Les notes de la page 78 à 185 font partie intégrante des états financiers consolidés.

Crise du Covid-19

Dès les premiers mois de 2020, la pandémie de Covid-19 a mis la planète sens dessus dessous à bien des égards: au-delà des répercussions sanitaires dramatiques, l'aspect socio-économique n'a pas été épargné.

La Belgique a elle aussi été durement frappée par le Covid-19. Le 17 mars, le gouvernement a annoncé un confinement national: il a demandé à ses citoyens de rester chez eux, et aux entreprises de pratiquer le télétravail autant que possible. Ce confinement a duré jusqu'au 4 mai. Afin de lutter contre la flambée d'infections liées au Covid-19 qui sévissait dans tout le pays, les autorités ont décrété fin octobre un deuxième confinement prenant effet début novembre. Depuis lors, les autorités adaptent régulièrement les mesures et restrictions en fonction de l'évolution de la situation.

Belfius Groupe a pris très tôt des mesures pour faire face à la situation sanitaire en commençant par désigner une gouvernance de crise et organiser des réunions quotidiennes et hebdomadaires du conseil de gestion de crise dès février 2020, afin de passer en revue tous les aspects clés du fonctionnement général de Belfius, notamment:

- les risques opérationnels, en particulier pour garantir la santé de notre personnel et la continuité de nos activités et de nos services à la clientèle; et
- les risques financiers, en ce compris les incidences sur les marchés financiers, sur la liquidité et la solvabilité, sur les risques de crédit et le compte de résultats.

En ce qui concerne les aspects opérationnels, Belfius était parfaitement préparée pour faire face aux confinements successifs et aux mesures de télétravail qui en ont découlé, y compris sur le plan informatique. Le réseau d'agences est resté ouvert. Les interactions directes ont néanmoins été soumises à des conditions strictes. Comme prévu, les appels entrants (soit vers les agences, soit vers notre call center Belfius Connect) ont considérablement augmenté durant les confinements. En outre, les clients se sont également tournés vers les canaux digitaux pour leurs interactions bancaires. À titre d'exemple, le nombre de transactions d'investissement signées de manière digitale a plus que doublé durant la crise liée au Covid-19, comparativement aux niveaux antérieurs.

La pandémie de Covid-19 et les mesures de confinement qui en résultent ont également des répercussions considérables sur la situation financière des entreprises et des particuliers dans tout le pays. Soucieux d'atténuer ces impacts, le gouvernement fédéral belge a rapidement déployé un groupe de travail économique, chargé de réduire les conséquences économiques de la pandémie de coronavirus. Ce dernier a instauré deux programmes différents conçus pour venir en aide aux particuliers, aux indépendants et aux entreprises touchés par la crise du Covid-19: un système de report de paiement pour différents types de crédit et deux plans de garantie pour certains nouveaux crédits.

Le report des paiements pour les crédits hypothécaires et les sociétés non financières a été mis en place en avril 2020 et devait initialement durer jusqu'au 31 octobre 2020. Dans un deuxième temps, le gouvernement a décidé de prolonger les mesures de relance jusque fin 2020. En raison du reconfinement partiel ordonné fin octobre, une seconde charte visant à prolonger le régime de report de paiement au 31 mars 2021 a été adoptée pour les ménages ainsi que pour les entreprises non financières et les travailleurs indépendants.

Une série de mesures de soutien similaires a été prise par le secteur des assurances en mars et avril 2020, qui ont été prolongées dans une deuxième phase. Belfius Insurance a également apporté son soutien à ses clients, en leur accordant des reports de paiement des primes (en particulier pour les polices d'assurance liées à des crédits hypothécaires) ainsi que des extensions de couverture (entre autres pour les bénévoles d'établissements de soins de santé et pour les activités de livraison/take-away):

- les remboursements des intérêts et du capital des prêts hypothécaires contractés auprès des compagnies d'assurance, ainsi que le paiement des primes d'assurance de protection hypothécaire, sont suspendus jusqu'au 31 mars 2021, à condition que les assurés puissent prouver qu'ils sont confrontés à des difficultés financières en raison de la crise du Covid-19. Cet accord s'inscrit dans la droite ligne de celui qui a été conclu par le gouvernement avec les banques. En outre, un report de paiement jusqu'au 31 mars 2021 est possible pour les primes d'assurance habitation liées à des prêts hypothécaires;
- en ce qui concerne les prêts accordés aux entreprises, les assureurs appliquent également les conditions déjà fixées pour le secteur bancaire, à savoir un délai de remboursement des prêts jusqu'au 31 mars 2021;
- le secteur de l'assurance s'est également engagé à étendre, sans autres formalités, la couverture des pensions, décès, invalidité et hospitalisation dans le cadre d'une assurance collective (contractée par les employeurs) pour toutes les personnes en chômage temporaire. Le paiement des primes dues par les employeurs dans ce contexte est reporté jusqu'au 31 mars 2021. Il appartient aux employeurs de décider s'ils veulent ou non recourir à cette possibilité.

Annexes aux comptes annuels consolidés

II. Événements postérieurs à la clôture

Veuillez trouver ci-dessous un aperçu des événements postérieurs à la date de clôture ne donnant pas lieu à un ajustement, entre la date de clôture (31 décembre 2020) et la publication de ce rapport.

1. Dividende

Dans le circulaire du 26 janvier 2021, la Banque Nationale de Belgique, suivant les recommandations du CERS, a invité les (ré) assureurs belges à ne pas verser de dividendes, ou à ne les verser que de manière limitée, au cours des neuf premiers mois de 2021. La BNB préconise une approche très prudente tout en respectant les critères liés à la position de solvabilité et à l'importance de la distribution.

Le conseil d'administration du 23 mars 2021 a proposé à l'assemblée générale du 28 avril 2021 de distribuer un dividende ordinaire de EUR 35 millions pour l'exercice 2020.

2. Rating

Le 16 février 2021, S&P a attribué une note à long terme de A- à Belfius Insurance, avec une perspective stable.

III. Règles de présentation et d'évaluation des comptes consolidés

Table des matières

NOTES AUX COMPTES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS 80

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES 80
1. Règles comptables de base 80
2. Changements dans les règles, méthodes comptables et normes applicables intervenus depuis la dernière publication annuelle, pouvant impacter Belfius 81
3. Consolidation 83
4. Compensation des actifs et passifs financiers 84
5. Conversion des opérations et des actifs et passifs libellés en monnaie étrangère 84
6. Instruments financiers 84
7. Honoraires et commissions perçus et versés 93
8. Activités d'assurance et de réassurance 94
9. Immobilisations corporelles 96
10. Immobilisations incorporelles 96
11. Écarts d'acquisition 97
12. Autres actifs 97
13. Actifs non courants (groupe destiné à être cédé) détenus en vue de la vente et activités abandonnées 97
14. Contrats de location 97
15. Impôt sur le bénéfice 98
16. Avantages au personnel 99
17. Provisions et passifs éventuels 99
18. Prélèvements 100
19. Capital 100

Notes aux comptes consolidés résumés

Les principales règles et méthodes comptables adoptées dans la préparation de ces états financiers consolidés résumés sont décrites ci-après.

Les abréviations communément utilisées sont les suivantes:
- IASB: International Accounting Standards Board (Conseil des normes comptables internationales);
- IFRIC: Interprétation émise par IFRS Interpretations Committee (Comité des interprétations des normes internationales d'information financière);
- IFRS: International Financial Reporting Standards (Normes internationales d'information financière).

Les présents états financiers consolidés ont été approuvés en vue de leur publication par le conseil d'administration de Belfius Insurance en date du 23 mars 2021.

Règles et méthodes comptables

1. Règles comptables de base

1.1. Généralités

L'Arrêté Royal du 27 septembre 2009 relatif aux comptes consolidés des entreprises d'assurances et de réassurance, stipule que toute entreprise d'assurance de droit belge qui est une entreprise mère est tenue d'établir des comptes consolidés et un rapport de gestion sur les comptes consolidés si, seule ou conjointement, elle contrôle une ou plusieurs filiales de droit belge ou de droit étranger.

De plus, l'arrêté stipule que les comptes consolidés doivent être établis en appliquant l'ensemble des normes comptables internationales définies par l'International Accounting Standards Board qui, à la date de clôture du bilan, ont été adoptées par la Commission Européenne et que les règles sont applicables aux entreprises soumises au présent arrêté à partir de l'exercice comptable qui prend cours le 1er janvier 2012 ou après cette date.

Les états financiers consolidés de Belfius Insurance ont été préparés conformément aux normes IFRS émises par IASB, y compris les interprétations («IFRICs») émises par IFRS Interpretation Committee, et adoptées par l'Union européenne, y compris les conditions applicables à la couverture du risque de taux d'un portefeuille («carve-out»).

Les états financiers consolidés sont préparés sur une hypothèse de continuité de l'exploitation. Ils sont libellés en milliers d'EUR sauf mention contraire.

1.2. Estimations et jugements comptables

Dans la préparation des états financiers consolidés, la direction se doit de faire des estimations, hypothèses et jugements qui impactent les montants présentés. Pour réaliser ces estimations et hypothèses, la direction utilise l'information disponible à la date de préparation des états financiers et exerce son jugement. Bien que la direction estime avoir tenu compte de toutes les informations disponibles dans l'élaboration de ces estimations, la réalité peut différer de celles-ci et des différences peuvent provoquer des impacts significatifs sur les états financiers.

Des jugements sont utilisés principalement mais pas exclusivement dans les domaines suivants:

- évaluation du modèle économique tenant compte de la manière dont la performance des actifs est évaluée, des risques qui affectent cette performance et de la rémunération des dirigeants (cf. point 6.2.1);
- évaluer si les conditions contractuelles d'un actif financier consistent uniquement en des paiements de principal et d'intérêts (voir le test SPPI) (cf. point 6.2.1);
- détermination de l'existence ou non d'un marché actif selon des critères tels que le volume de transactions, les transactions récentes, la liquidité du marché, l'écart achat-vente pour les instruments financiers évalués à la juste valeur (cf. point 6.7);
- détermination de la juste valeur à partir de modèles de valorisation pour des instruments financiers évalués à la juste valeur (cf. point 6.7);
- détermination si Belfius Insurance a un contrôle collectif ou une influence notable sur une entité détenue ou non: cette appréciation du contrôle tient compte de tous les faits et circonstances, comme les droits de vote, les droits de vote potentiels, les droits de l'investisseur, le type d'activité (cf. point 3);
- identification des actifs non courants et des groupes destinés à être cédés, détenus en vue de la vente et des activités abandonnées (IFRS 5) (cf. point 14);
- la pertinence de désigner les dérivés en tant qu'instruments de couverture et la probabilité que les exemptions temporaires de l'application des exigences spécifiques en matière de comptabilité de couverture liées à la phase 1 de la «Réforme des taux d'intérêt de référence»(IBOR) ne soient plus applicables (cf. point 6.6.2, + les notes relatives à la réforme de l'IBOR);
- existence d'une obligation présente avec des sorties de flux probables dans le cas d'un litige (cf. point 18);
- évaluation des corrections de valeur pour pertes de crédit attendues et le choix des modèles appropriés, ainsi que l'utilisation d'hypothèses appropriées sur les conditions économiques futures et le comportement de crédit du client, y compris l'impact lié au Covid-19 (cf. point 6.5, le Risk Report, et les notes pertinentes dans les comptes consolidés résumés);
- évaluation de l'augmentation significative du risque de crédit d'un actif financier depuis sa comptabilisation initiale afin de déterminer si les pertes attendues sur 12 mois ou sur la durée de vie devraient être comptabilisées. Cette évaluation prend en compte des informations prospectives qualitatives et quantitatives raisonnables et justifiables, y compris l'impact lié au Covid-19 (cf. point 6.5, le Risk Report, et les notes pertinentes dans les comptes consolidés résumés);
- regroupement des actifs présentant des caractéristiques de risque de crédit similaires et surveillance continue du caractère approprié des caractéristiques de risque de crédit afin d'évaluer s'ils restent similaires (cf. point 6.5.);
- classification d'un instrument financier ou ses différentes composantes en tant que passif financier ou instrument de capitaux propres fondée sur la substance économique et non sur la forme juridique de l'instrument ou sa composante (cf. point 6.1), et

Des estimations sont effectuées principalement dans les domaines suivants:

- détermination de la juste valeur diminuée des coûts de la vente des actifs non courants et des groupes destinés à être cédés, détenus en vue de la vente (cf. point 14);
- détermination des pertes de crédit attendues en utilisant la pondération relative des scénarios prospectifs sur le comportement de crédit des clients, la «Probability of Default»(PD) et le «Loss Given Default» (LGD), y compris l'impact lié au Covid-19 (cf. point 6.5, le Risk Report, et les notes pertinentes dans les comptes consolidés résumés);
- détermination de la variation de la juste valeur des passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, attributable à une variation du risque de crédit du passif financier (cf. point 6.3.2);
- détermination de la durée d'utilité et de la valeur résiduelle des immobilisations corporelles, les équipements, des immeubles de placement et des immobilisations incorporelles (cf. point 10 et 11);
- détermination des corrections de juste valeur pour tenir compte de l'incertitude de l'évaluation et du modèle (cf. point 6.7);
- évaluation des passifs pour les contrats d'assurance (cf. point 8);
- mesure de l'adéquation des passifs pour les contrats d'assurance en considérant l'incertitude du modèle, des hypothèses économiques et non économiques (cf. point 8);
- appréciation de l'efficacité de la couverture (cf. point 6.6.2 et 6.6.3);
- hypothèses actuarielles relatives à l'évaluation des obligations liées aux avantages du personnel et aux actifs des plans de pension (cf. point 17 et la note 6.7);
- estimation de profits futurs taxables pour la comptabilisation et l'évaluation des actifs d'impôt différé (cf. point 16);
- estimation du montant recouvrable des unités génératrices de trésorerie pour la dépréciation de l'écart d'acquisition (cf. point 12.2).

Ces jugements sont repris dans les sections correspondantes (comme précisé ci-dessus) des règles d'évaluation et/ou le Risk Report, et les notes pertinentes dans les comptes consolidés résumés.

2. Changements dans les règles, méthodes comptables et normes applicables intervenus depuis la dernière publication annuelle, pouvant impacter Belfius Insurance

La vue d'ensemble des textes reprise ci-dessous est basée sur la situation à la date d'arrêté du 31 décembre 2020.

2.1. IASB/IFRS et IFRIC - Textes avalisés par la Commission Européenne et appliqués à partir du 1er janvier 2020

L'IASB a publié des amendements aux «Références au cadre conceptuel de l'information financière», à IAS 1 et IAS 8 «Définition du terme significatif», à IFRS 3 «Définition d'une entreprise», à IFRS 9, IAS 39 et IFRS 7 «Réforme des taux d'intérêt de référence (IBOR) - Phase 1», et à IFRS 16 «Allègements de loyer liés au Covid-19». Ils ont été appliqués le cas échéant, mais l'impact sur les comptes consolidés résumé est négligeable.

- Le document «Amendements aux références au cadre conceptuel de l'information financière» met à jour les références aux versions précédentes du cadre conceptuel de l'information financière dans les normes IFRS, leurs documents d'accompagnement et les notes pratiques IFRS.
- Les amendements à IAS 1 et IAS 8 «Définition du terme significatif» affinent la définition du terme significatif et alignent les définitions utilisées dans les normes IFRS et les autres publications. La nouvelle définition du terme significatif fait partie du thème central de l'IASB intitulé «Améliorer la communication dans le domaine de l'information financière». La nouvelle définition indique qu'une information est significative si on peut raisonnablement s'attendre à ce que son omission, son inexactitude ou son obscurcissement pouvait raisonnablement être attendu d'influencer les décisions que les principaux utilisateurs des états financiers.
- Les amendements à IFRS 3 «Définition d'une entreprise» clarifient le sens d'une entreprise lors de l'application d'IFRS 3 «Regroupements d'entreprises». Pour être considéré comme une entreprise, un ensemble d'activités et d'actifs acquis doit comprendre au moins un intrant et un processus substantiel qui, ensemble, contribuent de manière significative à la capacité de créer des extrants. Les amendements comprennent également un test facultatif (le test de concentration). Une évaluation simplifiée qui permet de définir une acquisition d'actifs, si la quasi-totalité de la juste valeur de l'actif brut acquis se concentre dans un actif identifiable unique ou un groupe unique d'actifs identifiables similaires.
- Les amendements des normes IFRS 9, IAS 39 et IFRS 7 «Réforme des taux d'intérêt de référence (IBOR) - Phase 1» prévoient des exemptions temporaires de l'application des exigences spécifiques en matière de comptabilité de couverture aux relations de couverture directement affectées par les incertitudes liées à la réforme de l'IBOR. Belfius Insurance a analysé les exemptions temporaires proposées et est arrivée à la conclusion qu'à ce jour, l'impact des exigences spécifiques pour lesquelles une exemption est proposée est soit inexistant soit négligeable. De plus amples informations peuvent être consultées dans les notes relatives à l'IBOR (couverture) des comptes consolidés résumé et dans le Risk Report.
- L'amendement apportée à la norme IFRS 16 «Allègements de loyer liés au Covid-19» permet aux preneurs de contrats de location d'accorder des allègements de loyer en conséquence directe de la pandémie de COVID-19 comme s'il ne s'agissait pas de modifications du contrat de location. Toute entité qui applique cette mesure de simplification doit l'indiquer et fournir des informations sur le montant comptabilisé en résultat net. Il n'existe pas d'exemption similaire pour les bailleurs. Cette amendement est effective pour les exercices ouverts à compter du 1er juin 2020, mais l'impact pour Belfius Insurance en tant que preneur est minime et insignifiant. Il n'existe pas d'exemption similaire pour les bailleurs. L'impact pour Belfius Insurance en tant que bailleur est néanmoins mineur et insignifiant.

2.2. IASB/IFRS et IFRIC - Textes avalisés par la Commission européenne durant l'année en cours mais non encore applicables au 1er janvier 2020

Nihil.

2.3. IASB/IFRS et IFRIC - Textes publiés durant l'année en cours mais non encore avalisés par la Commission européenne

Normes ayant un impact sur Belfius Insurance

- Amendements à IAS 1 «Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants» clarifient les critères de classification d'un passif comme courant ou non courant. Un passif est classé comme non courant si l'entité a le droit de différer le règlement du passif pour au moins 12 mois après la période de reporting. Les amendements prévoient que le droit d'une entité de différer le règlement doit exister à la fin de la période de reporting et que le classification n'est pas affecté par les intentions ou les attentes de la direction concernant le droit de l'entité de différer le règlement. De plus, les amendements clarifient comment les conditions du contrat peuvent affecter la classification. Les amendements clarifient également les exigences de classification des passifs qu'une entité réglera ou pourra régler en émettant des instruments de capitaux propres. Ces amendements s'appliquent à partir du 1er janvier 2022, mais l'impact attendu est estimé mineur. Cependant, la proposition de reporter la date d'entrée en vigueur au 1er janvier 2023 en raison de la pandémie de Covid-19 n'a pas encore été approuvée par la Commission européenne.
- Les amendements à IAS 16 «Immobilisations corporelles: Produit antérieur à l'utilisation prévue» interdisent à une entreprise de déduire les montants reçus de la vente d'articles produits lors de la préparation de l'actif pour son utilisation prévue, du coût des immobilisations corporelles. Au lieu de cela, une entreprise comptabilisera ces revenus de vente et les coûts connexes en résultat. Ces amendements s'appliquent à partir du 1er janvier 2022, mais l'impact attendu est estimé mineur.
- Les amendements à IAS 37 «Contrats déficitaires - Coût d'exécution du contrat» déterminent les coûts qu'une entreprise peut considérer pour évaluer si un contrat sera déficitaire. Ces amendements s'appliquent à partir du 1er janvier 2022, mais l'impact attendu est estimé mineur.
- Les amendements à IFRS 3 «Regroupements d'entreprises» modifient une référence dans IFRS 3 au référentiel Cadre Conceptuel d'Information Financière sans changer les exigences comptables pour les regroupements d'entreprises. Ces amendements s'appliquent à partir du 1er janvier 2022, mais l'impact attendu est estimé mineur.
- «Les améliorations annuelles des normes IFRS Cycle 2018-2020» contient des amendements mineurs à trois normes et à un exemple illustratif (IE): IFRS 1 «Première application des Normes internationales d'information financière», IFRS 9 «Instruments financiers», IAS 41 «Agriculture» et un exemple illustratif d'IFRS 16 «Contrats de location». Tous les amendements s'appliquent à partir du 1er janvier 2022, mais seul l'amendement à IFRS 9 peut avoir un impact sur Belfius Insurance. L'amendement «IFRS 9 - Commissions dans le test des 10% pour évaluer si un passif financier peut être décomptabilisé» précise que seules les commissions payées ou reçues entre l'entité (l'emprunteur) et le prêteur, y compris les commissions payées ou reçues par l'entité ou le prêteur pour le compte de l'autre partie, sont prise en compte lors de l'application du critère de 10% pour déterminer si un passif financier ne doit plus être comptabilisé.
- Les amendements des normes IFRS 9, IAS 39, IFRS 7, IFRS 4 et IFRS 16 «Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2» traitent des points d'attention avec un impact potentiel sur l'information financière lorsqu'un taux d'intérêt de référence existant est reformé ou remplacé. Ces amendements prévoient deux exemptions pour les modifications des instruments financiers liées à l'indice de référence (IBOR): 1) une exemption pour déterminer les modifications apportées à l'instrument financier où les flux de trésorerie contractuels des actifs et des passifs financiers sont traités comme des modifications taux d'intérêt en révisant le taux d'intérêt effectif. Cette exemption peut éviter la décomptabilisation de l'instrument financier, ou une comptabilisation immédiate d'un gain ou d'une perte sur la modification de l'instrument financier, 2) une exemption pour les modifications apportées à la désignation formelle d'une relation de couverture afin d'éviter la cessation de la relation existante ou la désignation d'une nouvelle relation de couverture. Ces amendements sont effectifs à partir du 1er janvier 2021 et s'appliquent de manière rétrospective. Le retraitement d'informations comparatives n'est néanmoins pas requis. Une application anticipée est autorisée. De plus amples informations peuvent être consultées dans les notes relatives à l'IBOR (couverture) des comptes consolidés résumé et dans le Risk Report.

Normes sans impact pour Belfius Insurance

Néant.

Normes qui ne sont pas d'application pour Belfius Insurance

Néant.

2.4. Projects en cours

2.4.1. IFRS 17 «Contacts d'assurance» (en vigueur pour les exercices à partir du 1er janvier 2023)

En juin 2020, l'IASB a publié la version définitive d'IFRS 17 «Contrats d'assurance» à l'issue d'un long processus de consultation faisant suite à sa première publication en mai 2017. Les modifications apportées au texte initial n'auront aucune incidence sur le calendrier du projet de mise en œuvre, et plusieurs de ces amendements ont été accueilli s favorablement par Belfius Insurance. La Commission européenne est en train de valider la norme.

IFRS 17 est une norme comptable détaillée qui établit des principes totalement nouveaux de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et de reporting des contrats d'assurance. La nouvelle norme introduit un seul cadre basé sur des principes pour comptabiliser tous les types de contrats d'assurance, y compris les contrats de réassurance détenus ou émis ainsi que les contrats d'investissement contenant des éléments de participation discrétionnaire. La nouvelle norme remplace la norme IFRS 4 et doit être appliquée rétrospectivement, sauf si impraticable, auquel cas des approches alternatives peuvent être envisagées.

Sur la base de notre compréhension et selon notre analyse en cours, la mise en œuvre de la nouvelle norme aura un impact significatif sur les comptes consolidés résumé, les indicateurs de performance clés et les opérations de Belfius Insurance et du Groupe Belfius. En tenant compte de l'état d'avancement du

projet, l'impact ne peut pas encore être quantifié. Compte tenu de la complexité de la norme, une équipe dédiée à sa mise en œuvre a été affectée au projet de mise en application d'IFRS17, en collaboration avec des comités visés afin d'assurer une gouvernance stricte du projet.

2.5. Changements des règles de présentation

Néant.

3. Consolidation

3.1. Regroupements d'entreprises

Les acquisitions d'entreprises sont comptabilisées par l'application de la méthode d'acquisition. La contrepartie transférée à l'occasion d'un regroupement d'entreprises est évaluée à la juste valeur, qui est calculée comme étant la somme:

- des justes valeurs en date d'acquisition des actifs transférés par Belfius Insurance;
- des passifs contractés par Belfius Insurance à l'égard des détenteurs antérieurs de l'entreprise acquise, et
- des parts de capitaux propres émises par Belfius Insurance en échange du contrôle de la société acquise.

Les frais connexes à l'acquisition sont enregistrés en profit ou perte. À la date d'acquisition, les actifs identifiables acquis et les passifs repris sont comptabilisés à leur juste valeur.

Les participations ne donnant pas le contrôle peuvent être évaluées initialement soit à la juste valeur, soit à la part proportionnelle de la participation contrôlante dans l'actif net identifiable de l'entreprise acquise. Le choix de la base d'évaluation est déterminé opération par opération. La part des capitaux propres et du résultat des participations ne donnant pas le contrôle sont présentés séparément respectivement au bilan et au compte de résultats.

Lorsque la contrepartie transférée par Belfius Insurance dans un regroupement d'entreprises comprend des actifs ou des passifs résultant d'un accord de contrepartie éventuelle, la contrepartie éventuelle est évaluée à la juste valeur à la date d'acquisition et incluse dans la contrepartie transférée lors d'un regroupement d'entreprises. Les variations ultérieures de la juste valeur de la contrepartie sont comptabilisées en résultat.

Lorsqu'un regroupement d'entreprises est réalisé par étapes, les participations précédemment détenues par Belfius Insurance dans l'entreprise acquise sont réévaluées à la juste valeur à la date d'acquisition (c'est-à-dire la date à laquelle Belfius Insurance obtient le contrôle) et le profit ou la perte en résultant, le cas échéant, est comptabilisé en résultat. Les montants résultant de la participation dans l'entreprise acquise avant la date d'acquisition qui ont été précédemment comptabilisés dans les autres éléments du résultat global, sont reclassés en résultat net si un tel traitement se justifiait en cas de cession cédée.

3.2. Filiales

Les filiales sont les entités contrôlées par Belfius Insurance, directement ou indirectement. Belfius Insurance contrôle une entité lorsque Belfius Insurance est exposée ou a droit à des rendements variables résultant de ses liens avec l'entité détenue et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur l'entité détenue.

Les filiales sont consolidées de manière intégrale à partir de la date où le contrôle effectif est transféré à Belfius Insurance et ne sont plus consolidées à partir de la date où le contrôle sur ces sociétés est perdu. Les opérations et les soldes intragroupe sont éliminés ainsi que les gains ou pertes résultant d'opérations intragroupe. Le cas échéant, les règles d'évaluation des filiales sont alignées afin d'être cohérents avec les règles d'évaluation adoptées par Belfius Insurance.

Si Belfius Insurance perd le contrôle d'une filiale, le résultat de cession correspond à la différence entre:

- la somme de la juste valeur de la contrepartie reçue et de la juste valeur des participations détenues; et
- la dernière valeur comptable des actifs (y compris les écarts d'acquisition), et des passifs de la filiale, ainsi que des participations ne donnant pas le contrôle.

3.3. Sociétés contrôlées conjointement et entreprises associées

Une coentreprise est un partenariat dans lequel les parties exercent un contrôle conjoint. Le contrôle conjoint est le partage contractuellement convenu du contrôle exercé sur une opération, qui n'existe que dans le cas où les décisions concernant les activités pertinentes requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle. Les sociétés contrôlées conjointement sont consolidées par la méthode de mise en équivalence.

Les entreprises associées sont des participations dans lesquelles Belfius Insurance exerce une influence notable sans en posséder le contrôle. C'est généralement le cas pour les participations dans lesquelles Belfius Insurance possède entre 20% et 50% des droits de vote. Les entreprises associées sont initialement évaluées au coût et consolidées par la méthode de mise en équivalence.

Suivant la méthode de mise en équivalence, la quote-part dans le résultat de l'exercice est comptabilisée en résultat des entreprises contrôlées conjointement et entreprises associées tandis que la quote-part dans le résultat global des entreprises contrôlées conjointement et des entreprises associées est comptabilisée sur une ligne distincte dans le compte de résultats global. La participation est comptabilisée au bilan pour un montant égal à la quote-part de Belfius Insurance dans l'actif net des sociétés contrôlées conjointement et entreprises associées, y compris les écarts d'acquisition.

Les gains et pertes résultant d'opérations entre Belfius Insurance et ses participations mises en équivalence, sont éliminés dans la limite de la participation de Belfius Insurance. L'enregistrement des pertes des sociétés contrôlées conjointement et des entreprises associées cesse lorsque le montant de la participation est réduit à zéro, sauf si Belfius Insurance a souscrit ou garanti des obligations juridiques ou implicites pour le compte de l'entreprise associée ou de la coentreprise. Si nécessaire, les règles et méthodes comptables des sociétés contrôlées conjointement et des entreprises associées sont alignées pour assurer leur cohérence avec celles adoptées par Belfius Insurance.

3.4. Les entités structurées

Les activités d'une entité structurée ne sont pas régies par des droits de vote. Pour garantir l'achat des actifs, ces entités émettent des instruments de dette et des instruments de fonds propres, garantis par les actifs détenus par les entités. Ces instruments émis peuvent inclure des tranches avec divers niveaux de subordination. Pour déterminer si Belfius Insurance a un certain pouvoir sur l'entité détenue, on tient compte de l'objet et de la conception de l'entité, de la capacité pratique pour Belfius Insurance de diriger les activités pertinentes de l'entité, du type de relation avec l'entité et de l'ampleur de l'exposition à la variation des rendements associés à la performance de l'entité.

4. Compensation des actifs et passifs financiers

Les actifs et passifs financiers sont compensés (et, par conséquent, seul le montant net apparaît au bilan) lorsque Belfius Insurance dispose d'un droit juridiquement exécutoire de compenser et a l'intention, soit de régler sur une base nette, soit de réaliser l'actif et d'éteindre l'obligation de manière simultanée.

5. Conversions des opérations et des actifs et passifs libellés en monnaie étrangère

5.1. Conversion des comptes en monnaie étrangère

Lors de la consolidation, les comptes de résultats et les tableaux de flux de trésorerie des entités étrangères dont la devise fonctionnelle est différente de la devise de présentation de Belfius Insurance, sont convertis dans la devise de présentation de Belfius Insurance (EUR) au cours moyen de l'exercice (rapport annuel) ou de la période (rapport intermédiaire). Les actifs et passifs sont convertis au cours de change de clôture de l'exercice ou de la période.

Les différences de change résultant de la conversion de l'investissement net dans des filiales étrangères, des entreprises associées, des coentreprises et des emprunts et autres instruments de change désignés comme couvertures de ces investissements, sont comptabilisées comme un écart de conversion cumulé dans les capitaux propres. Lors de la cession d'une entité étrangère, ces différences de change sont comptabilisées dans le compte de résultats en tant que partie du gain ou de la perte sur cession.

5.2.Opérations en monnaie étrangère

Pour les entités de Belfius Insurance sur une base individuelle, les transactions en monnaie étrangère sont comptabilisées en utilisant le cours de change approximatif à la date de la transaction. Les soldes d'encours d'éléments monétaires et non monétaires libellés en monnaies étrangères comptabilisés à la juste valeur, sont convertis à la fin de la période ou de l'exercice en utilisant les taux de change en vigueur à la fin de la période ou de l'exercice. Les taux historiques sont utilisés pour les éléments non monétaires comptabilisés au coût et ces éléments ne sont pas réévalués pour tenir compte des variations des taux de change. Les différences de change pour les éléments non monétaires comptabilisés à la juste valeur sont régies par le même traitement comptable que pour les ajustements à la juste valeur. Les différences de change pour les éléments monétaires sont comptabilisées dans le compte de résultats consolidé.

6. Instruments financiers

6.1. Comptabilisation et évaluation initiale

La direction pourra exercer son jugement sur les critères exposés ci-dessous pour décider de la catégorie comptable appropriée de ses investissements au moment de leur achat. Les instruments de dettes et de capitaux propres émis par une entité du groupe, sont classés comme un passif financier ou un placement dans les capitaux propres selon la substance de l'accord contractuel plutôt que selon la forme juridique de l'instrument et les définitions des passifs financiers et instruments de capitaux propres.

Les achats normalisés des actifs financiers sont comptabilisés en date de règlement, correspondant à la date de livraison desdits titres à Belfius Insurance. Les actifs financiers (autres que les achats normalisés) et les passifs financiers sont enregistrés au bilan du groupe lorsque le groupe devient partie prenante du contrat de l'instrument.

Les actifs et passifs financiers sont lors de la comptabilisation initiale évalués à leur juste valeur majorée ou minorée des coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission des actifs et passifs financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Les coûts de transaction des actifs et passifs financiers qui sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont pris immédiatement en compte de résultats.

Bien que le prix de la transaction constitue la meilleure preuve de la juste valeur de tous les instruments financiers, un gain ou une perte au premier jour de la transaction peut être constaté.

Le gain ou la perte au premier jour de la transaction est la différence entre:

- le prix de la transaction et le prix coté sur un marché actif pour un instrument financier; ou
- le prix de la transaction et la juste valeur déterminés en utilisant une technique de valorisation (mark-to-model), si l'instrument n'est pas coté.

Si toutes les entrées du modèle sont observables, le «Gain ou la perte au premier jour de la transaction» sera comptabilisé immédiatement au compte de résultats.

Si toutes les entrées du modèle ne sont pas observables, le gain ou la perte au premier jour de la transaction sera amorti sur la durée de vie attendue de l'instrument, où cela est approprié. Si, par la suite, les données de marché deviennent observables, le montant résiduel «du gain ou de la perte au premier jour de la transaction» est comptabilisé au compte de résultats.

En cas de résiliation anticipée de l'instrument sous-jacent, la partie restante du gain ou de la perte au premier jour de la transaction sera comptabilisée dans le compte de résultats.

6.2. Classification et évaluation ultérieure des actifs financiers

6.2.1. Général

Selon IFRS 9, la classification et l'évaluation des actifs financiers se basent à la fois sur le modèle économique (business model) de l'en-

tité pour la gestion des actifs financiers et sur les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers (dénommé «Solely Payments of Principal and Interest Test» – SPPI test).

Les modèles économiques suivants sont disponibles pour la gestion des actifs financiers:

- détenus afin de percevoir les flux de trésorerie contractuels;
- détenus afin de percevoir les flux de trésorerie contractuels et de vendre;
- autres, tels que détenus à des fins de transaction, gestion des actifs sur la base de la juste valeur.

IFRS 9 introduit les catégories suivantes pour l'évaluation des instruments de dette. Les méthodes d'évaluation sont:

- à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global: les actifs financiers sont classés dans cette catégorie s'ils satisfont au «test SPPI» et que la direction compte détenir les actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels et de vendre les actifs;
- au coût amorti: les actifs financiers sont classés dans cette catégorie s'ils satisfont au «test SPPI» et que la direction compte détenir les actifs uniquement afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels;
- à la juste valeur par le biais du résultat: les actifs financiers qui ne relèvent pas des deux catégories précitées sont mesurés à la juste valeur par le biais du résultat.

Les instruments de dette, qui satisfont au critère du coût amorti ou au critère de la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, peuvent être désignés irrévocablement à la juste valeur par le biais du résultat si cette désignation élimine ou réduit significativement une non-concordance comptable dans le résultat.

Des placements dans des instruments de capitaux propres sont classés à la juste valeur par le biais du résultat parce qu'ils ne satisfont pas au test SPPI. Toutefois, IFRS 9 permet à une entité de choisir de manière irrévocable de présenter dans les autres éléments du résultat global les changements ultérieurs dans la juste valeur d'un investissement dans des instruments de capitaux propres entrant dans le champ d'application de la norme, qui n'est ni détenu à des fins de transaction ni représenté par une contrepartie éventuelle comptabilisée par un acquéreur dans le cadre d'un regroupement d'entreprises entrant dans le champ d'application d'IFRS 3. Les produits des dividendes de placement dans les instruments de capitaux propres restent toujours rapportés en résultat sauf si le dividende représente clairement un recouvrement du coût de la participation.

Test des caractéristiques des flux de trésorerie (ou SPPI – Solely Payments of Principal and Interest test)

Le test des caractéristiques de flux de trésorerie permet de juger si les flux de trésorerie contractuels correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû conformément à un contrat de prêt de base. Pour les instruments liés contractuellement, une approche «look-through» est appliquée pour déterminer si le critère SPPI est rempli pour les tranches de l'instrument en prenant en compte les conditions contractuelles de la tranche et les caractéristiques du pool sous-jacent ainsi que l'exposition au risque de crédit.

Le principal correspond à la juste valeur de l'actif financier lors de la comptabilisation initiale et peut varier au cours de la durée de vie de l'actif financier (s'il y a des remboursements). L'intérêt consiste principalement en une contrepartie pour la valeur temps de l'argent, pour le risque de crédit et peut aussi comprendre une contrepartie pour d'autres risques et coûts de prêt de base (tels que le risque de liquidité et frais d'administration) aussi bien qu'une marge bénéficiaire.

En effectuant cette évaluation, Belfius Insurance prend en compte:

- la nature de toute éventualité (l'événement déclencheur) qui modifierait le montant ou l'échéancier des flux de trésorerie (en évaluant les flux de trésorerie générés avant et après la variation des flux de trésorerie);
- les conditions qui peuvent ajuster le taux de coupon contractuel, y compris les caractéristiques à taux variable (que les variations puissent ou non être considérées comme une compensation pour le risque de crédit);
- les fonctionnalités de prépaiement et d'extension (en évaluant le montant du remboursement anticipé et des flux de trésorerie pendant la période de prolongation); et
- les conditions qui limitent la créance de l'entité aux flux de trésorerie provenant d'actifs spécifiés (tels que fonctionalités «non recourse»).

Modèle économique

Les modèles économiques sont déterminés par le conseil d'administration pour les portefeuilles homogènes et reflètent la façon dont les actifs financiers sont gérés ensemble pour atteindre un objectif particulier. La détermination du modèle économique tient compte de toutes les informations pertinentes dans des scénarios normaux et prend également en compte les indications suivantes:

- expérience antérieure en ce qui concerne la fréquence, le volume et le calendrier des ventes, les raisons de ces ventes et les attentes concernant les activités de vente futures;
- la façon dont la performance des actifs est évaluée et présentée aux principaux dirigeants;
- la façon dont les risques sont évalués et gérés, et
- la façon dont les dirigeants sont rémunérés.

Belfius Insurance applique les modèles économiques suivants pour gérer ses actifs financiers:

- détenus afin de percevoir les flux de trésorerie contractuels;
- détenus afin de percevoir les flux de trésorerie contractuels et de vendre;
- tous les autres modèles économiques tels que détenus à des fins de transaction et gestion des actifs sur la base de la juste valeur.

Lors de la comptabilisation initiale d'un actif financier, Belfius Insurance détermine si les actifs financiers nouvellement recon-

nus font partie d'un modèle économique existant ou s'ils reflètent le début d'un nouveau modèle économique.

Une fois par an, Belfius Insurance réévalue ses modèles économiques afin de déterminer si les modèles économiques ont changé depuis la période précédente.

Changement du modèle économique

Un changement futur des modèles économiques pour les actifs financiers existants et le reclassement prospectif y afférent de tous les actifs financiers touchés seront très exceptionnels car ils devraient être la conséquence d'une acquisition, d'une cession ou le développement d'une activité ou branche d'activité, significatif pour les opérations de chacune des entités du groupe Belfius Insurance et démontrable aux parties externes. Compte tenu de son importance, la proposition de changement devrait être discutée et décidée par les organes de gouvernance appropriés.

6.2.2. Actifs financiers évalués au coût amorti

Les instruments de dette (y compris les contrats hybrides), qui sont détenus dans un modèle économique «Détenus afin de percevoir les flux de trésorerie contractuels» et dont les flux de trésorerie contractuels correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû (SPPI compliant) et pour autant que Belfius Insurance n'ait pas opté pour une évaluation à la juste valeur par le biais du résultat net (cf. fair value option), sont ultérieurement évalués au coût amorti.

Cette catégorie comprend les instruments de dette avec l'objectif de détenir ces instruments de dette jusqu'à l'échéance et de générer une marge d'intérêt stable. Des prêts vendus à un véhicule de titrisation qui est consolidé n'excluent pas leur classification en tant que «Détenus afin de percevoir les flux de trésorerie contractuels».

Les ventes ne font pas partie du modèle économique «Détenus afin de percevoir les flux de trésorerie contractuels », mais peuvent cadrer avec ce modèle économique si les ventes ont lieu peu avant l'échéance, si les ventes sont motivées par une augmentation du risque de crédit ou si les ventes ne sont pas d'une valeur importante (même si fréquentes) ou peu fréquentes (même si d'une valeur importante). Le jugement devrait être appliqué pour déterminer si les ventes sont compatibles avec un modèle économique «Détenus afin de percevoir les flux de trésorerie contractuels».

Le coût amorti est le montant auquel les instruments de dette sont évalués lors de la comptabilisation initiale moins les remboursements du principal, plus ou moins l'amortissement cumulé de toute différence entre ce montant initial et le montant de l'échéance calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif (cf.point 6.9 «Produits et charges d'intérêts»), et ajusté de toute dépréciation pour pertes de crédit attendues. Les produits d'intérêts, les gains et pertes de change ainsi que les dépréciations sont comptabilisés en résultat lorsqu'ils surviennent. Tout gain ou perte à la décomptabilisation est comptabilisé en résultat.

6.2.3. Les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

Cette catégorie comprend les instruments de dette et les placements dans des instruments de capitaux propres.

Instruments de dette évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

Les instruments de dette s'inscrivant dans un modèle économique dont l'objectif est atteint en percevant les flux de trésorerie contractuels et en vendant les instruments de dette, et dont les flux de trésorerie contractuels sont conformes à SPPI, sont ultérieurement évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global à condition que Belfius Insurance n'ait pas retenu l'option juste valeur conditionnelle («conditional fair value option»).

Les instruments de dette inclus dans des fonds avec des actifs dédiés (fonds cantonnés) ou nécessitant une flexibilité pour faire face aux éventuels rachats de contrats d'assurance Vie, des opportunités d'investissement ou détenus pour faire face à des besoins de liquidité potentiels.

Les variations de la valeur comptable correspondant à des gains et des pertes non réalisés découlant de variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global à la ligne XIX. «Gains ou pertes non comptabilisés dans le compte de résultats – Fluctuations de la juste valeur des instruments de dettes évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global».

Lorsque l'instrument de dette est vendu, Belfius Insurance recycle le gain ou la perte cumulé précédemment comptabilisé dans les autres éléments du résultat global dans le compte de résultats à la ligne VI. «Résultat net sur investissements et dettes».

Les produits d'intérêts et la dépréciation sont comptabilisés en résultat. Les gains et pertes de change sur les instruments de dette évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global qui font partie d'une relation de couverture désignée effective pour risque de change sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Si pas, ils sont comptabilisés en résultat. Les produits d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif, comme pour les des actifs financiers évalués au coût amorti.

Placements dans des instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

Sont inclus dans cette catégorie les instruments de capitaux propres qui répondent à la définition d'IAS 32 et qui ne sont pas détenus à des fins de transaction et qui ne représentent pas une contrepartie éventuelle comptabilisée par un acquéreur dans un regroupement d'entreprises, et que, lors de la comptabilisation initiale, Belfius Insurance a irrévocablement et au cas par cas décidé d'évaluer à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Les variations ultérieures de la juste valeur, les gains et pertes de change et les gains et pertes réalisés sont présentées dans

les autres éléments du résultat global sous la rubrique XX. «Fluctuations de la juste valeur d'instruments fonds propres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global». Lors de la décomptabilisation, les gains ou pertes cumulés précédemment comptabilisés dans les autres éléments du résultat global comme indiqué ci-dessus, ne sont pas ultérieurement reclassés dans le compte de résultats mais transférés dans les capitaux propres au poste XVII. «Réserves et résultat reporté».

L'évaluation à la juste valeur est requise pour tous les instruments de capitaux propres, même si ces instruments ne sont pas cotés sur un marché actif. Le coût d'acquisition en tant qu'estimation appropriée de la juste valeur n'est admis que dans des circonstances limitées (voir point 6.7 «Juste valeur des instruments financiers»).

Les dividendes sont comptabilisés dans le compte de résultats lorsque le droit au paiement de ces dividendes est établi, qu'il est probable que les avantages économiques associés aux dividendes iront à Belfius Insurance et que le montant des dividendes peut être évalué de façon fiable. Si un dividende représente un remboursement de l'investissement, il sera comptabilisé en réduction du coût d'acquisition.

6.2.4. Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net

Les actifs financiers évalués ultérieurement à la juste valeur par le biais du résultat net sont constitués d'instruments de dette et de placements dans des instruments de capitaux propres. Les dérivés qui ne constituent pas d'opérations de couverture sont traités au point 6.6.1 «Dérivés - Portefeuille de transactions, dérivés incorporés compris».

Instruments de dette détenus à des fins de transaction

Les instruments de dette détenus à des fins de transaction ont été acquis avec l'intention d'en retirer un bénéfice en prenant avantage des variations à court terme des cours, de la marge d'intermédiation ou font partie d'un portefeuille dont la tendance de gestion est de réaliser des plus-values à court terme. Belfius Insurance comptabilise ces instruments initialement à leur juste valeur et ils sont ensuite réévalués à la juste valeur, avec les gains et pertes non réalisés et réalisés enregistrés dans le compte de résultats à la ligne V. «Résultat net des instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultats». Les intérêts acquis et payés (rendement négatif) sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif et Belfius Insurance a choisi de les comptabiliser dans les rubriques I. «Produits d'intérêts» et II. «Charges d'intérêts».

Instruments de dette désignés à la juste valeur par le biais du résultat net («Option juste valeur»)

Dans certains cas, et à condition d'être bien documentés, Belfius Insurance peut lors de la comptabilisation initiale désigner irrévocablement des instruments de dette qui remplissent le critère du modèle économique «détenir afin de percevoir et/ou détenir afin de percevoir et vendre et dégager des flux de trésorerie qui sont conformes à SPPI», d'évaluer à la juste valeur par le biais du résultat net, afin d'éliminer ou de réduire de façon significative une non-concordance comptable (cf. «Accounting mismatch»).

Les règles d'évaluation indiquées au paragraphe «Instruments de dette détenus à des fins de transaction» s'appliquent à cette catégorie.

Instruments de dette évalués à la juste valeur par le compte de résultats (Instruments «non basic»)

Cette catégorie englobe les instruments de dette dont les flux de trésorerie contractuels ne sont pas conformes à SPPI, tels que certains prêts structurés, ainsi que des actifs financiers dont la forme juridique est celle de capitaux propres, mais qui, sur la base de la substance du contrat, répondent à la définition d'un instrument de dette (tels que les fonds ouverts, les actions ayant une durée de vie légale, les certificats immobiliers).

Les règles d'évaluation indiquées au paragraphe «Instruments de dette détenus à des fins de transaction» s'appliquent à cette catégorie.

Placements dans des instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur par le biais du résultat net

Cette catégorie comprend les placements dans des instruments de capitaux propres détenus à des fins de transaction aussi bien que des instruments de capitaux propres non détenus à des fins de transaction qui, lors de leur comptabilisation initiale, n'ont pas été irrévocablement désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Les gains et les pertes résultant de la réévaluation à la juste valeur (réalisée et non réalisée) et les gains et pertes de change sont comptabilisés dans le compte de résultats au poste V. «Résultat net des instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultats». Les dividendes sont comptabilisés dans le compte de résultats sous le poste III. «Dividendes», sauf si le dividende représente clairement un recouvrement d'une partie du coût de l'investissement.

6.3. Classification et évaluation ultérieure des passifs financiers

6.3.1. Passifs financiers évalués au coût amorti

Ces passifs sont ultérieurement évalués au coût amorti, et toute différence entre leur montant mis à disposition et le montant dû à l'échéance est comptabilisée dans le compte de résultats en charges d'intérêts ou produits d'intérêts. L'augmentation ou l'amortissement de cette différence est comptabilisé sur la durée résiduelle des passifs selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

6.3.2. Passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net

Les passifs financiers sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net lorsque, à la date d'achat, le passif est soit détenu à des fins de transaction ou lorsqu'au moment de la comptabilisation initiale, ils sont irrévocablement désignés à la juste valeur par le biais du résultat net.

Passifs financiers détenus à des fins de transaction

Cette section ne traite pas des dérivés du portefeuille de transactions décrits au point 6.6.1 ci-dessous.

Les passifs financiers détenus à des fins de transaction comprennent les positions «short» en titres. Ces instruments ont été

acquis avec l'intention d'en retirer un bénéfice en prenant avantage des variations à court terme des cours, de la marge d'intermédiation ou qui font partie d'un portefeuille dont la tendance de gestion est de réaliser des profits à court terme. Belfius Insurance comptabilise ces instruments initialement à leur juste valeur et ils sont ensuite réévalués à la juste valeur, avec les gains et pertes non réalisés et réalisés enregistrés dans le compte de résultats au poste V. «Résultat net des instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultats».

Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net

Un passif financier autre que détenu à des fins de transaction ou qu'une contrepartie éventuelle pouvant être payée par un acquéreur dans un regroupement d'entreprises peut, lors de la comptabilisation initiale, être désigné à la juste valeur par le biais du résultat net dans les circonstances suivantes:

- la désignation élimine ou réduit de façon importante une incohérence dans l'évaluation ou la comptabilisation qui, autrement, se produirait; ou
- le passif financier fait partie d'un groupe d'actifs financiers ou de passifs financiers, ou les deux, dont la gestion ainsi que l'appréciation de la performance reposent sur la juste valeur, conformément à une stratégie documentée de gestion des risques ou d'investissement, et les informations sur les groupes sont fournies en interne sur cette base; ou
- le passif financier comprend un ou plusieurs dérivés incorporés et IFRS 9 permet de désigner l'ensemble du contrat hybride (combiné) à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les règles d'évaluation applicables aux passifs financiers détenus à des fins de transaction s'appliquent, sauf pour la comptabilisation du risque de crédit propre.

Les variations de la juste valeur attribuables au risque de crédit propre d'un passif financier auquel s'applique l'option juste valeur sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global en ligne XXI. «Fluctuations de la juste valeur à cause du risque de crédit propre sur passifs financiers désignés à la juste valeur par le compte de résultats à présenter dans les autres éléments du résultat global», sauf si la comptabilisation génère ou accroît une non-concordance comptable dans le résultat. Ces montants ne sont pas ultérieurement reclassés en résultat, mais sont transférés sous la rubrique XVII. «Réserves et résultat reporté» lors de la décomptabilisation du passif financier. Le montant résiduel de la variation de la juste valeur est rapporté en résultats.

6.4. Décomptabilisation et modification d'actifs et de passifs financiers

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie de l'actif arrivent à expiration, ou lorsque la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif sont transférés à une autre entité.

Les ventes normalisées d'actifs financiers respectant les critères de décomptabilisation ci-dessus, sont décomptabilisées à la date de règlement, qui est la date de livraison par Belfius Insurance. Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsqu'ils sont éteints (c'est-à-dire, lorsque l'obligation précisée au contrat est exécutée, annulée ou qu'elle est arrivée à expiration).

Si une modification substantielle d'un actif financier ou d'un passif financier (y compris l'échange d'instruments de dette avec des conditions substantiellement différentes) se produit et lorsque les conditions contractuelles des flux de trésorerie sont renégociéés, la décomptabilisation de l'actif financier ou du passif financier est requise. Si une modification se produit et que le contrat existant n'est pas décomptabilisé, un gain ou une perte résultant de la modification est comptabilisé en résultat. Ce gain ou cette perte est déterminé en recalculant la valeur comptable brute de l'actif financier existant de manière à ce qu'elle soit égale à la valeur actualisée des flux de trésorerie contractuels renégociés ou modifiés, établie au moyen du taux d'intérêt effectif initial de l'actif financier (ou qui a été ajusté en fonction de la qualité de crédit dans le cas des actifs financiers dépréciés dès leur acquisition ou leur création).

Pour les actifs financiers modifiés qui ne sont pas décomptabilisés, une évaluation est faite pour déterminer s'il y a eu une augmentation significative du risque de crédit de l'actif financier, en comparant le risque de défaillance à la date de clôture (sur la base des termes contractuels modifiés) et le risque de défaillance survenant lors de la comptabilisation initiale (sur la base des conditions contractuelles originales non modifiées). En fonction du résultat de l'évaluation, une modification de la correction de valeur pour pertes peut être enregistrée (voir point 6.5 sur la dépréciation des instruments financiers).

6.5. Dépréciation d'instruments financiers

La détermination de la dépréciation et le calcul sont régis par les Directives de dépréciation du risque de crédit de la Direction des risques et de plus amples détails sont disponibles dans la section «Gestion des risques - IFRS 9 Méthodologie de la dépréciation» du Rapport de gestion des états financiers consolidés.

6.5.1. Détermination de la dépréciation

Les pertes de crédit attendues associées à des instruments de dette comptabilisés au coût amorti et à des instruments de dette évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont déterminées de façon prospective. Pour les créances résultant de contrats de location, Belfius Insurance n'a pas opté pour l'approche simplifiée consistant à comptabiliser les pertes attendues sur la durée de vie de l'actif. Les engagements de crédits et les garanties financières non comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net peuvent également être dépréciés et une correction de valeur pour pertes peut être comptabilisée. Les placements dans des instruments de capitaux propres ne sont pas dépréciés.

Les corrections de valeur pour pertes et les provisions pour pertes de crédit attendues sur les 12 mois à venir sont initialement comptabilisées à la date de transaction pour les actifs financiers dans le champ d'application de la déficience (instruments de dettes, créances de location et actifs contractuels), les engagements de crédits et garanties financières non évalués à la juste valeur par le biais du résultat.

Les pertes de crédit attendues sur les 12 mois à venir se rapportent à la partie des pertes de crédits attendues sur la durée de vie qui représente les pertes de crédit attendues sur les 12 mois à venir résultant d'événements de défaillance qui sont possibles dans les 12 mois suivant la date de clôture.

Le Comité de Défaillance au sein de la direction des risques gouverne la définition du statut de défaillance.

Une définition transversale de défaillance est appliquée dans l'ensemble du groupe Belfius Insurance et pour tous les segments du marché. Toutefois, pour un nombre limité de segments spécifiques (par exemple états souverains, banques, entreprises internationales, etc.), des déviations ont été appliquées. Le «Manuel de défaillance» Belfius Insurance reprend une description détaillée des indicateurs utilisés pour catégoriser une exposition en défaillance.

Exception faite des actifs financiers dépréciés dès leur acquisition ou leur création (Purchased or Originated Credit-Impaired (POCI)), le montant des pertes de crédit attendues est évalué par une correction de valeur pour pertes d'un montant égal aux pertes de crédit attendues sur les 12 mois à venir ou aux pertes de crédit attendues sur la durée de vie. Les pertes de crédit attendues sur la durée de vie sont les pertes résultant de tous les événements de défaillance possibles sur la durée de vie prévue de l'actif financier.

Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs financiers dépréciés dès leur acquisition ou leur création ne donnent pas lieu à une correction de valeur pour pertes de crédit attendus sur les 12 mois à venir, mais les pertes de crédit attendues sur la durée de vie sont intégrées au calcul du taux d'intérêt effectif. Le montant comptabilisé au titre de la correction de valeur pour pertes de ces actifs n'est pas le montant total des pertes de crédit attendues sur la durée de vie, mais correspond aux variations des pertes de crédit attendues sur la durée de vie depuis la comptabilisation initiale de l'actif financier, et peut être négatif ou positif.

Les pertes de crédit attendues sont une estimation, établie par pondération probabiliste, des manques à gagner en flux de trésorerie actualisés au taux d'intérêt effectif initial de l'actif financier ou au taux d'intérêt effectif ajusté en fonction de la qualité de crédit dans le cas d'un actif financier POCI. Un manque à gagner attendu en flux de trésorerie est la différence entre les flux de trésorerie qui sont dus aux termes du contrat et les flux de trésorerie que l'on s'attend à recevoir, compte tenu de la valeur des instruments de garantie et des autres rehaussements de crédit.

L'estimation des flux de trésorerie prend en considération toutes les modalités contractuelles de l'actif financier (par exemple, options de paiement anticipé, de prolongation, de rachat et des options similaires) sur sa durée de vie attendue.

Le calcul des dépréciations est fondé sur une approche modulaire comportant deux étapes («two-fold building block approach»):

- étape 1: détermination du niveau approprié par exposition;
- étape 2: calcul des pertes de crédit attendues par exposition pour les phases 1, 2 et 3.

On distingue les expositions au risque de crédit suivantes et toutes les expositions sont évaluées individuellement:

- les expositions au risque de crédit productives, c'est-à-dire les expositions pour lesquelles le risque de crédit n'a pas sensiblement augmenté depuis la création de l'actif financier (phase 1);
- les expositions au risque de crédit insuffisamment productives, c'est-à-dire les expositions pour lesquelles le risque de crédit a sensiblement augmenté entre le moment où Belfius Insurance a créé ou acquis l'actif financier et la date de clôture (phase 2);
- les expositions au risque de crédit non productives, c'est-à-dire les expositions ayant subi une détérioration (phase 3).

Un changement de classification en phases peut aller dans les deux sens.

Expositions au risque de crédit productives – classification phase 1

Toutes les expositions non classées dans la phase 2 (augmentation sensible du risque de crédit depuis la création) ou dans la phase 3 (expositions ayant subi une détérioration) sont par définition classées dans la phase 1. Pour ces expositions, Belfius Insurance comptabilise lors de l'évaluation initiale, une perte de crédit attendue sur les 12 mois à venir, qui correspond aux pertes de crédit attendues résultant des cas de défaillance dont un instrument financier pourrait faire l'objet dans les 12 mois suivant la date de clôture.

Expositions au risque de crédit insuffisamment productives – classification phase 2

Les expositions pour lesquelles le risque de crédit a sensiblement augmenté entre la création ou l'acquisition de l'actif financier et la date de clôture sont classées dans la phase 2.

Les facteurs quantitatifs et qualitatifs suivants identifient une augmentation sensible du risque de crédit pour une exposition individuelle de la contrepartie:

- une détérioration significative de la probabilité de défaillance de la contrepartie sur la durée de vie; et
- le fait que le client auquel appartient l'exposition individuelle est mis par Belfius Insurance sur sa Watchlist, la liste qui identifie les contreparties pour lesquelles des problèmes peuvent survenir (qui sont survenus). Il existe toutefois une exception: un nouveau contrat peut être classé dans la phase 1 si, à l'origine du contrat, le client figure déjà sur la liste de surveillance et que depuis lors il n'y a pas de nouvelle augmentation significative du risque de crédit pour ce contrat.

Dans deux situations, il y aura une classification obligatoire sur la Watchlist:

- si un ou plusieurs produits de crédit de la contrepartie ont reçu une indication de «forbearance », forbearance étant une nouvelle concession supplémentaire ou la prolongation d'une concession existante;
- si une exposition est en retard de paiement de plus de 30 jours, à moins qu'il soit évident qu'il s'agit d'un retard de paiement opérationnel ou que le retard ne constitue pas une augmentation sensible du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale.

Lorsqu'il est évalué si la probabilité de défaillance sur la durée de vie a subi une détérioration sensible depuis la création, la probabilité de défaillance sur la durée de vie à la date de création est comparée à la probabilité de défaillance sur la durée de vie à la date de clôture. De plus amples détails sont disponibles dans la section «Gestion des risques - IFRS 9 Méthodologie de la dépréciation» du Rapport de gestion des états financiers consolidés.

Expositions au risque de crédit non productives – classification phase 3

À chaque date de clôture, le Comité de Défaillance évalue s'il existe une indication objective de dépréciation/défaillance d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs financiers. Le cas échéant, ces actifs financiers sont considérés comme étant dépréciés; ils sont transférés dans la phase 3 et une perte attendue sur la durée de vie est comptabilisée.

Les pertes de crédit attendues sont évaluées comme étant la différence entre la valeur comptable brute de l'actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés actualisés au taux d'intérêt effectif initial de l'actif financier. Tout ajustement est comptabilisé en résultat net comme un gain ou une perte de valeur.

Les débiteurs sont classés dans la catégorie dépréciés/défaillants lorsqu'ils remplissent l'un des critères suivants, ou les deux:

- le débiteur a une exposition significative en souffrance depuis plus de 90 jours;
- il est jugé improbable que le débiteur s'acquitte de l'intégralité de ses engagements sans mise en jeu du collatéral, qu'il existe ou non un montant en souffrance ou quel que soit le nombre de jours en souffrance.

6.5.2. Traitement comptable des dépréciations

Instruments de dette comptabilisés au coût amorti et créances résultant de contrats de location

À chaque date de clôture, les variations du montant des pertes de valeur sont rapportées en résultat dans la rubrique XVI. «Dépréciations des instruments financiers et provisions pour engagements de crédits». Les pertes de valeur sont reprises dans la même rubrique du compte de résultats. La perte de valeur est comptabilisée dans le bilan comme une correction de valeur en déduction de la valeur comptable brute de l'actif.

Instruments de dette évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

Les instruments de dette évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont soumis aux mêmes principes comptables de dépréciation que ceux applicables aux instruments de dettes évalués au coût amorti.

Toutefois, la correction de valeur pour pertes sera comptabilisée dans les autres éléments du résultat global faisant partie du montant de réévaluation dans la rubrique XIX. «Fluctuations de la juste valeur des instruments de dettes évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global» et non en déduction de la valeur comptable (c'est-à-dire la juste valeur) de l'actif financier au bilan.

Calcul et comptabilisation des revenus d'intérêts

La base sous-jacente au calcul de l'intérêt effectif dépend du statut de l'instrument financier:

- la valeur comptable brute (coût amorti avant déduction des corrections de valeur pour pertes attendues) pour les actifs financiers dépréciés (phases 1 et 2);
- la valeur nette comptable (valeur comptable brute moins les corrections de valeur pour pertes attendues) pour les actifs financiers dépréciés (phase 3).

Les produits d'intérêt sur les actifs financiers dépréciés dès leur acquisition ou leur création sont comptabilisés en appliquant le taux d'intérêt effectif ajusté en fonction de la qualité de crédit au coût amorti de l'actif financier. Les pertes de crédit attendues à vie sont incorporées dans le taux d'intérêt effectif ajusté en fonction de la qualité du crédit.

Réductions pour perte de valeur

Les instruments de dette sont dépréciés lorsqu'il est raisonnablement estimé que l'instrument de dette ne pourra être recouvré. Belfius Insurance réduit intégralement pour perte de valeur les instruments, et les expositions des phases 1 et 2 sont toujours transférées dans la phase 3 avant d'être réduites pour perte de valeur.

Une dépréciation donne lieu à une décomptabilisation et l'intégralité de la correction de valeur pour perte n'est pas reprise, mais déduite de la valeur comptable brute de l'instrument déprécié. Toute perte supplémentaire est rapportée en résultat dans la rubrique XVI. «Dépréciations des instruments financiers et provisions pour engagements de crédit».

Engagements de crédit et garanties financières non évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net

Les engagements hors bilan, tels que les substituts de crédit (par exemple les garanties ou les lettres de crédit stand-by) et les engagements de crédit sont généralement convertis en postes du bilan, lorsqu'ils sont appelés. Toutefois, ces engagements hors bilan sont soumis à des pertes de crédit sur les 12 mois à venir ou sur la durée de vie. La perte de crédit attendue donne lieu à la comptabilisation d'une provision au bilan, et la date à laquelle Belfius Insurance devient partie à l'engagement irrévocable est considérée comme la date de la comptabilisation initiale pour l'application de la dépréciation.

Engagements de crédit

À chaque date de clôture, une provision est constituée sur la base des pertes de crédit attendues sur les 12 mois à venir calculée sur la partie de l'engagement de crédit dont il est supposé qu'elle sera utilisée dans les 12 mois suivant la date de reporting. En cas d'augmentation significative du risque de défaillance du prêt sous-jacent, des pertes de crédit attendues sur la durée de vie sont comptabilisées sur la partie dont on suppose qu'elle sera utilisée pendant la durée de vie résiduelle de l'engagement de crédit.

Une perte de crédit attendue est la valeur actualisée de la différence entre les flux de trésorerie contractuels si le bénéficiaire de l'engagement de crédit utilise ce dernier et les flux de trésorerie que l'on s'attend à recevoir si le prêt est utilisé. La durée de

vie résiduelle de l'engagement de crédit correspond à la période contractuelle maximum d'exposition au risque de crédit. Dans le cas d'arrangements comportant à la fois un prêt et une partie inutilisée (tels que les cartes de crédit), la période utilisée pour estimer les pertes de crédit attendues va au-delà de la date contractuelle à laquelle le remboursement pourrait être exigé, mais sur la période pendant laquelle le prêteur est, en pratique, exposé au risque de crédit. Dans la pratique, l'horizon de perte prévu est d'un an au minimum et les mesures d'atténuation du risque de crédit pourraient consister en garanties supplémentaires ou la réduction de l'engagement de crédit.

Garanties financières

Pour les contrats de garantie financière, les variations du risque de défaillance d'un débiteur donné sont prises en compte. À chaque date de clôture, le montant de la correction de valeur pour pertes est égal à la perte de crédit attendue sur les 12 mois à venir, à moins que le risque de défaillance n'ait sensiblement augmenté. Dans ce cas, la correction de valeur pour pertes est calculée pour les pertes de crédit attendues sur la durée de vie. Les pertes de crédit attendues correspondent aux manques à gagner en flux de trésorerie, soit la différence entre les paiements attendus pour rembourser le détenteur d'une perte de crédit qu'il subit, diminués des montants que le détenteur, le débiteur ou toute autre partie s'attend à recevoir.

6.6. Dérivés

6.6.1. Dérivés - Portefeuille de transactions, dérivés incorporés compris

Si le dérivé n'est pas lié à une opération de couverture, il est considéré être un dérivé détenu à des fins de transaction. Belfius Insurance évalue ensuite tous les dérivés initialement à leur juste valeur et ils sont ensuite revalorisés à leur juste valeur. Les justes valeurs sont obtenues à partir des prix constatés sur les marchés cotés, en utilisant des modèles de flux de trésorerie actualisés ou à partir des modèles de valorisation, selon le cas. Toute variation de la juste valeur est enregistrée au compte de résultats.

Les résultats d'intérêts d'instruments dérivés pour lesquels il existe une relation de couverture économique, sont comptabilisés dans «Produits d'intérêts/charges d'intérêts».

Les dérivés sont présentés comme des actifs si leur juste valeur est positive ou comme des passifs si elle est négative.

Lorsqu'un contrat hybride comporte un contrat hôte qui est un actif entrant dans le champ d'application d'IFRS 9, l'intégralité du contrat hybride, y compris toutes les composantes incorporées, doit être évalué pour être classé. Toutefois, si le contrat hôte est un passif financier, une créance résultant d'un contrat de location, un contrat d'assurance, ou un autre contrat hôte non financier, une évaluation est effectuée afin de déterminer si la composante incorporée doit être séparée et présentée comme un instrument dérivé dans le portefeuille de transaction. C'est le cas lorsque:

- les risques et les caractéristiques de la composante incorporée ne sont pas étroitement liés à ceux du contrat hôte;
- le contrat hybride n'est pas comptabilisé à la juste valeur, avec comptabilisation des gains et pertes non réalisés en résultat net, et;
- un instrument autonome qui comporterait les mêmes conditions que la composante incorporée entrerait dans la définition d'un dérivé.

6.6.2. Dérivés - Couverture

L'élaboration du nouveau modèle de macrocouverture (voir «Comptabilisation des activités de gestion dynamique des risques») étant toujours en cours, l'IASB a proposé à toutes les entités y compris les entités couvrant le risque de taux d'intérêt d'un portefeuille les options suivantes pour les principes comptables en attendant la finalisation du projet de recherche de l'IASB «Gestion dynamique des risques»:

- option 1: Appliquer les nouvelles exigences d'IFRS 9 en matière de comptabilité de couverture et continuer d'utiliser le modèle d'IAS 39 pour la couverture de juste valeur du risque de taux d'intérêt d'un portefeuille;
- option 2: Continuer d'appliquer les exigences existantes d'IAS 39 sur la comptabilité de (micro)couverture, y compris le modèle d'IAS 39 pour la couverture de juste valeur du risque de taux d'intérêt d'un portefeuille.

Dans les deux options, l'utilisation du modèle d'IAS 39 de couverture de taux d'intérêt d'un portefeuille est soumise à des informations élargies.

Belfius Insurance a décidé de continuer à appliquer les exigences existantes sur la comptabilité de (micro)couverture et les dispositions «Carve out» applicables à la couverture du risque de taux d'intérêt d'un portefeuille telles qu'adoptées par l'Union Européenne.

Les dérivés de couverture appartiennent aux catégories suivantes:

- couverture de la juste valeur d'un actif ou d'un passif ou d'un engagement ferme (couverture de juste valeur) ou couverture de juste valeur du risque de taux d'un portefeuille (cf. point 6.6.3); ou
- couverture d'un flux de trésorerie futur attribuable à un actif ou à un passif déterminé, ou à une transaction future (couverture de flux de trésorerie).

Belfius Insurance désigne un dérivé comme instrument de couverture si certaines conditions sont remplies:

- une documentation précise et formalisée sur l'instrument de couverture, sur le sous-jacent à couvrir, sur l'objectif et la stratégie retenue et sur la relation entre l'instrument de couverture et le sous-jacent doit être préparée préalablement à la mise en place de la couverture;
- une étude doit démontrer que la couverture sera très efficace (entre 80% et 125%) pour neutraliser les variations de juste valeur ou de flux de trésorerie du sous-jacent couvert tout au long de la période de reporting; et
- la couverture est efficace dès la mise en place de l'instrument et doit se poursuivre sans interruption.

Belfius Insurance comptabilise les variations de juste valeur des dérivés désignés et qualifiés comme couverture en juste valeur dans le compte de résultats, ainsi que la variation correspondante

de la juste valeur des actifs ou des passifs couverts attribuable au risque couvert spécifique. Les résultats d'intérêts des instruments de couverture désignés sont comptabilisés dans les lignes I. «Produits d'intérêts» ou II. «Charges d'intérêts», le cas échéant.

Si la couverture ne satisfait plus aux conditions de la couverture en juste valeur ou si la couverture est interrompue volontairement, la part revalorisée à la juste valeur de l'élément financier couvert portant intérêt, est amortie dans le compte de résultats sur la durée résiduelle de l'élément couvert (ou de l'instrument de couverture si celle-ci est plus courte), sous la forme d'un ajustement du taux d'intérêt effectif de l'élément couvert.

La part efficace des variations de juste valeur des dérivés désignés et qualifiés comme couverture de flux de trésorerie, est comptabilisée dans «autres éléménts du résultat global» dans la rubrique XXII. «Fluctuations de la juste valeur des dérivés de couvertures de flux de trésorerie» (voir «Tableau de variation des fonds propres consolidés»).

La partie non efficace de la variation de juste valeur des dérivés (s'il y en a) est comptabilisée directement au compte de résultats. Le montant comptabilisé dans les autres éléments du résultat global doit correspondre au moins élevé en valeur absolue du gain ou perte cumulé sur l'instrument de couverture depuis le début de la couverture et à la variation cumulée de la juste valeur (valeur actuelle) des flux de trésorerie attendus sur l'élément couvert depuis le commencement de la couverture.

6.6.3. Les montants différés en capitaux propres sont reclassés en compte de résultats lorsque l'élément couvert impacte le résultat.

Couverture de juste valeur du risque de taux d'un portefeuille
Comme mentionné au point «1.1. Généralités», Belfius Insurance applique la possibilité offerte par IAS 39 concernant la couverture de juste valeur du risque de taux d'un portefeuille, tel qu'adopté par la Commission Européenne (cf. EU carve out) qui reflète plus précisément la manière dont Belfius Insurance gère ses instruments financiers.

En attendant l'achèvement du projet de recherche de l'IASB «Gestion dynamique des risques» Belfius Insurance continue à appliquer les dispositions de carve out actuel.

Les instruments de couverture sont des portefeuilles de dérivés dont les positions peuvent se compenser. Belfius Insurance comptabilise les éléments de couverture à leur juste valeur avec variations de juste valeur au compte de résultats. Les éléments couverts comprennent des actifs et passifs financiers évalués au coût amorti et les instruments de dette évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (FVTOCI).

La revalorisation relative au risque de taux d'intérêt couvert relatif aux instruments comptabilisés au coût amorti est inscrite au bilan au sein de la rubrique VII. «Gain/perte sur élément couvert dans une relation de portfolio hedge pour risque de taux». La revalorisation relative aux instruments évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global est incluse dans les lignes II.B «Prêts et créances sur établissements de crédit - Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global» et III.B «Prêts et créances - Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global» et IV.B «Dettes représentées par un titre et instruments fonds propres - Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global».

6.7. Juste valeur des instruments financiers

6.7.1. Règles générales

La juste valeur est le prix qui serait perçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des participants de marché à la date d'évaluation.

Les prix de marché cotés sont utilisés pour évaluer les justes valeurs lorsqu'il existe un marché actif (tel qu'une Bourse officielle). Ces prix de marché sont en effet la meilleure estimation de la juste valeur d'un instrument financier. Cependant, il n'existe pas de prix de marché actif dans tous les cas pour les actifs ou passifs détenus ou émis par Belfius Insurance.

Si l'instrument financier n'est pas traité sur un marché actif, des techniques de valorisation sont utilisées. Un modèle de valorisation reflète le prix de transaction en date d'évaluation dans des conditions de concurrence normale dans un cadre normal d'activités, c'est-à-dire le prix que recevrait le détenteur de l'actif financier dans une transaction normale qui n'est pas une vente ou une liquidation forcée ou le prix payé pour transférer un passif.

Le modèle de valorisation prend en compte tous les facteurs que les acteurs du marché prennent en considération pour valoriser l'actif. Évaluer la juste valeur d'un instrument financier requiert la prise en compte des conditions de marché existantes au moment de l'évaluation. Dans la mesure où des données observables sont disponibles, elles doivent être incorporées dans le modèle.

Ce n'est que dans des circonstances très exceptionnelles (c'est-à-dire lorsqu'aucune information pertinente n'est disponible sur la performance et les activités de l'entité détenue) que le coût sera utilisé pour l'évaluation à la juste valeur des investissements dans des instruments de capitaux propres non cotés.

6.7.2. Règles spécifiques

Les approches suivies pour la détermination de la juste valeur des instruments financiers sont résumées dans la note «9.1. Juste valeur».

6.8. Opérations de pensions et prêts de titres

Les titres vendus avec un engagement de rachat (repos) ne sont pas décomptabilisés et demeurent au bilan. La contrepartie au passif est comptabilisée dans les rubriques II.A «Dettes envers et dépôts des établissements de crédit - Évalués au coût amorti» ou III.A «Dettes et dépôts - Évalués au coût amorti» suivant le cas. L'actif est inclus comme gagé dans les annexes concernés du rapport annuel.

Les titres achetés avec un engagement de revente (reverse repos) sont comptabilisés au hors-bilan et les prêts correspondants sont enregistrés dans les rubriques II.A «Prêts et créances sur établissements de crédit - Évalués au coût amorti» ou III.A «Prêts et créances - Évalués au coût amorti».

La différence entre le prix de vente et le prix de rachat est considérée comme un produit d'intérêt ou une charge d'intérêt. Ce produit ou cette charge est proraté sur la durée du contrat en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les titres prêtés à des tiers ne sont pas décomptabilisés. Les titres empruntés ne figurent pas dans le bilan. Les commissions liées aux prêts et emprunts de titres sont comptabilisées dans les lignes VII «Honoraires et commissions perçus» et VIII. «Honoraires et commissions versés».

6.9. Produits et charges d'intérêts

Les produits et charges d'intérêts courus sont comptabilisés pour tous les instruments portant intérêt, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif (coûts de transaction inclus). Les coûts de transaction des actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats sont immédiatement comptabilisés en résultat.

Les intérêts négatifs sur ces instruments sont présentés séparément au sein des charges d'intérêts (charges d'intérêts sur actifs financiers) ou au sein des produits d'intérêts (produits d'intérêts sur passifs financiers). Les intérêts courus sont présentés au bilan dans le même poste que l'actif ou le passif financier correspondant.

Les commissions qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif d'un instrument financier dont la durée est définie, comprennent:

- les commissions reçues relatives à la création ou à l'acquisition d'un actif financier;
- les commissions d'engagement reçues pour l'octroi d'un prêt lorsque l'engagement de prêt n'est pas évalué à la juste valeur par le biais du compte de résultats et qu'il est probable que Belfius Insurance conclura un accord de prêt spécifique. Si l'engagement expire sans que le prêt soit accordé, la commission est comptabilisée en tant que produit à l'expiration;
- les commissions d'émission payées à l'émission de passifs financiers évalués au coût amorti.

La base sous-jacente au calcul de l'intérêt effectif dépend du statut de l'instrument financier:

- la valeur comptable brute (coût amorti avant déduction des corrections de valeur pour pertes attendues) pour les actifs financiers non dépréciés (phases 1 et 2) ou le coût amorti pour les passifs financiers;
- la valeur nette comptable (valeur comptable brute moins les corrections de valeur pour pertes attendues) pour les actifs financiers dépréciés (phase 3).

Les produits d'intérêts sur les actifs financiers dépréciés dès leur acquisition ou leur création sont comptabilisés en appliquant le taux d'intérêt effectif ajusté en fonction de la qualité de crédit au coût amorti de l'actif financier. Les pertes de crédit attendues à vie sont incorporées dans le taux d'intérêt effectif ajusté en fonction de la qualité du crédit.

Les résultats d'intérêts des dérivés de transaction sont comptabilisés à la ligne V. «Résultat net des instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultats», tandis que les intérêts sur tous les autres instruments dérivés sont comptabilisés dans les rubriques I. «Produits d'intérêts» ou II. «Charges d'intérêts». En ce qui concerne les obligations productives d'intérêts détenues à des fins de transaction, Belfius Insurance a choisi d'enregistrer les résultats d'intérêts sous le poste I. «Produits d'intérêts» ou II. «Charges d'intérêts».

7. Honoraires et commissions perçus et versés

Selon IFRS 15 «Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients», les produits sont comptabilisés pour représenter le transfert de biens ou services promis à des clients dans un montant qui reflète la contrepartie à laquelle Belfius Insurance est en droit de s'attendre en échange de ces biens ou services. Ceci s'applique sur une base contractuelle individuelle, mais une approche de portefeuille est permise si l'impact sur les états financiers n'est pas significativement différent de l'application sur une base contractuelle individuelle.

La comptabilisation des produits est régie par le modèle suivant, constitué de cinq étapes:

- identification du contrat;
- identification de différentes obligations de prestation;
- détermination du prix de la transaction;
- affectation du prix de la transaction aux obligations de prestation; et
- comptabilisation des produits lorsque les obligations de prestation sont satisfaites.

Une obligation de prestation est remplie lorsque la banque transfère au client le contrôle des services sous-jacents de l'obligation de prestation. Les produits peuvent être constatés progressivement en fonction des prestations exécutées jusqu'à la date considérée, les étapes importantes franchies, des services récurrents ou à un moment précis où la banque transfère le contrôle de l'actif au client.

Pour les contrats pour lesquels Belfius Insurance agit en qualité de mandataire, les produits seront comptabilisés en tant que montant net de la contrepartie au lieu des montants bruts des produits et charges correspondants.

Les commissions qui ne font pas partie intégrante du taux d'intérêt effectif d'un instrument financier sont comptabilisées selon IFRS 15. Ils comprennent:

- les commissions perçues pour la gestion d'un prêt;
- les commissions d'engagement pour l'émission d'un prêt lorsque l'engagement de prêt n'entre pas dans le champ d'application de la présente norme et qu'il est peu probable qu'un accord de prêt spécifique sera conclu; et
- les commissions de syndication reçues par l'entité qui organise le montage d'un prêt et qui ne conserve aucune créance au titre du prêt (ou qui conserve une partie de la créance au même taux d'intérêt effectif pour un risque comparable que les autres participants).

Les commissions versées par Belfius Insurance à Belfius Banque pour la vente de produits d'assurance sont respectivement enregistrées dans le résultat technique des activités d'assurance et dans les honoraires et commissions perçus et versés. Une présentation distincte reflète mieux la rentabilité de l'activité.

8. Activités d'assurance et de réassurance

8.1. Classification

Belfius Insurance est active aussi bien dans les activités d'assurance Vie que Non-Vie.

IFRS 4 (phase 1) «Contrats d'assurance» est appliqué à tous les contrats d'assurance pour lesquels l'assureur accepte un risque d'assurance significatif en convenant d'indemniser le preneur d'assurance si un événement futur incertain bien défini (l'événement assuré) se produit. Les contrats de réassurance correspondant à cette définition entrent également dans ce champ d'application. En outre, IFRS 4 s'applique également aux instruments financiers avec une caractéristique de participation discrétionnaire.

Un contrat qui expose l'émetteur à un risque financier sans risque d'assurance significatif n'est pas un contrat d'assurance et est comptabilisé en tant qu'instrument financier selon IFRS 9.

Si un contrat contient une composante de dépôt (c'est-à-dire une composante contractuelle qui entrerait dans le champ d'application d'IFRS 9 s'il s'agissait d'un instrument séparé), la composante de dépôt est décomposée et la comptabilité de dépôt est applicable.

Les règles de la comptabilité de dépôt s'appliquent aux instruments financiers sans participation bénéficiaire discrétionnaire et à la composante de dépôt de contrats d'assurance «unit-linked» (type Branche 23). Cela signifie que la composante de dépôt et la composante assurance sont évaluées et présentées séparément. Dans ce cas, IFRS 9 et non IFRS 4 s'applique à l'évaluation et à la présentation de la composante de dépôt.

Pour la comptabilité de dépôt, les primes correspondantes ainsi que la comptabilisation résultant de l'obligation ne sont pas reprises au compte de résultats. Les obligations elles-mêmes ne sont pas reprises dans les provisions techniques, mais sous les passifs financiers. Les frais administratifs et les commissions s'y rapportant sont immédiatement enregistrés au compte de résultats. Les paiements effectués ne sont pas comptabilisés dans le compte de résultats, mais entraînent une réduction du passif.

Pour les contrats unit-linked (Branche 23), la composante de dépôt et les investissements correspondants sont évalués à la juste valeur, les fluctuations de valeur étant enregistrées en compte de résultats. La juste valeur est déterminée par le nombre d'unités multiplié par la valeur de l'unité, basée sur la juste valeur des investissements sous-jacents.

Les assurances groupe pour le personnel de Belfius Insurance n'entrent pas dans le champ d'application d'IFRS 4, mais sont plutôt traitées dans les règles d'évaluation des régimes de retraite.

8.2. Valuation

8.2.1. Général

IFRS 4 exempte un assureur de l'application des critères spécifiques pour la préparation des règles d'évaluation si aucune norme IFRS spécifique ne s'applique, mais permet à l'assureur de continuer à utiliser les règles d'évaluation antérieures aux IFRS.

Cependant, IFRS 4 impose certaines limites à cette exception:

- aucune provision pour égalisation et désastre peut être constituée;
- un test de suffisance du passif devrait être effectué;
- un passif d'assurance doit être supprimé si et seulement s'il est éteint;
- les contrats de réassurance ne doivent pas être compensés par des contrats d'assurance directe liés; et
- les actifs de réassurance doivent être pris en compte pour une dépréciation.

Provision pour primes non acquises

La provision pour primes non acquises correspond à la part des primes, brutes de réassurance, mais après déduction des coûts d'acquisition qui doivent être imputés à une période de reporting ultérieure afin de couvrir le risque non expiré. La variation de la provision pour les primes non acquises est comptabilisée au compte de résultats en tant que produit sur la période du contrat .

La provision pour primes non acquises est calculée pro rata temporis sur la base de la prime nette pour chaque contrat pris séparément. Pour les activités de réassurance acceptées, les réserves sont comptabilisées sur la base des données communiquées par les compagnies cédantes.

Provision pour sinistres

Le montant de la provision pour sinistres dans l'activité directe Non-Vie équivaut à la somme due aux bénéficiaires, majorée des frais de gestion des sinistres.

Pour les sinistres déclarés, la provision pour les sinistres à payer dans l'activité directe Non-Vie est calculée au cas par cas, y compris les coûts de règlement futurs ou comme une provision distincte pour un ensemble de dossiers de sinistres. Lorsqu'un sinistre est réglé sous forme de rentes, le montant à réserver est calculé selon des méthodes actuarielles.

Pour les sinistres survenus mais non (suffisamment) déclarés (claims incurred but not (enough) reported ou (IBN(E)R)) à la date de reporting, une provision est constituée sur base de l'expérience acquise par le passé concernant le nombre et le montant des sinistres déclarés après la date de reporting. Il est également tenu compte des événements exceptionnels et des provisions supplémentaires sont également comptabilisées sur base d'obligations légales, telles que celles relatives aux accidents du travail (workers compensation).

Provisions pour assurance vie

La provision en assurance vie est calculée compte tenu des exigences légales et des modalités relatives à l'activité d'assurance vie. Les règles suivantes sont d'application:

- Evaluation selon la méthode prospective: la réserve prospective soustrait la valeur actualisée des primes futures de la valeur actualisée des prestations d'assurance futures. Le calcul s'appuie sur les dispositions techniques des contrats. Cette méthode est appliquée aux contrats avec taux garanti sur les primes futures.
- Evaluation selon la méthode rétrospective: la réserve rétrospective soustrait la valeur cumulée des prestations (passées) de la valeur cumulée des primes (passées). Le calcul s'appuie sur les dispositions techniques des contrats, sans tenir compte des primes futures. Cette méthode est appliquée aux contrats sans taux garanti sur les primes futures.

Pour les réassurances acceptées, une provision est comptabilisée pour chaque contrat séparément sur la base des informations communiquées par le cédant.

En complément des règles mentionnées ci-dessus, une provision complémentaire est comptabilisée pour le risque de taux d'intérêt bas ainsi que pour d'autres facteurs ayant un impact important sur le caractère adéquat des provisions techniques.

Provision pour participation (discrétionnaire) aux bénéfices

La participation bénéficiaire discrétionnaire (discretionary participation feature («DPF»)) est un droit contractuel de recevoir, en plus des prestations garanties, des prestations complémentaires dont le montant ou le calendrier est contractuellement à la discrétion de l'assureur également appelé «participation aux bénéfices». Belfius Insurance enregistre une participation différée aux bénéfices correspondant au montant de la participation attendue aux bénéfices à partager avec les assurés. Belfius Insurance a la discrétion quant à sa distribution. Elle est présentée comme une composante distincte des fonds propres, car elle devrait être distribuée à l'avenir aux affaires en cours lors de la réalisation des gains présentés dans la réserve «résultats non réalisés» dans les fonds propres.

Le montant de la participation différée aux bénéfices est diminué de l'allocation effective aux titulaires de contrats individuels après l'approbation de l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires de la compagnie d'assurances.

La participation différée aux bénéfices liée à des plus ou moins-values latentes sur les placements alloués est comptabilisée dans la réserve de réévaluation dans les autres éléments du résultat global (fonds propres). Lors de la réalisation des placements alloués, la partie de la participation différée aux bénéfices liée à ces plus ou moins-values réalisées, est ajustée et comptabilisée dans les provisions techniques d'assurance.

Le montant enregistré dans le compte de résultats et présenté au passif, est basé sur les bénéfices réalisés dans le passé et est classé dans les provisions techniques conformément aux critères de comptabilisation des provisions (IAS 37).

Activités de réassurance

Pour les réassurances acceptées, une provision est comptabilisée pour chaque contrat séparément sur la base des informations communiquées par le cédant.

Pour les réassurances cédées, la part du réassureur dans les réserves techniques est comptabilisée à l'actif conformément aux clauses pertinentes du contrat de réassurance.

Un actif de réassurance est déprécié si:

- il existe des preuves objectives, à la suite d'un événement survenu après la comptabilisation initiale de l'actif de réassurance, que le cédant ne récupérera pas tous les montants dus. Il est tenu compte notamment du rating et de la solvabilité du réassureur; et
- les montants sont évaluables de manière fiable.

Nous renvoyons aux règles en matière de dépréciation spécifique.

8.2.2. Test de suffisance du passif (Liability Adequacy Test – LAT)

À la fin de chaque période de reporting, Belfius Insurance réalise des tests de suffisance du passif sur ses provisions techniques. Si ces tests supplémentaires indiquent une insuffisance de la valeur comptable des provisions techniques augmentée des plus-values nettes non réalisées sur le portefeuille d'investissement affecté aux activités vie et accidents du travail par rapport à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés, une provision technique supplémentaire à hauteur de cette différence sera comptabilisée au compte de résultats. Ces tests sont évalués séparément pour les provisions techniques Vie et Non-Vie.

Pour les assurances vie, une estimation des flux de trésorerie attendus des contrats tient compte des hypothèses également utilisées à d'autres fins de modélisation. La valeur actuelle de ces flux de trésorerie attendus est déterminée en utilisant une courbe d'actualisation élaborée suivant la méthodologie EIOPA, incluant un ajustement de volatilité calibré sur le portefeuille de placement de Belfius Insurance.

Si la valeur calculée est supérieure à la provision d'assurances Vie, la différence est comptabilisée au compte de résultats.

Pour l'assurance Non-Vie, le test de suffisance du passif vérifie si la provision pour primes non acquises et la provision pour sinistres sont suffisantes pour indemniser globalement les sinistres déjà survenus et ceux qui pourraient se produire pendant la période d'assurance en cours. Pour l'indemnisation des accidents du travail, les gains nets non réalisés sur le portefeuille de placements affecté à cette activité sont ajoutés aux réserves comptables.

8.2.3. Comptabilité reflet (shadow accounting)

Lorsque la réalisation de gains latents sur des actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global a un impact direct sur la valorisation des provisions techniques, la comptabilité reflet offre la possibilité de transférer une partie des résultats d'investissement non réalisés depuis les autres éléments du résultat global vers les provisions techniques.

Avant tout, Belfius Insurance applique la comptabilité reflet lorsque les conditions légales ou contractuelles des contrats d'assurance stipulent que la réalisation des gains latents comptabilisés sur des actifs clairement définis de l'assureur affecte

directement la valorisation des contrats d'assurance et contrats d'investissement comprenant un élément de participation discrétionnaire (DPF). Cette méthode s'applique essentiellement aux contrats d'assurance gérés par des fonds à actifs dédiés.

Belfius Insurance a également choisi de reconnaître un ajustement «Shadow Loss» pour la différence entre la valeur des engagements d'assurance Vie basée sur la méthodologie LAT décrite ci-dessus, d'une part, et les provisions d'assurances vie augmenté des plus-values nettes non réalisées sur le portefeuille d'investissement comptabilisé au coût amorti et attribué au portefeuille vie, d'autre part. Ce montant est limité aux gains non réalisés comptabilisés dans les autres éléments du résultat global pour les actifs financiers comptabilisé à la juste valeur qui couvrent les assurances vie.

9. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles comprennent les biens immobiliers, les équipements et les immeubles de placement.

Les biens immobiliers et les équipements sont comptabilisés à leur coût d'acquisition diminué des amortissements et des éventuelles pertes de valeur. Les coûts ultérieurs sont inclus dans la valeur comptable de l'actif ou comptabilisés comme un composant indépendant s'il est probable que Belfius Insurance bénéficiera d'avantages économiques futurs et si le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire pour réduire le coût de ces actifs à leur valeur résiduelle tout au long de leur durée de vie utile estimée.

Les durées d'utilité pour les principaux types d'immobilisation sont:

- immeubles (y compris les frais accessoires et les impôts non récupérables): 20 à 50 ans;
- matériel informatique: 1 à 6 ans;
- améliorations locatives, équipement et mobilier: 2 à 12 ans;
- véhicules: 2 à 5 ans.

Les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif qualifié, font partie du coût de cet actif et sont capitalisés.

Les immobilisations corporelles font l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'un indice de perte de valeur est identifié. Lorsque la valeur nette comptable de l'immobilisation figurant au bilan est supérieure à sa valeur recouvrable estimée, une perte de valeur est constatée et la valeur au bilan de cette immobilisation est ramenée à son montant recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie correspond au plus élevé d'une part de sa juste valeur diminuée des coûts de cession et d'autre part de sa valeur d'utilité. Lorsque la valeur recouvrable d'un actif ne peut être constatée individuellement, Belfius Insurance détermine la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie ou du groupe d'unités génératrices de trésorerie auquel l'actif appartient.

Après la comptabilisation d'une perte de valeur/dépréciation, la charge d'amortissements de l'actif doit être ajustée pour les périodes futures, afin que la valeur comptable révisée de l'actif, diminuée de sa valeur résiduelle (le cas échéant), puisse être répartie de façon systématique sur sa durée d'utilité restant à courir. Les plus ou moins-values de cession des immeubles et équipements sont imputées à la rubrique VI. «Résultat net sur investissements et dettes».

Des immeubles de placement sont des biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers ou pour réaliser une plus-value en capital. Belfius Insurance peut également utiliser en partie ces propriétés. Si les parties «à usage propre» peuvent être cédées séparément ou louées séparément en vertu d'un contrat de location-financement, elles sont comptabilisées séparément. Si en revanche, les parties «à usage propre» ne peuvent pas être vendues séparément, l'immeuble sera considéré comme un immeuble de placement uniquement si Belfius Insurance en détient une partie insignifiante pour son propre usage.

Les immeubles de placement sont comptabilisés à leur coût d'acquisition diminué des amortissements et pertes éventuelles de valeurs cumulées. Les immeubles de placement sont amortis linéairement sur leur durée de vie utile. L'amortissement des immeubles et des autres actifs donnés en location simple sont enregistrés dans la rubrique XI. «Autres charges». Belfius Insurance transférera un bien immobilier vers ou depuis un immeuble de placement lorsqu'il existe des preuves d'un changement d'utilisation.

10. Immobilisations incorporelles

Une immobilisation incorporelle est comptabilisée si, et seulement s'il est probable que les avantages économiques futurs attendus de l'actif iront à Belfius Insurance (en utilisant des hypothèses raisonnables et justifiables) et si le coût d'acquisition de l'actif peut être évalué de façon fiable.

Au sein de Belfius Insurance, les immobilisations incorporelles comprennent principalement:

- (a) coûts développement en interne, et
- (b) les logiciels acquis.

Les coûts associés à la maintenance des logiciels informatiques sont comptabilisés en charges s'ils sont encourus. Cependant, les dépenses qui ont pour effet d'améliorer la qualité d'un logiciel ou de prolonger sa durée de vie de plus d'un an, s'ajoutent au coût initial du logiciel. Les coûts de développement internes comptabilisés à l'actif, sont amortis selon la méthode linéaire sur leur durée de vie utile à partir du moment où le logiciel développé est effectivement utilisable.

Un portefeuille clients acquis est amorti linéairement sur la durée attendue du portefeuille en tenant compte de la perte de clients attendue du portefeuille clients.

Les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif qualifié, font partie du coût de cet actif et sont capitalisés. Les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés comme une charge de l'exercice.

Les immobilisations incorporelles (autres que les écarts d'acquisition) font l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'un indice de perte de valeur est identifié. Lorsque la valeur nette comptable de l'immobilisation figurant au bilan est supérieure à sa valeur recouvrable estimée, une perte de valeur est constatée et la valeur au bilan de cette immobilisation est ramenée à son montant recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie correspond au plus élevé d'une part de sa juste valeur diminuée des coûts de cession et d'autre part de sa valeur d'utilité. Lorsque la valeur recouvrable d'un actif ne peut être constatée individuellement, Belfius Insurance détermine la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie ou du groupe d'unités génératrices de trésorerie auquel l'actif appartient.

Après la constatation d'une dépréciation, la charge d'amortissements de l'actif doit être ajustée pour les périodes futures, afin que la valeur comptable révisée de l'actif, diminuée de sa valeur résiduelle (le cas échéant), puisse être répartie de façon systématique sur sa durée d'utilité restant à courir. Les plus ou moins-values de cession des immobilisations incorporelles sont déterminées par référence à leur valeur comptable et sont enregistrées à la rubrique VI. «Résultat net sur investissements et obligations».

11. Écarts d'acquisition

11.1. Évaluation de l'écart d'acquisition

L'écart d'acquisition est un actif représentant les avantages économiques futurs découlant d'autres actifs acquis lors d'un regroupement d'entreprises qui ne peuvent être identifiés individuellement et comptabilisés séparément.

Les écarts d'acquisition sont évalués comme la différence entre:

→ la somme des éléments suivants:
- le montant de la contrepartie transférée;
- le montant des éventuelles participations ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise;
- la juste valeur de la participation précédemment détenue par l'acquéreur dans l'entreprise acquise (le cas échéant);
- la juste valeur, déterminée à la date d'acquisition, des actifs identifiables acquis et des passifs repris.

Si, après réévaluation, cette différence est négative («badwill»), elle est immédiatement comptabilisée en résultat net en tant que plus-value d'achat.

11.2. Dépréciation des écarts d'acquisition

La valeur comptable de l'écart d'acquisition est revue à la fin de l'exercice. Aux fins de ce test de dépréciation, Belfius Insurance alloue les écarts d'acquisition à des unités génératrices de trésorerie ou à des groupes de ces unités.

Lorsque des circonstances ou des événements indiquent une incertitude quant à la valeur comptable, l'écart d'acquisition est déprécié lorsque la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie ou du groupe de ces unités auquel il a été alloué, est inférieure à la valeur comptable.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de cession et la valeur d'utilité. La «valeur d'utilité» est la somme des flux de trésorerie futurs qui devraient provenir d'une unité génératrice de trésorerie. Les flux de trésorerie attendus pris en compte par Belfius Insurance sont ceux du budget financier approuvé par la direction.

Le calcul de la «valeur d'utilité» doit également refléter la valeur temps de l'argent (taux d'intérêt sans risque actuel) corrigée du prix en fonction de l'incertitude inhérente à l'actif. Cela se reflète dans le taux d'actualisation.

12. Autres actifs

«Autres actifs» comprend principalement les produits à recevoir (autres que prorata d'intérêts), les paiements anticipés, les taxes d'exploitation et les autres comptes débiteurs. Ils comprennent également les actifs de contrats d'assurance (réassurance, primes d'assurance à recevoir, etc.), les projets de construction pour le compte de tiers, les stocks et les actifs du régime relatifs aux obligations liées aux avantages du personnel.

13. Actifs non courants (groupe destiné à être cédé) détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Un actif non courant (ou un groupe destiné à être cédé) est classifié comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable est principalement réalisée dans le cadre d'une opération de vente et non par son utilisation continue.

Belfius Insurance évalue un actif non courant (ou un groupe destiné à être cédé) détenu en vue de la vente à la valeur la plus faible de sa valeur comptable et de sa juste valeur diminuée des coûts de vente. Les actifs non courants (ou un groupe destiné à être cédé) détenus en vue de la vente sont présentés séparément dans le bilan, sans retraitement pour les périodes précédentes. Dès que ces actifs (ou un groupe destiné à être cédé) sont classés comme destinés à la vente, ils ne sont plus amortis.

Une activité abandonnée est définie comme une composante d'une entité qui a été cédée ou qui est classée comme détenue en vue de la vente et qui représente une ligne d'activité principale ou un secteur d'activité géographique distinct. Le bénéfice ou la perte après impôt des activités abandonnées est présenté dans une rubrique distincte du compte de résultats.

14. Contrats de location

14.1. Belfius Insurance est locataire

Belfius Insurance conclut principalement des contrats de location pour la location d'équipements ou de biens immobiliers.

En tant que locataire, Belfius Insurance comptabilise les contrats de location comme un actif comptabilisé au titre du droit d'utilisation et un passif correspondant à la date à laquelle l'actif loué est à la disposition du locataire. Les actifs et passifs découlant d'un contrat de location sont initialement évalués sur la base de la valeur actualisée.

Les dettes de location comprennent la valeur actualisée nette des paiements de loyers suivants:

→ les paiements fixes (y compris les paiements fixes en substance), déduction faite des avantages incitatifs à la location à recevoir;

- les paiements de loyers variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux;
- les sommes que le locataire devrait payer au titre de la valeur résiduelle des garanties données;
- le prix d'exercice de toute option d'achat que le locataire a la certitude raisonnable d'exercer; et
- les pénalités exigées en cas de résiliation anticipée du contrat de location, si la durée du contrat de location prend en compte l'exercice par le locataire de l'option de résiliation anticipée du contrat de location.

Les paiements de location sont actualisés en utilisant le taux d'intérêt implicite du contrat de location, si ce taux peut être facilement déterminé. Si ce taux ne peut pas être facilement déterminé, le locataire doit utiliser son taux d'emprunt marginal.

Les dettes de location ne sont pas présentées séparément, mais sont incluses à la ligne «IV.A Titres de créance émis et autres passifs financiers - évalués au coût amorti» dans le bilan.

Chaque paiement de loyer est réparti entre le passif et le coût financier. Le coût financier est imputé au résultat sur la durée de location sur le solde restant dû du passif locatif de chaque période.

Le coût de l'actif comptabilisé au titre du droit d'utilisation doit comprendre:

- le montant de l'évaluation initiale du passif locatif;
- le montant des loyers versés à la date de prise d'effet ou avant cette date, déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus;
- le cas échéant, les coûts directs initiaux engagés par le locataire; et
- les coûts que le locataire devra engager lors du démantèlement et de l'enlèvement de l'actif sous-jacent, et lors de la restauration du site sur lequel il est situé.

Les actifs comptabilisés au titre du droit d'utilisation sont amortis linéairement sur la durée d'utilité de cet actif, ou la durée du contrat de location s'il est antérieur.

Les actifs comptabilisés au titre du droit d'utilisation sont inclus dans la même ligne «IX. Immobilisations corporelles» que celle dans laquelle les actifs sous-jacents correspondants seraient présentés s'ils étaient détenus.

Les paiements associés aux contrats de location à court terme et les contrats de location dont l'actif sous-jacent est de faible valeur sont comptabilisés linéairement au titre de charges dans le compte de résultats.

14.2. Belfius Insurance est bailleur

Belfius Insurance conclut des contrats de location simple et des contrats de location-financement.

Les produits provenant de contrats de location simple sont comptabilisés dans le compte de résultats de manière linéaire sur la durée du contrat de location. L'actif sous-jacent est comptabilisé conformément aux règles d'évaluation applicables à ce type d'actif.

Pour les contrats de location-financement, Belfius Insurance comptabilise les «créances de location» pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location, qui peut être différent de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

Le taux d'intérêt implicite du contrat de location est le taux d'actualisation. Les produits d'intérêts sont comptabilisés sur la durée du contrat de location en utilisant le taux d'intérêt implicite du contrat de location.

15. Impôt sur le bénéfice

Si Belfius Insurance conclut qu'il n'est pas probable que l'administration fiscale acceptera le traitement fiscal incertain pour les impôts courants et différés, Belfius Insurance doit refléter l'incidence de cette incertitude dans la détermination du bénéfice imposable (ou de la perte) ou la base fiscale.

15.1. Taxe actuelle

L'impôt pour la période en cours et les périodes précédentes doit, dans la mesure où il n'a pas été payé, être comptabilisé en tant que passif. Si le montant déjà payé au titre des périodes en cours et des exercices précédents dépasse le montant dû pour ces périodes, l'excédent doit être comptabilisé en tant qu'actif. Les conséquences fiscales des dividendes sont comptabilisées en résultat, dans les autres éléments du résultat global ou dans les fonds propres, en fonction de la rubrique dans laquelle ont été comptabilisés les transactions ou événements passés qui ont généré le bénéfice distribuable.

15.2. Impôt différé

Un impôt différé est comptabilisé intégralement, selon la méthode du bilan, sur les différences temporaires entre les bases fiscales des actifs et des passifs et leur valeur comptable dans les états financiers.

Les impôts différés doivent être évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et des lois fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés. Les actifs d'impôts différés sur les différences temporaires déductibles et les reports de pertes fiscales sont comptabilisés dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible et que les différences temporaires et les pertes fiscales peuvent être utilisées.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé sur les différences temporaires imposables résultant de participations dans des filiales, des entreprises associées et des coentreprises, dans la mesure où Belfius Insurance est en mesure de contrôler le moment de la reprise de la différence temporaire et il est probable que la différence ne s'inversera pas l'avenir prévisible.

Les impôts différés liés à la réévaluation à la juste valeur d'actifs évalués à la juste valeur par le biais du résultat global et de couvertures de flux de trésorerie, ainsi que d'autres transactions comptabilisées directement dans les capitaux propres, sont également crédités ou imputés directement aux capitaux propres.

16. Avantages au personnel

16.1. Avantages à court terme

Les avantages à court terme sont les avantages dont le règlement intégral est attendu dans les douze mois qui suivent la clôture de l'exercice au cours duquel les membres du personnel ont presté les services correspondants. Ceux-ci sont évalués sur une base non actualisée et comptabilisés en charges.

16.2. Avantages postérieurs à l'emploi

Les avantages postérieurs à l'emploi comprennent les prestations de retraite (annuité ou sommes versées à la retraite) et les autres avantages postérieurs à l'emploi comme l'assistance médicale accordés après l'achèvement de l'emploi.

16.2.1. Régimes à prestations définies (Defined Benefit Plan)

Les obligations au titre des avantages du personnel sont évaluées à la valeur actualisée des flux de paiements futurs estimés en fonction du taux d'actualisation déterminé par référence aux rendements du marché pour les obligations de sociétés de haute qualité avec une durée qui correspond à la durée des obligations liées. Lorsqu'il n'y a pas de marché large pour ce type d'obligations, il faut se référer aux taux de rendement du marché des obligations d'État. La technique d'évaluation des dépenses de pension prend en compte des hypothèses actuarielles comprenant à la fois des hypothèses démographiques et financières telles que le taux d'inflation, l'augmentation des salaires.

Le montant comptabilisé au bilan du régime à prestations définies correspond à la différence entre la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies (selon la méthode des unités de crédit projetées) et la juste valeur des actifs des régimes. Ce montant peut être présenté comme un passif ou un actif.

En cas d'actif net, le montant reconnu est limité au plafond de l'actif, qui correspond à la valeur actualisée des avantages économiques disponibles pour Belfius Insurance sous la forme de remboursements du plan ou des diminutions de ses cotisations futures du plan.

Les réévaluations du passif (actif) net au titre des prestations définies sont reconnues dans les autres éléments du résultat global et ne sont jamais reclassées en résultat. Les réévaluations résultent de modifications des hypothèses démographiques et financières, des ajustements d'expérience, du rendement des actifs du régime et de toute modification de l'effet du plafond des actifs.

16.2.2. Régimes à cotisations définies (Defined Contribution Plan)

Les contributions de Belfius Insurance aux régimes à cotisations définies sont comptabilisées dans le résultat de l'exercice auquel elles se rapportent.

En raison du taux légal de rendement minimum garanti imposé par l'État Belge, les régimes Belges à cotisations définies sont considérés pour IAS 19 comme des régimes à prestations définies selon IAS 19 et présentés comme tels.

Compte tenu des changements de législation à la fin de 2015 (c'est-à-dire, le fait que le rendement minimum garanti sur les cotisations de l'employeur et des salariés ait diminué respectivement de 3,25% et 3,75% à 1,75%), la valorisation de l'obligation des régimes belges à cotisations définies est fondée sur la méthode utilisée pour les régimes à prestations définies, à savoir la méthode des Unités de Crédit Projetées.

16.3. Autres avantages à long terme

Un avantage est classé comme un autre avantage à long terme lorsque le paiement intégral n'est pas attendu dans les douze mois qui suivent la clôture de l'exercice au cours duquel le membre du personnel a rendu les services correspondants. Ces avantages comprennent essentiellement des provisions pour les primes de jubilé et les primes que les employés reçoivent après l'achèvement de périodes de service déterminées.

En raison du degré d'incertitude moindre par rapport aux avantages postérieurs à l'emploi, une méthode simplifiée, basée sur des calculs actuariels, est nécessaire pour comptabiliser et mesurer les primes de jubilés et les autres avantages à long terme. Une provision est constituée pour l'obligation estimée en raison des services rendus par les employés jusqu'à la date de clôture et les réévaluations sont reconnues dans le compte de résultats.

16.4. Les indemnités de cessation d'emploi

Les indemnités de cessation d'emploi résultent soit de la décision de Belfius Insurance de mettre fin à l'emploi du membre du personnel avant la date normale de départ à la retraite, soit de la décision d'un employé d'accepter des indemnités offertes par Belfius Insurance en échange de la cessation de son emploi. Tout avantage qui requiert des services futurs n'est pas considéré comme une indemnité de cessation d'emploi.

Une provision pour indemnité de cessation d'emploi est reconnue au plus tôt à la date de comptabilisation des coûts de restructuration et, d'autre part, à la date à laquelle Belfius Insurance ne peut plus retirer son offre d'indemnités.

17. Provisions et passifs éventuels

Les provisions pour risques et charges regroupent principalement les provisions pour litiges, pour restructuration, et pour engagements de crédit. Les provisions sont évaluées à la valeur actualisée de la meilleure estimation des dépenses nécessaires au règlement de l'obligation. Le taux d'actualisation est le taux avant impôt qui reflète les évaluations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent.

Les provisions doivent être comptabilisées lorsque:

- Belfius Insurance a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé;
- il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation; et
- le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Les provisions sur engagements de crédits et les garanties financières non évaluées à la juste valeur sont comptabilisées en cas

d'incertitude quant à la solvabilité de la contrepartie. Veuillez vous reporter au point 6.5. «Dépréciation d'instruments financiers».

À moins que la probabilité d'une sortie de ressources représentant des avantages économiques soit faible, un passif éventuel donne lieu à la fourniture d'informations. Un passif éventuel est évalué de façon continue, afin de déterminer si une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques est devenue probable. S'il devient probable qu'une sortie d'avantages économiques soit requise pour un élément précédemment traité comme un passif éventuel, une provision est comptabilisée durant l'exercice financier au cours duquel le changement de probabilité intervient (excepté dans les cas extrêmement rares où aucune estimation fiable ne peut être faite).

18. Prélèvements

Les prélèvements sont des sorties de ressources représentant les avantages économiques imposés par les gouvernements aux entités visées par la législation (c'est-à-dire lois et/ou règlements), autres que les impôts sur le revenu, les amendes ou autres pénalités imposées pour violation de la législation.

Belfius Insurance comptabilise un passif lorsque l'événement générateur d'obligation se produit. Tous les prélèvements sont intégralement pris en charge (pas de comptabilité d'engagement permis) à la ligne XI. «Autres charges» et les montants correspondants dus sont comptabilisés à la ligne XII. «Autres passifs».

19. Capital

Belfius Insurance comptabilise ses dividendes sur actions ordinaires en dette au cours de la période où ces dividendes ont été annoncés. Les dividendes de l'exercice, qui sont annoncés postérieurement à la date de clôture, sont mentionnés dans la note «Événements postérieurs à la cloture».

Abréviations utilisées

FVTOCI	Fair Value Through Other Comprehensive Income - Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global
FVTPL	Fair Value Through Profit or Loss - Juste valeur par le compte de résultats
OCI	Other Comprehensive Income - Autres éléments du résultat global
SPPI	Solely Payments of Principal and Interest - Remboursement du principal et versement d'intérêts

IV. Analyse par secteur opérationnel

Étant donné que Belfius Insurance n'a pas émis et n'a pas l'intention d'émettre de titres négociés sur un marché public, elle ne remplit pas les critères définis dans le champ d'application d'IFRS 8 et, par conséquent, aucune information sectorielle n'est présentée dans ce rapport annuel.

V. Notes sur l'actif du bilan consolidé

(certains montants ne s'additionnent pas en raison d'arrondis)

5.1. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les instruments financiers dont l'échéance initiale est inférieure ou égale à 90 jours.

Analyse par nature

(en milliers d'EUR)	31/12/19	31/12/20
Caisse et avoirs auprès des banques centrales autres que réserves obligataires	1	1
Prêts et créances sur établissements de crédit	370.579	252.151
TOTAL	**370.580**	**252.152**

5.2. Caisse et avoirs auprès des banques centrales

Analyse par nature

(en milliers d'EUR)	31/12/19	31/12/20
Trésorerie disponible	1	1
TOTAL	**1**	**1**
Dont inclus en trésorerie et équivalents de trésorerie	1	1

5.3. Prêts et créances sur établissements de crédit

1. Résumé

(en milliers d'EUR)	31/12/19	31/12/20
Évalués au coût amorti	378.206	315.793
Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	0	0
Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	0	0
TOTAL	**378.206**	**315.793**

2. Analyse par nature

A. Non évalués à la juste valeur par le biais du résultat net

(en milliers d'EUR)	31/12/19		31/12/20	
	Coût amorti	Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Coût amorti	Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global
Cash collatéraux	7.728	0	58.884	0
Comptes à vue	370.479	0	256.910	0
TOTAL	**378.206**	**0**	**315.793**	**0**
Dont inclus en trésorerie et équivalents de trésorerie	370.579	0	252.151	0

Les prêts et créances sur établissements de crédit diminuent de EUR 62 millions, ou 16,5%, pour atteindre EUR 316 millions (31 décembre 2019: EUR 378 millions) en raison d'une diminution du solde des comptes courants. En 2020, EUR 59 millions de garanties en espèces ont été données dans le cadre d'opérations sur produits dérivés et d'opérations repo, contre EUR 8 millions en 2019.

Non évalués à la juste valeur par le biais du résultat net - ventilation

(en milliers d'EUR)	31/12/19		31/12/20	
	Coût amorti	Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Coût amorti	Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global
Valeur comptable brute (phase 1)	378.206	0	315.793	0
Total	**378.206**	**0**	**315.793**	**0**

B. Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net

Néant.

3. Analyse qualitative

Voir note 9.2.

4. Analyse de la juste valeur

Voir note 9.1.

5.4. Prêts et créances

1. Résumé

(en milliers d'EUR)	31/12/19	31/12/20
Évalués au coût amorti	4.435.514	4.551.519
Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	0	0
Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	100.917	140.830
TOTAL	**4.536.431**	**4.692.349**

Les prêts et créances concernent principalement des prêts hypothécaires vendus par Les AP Assurances et Elantis.

Les prêts et créances évalués au coût amorti augmentent de EUR 116 millions, ou 2,6%, pour atteindre EUR 4.552 millions (31 décembre 2019: EUR 4.436 millions). Une évolution qui s'explique par l'augmentation du volume des prêts hypothécaires vendus par Les AP Assurances et Elantis. En outre, on a constaté une diminution de EUR 23 millions des prêts au secteur public arrivés à échéance.

Les prêts et créances évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats augmentent de EUR 40 millions, ou 39,6%, pour atteindre EUR 141 millions (31 décembre 2019: EUR 101 millions). L'organisme de crédit Elantis poursuit depuis plusieurs années une stratégie de multi-financement qui consiste à céder une partie des nouveaux prêts à des tiers, dont Belfius Banque. En attendant ce transfert, Elantis garde ces prêts sous forme de «warehousing».

2. Analyse par contrepartie

A. Non évalués à la juste valeur par le biais du résultat net

	31/12/19		31/12/20	
(en milliers d'EUR)	Coût amorti	Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Coût amorti	Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global
Entités publiques	413.778	0	390.940	0
Entreprises & PME	132.544	0	179.726	0
Ménages	3.830.849	0	3.940.750	0
Prêts dépréciés (phase 3)	68.902	0	55.859	0
Moins:				
Dépréciation (phases 1,2 et 3)	(10.559)	0	(15.756)	0
TOTAL	**4.435.514**	**0**	**4.551.519**	**0**

Non évalués à la juste valeur par le biais du résultat net - ventilation

	31/12/19		31/12/20	
(en milliers d'EUR)	Coût amorti	Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Coût amorti	Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global
Valeur comptable brute (phase 1)	4.020.189	0	4.117.084	0
moins dotation dépréciation (phase 1)	(1.540)	0	(5.609)	0
Valeur comptable brute (phase 2)	356.983	0	394.333	0
moins dotation dépréciation (phase 2)	(6.539)	0	(7.320)	0
Valeur comptable brute - Actifs dépréciés (phase 3)	68.902	0	55.859	0
dépréciation sur actifs dépréciés (phase 3)	(2.480)	0	(2.827)	0
TOTAL	**4.435.514**	**0**	**4.551.519**	**0**

L'augmentation des dépréciations reflète l'actualisation des scénarios macroéconomiques sous-jacents et de leurs pondérations, conformément aux orientations de l'EBA, afin de tenir compte des changements de l'environnement et des perspectives économiques à la suite de la crise du Covid-19. Voir la note 9.2.8 Dépréciations pour pertes de crédit pour plus d'informations.

B. Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net

	31/12/19			
(en milliers d'EUR)	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers désignés à la juste valeur par biais du résultat net	Actifs financiers détenus à des fins autres que de négociation obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net[1]	Total
Entités publiques	0	0	7.768	7.768
Ménages[2]	93.149	0	0	93.149
TOTAL	**93.149**	**0**	**7.768**	**100.917**

	31/12/20			
(en milliers d'EUR)	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers désignés à la juste valeur par biais du résultat net	Actifs financiers détenus à des fins autres que de négociation obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net[1]	Total
Entités publiques	0	0	8.002	8.002
Entreprises & PME	0	0	5.791	5.791
Ménages[2]	127.038	0	0	127.038
TOTAL	**127.038**	**0**	**13.792**	**140.830**

(1) Cela concerne principalement des prêts au secteur public et social, avec des formules de taux d'intérêt spécialement structurées. Ces prêts n'ont pas réussi le test SPPI et sont en conséquence évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.
(2) Belfius Insurance détient, pour une période limitée, des prêts hypothécaires avant de les transférer à des parties externes

3. Analyse par nature

A. Non évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats

	31/12/19		31/12/20	
(en milliers d'EUR)	Coût amorti	Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Coût amorti	Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global
Cash collatéraux	20	0	0	0
Autres crédits	4.377.151	0	4.511.417	0
Dont prêts non hypothécaires à tempérament	117	0	47	0
Dont prêts hypothécaires	3.962.730	0	4.118.106	0
Dont prêts à terme	414.305	0	393.264	0
Prêts dépréciés (phase 3)	68.902	0	55.859	0
Moins:				
Dépréciation (phases 1,2 et 3)	(10.559)	0	(15.756)	0
TOTAL	**4.435.514**	**0**	**4.551.519**	**0**

B. Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net

(en milliers d'EUR)	31/12/19			
	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers désignés à la juste valeur par biais du résultat net	Actifs financiers détenus à des fins autres que de négociation obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	Total
Prêts et créances sur établissements de crédit	93.149	0	7.768	100.917

(en milliers d'EUR)	31/12/20			
	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers désignés à la juste valeur par biais du résultat net	Actifs financiers détenus à des fins autres que de négociation obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	Total
Prêts et créances sur établissements de crédit	127.038	0	13.792	140.830

4. Analyse qualitative

Voir note 9.2.

5. Analyse de la juste valeur

Voir note 9.1.

5.5. Dettes représentées par un titre et instruments fonds propres

1. Résumé

(en milliers d'EUR)	31/12/19	31/12/20
Évalués au coût amorti	6.082.390	5.930.853
Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	5.041.165	4.969.231
Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	823.325	730.038
TOTAL	**11.946.881**	**11.630.122**

Deux types de modèles économiques peuvent être distingués au sein du groupe Belfius Insurance. Les titres de créances du groupe d'assurance sont gérés conformément aux politiques et directives ALM. Par conséquent, Belfius Insurance a décidé qu'une grande partie de son portefeuille serait repris sous le business model «held to collect» et certains titres de créance sous «held to collect and sell» afin de couvrir les besoins de liquidités de Belfius Insurance.

Étant donné que certaines positions obligataires ne passent pas le test SPPI, une comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net était nécessaire. Il s'agit principalement des fonds.

2. Analyse par nature

A. Non évalués à la juste valeur par le biais du résultat net

	31/12/19		31/12/20	
(en milliers d'EUR)	Coût amorti	Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Coût amorti	Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global
Titres de créance émis par des entités publiques	4.434.194	2.420.997	4.707.936	2.576.872
Autres titres de créance	1.648.999	1.387.937	1.224.188	1.306.099
Actions	0	1.251.582	0	1.106.380
Moins::				
dépréciation (phases 1,2 et 3)	(803)	(19.350)	(1.271)	(20.119)
TOTAL	**6.082.390**	**5.041.165**	**5.930.853**	**4.969.231**

Les titres de créance évalués au coût amorti diminuent de EUR 152 millions, ou 2,5%, pour atteindre EUR 5.931 millions (31 décembre 2019: EUR 6.082 millions). Cette baisse fait suite au remboursement d'obligations à l'échéance, quelque peu compensée par des réinvestissements dans des obligations d'État.

Belfius Insurance a vendu un titre de créance évalué au coût amorti en 2020 dans le cadre de directives internes plus strictes concernant les ESG (impact sur l'environnement, le bien-être social et la bonne gouvernance). Belfius Insurance a conclu que la vente est conforme à un modèle économique qui vise à percevoir les flux de trésorerie contractuels.

Les titres de créance et instruments de fonds propres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global diminuent de EUR 72 millions à EUR 4.969 millions (31 décembre 2019: EUR 5.041 millions). Cette diminution est attribuable à la vente d'instruments de fonds propres ainsi qu'à des ajustements négatifs de la juste valeur en raison des performances moins bonnes des marchés financiers par rapport à la fin de 2019. D'autre part, les titres de créance ont augmenté en raison d'ajustements positifs de la juste valeur dus à la baisse des taux d'intérêt par rapport à la fin de 2019.

Ventilation des titres de créance non évalués à la juste valeur par le biais du résultat net

(en milliers d'EUR)	31/12/19		31/12/20	
	Coût amorti	Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Coût amorti	Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global
Valeur comptable brute (phase 1)	6.020.942	2.918.916	5.813.029	2.950.326
moins dotation dépréciation (phase 1)	(391)	(1.790)	(525)	(2.554)
Valeur comptable brute (phase 2)	62.250	890.018	119.095	932.645
moins dotation dépréciation (phase 2)	(411)	(17.560)	(746)	(17.565)
TOTAL	**6.082.390**	**3.789.584**	**5.930.853**	**3.862.851**

B. Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net

(en milliers d'EUR)	31/12/19			
	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers désignés à la juste valeur par biais du résultat net	Actifs financiers détenus à des fins autres que de négociation obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	Total
Titres de créance émis par des entités publiques	0	0	102.953	102.953
Autres titres de créance	1.707	0	718.666	720.373
TOTAL	**1.707**	**0**	**821.619**	**823.325**

(en milliers d'EUR)	31/12/20			
	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers désignés à la juste valeur par biais du résultat net	Actifs financiers détenus à des fins autres que de négociation obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	Total
Titres de créance émis par des entités publiques	0	0	100.758	100.758
Autres titres de créance	2.056	0	627.224	629.280
TOTAL	**2.056**	**0**	**727.982**	**730.038**

Les titres de créance évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats diminuent de EUR 93 millions, ou 11,3%, à EUR 730 millions (31 décembre 2019: EUR 823 millions), en raison de ventes de fonds et d'ajustements négatifs de la juste valeur.

C. Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global - Instruments de capitaux propres

Le tableau ci-dessous présente les raisons pour lesquelles les instruments de fonds propres sont comptabilisé à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

	31/12/19		
(en milliers d'EUR)	Raison d'évaluation	Juste valeur	Dividendes comptabilisés en résultat
Portefeuille stratégique - immobilier	Risque et ALM objectifs	567.883	27.304
Portefeuille stratégique - autres	Risque et ALM objectifs	683.699	24.487
TOTAL		**1.251.582**	**51.790**

	31/12/20		
(en milliers d'EUR)	Raison d'évaluation	Juste valeur	Dividendes comptabilisés en résultat
Portefeuille stratégique - immobilier	Risque et ALM objectifs	464.177	21.156
Portefeuille stratégique - autres	Risque et ALM objectifs	642.202	14.967
TOTAL		**1.106.380**	**36.123**

Le tableau ci-dessous présente les raisons pour lesquelles les instruments de fonds propres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ont été vendus.

	31/12/19			
(en milliers d'EUR)	Raison de décomptabilisation	Juste valeur à la date de décomptabilisation	Transfert du gain ou de la perte cumulé(e) dans les fonds propres	Dividendes comptabilisés en résultat
Portefeuille stratégique - immobilier	Risque et ALM objectifs	134.703	3.008	7.330
Portefeuille stratégique - autres	Risque et ALM objectifs	138.045	67	3.413
TOTAL		**272.748**	**3.075**	**10.743**

	31/12/20			
(en milliers d'EUR)	Raison de décomptabilisation	Juste valeur à la date de décomptabilisation	Transfert du gain ou de la perte cumulé(e) dans les fonds propres	Dividendes comptabilisés en résultat
Portefeuille stratégique - immobilier	Risque et ALM objectifs	43.980	(30.036)	1.077
Portefeuille stratégique - autres	Risque et ALM objectifs	306.837	(21.966)	2.412
TOTAL		**350.817**	**(52.002)**	**3.489**

3. Analyse qualitative

Voir note 9.2.

4. Analyse de la juste valeur

Voir note 9.1.

5.6. Dérivés

1. Analyse par nature

	31/12/19		31/12/20	
(en milliers d'EUR)	Actif	Dettes	Actif	Dettes
Dérivés détenus en vue de la vente	0	0	0	2.295
Dérivés désignés comme couverture de juste valeur	779	3.995	0	57.486
TOTAL	779	3.995	0	59.780

Belfius Insurance a conclu des dérivés «spreadlock» afin de couvrir l'asset swap spread sur certaines positions obligataires. Le but de ces transactions est de protéger le ratio Solvabilité II. Plus particulièrement, la transaction spreadlock contient un contrat à terme d'asset swap au moment de la conclusion de la transaction. Étant donné que le spreadlock est défini pour couvrir l'asset swap spread (c'est-à-dire tous les risques à l'exception des variations de juste valeur dues au taux d'intérêt de référence) de positions obligataires spécifiques, le dérivé est présenté comme un dérivé de crédit pour lequel une comptabilité de couverture de juste valeur a été mise en place.

En 2020, Belfius Insurance a conclu des dérivés avec une exposition à itraxx afin de couvrir le risque de crédit. Compte tenu des restrictions imposées par les normes IFRS en matière de comptabilité de couverture, cette couverture économique est considérée comme un dérivé de crédit détenu en vue de la vente.

2. Dérivés détenus en vue de la vente

	31/12/19				31/12/20			
	Montant notionnel		Actif	Dettes	Montant notionnel		Actif	Dettes
(en milliers d'EUR)	À recevoir	À livrer			À recevoir	À livrer		
Dérivés de crédit	0	0	0	0	100.000	0	0	2.295
TOTAL	0	0	0	0	100.000	0	0	2.295

3. Couverture de juste valeur

A. Détail des dérivés désignés comme couverture de juste valeur

	31/12/19				31/12/20			
	Montant notionnel		Actif	Dettes	Montant notionnel		Actif	Dettes
(en milliers d'EUR)	À recevoir	À livrer			À recevoir	À livrer		
Dérivés de crédit	1.322.285	0	779	3.995	1.322.285	0	0	57.486
TOTAL	1.322.285	0	779	3.995	1.322.285	0	0	57.486

B. Détail des éléments couverts

Le tableau suivant détaille les éléments couverts par les stratégies de couverture de Belfius Insurance.

(en milliers d'EUR)	31/12/19			
	Valeur comptable des éléments couverts	Actifs ou passifs inclus dans la couverture d'une position nette (avant compensation)	Montant cumulé des ajustements de la juste valeur des éléments couverts	Montant cumulé des ajustements de la juste valeur dans l'état des positions financières en cas de rupture
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	103.710	0	5	0
Crédit	103.710	0		
Actifs financiers évalués au coût amorti	1.306.021	0	(3.889)	(1.141)
Crédit	1.306.021	0		
Passifs financiers évalués au coût amorti	0	0	0	0

(en milliers d'EUR)	31/12/20			
	Valeur comptable des éléments couverts	Actifs ou passifs inclus dans la couverture d'une position nette (avant compensation)	Montant cumulé des ajustements de la juste valeur des éléments couverts	Montant cumulé des ajustements de la juste valeur dans l'état des positions financières en cas de rupture
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	151.366	0	5.295	(4.137)
Crédit	151.366	0		
Actifs financiers évalués au coût amorti	1.345.414	0	50.640	(37.923)
Crédit	1.345.414	0		
Passifs financiers évalués au coût amorti	0	0	0	0

Dans le tableau ci-dessus, la valeur comptable des éléments couverts dans une couverture de juste valeur est ventilée par portefeuille comptable. Le montant cumulé des ajustements de juste valeur de l'élément couvert comprend les gains et pertes sur les éléments couverts qui, suite à la comptabilité de couverture, ont ajusté la valeur comptable de ces éléments. Le montant cumulé des ajustements de juste valeur couverts dans l'état des positions financières en cas de rupture comprend les ajustements de couverture qui, suite à la cessation de la relation de couverture et l'ajustement des éléments couverts pour les gains et pertes de couverture, restent à amortir en résultat via un taux d'intérêt effectif recalculé pour les éléments couverts évalués au coût amorti, ou au montant qui représente le gain ou la perte cumulée précédemment comptabilisée pour les actifs couverts évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

C. Détail de la documentation de couverture

Pour s'assurer que la relation de couverture satisfait aux conditions requises pour la comptabilité de couverture, une documentation formelle est préparée et l'efficacité est évaluée en permanence tout au long de la relation de couverture.

La juste valeur utilisée pour l'évaluation de l'efficacité de la couverture est basée sur les variations de la juste valeur des dérivés au bilan et sur les variations de la juste valeur du risque couvert de l'élément couvert (généralement sous forme d'un dérivé hypothétique).

Pour la couverture de la juste valeur, le test prospectif est basé sur une comparaison critique entre l'instrument de couverture et l'élément couvert. Les tests rétrospectifs sont effectués en appliquant une méthode de compensation en dollars (comparaison de l'élément couvert à la juste valeur et de l'instrument de couverture) et en le comparant à des limites bien définies.

À la fin de l'année 2020, tous les tests d'efficacité de la couverture ont été remplis.

Nous renvoyons à la note 7.4. «Résultat net des instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultats» pour plus d'informations sur l'évaluation de l'efficacité des couvertures.

5.7. Investissements dans des sociétés mises en équivalence

1. Valeur comptable

(en milliers d'EUR)	2019	2020
VALEUR COMPTABLE AU 1ER JANVIER	32.205	41.752
Acquisitions[1]	8.770	5.341
Modifications du périmètre de consolidation (entrées)[2]	0	20.000
Modifications du périmètre de consolidation (sorties)	0	0
Part du résultat avant impôt	2.297	4.063
Part de l'impôt	(958)	(999)
Dividendes payés	(562)	(1.075)
VALEUR COMPTABLE AU 31 DÉCEMBRE	41.752	69.081

(1) Les acquisitions concernent des versements en capital pour la société d'investissement M80 Capital en 2019 et 2020.
(2) La participation dans Vicinity (48,03%) est consolidée depuis 2020 par mise en équivalence.

2. Liste des entreprises mises en équivalence

(en milliers d'EUR)	2019	2020
L'Économie populaire de Ciney CVBA (EPC)[1]	21.769	22.323
De Haan Vakantiehuizen	10.165	10.875
M80 Capital CV	9.818	15.883
Vicinity Affordable Housing Fund CV	0	20.000
TOTAL	41.752	69.081

(1) Bien que Belfius Insurance en tant que telle possède la majorité des parts de EPC, elle n'exerce pas de contrôle avéré sur l'investissement. En effet, (a) les droits de vote font l'objet d'une limitation, et (b) il n'existe pas de conventions d'actionnaires/de contrôle.

3. Information financière sur les entreprises associées et les coentreprises évaluées par la méthode de la mise en equivalence

(en milliers d'EUR)	Actif	Dettes	Fonds propres	Résultat net	Valeur de l'actif net	%	Rapport annuel au
Entreprises associées							
L'Économie populaire de Ciney CVBA (EPC)	82.095	49.898	32.197	1.718	32.197	61,37%	31/12/2019
De Haan Vakantiehuizen	77.552	36.893	40.659	2.659	40.659	25,00%	31/12/2019
M80 Capital CV	44.459	146	44.313	(2.219)	44.313	18,70%	31/12/2019
Vicinity Affordable Housing Fund CV[1]						48,03%	

(1) L'information financière des entreprises associées récemment créées n'est pas disponible.

Il n'y a pas d'engagement important ou significatif envers les coentreprises.

Il n'y a aucune restriction significative pour les sociétés mises en équivalence quant à leur capacité à avoir accès aux actifs du groupe ou à les utiliser et à régler les passifs du groupe.

5.8. Immobilisations corporelles

1. Valeur nette comptable

(en milliers d'EUR)	Terrains et bâtiments		Mobilier de bureau et autres équipements	Immeubles de placement	Total
	Usage propre propriétaire	Usage propre d'un actif comptabilisé au titre du droit d'utilisation	Usage propre propriétaire		
COÛT D'ACQUISITION AU 1ER JANVIER 2019	**2.329**	**0**	**4.909**	**587.756**	**594.994**
Acquisitions[1]	1.012	1.197	848	44.838	47.894
Ajustements post-acquisition	0	0	0	(1.268)	(1.268)
Modifications du périmètre de consolidation (Entrées)[2]	0	0	0	19.192	19.192
Autres mouvements	0	47	0	0	47
COÛT D'ACQUISITION AU 31 DÉCEMBRE 2019 (A)	**3.341**	**1.244**	**5.756**	**650.519**	**660.860**
AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS CUMULÉS AU 1ER JANVIER 2019	**(1.849)**	**0**	**(4.775)**	**(96.801)**	**(103.425)**
Amortissements cumulés	(1.849)	0	(4.775)	(96.778)	(103.402)
Dépréciations cumulées	0	0	0	(23)	(23)
Amortissement comptabilisé	(317)	(373)	(163)	(12.046)	(12.899)
Modifications du périmètre de consolidation (Entrées)	0	0	0	(416)	(416)
Autres mouvements	0	0	0	197	197
AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS CUMULÉS AU 31 DÉCEMBRE 2019 (B)	**(2.165)**	**(373)**	**(4.938)**	**(109.066)**	**(116.543)**
Amortissements cumulés	(2.165)	(373)	(4.938)	(108.621)	(116.098)
Dépréciations cumulées	0	0	0	(445)	(445)
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 31 DÉCEMBRE 2019 (A)+(B)	**1.175**	**871**	**818**	**541.452**	**544.317**

(1) Les acquisitions concernent l'achat d'immeubles de placement à Louvain.
(2) Modifications du périmètre de consolidation (Entrées) concerne l'acquisition d' Immo Trèfles.

(en milliers d'EUR)	Terrains et bâtiments		Mobilier de bureau et autres équipements	Immeubles de placement	Total
	Usage propre propriétaire	Usage propre d'un actif comptabilisé au titre du droit d'utilisation	Usage propre propriétaire		
COÛT D'ACQUISITION AU 1ER JANVIER 2020	3.341	1.244	5.756	650.519	660.860
Acquisitions	6	127	316	1	450
Cessions[1]	0	(3)	0	(47.610)	(47.614)
Modifications du périmètre de consolidation (Entrées)[2]	0	0	0	39.749	39.749
Transferts et annulations	0	(45)	0	0	(45)
Autres mouvements	0	0	11	0	11
COÛT D'ACQUISITION AU 31 DÉCEMBRE 2020 (A)	3.347	1.323	6.083	642.658	653.411
AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS CUMULÉS AU 1ER JANVIER 2020	(2.165)	(373)	(4.938)	(109.066)	(116.543)
Amortissements cumulés	(2.165)	(373)	(4.938)	(108.621)	(116.098)
Dépréciations cumulées	0	0	0	(445)	(445)
Amortissement comptabilisé	(373)	(435)	(484)	(13.718)	(15.009)
Dépréciation comptabilisée	0	0	0	(6)	(6)
Cessions	0	0	0	11.341	11.341
Transferts et annulations	0	45	0	0	45
AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS CUMULÉS AU 31 DÉCEMBRE 2020 (B)	(2.538)	(764)	(5.422)	(111.448)	(120.172)
Amortissements cumulés	(2.538)	(764)	(5.422)	(111.414)	(120.137)
Dépréciations cumulées	0	0	0	(35)	(35)
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 31 DÉCEMBRE 2020 (A)+(B)	808	560	661	531.210	533.240

(1) Les cessions concernent la vente du bâtiment Galilée par Belfius Insurance.
(2) Les modifications du périmètre de consolidation (Entrant) concernent l'acquisition de Philadelphus nv.

2. Juste valeur des immeubles de placement

(en milliers d'EUR)	2019	2020
Juste valeur soumise à évaluation indépendante[1]	719.264	708.919
Juste valeur non soumise à évaluation indépendante	0	0
TOTAL	719.264	708.919

(1) La «Juste valeur soumise à une évaluation indépendante» comprend les immeubles de placement pour lesquels une évaluation externe ou un prix de transaction récent est disponible.

5.9. Immobilisations incorporelles

(en milliers d'EUR)	Logiciels développés en interne	Autres immobilisations incorporelles	Total
COÛT D'ACQUISITION AU 1ER JANVIER 2019	93.774	19.462	113.236
Acquisitions[1]	17.098	8.344	25.443
COÛT D'ACQUISITION AU 31 DÉCEMBRE 2019 (A)	110.872	27.807	138.679
AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS CUMULÉS AU 1ER JANVIER 2019	(53.984)	(6.494)	(60.478)
Amortissements cumulés	(53.984)	(6.494)	(60.478)
Amortissements et dépréciations comptabilisés	(16.042)	(8.928)	(24.970)
AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS CUMULÉS AU 31 DÉCEMBRE 2019 (B)	(70.026)	(15.422)	(85.449)
Amortissements cumulés	(70.026)	(10.037)	(80.063)
Dépréciations cumulées[2]	0	(5.386)	(5.386)
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 31 DÉCEMBRE 2019 (A)+(B)	40.846	12.384	53.230

(1) Des développements supplémentaires pour des applications développées en interne dans le contexte, entre autres, de la digitalisation expliquent l'augmentation de la valeur d'acquisition des immobilisations incorporelles.
(2) Une dépréciation de EUR 5,4 millions a été enregistrée sur les actifs incorporels investis pour le projet Jane, Belfius Insurance souhaitant proposer une solution de surveillance contrôlée par capteurs permettant aux personnes âgées de rester plus longtemps chez elle sans assistance spéciale. La direction a décidé de cet ajustement en réponse au plan d'affaires révisé qui indique un nouveau seuil de rentabilité, compte tenu des nouvelles hypothèses commerciales. Nous renvoyons à la rubrique XVII.Dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles du compte de résultats.

(en milliers d'EUR)	Logiciels développés en interne	Autres immobilisations incorporelles	Total
COÛT D'ACQUISITION AU 1ER JANVIER 2020	110.872	27.807	138.679
Acquisitions[1]	18.530	4.470	23.000
Autres mouvements	69	0	69
COÛT D'ACQUISITION AU 31 DÉCEMBRE 2020 (A)	129.472	32.276	161.748
AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS CUMULÉS AU 1ERJANVIER 2020	(70.026)	(15.422)	(85.449)
Amortissements cumulés	(70.026)	(10.037)	(80.063)
Dépréciations cumulées	0	(5.386)	(5.386)
Amortissements et dépréciations comptabilisés[2]	(23.207)	(10.131)	(33.338)
Cessions	0	55	55
Autres mouvements	(56)	(551)	(606)
AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS CUMULÉS AU 31 DÉCEMBRE 2020 (B)	(93.289)	(26.049)	(119.338)
Amortissements cumulés	(93.289)	(17.277)	(110.566)
Dépréciations cumulées[3]	0	(8.772)	(8.772)
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 31 DÉCEMBRE 2020 (A)+(B)	36.183	6.227	42.410

(1) Des développements supplémentaires pour des applications développées en interne dans le contexte, entre autres, de la digitalisation expliquent l'augmentation de la valeur d'acquisition des immobilisations incorporelles.
(2) Belfius a reconnu des amortissements accélérés en 2020 en raison de la révision de la durée de vie utile des logiciels développés en interne, compte tenu de l'évolution rapide des technologies et de la numérisation accélérée de nos services.
(3) Une dépréciation a été comptabilisée en 2020 sur les actifs incorporels investis pour le projet Jaimy, compte tenu de l'évolution rapide des technologies et de la numérisation accélérée de nos services.

5.10. Écarts d'acquisition

	Écarts d'acquisition positifs	
(en milliers d'EUR)	2019	2020
COÛT D'ACQUISITION AU 1ER JANVIER	5.762	5.762
COÛT D'ACQUISITION AU 31 DÉCEMBRE (A)	5.762	5.762
AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS CUMULÉS AU 1ER JANVIER	0	0
AMORTISSEMENTS ET DÉPRECIATIONS CUMULÉS AU 31 DÉCEMBRE (B)	0	0
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 31 DÉCEMBRE (A)+(B)	5.762	5.762

Les écarts d'acquisition positifs comprennent le goodwill sur Elantis.

Le test de dépréciation annuel ne nécessitait pas une dépréciation d'écarts d'acquisition. Ce test de dépréciation a été effectué en comparant la valeur des fonds propres d'Elantis avec la valeur utile. Cette valeur utile a été déterminée sur la base d'une free cash-flow to equity methode, déterminée sur la base du plan financier quinquennal, un taux d'actualisation (un coût de fonds propres de 6,5%), un taux de croissance de 2% et en tenant compte d'une exigence minimale de capital et d'un certain nombre d'analyses de sensibilité. Il a été déterminé que dans tous les autres scénarios (variant d'un taux de croissance sur une base annuelle de 0,5% à +5% et d'un taux d'actualisation de 6% à 12%), aucune dépréciation n'est nécessaire.

5.11. Actifs et dettes fiscaux différés

1. Analyse

(en milliers d'EUR)	31/12/19	31/12/20
Impôts différés - passif	(65.396)	(22.657)
Impôts différés - actif	29.140	35.167
Impôts différés	(36.256)	12.510
Actifs d'impôt différés non comptabilisés (1)	(14.532)	(16.278)
IMPÔT DIFFÉRÉ NET - ACTIF (PASSIF)	(50.788)	(3.767)

(1) L'augmentation des actifs d'impôt différés non comptabilisés concerne des pertes fiscales reportées chez Jane et Jaimy, combinée à une reconnaissance de pertes fiscales reportées chez Capline.

2. Mouvements

(en milliers d'EUR)	31/12/19	31/12/20
AU 1ER JANVIER	5.570	(50.788)
Mouvements de l'exercice	(56.358)	47.020
Charge/produit au compte de résultats	(20.429)	4.322
Éléments liés aux «Autres éléments du résultat global» (1)	(65.480)	42.539
Impact du changement de taux d'imposition - compte de résultats	75	0
Impact du changement de taux d'imposition - fonds propres	29.836	0
Variation du périmètre de consolidation	0	38
Écarts de cours de change	0	0
Autres mouvements	(360)	121
AU 31 DÉCEMBRE	(50.788)	(3.767)

(1) Évolution à la suite des changements en impôts différés sur les fluctuations de la juste valeur des instruments de fonds propres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, et en impôts différés sur la réévaluation des plans de pension.

A. Impôt différé provenant d'actifs du bilan

(en milliers d'EUR)	31/12/19 Total	31/12/19 Dont impact en résultat	31/12/20 Total	31/12/20 Dont impact en résultat
Prêts et créances	16.468	(2.758)	17.542	(720)
Titres de créance	(156.556)	(2.455)	(191.674)	(6.579)
Dérivés	(222)	333	0	222
Autres	3.035	770	4.130	245
Immobilisations corporelles	1.805	(229)	3.457	1.632
Immobilisations incorporelles	879	879	668	(211)
Autres actifs	351	119	5	(1.175)
TOTAL	**(137.274)**	**(4.110)**	**(170.001)**	**(6.832)**

B. Impôt différé sur le résultat provenant de passifs du bilan

(en milliers d'EUR)	31/12/19 Total	31/12/19 Dont impact en résultat	31/12/20 Total	31/12/20 Dont impact en résultat
Titres de créance émis	216	256	117	(100)
Provisions techniques des sociétés d'assurances	61.497	(14.277)	92.451	(37.557)
Dérivés	1.998	9.649	14.371	12.374
Autres	14.594	(6.571)	41.937	26.462
Provisions et passifs éventuels	5.852	(1.560)	36.068	29.335
Autres passifs	8.742	(5.011)	5.870	(2.873)
TOTAL	**78.305**	**(10.944)**	**148.877**	**1.179**

(en milliers d'EUR)	31/12/19 Total	31/12/19 Dont impact en résultat	31/12/20 Total	31/12/20 Dont impact en résultat
Impôt différé provenant du bilan	(58.969)	(15.054)	(21.124)	(5.652)
Actifs d'impôt différés non comptabilisés - différences temporaires	(8.465)		(8.734)	
IMPÔT DIFFÉRÉ - DIFFÉRENCES TEMPORAIRES	**(67.434)**		**(29.858)**	

C. Impôt différé provenant d'autres éléments

(en milliers d'EUR)	31/12/19 Total	31/12/19 Dont impact en résultat	31/12/20 Total	31/12/20 Dont impact en résultat
Pertes fiscales récupérables	22.713	1.602	33.635	10.884
Crédit d'impôt reporté	0	0	0	0
Entités ayant un statut fiscal spécial	0	0	0	0
TOTAL	22.713	1.602	33.635	10.884
Actifs d'impôt différés non comptabilisés - pertes fiscales récupérables	(6.067)		(7.544)	
IMPÔT DIFFÉRÉ PROVENANT D'AUTRES ÉLÉMENTS APRÈS ACTIFS D'IMPÔT DIFFÉRÉS NON COMPTABILISÉS - PERTES FISCALES RÉCUPÉRABLES	**16.646**	**1.602**	**26.090**	**10.884**

(en milliers d'EUR)	31/12/19	31/12/20
TOTAL IMPÔT DIFFÉRÉ AVANT IMPÔTS DIFFÉRÉS NON COMPTABILISÉS	**(36.256)**	**12.510**
TOTAL IMPÔT DIFFÉRÉ APRÈS IMPÔTS DIFFÉRÉS NON COMPTABILISÉS	**(50.788)**	**(3.767)**

3. Date d'expiration d'actifs d'impôts différés non comptabilisés

Nature

(en milliers d'EUR)	31/12/19 Moins d'un an	> 1 an et ≤ 5 ans	> 5 ans	Échéance illimitée	Total
Pertes fiscales récupérables	0	0	0	(6.067)	(6.067)
TOTAL	0	0	0	(6.067)	(6.067)

(en milliers d'EUR)	31/12/20 Moins d'un an	> 1 an et ≤ 5 ans	> 5 ans	Échéance illimitée	Total
Pertes fiscales récupérables	0	0	(211)	(7.333)	(7.544)
TOTAL	0	0	(211)	(7.333)	(7.544)

5.12. Autres actifs

(en milliers d'EUR)	31/12/19	31/12/20
AUTRES ACTIFS	115.319	107.294
Produits à recevoir	22.427	19.902
Charges payées d'avance	9.345	11.339
Paiements en transit de la clientèle[1]	82.680	51.651
Stocks[2]	306	22.056
Impôts d'exploitation	561	2.346
AUTRES ACTIFS SPÉCIFIQUES AUX ACTIVITÉS D'ASSURANCE	159.148	163.917
Créances résultant de transactions d'assurance directes	61.115	66.964
Autres actifs d'assurance[3]	98.032	96.953
Actifs d'assurance dépréciés	317	983
Moins:		
Dépréciation	(317)	(983)
TOTAL	274.466	271.211

(1) Les paiements en transit de la clientèle comprennent principalement des montants en attente d'un règlement définitif à court terme.
(2) Dans le cadre de la vente du bâtiment Galilée, un autre site immobilier a été échangé avec Belfius Insurance et est repris comme stock sous la rubrique «Autres actifs» car il reflète mieux la nature et la destination du site immobilier pour Belfius Insurance.
(3) Les autres actifs de (ré)assurance contiennent entre autres les dépôts de réassurance qui sont donnés en garantie pour les provisions techniques de réassurance et les comptes courants avec des contreparties actives en réassurance.

5.13. Actifs non courants (groupe d'actifs destiné à être cédé) détenus en vue de la vente et activités abandonnées

(en milliers d'EUR)	31/12/19	31/12/20
Actifs de filiales détenus en vue de la vente [1]	663	0
TOTAL	**663**	**0**

(1) Les actifs non courants détenus en vue de la vente concernent un terrain vendu par Immo Trèfles au début de l'année 2020.

5.14. Contrats de location

1. Belfius Insurance en tant que bailleur

A. Location-financement

Les montants engagés sont négligeables.

B. Locations simples

(en milliers d'EUR)	31/12/19	31/12/20
Montant minimal des loyers futurs nets à recevoir au titre des locations simples irrévocables		
À moins d'un an	34.034	32.095
> 1 an et ≤ 5 ans	137.828	130.113
> 5 ans	462.053	427.612
TOTAL	**633.915**	**589.820**

Les actifs principaux en location simple sont immobiliers (Immeubles de placement).

2. Belfius Insurance en tant que locataire

Contrats de location sur immobilisations corporelles

La norme IFRS 16 relative aux contrats de location est entrée en vigueur le 1er janvier 2019 et remplace la norme IAS 17. La norme IFRS 16 change fondamentalement la manière dont les preneurs comptabilisent les contrats de location en proposant l'introduction d'un modèle unique de comptabilisation par le preneur. La norme IFRS 16 adoptée par les bailleurs reprend l'ancien traitement comptable IAS 17 appliqué aux contrats de location.

Conformément aux dispositions transitoires, Belfius Insurance a, en tant que preneur, utilisé l'application rétrospective modifiée et a exempté les contrats de location arrivant à échéance dans les 12 mois. Par conséquent, Belfius Insurance n'a pas retraité les informations comparatives.

À la date initiale d'application, un droit d'utilisation de l'actif et un passif locatif ont été comptabilisés au bilan avec un impact négatif limité de EUR 2.193 sur le résultat reporté en fonds propres.

(en milliers d'EUR)	31/12/19	31/12/20
Loyers minimums		
À moins d'un an	407	400
> 1 an et ≤ 5 ans	467	67
> 5 ans	0	95
TOTAL	**874**	**562**

(en milliers d'EUR)	31/12/19	31/12/20
Valeur actuelle des dettes location		
À moins d'un an	407	400
> 1 an et ≤ 5 ans	465	67
> 5 ans	0	94
TOTAL	**872**	**561**

(en milliers d'EUR)	31/12/19	31/12/20
Des paiements contractuels minimaux futurs au titre de la location (A)	874	562
Correction suite au taux d'actualisation (B)	872	561
Valeur actualisée des paiements minimaux futurs au titre de la location (A-B)	2	1
Le montant des loyers variables payés non pris en compte dans le passif locatif	0	0
Revenus de sous-location d'un actif comptabilisé au titre du droit d'utilisation	0	0
Charges liées aux contrats de location à court terme	0	0
Charges liées aux contrats de location dont l'actif sous-jacent est de faible valeur	0	0

IFRS 16 prévoit la possibilité d'exempter une entité de l'application de IFRS 16 si l'impact n'est pas matériel. Suite à une analyse détaillée, Belfius Insurance a appliqué la norme IFRS 16 pour les contrats de location relatifs aux bâtiments. Les voitures relèvent du champ d'application d'IFRS 16 mais sont exemptées de l'application sur la base du principe du «coût ou effort indu». Les parkings sont également concernés mais sont exemptés en raison de la courte durée de chaque contrat de location. Les contrats liés au matériel informatique sont hors champ d'application car il s'agit de contrats de service. Pour ces contrats, les frais de location périodiques seront imputés au compte de résultats.

VI. Notes sur les dettes figurant au bilan consolidé

(certains montants ne s'additionnent pas en raison d'arrondis)

6.1. Dettes envers et dépôts des établissements de crédit

1. Résumé

(en milliers d'EUR)	31/12/19	31/12/20
Évalués au coût amorti	1.390.364	1.746.496
Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	0	0
TOTAL	1.390.364	1.746.496

2. Analyse par nature

A. Non évalués à la juste valeur par le biais du résultat net

	Coût amorti	
(en milliers d'EUR)	31/12/19	31/12/20
Repos	1.297.113	1.619.321
Autres emprunts	93.251	127.175
TOTAL	1.390.364	1.746.496

Les dettes envers et dépôts des établissements de crédit augmentent de EUR 356 millions, ou 25,6%, pour atteindre EUR 1.746 millions (31 décembre 2019: EUR 1.390 millions), en raison d'une augmentation des financements repo dans le cadre de la gestion des liquidités.

B. Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net

Néant

3. Analyse par échéance et taux d'intérêt

Voir notes 9.4., 9.5. et 9.6.

4. Analyse de la juste valeur

Voir note 9.1.

6.2. Titres de créance émis et autres passifs financiers

1. Résumé

(en milliers d'EUR)	31/12/19	31/12/20
Évalués au coût amorti	872	561
Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	0	0
TOTAL	**872**	**561**

2. Analyse par nature

A. Non évalués à la juste valeur par le biais du résultat net

	Coût amorti	
(en milliers d'EUR)	31/12/19	31/12/20
Passifs de location[1]	872	561
TOTAL	**872**	**561**

(1) Engagements de location comptabilisés selon la norme IFRS 16. Nous renvoyons à la note 3 «Règles de présentation et d'évaluation des comptes consolidés».

B. Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Néant

6.3. Provisions pour activités d'assurances

1. Contrats d'assurance vie

A. Provisions techniques brutes

(en milliers d'EUR)	31/12/19			31/12/20		
	Contrats d'assurance	Contrats d'investissement avec EPD[1]	Total	Contrats d'assurance	Contrats d'investissement avec EPD[1]	Total
PROVISIONS D'ASSURANCE VIE	4.664.491	6.965.698	11.630.189	4.834.701	5.960.348	10.795.049
Provision en application des résultats LAT (Liability Adequacy Test)	0	0	0	0	0	0
Provision en application des corrections du shadow accounting et shadow loss	37.974	0	37.974	48.897	300.970	349.867
Variation à la suite des modifications du périmètre de consolidation IFRS 5	0	0	0	0	0	0
TOTAL PROVISION BRUTE D'ASSURANCE VIE	4.702.465	6.965.698	11.668.163	4.883.598	6.261.318	11.144.916
Provision de sinistres	55.765	42.663	98.428	58.561	41.798	100.359
Provision pour participation aux bénéfices[2]	56.660	69.978	126.638	54.495	55.178	109.672
Provision pour primes non acquises (UPR)	0	0	0	0	0	0
Autres provisions techniques	699	0	699	1.248	0	1.248
Variation à la suite des modifications du périmètre de consolidation IFRS 5	0	0	0	0	0	0
TOTAL PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES VIE	4.815.589	7.078.339	11.893.928	4.997.902	6.358.293	11.356.195

(1) Éléments de participation discrétionnaire (DPF).
(2) La participation bénéficiaire discrétionnaire est un droit contractuel, mais conditionnel, de recevoir des avantages supplémentaires en plus d'un rendement garanti. Lors de l'établissement du business plan annuel, une estimation est faite du total de la participation conditionnelle aux bénéfices pour les contrats en cours. Nous renvoyons à l'état consolidé des variations des capitaux propres.

Les provisions pour activités d'assurance vie diminuent de EUR 538 millions, ou -5%, pour atteindre EUR 11,4 milliards (31 décembre 2019: EUR 11,9 milliards). Dans un context de taux d'intérêt bas, le glissement des produits Branche 21 vers d'autres formes d'investissement, comme la Branche 23 ou la Branche 44 (une combinaison de Branche 21 et la Branche 23), se poursuit, ce qui explique qu'une part importante des contrats d'investissement Branche 21 arrivés à échéance ne soient pas réinvestis dans cette Branche

Les réserves dédiées à la comptabilité reflet (shadow accounting) et de l'ajustement «shadow loss» s'élevaient à EUR 350 millions au 31 décembre 2020, contre EUR 38 millions au 31 décembre 2019, soit une augmentation de EUR 312 millions.

Un montant de EUR 49 millions a été transféré des gains et pertes non comptabilisés aux réserves techniques Vie en appliquant la comptabilité reflet aux contrats d'assurance avec des fonds ayant des actifs désignés, contre EUR 38 millions en 2019. L'augmentation de EUR 11 millions s'explique principalement par l'augmentation de la juste valeur des instruments de dette en raison de la baisse des taux d'intérêt.

En comparant la valeur des obligations d'assurance Vie basées sur la méthodologie des tests de suffisance du passif (Liability Adequacy Test) décrite dans les principes comptables, d'une part, et les provisions d'assurance Vie, d'autre part, augmentées des plus-values nettes non réalisées sur le portefeuille d'investissement comptabilisées au coût amorti et affectées au portefeuille Vie, Belfius a déterminé qu'il était nécessaire de procéder à un ajustement en «shadow loss» au 31 décembre 2020 pour un montant de EUR 301 millions, alors qu'au 31 décembre 2019, aucune ajustement ne devait être comptabilisé. Cette augmentation est en partie due à la baisse des taux d'intérêt et à une évolution asymétrique des spreads de crédit entre les actifs et les passifs, ainsi qu'à certains perfectionnements des modèles.

La réserve de participations bénéficiaires incluse dans les provisions techniques de l'assurance Vie a diminué de EUR 17 millions pour atteindre EUR 110 millions au 31 décembre 2020, contre EUR 127 millions au 31 décembre 2019. L'évolution des provisions pour participations bénéficiaires alloués s'est élevée à EUR 26 millions au 31 décembre 2020, contre EUR 24 millions au 31 décembre 2019. Sur les EUR 19 millions alloués en 2020 à la gestion globale de l'assurance vie, EUR 16 millions seront immédiatement alloués aux assurés. La partie restante sera incluse dans la «disposition de partage des bénéfices déjà allouée mais pas encore individualisée». À la fin de 2020, cette provision s'élève à EUR 8 millions. La provision pour les participations bénéficiaires des fonds avec actifs désignés s'est élevée à EUR 1,3 million, soit un montant similaire à celui de l'exercice précédent. L'évolution de l'élément de participation bénéficiaire discrétionnaire pour les années futures, qui est inclus dans la réserve de participation bénéficiaire, a diminué de EUR 19 millions, passant de EUR 103 millions au 31 décembre 2019 à EUR 84 millions à la fin de 2020, pour compenser l'allocation de l'année en cours.

À la fin de 2020, l'estimation de la participation bénéficiaire discrétionnaire s'élevait à EUR 182 millions, dont EUR 26 millions étaient liés à la provision pour la participation aux bénéfices de 2020 et EUR 156 millions à une estimation pour les années suivantes. EUR 84 millions ont été comptabilisés via le compte de résultats et EUR 72 millions comme une composante distincte des capitaux propres (cf. ci-contre et ci-dessous).

B. Part des réassureurs

	31/12/19			31/12/20		
(en milliers d'EUR)	Contrats d'assurance	Contrats d'investissement avec EPD[1]	Total	Contrats d'assurance	Contrats d'investissement avec EPD[1]	Total
Part des réassureurs dans les provisions Vie	12.750	0	12.750	12.341	0	12.341
Part des réassureurs dans la provision pour sinistres à payer	388	0	388	382	0	382
Part des réassureurs dans la provision pour primes non acquises (UPR)	0	0	0	0	0	0
Part des réassureurs dans la provision pour participation aux bénéfices	0	0	0	0	0	0
Part des réassureurs dans les autres provisions techniques	0	0	0	0	0	0
TOTAL PART DES RÉASSUREURS DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES VIE	**13.138**	**0**	**13.138**	**12.723**	**0**	**12.723**

(1) Éléments de participation discrétionnaire (DPF).

C. Élément discrétionnaire des participations aux bénéfices pris dans les fonds propres

	31/12/19			31/12/20		
(en milliers d'EUR)	Contrats d'assurance	Contrats d'investissement avec EPD[1]	Total	Contrats d'assurance	Contrats d'investissement avec EPD[1]	Total
Élément discrétionnaire des participations aux bénéfices nets pris dans les fonds propres	0	33.212	**33.212**	0	57.552	**57.552**

(1) Éléments de participation discrétionnaire (DPF).

L'élément de participation bénéficiaire discrétionnaire inclus dans les fonds propres est passé de EUR 33 millions (après impôts) au 31 décembre 2019 à EUR 58 millions (après impôts) au 31 décembre 2020.

Au 31 décembre 2020, le montant total de la participation future bénéficiaire était de EUR 156 millions, dont EUR 84 millions ont été comptabilisés dans le compte de résultats et inclus dans la réserve de participation aux bénéfices, contre EUR 103 millions à la fin de 2019. Les EUR 72 millions restants (EUR 58 millions après impôts) sont présentés comme une composante distincte des fonds propres conformément aux règles d'évaluation.

D. Réconciliation des variations dans les provisions Vie

(en milliers d'EUR)	31/12/19			31/12/20		
	Montant brut des contrats	Montant de réassurance	Montant net	Montant brut des contrats	Montant de réassurance	Montant net
PROVISION D'ASSURANCE VIE AU 1ER JANVIER	**12.395.568**	**11.935**	**12.383.633**	**11.668.163**	**12.750**	**11.655.413**
Primes nettes reçues/primes à recevoir	701.429	6.337	695.093	692.334	7.815	684.519
Provisions additionnelles en application du shadow accounting	16.072	0	16.072	311.893	0	311.893
Provisions additionnelles en application des résultats du LAT (Liability Adequacy Test)	0	0	0	0	0	0
Sinistres payés	(1.320.205)	(1.490)	(1.318.715)	(1.368.249)	(2.134)	(1.366.115)
Résultats Vie et Décès	(83.933)	(317)	(83.616)	(81.666)	(255)	(81.411)
Allocation des intérêts techniques	266.000	198	265.803	222.683	209	222.474
Transferts	(301.632)	0	(301.632)	(295.569)	(2.115)	(293.453)
Autres variations	(5.137)	(3.913)	(1.224)	(4.673)	(3.930)	(743)
Variation à la suite des modifications du périmètre de consolidation IFRS 5	0	0	0	0	0	0
PROVISION D'ASSURANCE VIE AU 31 DÉCEMBRE	**11.668.163**	**12.750**	**11.655.413**	**11.144.916**	**12.341**	**11.132.575**

E. Répartition de la provision selon le taux de garantie

Pourcentage d'intérêt garanti	Répartition des réserves(1)			
(en milliers d'EUR)	31/12/19		31/12/20	
> 4,00%	1.153.450	10%	1.204.893	11%
≤ 4,00%	730.319	6%	724.266	7%
≤ 3,50%	1.030.022	9%	911.867	8%
≤ 3,00%	1.930.601	17%	974.834	9%
≤ 2,50%	967.667	8%	805.959	7%
≤ 2,00%	1.745.886	15%	1.756.905	16%
≤ 1,50%	601.408	5%	558.878	5%
≤ 1,00%	1.575.483	14%	1.565.802	15%
≤ 0,50%	1.445.835	12%	1.967.241	18%
Égal à 0%	252.692	2%	127.579	1%
Autres	196.825	2%	196.825	2%
TOTAL	**11.630.189**	**100%**	**10.795.049**	**100%**

(1) Montant brut des provisions techniques Vie, hors ajustements liés à la comptabilité reflet (shadow accounting).

2. Contrats d'assurance Non-Vie

A. Provisions techniques brutes

(en milliers d'EUR)	31/12/19	31/12/20
Provision pour sinistres à payer	1.032.272	1.041.146
Provision pour frais internes de règlement de sinistres (ULAE)	43.298	44.795
Provision pour découvert de primes (Non-Vie LAT)	0	0
Provisions pour sinistres survenus non signalés (IBNR)(1)	42.370	42.594
PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES	**1.117.940**	**1.128.536**
Autres provisions techniques	36.679	36.940
Provision pour participation aux bénéfices	1.753	2.234
Provision pour primes non acquises (UPR)	141.188	146.764
TOTAL PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES NON-VIE	**1.297.560**	**1.314.474**

(1) La définition de l'IBNR a été affinée et filtrée de certains IBNER pour être cohérente avec d'autres rapports et statistiques. Les chiffres comparatifs de 2019 ont été retraités sur une base pro forma.

Les provisions techniques pour les produits Non-Vie augmentent de EUR 17 millions pour atteindre EUR 1,3 milliard (31 décembre 2019: EUR 1,3 milliard), principalement en raison d'une augmentation des provisions pour sinistres due à une croissance du portefeuille. Une provision supplémentaire a été reconnue pour anticiper la nouvelle version des tableaux indicatifs sur les sinistres corporels majeurs pour Motor BA et General BA. D'autre part, les provisions pour sinistres ont diminué en raison du confinement suit à la crise du Covid-19. En outre, Belfius Insurance a enregistré une reprise de provisions pour sinistres de EUR 13 millions conformément au Risk Appetite Framework (RAF) Non-Vie.

B. Part des réassureurs

(en milliers d'EUR)	31/12/19	31/12/20
Part des réassureurs dans la provision pour sinistres à payer	94.549	93.955
PART DES RÉASSUREURS	**94.549**	**93.955**
Part des réassureurs dans les autres provisions techniques	206	162
Part des réassureurs dans la provision pour primes non acquises (UPR)	182	236
TOTAL PART DES RÉASSUREURS DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES NON-VIE	**94.937**	**94.353**

C. Réconciliation des variations dans la provision pour sinistres à payer

	31/12/19			31/12/20		
(en milliers d'EUR)	Montant brut des contrats	Montant de réassurance	Montant net	Montant brut des contrats	Montant de réassurance	Montant net
PROVISION POUR SINISTRES À PAYER AU 1ER JANVIER	**1.099.735**	**87.044**	**1.012.691**	**1.117.940**	**94.549**	**1.023.391**
Paiement de sinistres d'années antérieures	(157.263)	(4.077)	(153.186)	(155.386)	7.997	(163.383)
Variations de sinistres d'années antérieures	(56.214)	5.345	(61.559)	(35.812)	(16.492)	(19.320)
Dettes pour les sinistres de l'année	231.682	6.237	225.445	201.795	7.902	193.893
PROVISION POUR SINISTRES À PAYER AU 31 DÉCEMBRE	**1.117.940**	**94.549**	**1.023.391**	**1.128.536**	**93.955**	**1.034.581**

6.4. Provisions et passifs éventuels

1. Analyse des mouvements

(en milliers d'EUR)	Retraites et autres avantages salariés	Autres avantages à long terme du personnel	Restructurations	Provisions pour litiges	Autres provisions(1)	Total
AU 1ER JANVIER 2019	**118.245**	**3.415**	**5.419**	**319**	**59.911**	**187.309**
Provisions complémentaires	10.248	821	144	0	342	11.555
Montants utilisés	(8.068)	(113)	(1.989)	(3)	(1.643)	(11.817)
Montants non utilisés annulés	(89)	(83)	(10)	(61)	(2.846)	(3.089)
Réévaluation des plans de pension(2)	11.701	0	0	0	0	11.701
Autres mouvements(1)	(0)	0	(0)	0	(11.470)	(11.470)
AU 31 DÉCEMBRE 2019	**132.037**	**4.040**	**3.564**	**255**	**44.294**	**184.189**

(1) À partir du 1er janvier 2019, les incertitudes relatives aux impôts sur le résultat (IFRIC 23) sont comptabilisées en tant que passif sous la rubrique «Dettes fiscales» et ne sont donc plus présentées sous les autres provisions. Les autres provisions comprennent les incertitudes concernant les impôts indirects.
(2) La baisse importante des taux d'intérêt du marché en 2019 se traduit par une augmentation du passif au titre des pensions.

(en milliers d'EUR)	Retraites et autres avantages salariés	Autres avantages à long terme du personnel	Restructura-tions	Provisions pour litiges	Dépréciations sur garanties financières et aux engagements donnés	Autres provisions	Total
AU 1ER JANVIER 2020	**132.037**	**4.040**	**3.564**	**255**	**0**	**44.294**	**184.189**
Provisions complémentaires	10.042	759	484	0	1	840	12.126
Montants utilisés	(7.960)	(474)	(986)	0	0	0	(9.420)
Montants non utilisés annulés	(8)	(9)	(1)	(204)	(0)	0	(223)
Réévaluation des plans de pension(1)	3.525	0	0	0	0	0	3.525
Autres mouvements	(0)	0	(34)	0	0	0	(34)
AU 31 DÉCEMBRE 2020	**137.635**	**4.316**	**3.027**	**51**	**1**	**45.134**	**190.164**

(1) L'augmentation des engagements de retraite est principalement due à une diminution du taux d'actualisation par rapport à 2019.

2. Avantages postérieurs à l'emploi

En Belgique, chaque employé bénéficie du régime légal de retraite. Belfius Insurance constitue en outre une provision de pension complémentaire au profit de son personnel.

Cette provision permet aux salariés de percevoir (sous la forme d'un montant unique ou d'une rente) une prestation de pension à l'âge où ils font valoir leurs droits à la retraite; ou une assurance décès en cas de décès avant l'âge de pension.

Bien qu'en Belgique, les bénéficiaires aient le choix, la plupart des prestations de pension complémentaire sont versées sous la forme d'un montant unique, la rente périodique étant peu prisée.

Belfius Insurance propose deux types importants de régimes de pension: «prestations définies, ou but à atteindre» (= defined benefit) et «cotisations fixes» (= defined contribution). La dette relative à ces avantages est calculée et comptabilisée dans les comptes selon la méthodologie donnée par IAS19.

Plans de pension complémentaire

Plans à prestations définies (=db= defined benefit)

Pour les régimes de retraite à prestations définies, l'avantage à terme pour l'employé est fonction de différents éléments tels que le nombre d'années de travail presté et son dernier salaire.

En vertu de la norme IAS 19, la «projected unit credit method» est appliquée pour calculer l'engagement de pension dans le cadre de ces plans.

À partir du 1er janvier 2007, les nouveaux employés de Belfius Insurance sont entrés dans un plan de pension à contributions définies, mais les employés entrés avant cette date ont conservé leur plan à prestations définies existants et continuent donc à pouvoir revendiquer les droits de ces plans à prestations définies.

Le principal régime à prestations définies et tous les régimes à cotisations définies de Belfius Insurance sont assurés en interne et, pour cette raison, les actifs du plan ne sont pas inclus dans le rapport sur les obligations de la pension nettes.

Plans à contributions définies (= dc = defined contribution)

Pour les plans à contributions définies, la prestation de retraite dépend des cotisations de l'employeur et du salarié au régime, du rendement de ces cotisatons et des garanties de rendement fixées par la loi.

La législation belge prévoit, pour les plans à contributions définies belges, un rendement minimum garanti, à la charge de l'employeur, sur les cotisations de l'employeur et du travailleur.

Ce rendement obligatoire implique que les plans à contributions définies belges soient des plans à prestations définies au sens de l'IAS 19, ce qui implique que la méthode des unités de crédit projetées (avec ou sans cotisations futures) doit être appliquée pour déterminer la valeur de l'obligation de prestations définies (DBO).

Belfius Insurance et Corona disposent de plans de retraite à contributions définies (brance 21) pour leurs employés (internal insured plans).

Le rendement minimum garanti dont l'employeur est responsable à terme a sensiblement changé en 2016 à la suite de la nouvelle législation.

Si le régime de retraite est géré par une assurance-groupe Branche 21, comme pour les plans à prestations définie de Belfius Insurance et Corona, la méthode horizontale est d'application.

Les contributions sont toujours soumises à la garantie initiale de l'employeur jusqu'au paiement final. Cela signifie que les réserves déjà constituées jusqu'au 31/12/2015 gardent leur garantie existante de 3,75% sur les contributions de l'employé et 3,25% sur les contributions employeur jusqu'à la date de départ. Pour les cotisations faites après le 01/01/2016, la garantie est devenue variable de 1,75%. Dans le futur la garantie peut varier en fonction du taux d'intérêt de l'OLO 10 ans.

Dans le plan de base de Belfius Insurance «contribution définie», une garantie de performance a été incluse dans les règles du plan jusqu'en 2017 inclus. Cette garantie de performance était supérieure ou égale à la garantie de performance légale mais a été remplacée par la garantie de performance légale à partir de 2018.

Puisque les pourcentages de contributions au plan DC de Corona avec un minimum garanti, augmentent avec l'ancienneté, les obligations de ce plan sont calculées selon la méthode des «unités de crédit projetées».

Ainsi l'avantage attendu à la fin de la carrière est calculé en tenant compte du paiement des contributions futures et de l'augmentation de salaire jusqu'au paiement.

Par l'application du coefficient d'ancienneté passée sur la durée de service projetée et l'actualisation utilisant le taux d'actualisation applicable, on obtient l'obligations des plans de pensions (DBO).

Pour les autres plans DC de Belfius Insurance, le calcul des prestations relatif à la durée de service déjà presté est uniquement basé sur les contributions déjà versées. L'avantage estimé en fin de période est également actualisée à la DBO sur la base du taux d'actualisation applicable.

Dans tous les cas, si le montant d'obligation de prestation déterminé, selon la méthode décrite ci-dessus, est plus faible que le compte de retraite individuel ou les avantages à la fin de l'année compte tenu du rendement garanti par l'employeur, alors la plus importante de ces trois valeurs est incluse parmi les obligations.

A. Variation du passif (actif) net des plans à prestations définies

(en milliers d'EUR)	Valeur actualisée des plans de pension	Juste valeur des actifs des régimes	Déficit/ (excédent)	Plafond de l'actif	Passif (Actif) net
AU 1ER JANVIER 2019	**126.093**	**(7.975)**	**118.117**	**0**	**118.117**
Coût des services					
Coût des services rendus dans l'année	7.964	0	7.964	0	7.964
Coût des services passés et (gains)/pertes sur liquidation	0	0	0	0	0
Frais administratifs	0	9	9	0	9
Intérêts perçus - Intérêts payés	2.324	(146)	2.178	0	2.178
(A) CHARGES ET PRODUITS RECONNUS DANS LE RÉSULTAT	**10.288**	**(137)**	**10.151**	**0**	**10.151**
Réévaluations (gains)/pertes					
Effet de modifications d'hypothèses financières	12.549	0	12.549	0	12.549
Effet d'expérience	167	0	167	0	167
Rentabilité des actifs des régimes (hors produits d'intérêts)	0	(1.021)	(1.021)	0	(1.021)
(B) RÉÉVALUATIONS (GAINS)/PERTES RECONNUES EN OCI	**12.716**	**(1.021)**	**11.695**	**0**	**11.695**
COÛT DES PRESTATIONS DÉFINIES COMPTABILISÉES (A)+(B)	**23.004**	**(1.158)**	**21.845**	**0**	**21.845**
Contributions					
Employeur	0	(77)	(77)	0	(77)
Paiements					
Paiements de prestations	(8.032)	113	(7.919)	0	(7.919)
Liquidation de régimes	0	0	0	0	0
Autres					
Effet des regroupements et des cessions d'activités	0	0	0	0	0
AU 31 DÉCEMBRE 2019(1)	**141.064**	**(9.097)**	**131.967**	**0**	**131.967**

(1) À la fin 2019, 7,1% du total des engagements de retraite concernait des régimes de retraite capitalisés externes, 92,9% sont des régimes de retraite financés par des fonds internes pour lesquels les actifs ne sont pas inclus.

(en milliers d'EUR)	Valeur actualisée des plans de pension	Juste valeur des actifs des régimes	Déficit/ (excédent)	Plafond de l'actif	Passif (Actif) net
AU 1ER JANVIER 2020	**141.064**	**(9.097)**	**131.967**	**0**	**131.967**
Coût des services					
Coût des services rendus dans l'année	8.587	0	8.587	0	8.587
Coût des services passés et (gains)/pertes sur liquidation	0	0	0	0	0
Frais administratifs	0	9	9	0	9
Intérêts perçus - Intérêts payés	1.539	(94)	1.445	0	1.445
(A) CHARGES ET PRODUITS RECONNUS DANS LE RÉSULTAT	**10.127**	**(85)**	**10.042**	**0**	**10.042**
Réévaluations (gains)/pertes					
Effet de modifications d'hypothèses démographiques	0	0	0	0	0
Effet de modifications d'hypothèses financières	4.815	0	4.815	0	4.815
Effet d'expérience	(1.803)	0	(1.803)	0	(1.803)
Rentabilité des actifs des régimes (hors produits d'intérêts)	0	428	428	0	428
Variation du plafond de l'actif (hors produits/charges d'intérêts)	0	0	0	0	0
(B) RÉÉVALUATIONS (GAINS)/PERTES RECONNUES EN OCI	**3.012**	**428**	**3.440**	**0**	**3.440**
COÛT DES PRESTATIONS DÉFINIES COMPTABILISÉES (A)+(B)	**13.139**	**343**	**13.482**	**0**	**13.482**
Contributions					
Employeur	0	(75)	(75)	0	(75)
Paiements					
Paiements de prestations	(8.070)	185	(7.885)	0	(7.885)
Liquidation de régimes	0	0	0	0	0
Autres					
Effet des regroupements et des cessions d'activités	146	0	146	0	146
Écarts de cours de change	0	0	0	0	0
AU 31 DÉCEMBRE 2020(1)	**146.279**	**(8.644)**	**137.635**	**0**	**137.635**

(1) À la fin de 2020, 6,94% des obligations totales au titre des retraites concernent des régimes de retraite financés par des fonds externes et 93,06% des régimes de retraite financés par des fonds internes pour lesquels les actifs ne sont pas inclus.

B. Juste valeur des actifs des plans

(en milliers d'EUR)	31/12/19	31/12/20
Juste valeur des actifs des plans		
Contrats d'assurance	9.097	8.644
TOTAL	**9.097**	**8.644**

C. Hypothèses pour les plans belges

	31/12/19	31/12/20
Taux d'actualisation	1,10%	0,82%
Taux d'inflation	1,65%	1,65%
Croissance salariale (liée à l'âge)	1,35%	1,35%

Le taux d'actualisation est basé sur la courbe de rendement de Mercer (qui reflète la courbe de rendement des obligations d'entreprises AA).

Le paramètre d'inflation est basé sur l'inflation salariale moyenne des 10 dernières années, l'évaluation de l'inflation des marchés financiers et les perspectives à long terme publiées par la Banque Centrale Européenne.

Belfius utilise les tables de mortalité belges, adaptées à l'allongement général de la durée de vie actuelle par des corrections d'âge.

D. Sensibilité[1] de la valeur actualisée à un changement d'hypothèses de l'obligation à prestations définies à la fin de l'exercice

	-50 bps	+50 bps
Taux d'actualisation	6,72%	-5,95%
Taux d'inflation	-2,45%	2,74%
Hausse des salaires réels	-3,97%	4,72%

(1) Si toutes les autres hypothèses sont maintenues constantes.

E. Duration moyenne pondérée de l'obligation

	31/12/19	31/12/20
Belgique	11,65	11,88

3. Passifs éventuels et litiges juridiques

Il n'y a aucun litige juridique notable.

6.5. Dettes subordonnées

1. Non évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net

	Coût amorti PF	
(en milliers d'EUR)	31/12/19	31/12/20
DETTES SUBORDONNÉES CONVERTIBLES	0	0
DETTES SUBORDONNÉES NON CONVERTIBLES	583.032	583.000
Emprunts perpétuels subordonnés	232.776	232.746
Emprunts subordonnés à durée déterminée	350.257	350.254
TOTAL	583.032	583.000
Capital hybride et actions privilégiées remboursables	0	0

Les dettes subordonnées de Belfius Insurance de EUR 583 millions sont entièrement souscrites par Belfius Banque et font partie d'une optimisation de la structure du capital, conformément aux exigences de Solvabilité II.

2. Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net

Néant

3. Analyse flux monétaires et changements sans effet sur la trésorerie

(en milliers d'EUR)	31/12/19	31/12/20
SOLDE D'OUVERTURE	583.057	583.032
Flux monétaires		
CHANGEMENTS SANS EFFET SUR LA TRÉSORERIE		
Taux d'intérêt effectif	(25)	(32)
SOLDE DE CLÔTURE	583.032	583.000

4. Analyse par échéance et taux d'intérêt

Voir notes 9.4., 9.5. et 9.6.

5. Analyse de la juste valeur

Voir note 9.1.

6. Indications relatives à chaque emprunt subordonné

N° de réf.	Unité monétaire	Valeur comptable en milliers de l'unité monétaire	Échéance ou modalité de durée	a) Circonstances de remboursement anticipé b) Conditions de subordination c) Conditions de convertibilité	Conditions de rémunération
1.	EUR	170.000	indéterminée	a) possible avec l'accord de la BNB, à partir de la date du coupon b) pas de conditions spécifiques c) néant	Euribor 3 mois + 190 pb
2.	EUR	100.000	23/12/2026 (date du coupon : 23/12/2021)	a) possible avec l'accord de la BNB, à partir de la date du coupon b) pas de conditions spécifiques c) néant	Euribor 6 mois + 300 bp
3.	EUR	250.000	23/12/2026	a) possible avec l'accord de la BNB b) pas de conditions spécifiques c) néant	2,9% + 10 yrs IRS en euro
4.	EUR	53.000	indéterminée		

6.6. Autres passifs

(en milliers d'EUR)	31/12/19	31/12/20
AUTRES PASSIFS (EXCEPTÉ CEUX RELATIFS AUX ACTIVITÉS D'ASSURANCE)	**169.960**	**151.724**
Charges à payer	10.275	10.089
Produits constatés d'avance	5.839	7.295
Autres montants attribués reçus	11	11
Salaires et charges sociales (dus)	22.437	24.350
Impôts d'exploitation	10.383	12.263
Paiements en attente envers la clientèle et obligations vis-à-vis des prestataires de services	121.015	97.716
AUTRES PASSIFS SPÉCIFIQUES AUX ACTIVITÉS D'ASSURANCE	**172.543**	**172.722**
Dépôts dus aux cessionnaires	87.211	84.242
Dettes résultant de transactions d'assurance directe	70.553	74.129
Dettes résultant de transactions de réassurance	14.778	14.332
Autres passifs d'assurance	0	18
TOTAL	**342.503**	**324.446**

Les autres passifs ont diminué principalement en raison d'une diminution des paiements en attente par rapport à 2019.

VII. Notes annexes au compte de résultats consolidé

(certains montants ne s'additionnent pas en raison d'arrondis)

COMPTE DE RÉSULTATS

Nous renvoyons au chapitre «Résultats financiers» du rapport de gestion.

7.1. Intérêts perçus - Intérêts payés

(en milliers d'EUR)	31/12/19	31/12/20
PRODUITS D'INTÉRÊTS	**433.162**	**424.275**
PRODUITS D'INTÉRÊTS SUR ACTIFS FINANCIERS ÉVALUÉS AU COÛT AMORTI	**302.904**	**304.060**
Prêts et créances sur établissements de crédit	15	55
Prêts et créances	109.773	110.502
Titres de créance émises par des entités publiques	146.064	156.027
Autres titres de créance	46.043	36.573
Autres	1.008	903
PRODUITS D'INTÉRÊTS SUR ACTIFS FINANCIERS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL	**103.320**	**94.699**
Titres de créance émis par des entités publiques	64.710	63.721
Autres titres de créance	38.610	30.978
PRODUITS D'INTÉRÊTS SUR ACTIFS FINANCIERS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DU RÉSULTAT NET	**24.372**	**20.141**
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	6	6
Actifs financiers détenus à des fins autres que de négociation obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat	24.366	20.134
Prêts et créances	*27*	*902*
Titres de créance émis par des entités publiques	*330*	*52*
Autres titres de créance	*24.009*	*19.180*
PRODUITS D'INTÉRÊTS SUR PASSIFS FINANCIERS (INTÉRÊTS NÉGATIFS)	**2.566**	**5.375**
CHARGES D'INTÉRÊTS	**(23.755)**	**(25.173)**
INTÉRÊTS PAYÉS SUR PASSIFS NON ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DU RÉSULTAT NET	**(23.297)**	**(23.223)**
Dettes envers les établissements de crédit	(1.639)	(1.879)
Dettes envers la clientèle	(328)	(847)
Passif locatif	(2)	(2)
Dettes subordonnées	(19.156)	(19.059)
Autres	(2.173)	(1.436)
CHARGES D'INTÉRÊTS SUR ACTIFS FINANCIERS (INTÉRÊTS NEGATIFS)	**(457)**	**(1.149)**
PERTE DE MODIFICATION SUR ACTIFS FINANCIERS(1)	**0**	**(801)**
MARGE D'INTÉRÊTS	**409.407**	**399.101**

(1) À la lumière de la crise du Covid-19, un congé de paiement a été accordé aux particuliers pour leurs prêts hypothécaires si, parmi d'autres critères, leurs revenus sont inférieurs à 1.700 euros par mois (considérés comme des clients vulnérables). Étant donné que les prêts hypothécaires des clients vulnérables sont simplement prolongés avec la période de report, sans compensation pour la perte de valeur, la différence entre la valeur actuelle des flux de trésorerie initiaux et les flux de trésorerie modifiés, tous deux actualisés au TIE initial, a donné lieu à une «perte de modification» de EUR 0,8 million à comptabiliser d'avance par la Banque Belfius.

La marge d'intérêts nette diminue de EUR 10,3 millions, ou 2,5%, pour atteindre EUR 399 millions (31 décembre 2019: EUR 409 millions). Cette baisse est due à la pression exercée par le contexte de taux d'intérêt bas, à la diminution de l'encours de la Branche 21 et aux réinvestissements aux rendements de marché inférieurs.

7.2. Dividendes

(en milliers d'EUR)	31/12/19	31/12/20
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	51.790	36.123
Actifs financiers détenus à des fins autres que de négociation obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	0	0
TOTAL	**51.790**	**36.123**

Les revenus des dividendes sur actions et fonds diminuent de EUR 15,7 millions, ou 30,3%, pour atteindre EUR 36 millions (31 décembre 2019: EUR 52 millions), une évolution qui reflète la baisse du portefeuille d'instruments de fonds propres, et qui reflète également la prudence généralement observée dans le paiement des dividendes dans le contexte de la crise du Covid-19.

7.3. Résultat net des sociétés mises en équivalence

(en milliers d'EUR)	31/12/19	31/12/20
Résultat avant impôt des sociétés mises en équivalence	2.297	4.063
Part de l'impôt	(958)	(999)
Dépréciations d'écarts d'acquisition	0	0
TOTAL	**1.339**	**3.064**

7.4. Résultat net des instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultats

(en milliers d'EUR)	31/12/19	31/12/20
Résultat net du portefeuille détenus à des fins de transaction	2.785	(7.076)
Résultat net des actifs financiers désignés à la juste valeur par le compte de résultats et résultat des dérivés liés	0	0
Résultat des actifs financiers détenus à des fins autres que de négociation obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat	(4.260)	(14.472)
Prêts et créances	*0*	*416*
Titres de créance émis par des entités publiques	*(4.015)*	*(2.117)*
Autres titres de créance	*(244)*	*(13.391)*
Instruments de capitaux propres	0	621
Résultat net de la comptabilité de couverture	377	(1.474)
TOTAL	**(1.098)**	**(23.021)**

Le résultat net des instruments financiers évalué à la juste valeur par le compte de résultats diminue de EUR 21,9 millions pour atteindre -23 millions (31 décembre 2019: EUR -1 million).

Résultat des actifs financiers détenus à des fins autres que de négociation obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats

La détérioration des marchés financiers à la suite de la crise du Covid-19 et l'augmentation des spreads de crédit ont entraîné une diminution de la juste valeur des fonds en private equity, des fonds obligataires et des fonds en actions. Ces instruments ne satisfaisant pas au test SPPI (Solely Payment of Principal and Interest), les variations de la juste valeur sont directement repris au compte de résultats.

Résultat net de la comptabilité de couverture

Belfius Insurance a conclu des dérivés (spreadlock) pour couvrir l'asset swap spread de certaines obligations pour protéger le ratio Solvency II.

Au premier trimestre, Belfius Insurance a souscrit à une couverture économique des spreads de crédit (Itraxx) pour un montant nominal de EUR 200 millions, dont EUR 100 millions ont été réglés au deuxième trimestre. Fin décembre, l'impact de l'Itraxx sur les résultats était de EUR -7,8 millions en raison de l'amélioration des spreads de crédit. La position des spreadlocks a entraîné une perte de EUR 1,5 million en 2020, par rapport au gain de EUR 0,4 million en 2019.

Résultat de la comptabilité de couverture

(en milliers d'EUR)	31/12/19	31/12/20
COUVERTURE DE JUSTE VALEUR	377	(1.474)
Changement de juste valeur de l'élément couvert attribuable au risque couvert	31.128	16.873
Changement de la juste valeur des dérivés de couverture	(30.751)	(18.347)
COUVERTURE DE FLUX DE TRÉSORERIE	0	0
TOTAL	377	(1.474)
DISCONTINUITÉ DE LA COMPTABILITÉ DE COUVERTURE DE FLUX DE TRÉSORERIE (LES FLUX DE TRÉSORERIE SONT TOUJOURS ATTENDUS) - MONTANTS COMPTABILISÉS EN MARGE D' INTÉRÊT	0	0

Les tests d'efficacité ont été respectés en tout temps.

Pour plus de détails, nous renvoyons à la note 5.6. «Dérivés».

7.5. Résultat net sur investissements et dettes

(en milliers d'EUR)	31/12/19	31/12/20
ACTIFS FINANCIERS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL (NON DÉPRÉCIÉS)	57.456	23.531
Profits sur titres de créance émis par des entités publiques	55.302	17.364
Profits sur autres titres de créance	2.154	6.166
ACTIFS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE	0	1
Profits sur actifs détenus en vue de la vente	0	1
AUTRES	(0)	14.219
Profits sur immobilisations corporelles[1]	0	14.218
PASSIFS FINANCIERS ÉVALUÉS AU COÛT AMORTI	0	4
Profits sur passifs financiers	0	4
TOTAL DES PROFITS	57.456	37.754
ACTIFS FINANCIERS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL (NON DÉPRÉCIÉS)	(373)	(622)
Pertes sur autres titres de créance	(373)	(622)
PASSIFS FINANCIERS ÉVALUÉS AU COÛT AMORTI	(5)	(3)
Pertes sur passifs financiers	(5)	(3)
TOTAL DES PERTES	(379)	(625)
TOTAL RÉSULTAT NET SUR INVESTISSEMENTS ET DETTES	57.077	37.129

(1) Cette ligne contient le produit de la vente partielle du bâtiment Galilée.

Le résultat net sur investissements et dettes diminue de EUR 19,9 millions, ou 34,9%, pour atteindre EUR 37 millions (31 décembre 2019: EUR 57 millions).

En 2020, Belfius Insurance a réalisé des plus-values de EUR 23 millions, principalement sur la vente d'obligations afin de gérer l'écart de duration du bilan, contre EUR 57 millions en 2019. De plus, en 2020, Belfius Insurance a réalisé une plus-value de EUR 14 millions sur la vente partielle du bâtiment Galilée.

Le tableau ci-dessous présente un résumé des gains et pertes réalisés résultant de la décomptabilisation des instruments financiers dépréciés et non dépréciés. Ces gains et pertes réalisés peuvent être comptabilisés à la ligne «Résultat net sur investissements et dettes» pour les instruments de dette non dépréciés évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (note 7.5.) ou à la ligne «Dépréciations d'instruments financiers et provisions pour engagements de crédit» pour les instruments de dette dépréciés et les prêts et avances non dépréciés (note 7.13.).

1. Profits ou pertes réalisés résultant de la décomptabilisation d'instruments de dettes évalués au coût amorti (dépréciés et non dépréciés)

(en milliers d'EUR)	31/12/19	31/12/20
PROFITS RÉSULTANT DE LA DÉCOMPTABILISATION D'ACTIFS FINANCIERS NON DÉPRÉCIÉS ÉVALUÉS AU COÛT AMORTI	1.794	2.714
Profits sur prêts et créances	954	658
Profits sur titres de créance émis par des entités publiques	86	0
Profits sur autres titres de créance	754	2.056
Profits sur autres titres de créance dépréciés	0	0
PERTES RÉSULTANT DE LA DÉCOMPTABILISATION D'ACTIFS FINANCIERS NON DÉPRÉCIÉS ÉVALUÉS AU COÛT AMORTI	(1.170)	(840)
Pertes sur prêts et créances	(958)	(635)
Pertes sur autres titres de créance	(212)	(205)

2. Profits ou pertes réalisés résultant de la décomptabilisation d'instruments de dettes évalués par le biais des autres éléments du résultat global (dépréciés et non dépréciés)

(en milliers d'EUR)	31/12/19	31/12/20
PROFITS RÉSULTANT DE LA DÉCOMPTABILISATION D'ACTIFS FINANCIERS NON DÉPRÉCIÉS ÉVALUÉS PAR LE BIAIS DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL	57.456	23.531
Profits sur titres de créance émis par des entités publiques	55.302	17.364
Profits sur autres titres de créance	2.154	6.166
PROFITS RÉSULTANT DE LA DÉCOMPTABILISATION D'ACTIFS FINANCIERS DÉPRÉCIÉS ÉVALUÉS PAR LE BIAIS DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL	0	0
PERTES RÉSULTANT DE LA DÉCOMPTABILISATION D'ACTIFS FINANCIERS NON DÉPRÉCIÉS ÉVALUÉS PAR LE BIAIS DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL	(373)	(622)
Pertes sur autres titres de créance	(373)	(622)
PERTES RÉSULTANT DE LA DÉCOMPTABILISATION D'ACTIFS FINANCIERS DÉPRÉCIÉS ÉVALUÉS PAR LE BIAIS DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL	0	0

7.6. Honoraires et commissions perçus - versés

	31/12/19			31/12/20		
(en milliers d'EUR)	Perçus	Versés	Net	Perçus	Versés	Net
Commissions sur fonds communs de placement gérés par des tiers	26.090	(4.015)	22.075	29.601	(3.766)	25.835
Activité d'assurance	318	0	318	218	0	218
Activité de crédit	10.813	(8.344)	2.469	7.585	(5.548)	2.037
Achat et vente de titres	0	(112)	(112)	0	(309)	(309)
Achat et vente de parts d'OPCVM	0	0	0	0	(325)	(325)
Services de paiement	0	0	0	0	(172)	(172)
Commissions à des intermédiaires non exclusifs	6.815	(14.282)	(7.466)	4.663	(12.677)	(8.015)
Services sur titres autres que la garde	0	(86)	(86)	0	(39)	(39)
Conservation	0	(1.870)	(1.870)	0	(1.937)	(1.937)
Commissions de services sur titrisation	0	(184)	(184)	0	(56)	(56)
Prêts de titres	1.330	0	1.330	1.537	(0)	1.537
TOTAL	45.366	(28.893)	16.473	43.605	(24.830)	18.775

Le revenu des commissions nettes augmente de EUR 2,3 millions, ou 14,0%, pour atteindre EUR 19 millions (31 décembre 2019: EUR 16 millions). Il représente les commissions reçues et payées sur des produits tels que les produits de la Branche 23 et les crédits hypothécaires. L'augmentation est due à une augmentation du volume de l'encours de la Branche 23.

7.7. Résultats des assurances

1. Résumé par activité

A. Compte de résultats consolidé

(en milliers d'EUR)	31/12/19				31/12/20			
	Vie	Non-Vie	Non-Technique	Total	Vie	Non-Vie	Non-Technique	Total
REVENUS	**294.528**	**199.047**	**26.443**	**520.018**	**273.488**	**244.069**	**22.364**	**539.921**
RÉSULTAT TECHNIQUE[1]	**(200.687)**	**163.784**	**(0)**	**(36.903)**	**(155.347)**	**207.860**	**(5)**	**52.509**
Primes brutes acquises	758.545	711.365	0	1.469.910	751.514	730.157	0	1.481.672
Autres produits et charges techniques	(959.232)	(547.580)	(0)	(1.506.813)	(906.861)	(522.297)	(5)	(1.429.163)
RÉSULTAT FINANCIER	**474.980**	**34.410**	**31.058**	**540.448**	**411.196**	**36.014**	**21.429**	**468.638**
Produits d'intérêts , Charges d'intérêts , Dividendes	402.646	36.753	21.798	461.197	381.585	36.392	17.247	435.224
Résultat net sur investissements et dettes	55.197	(7)	1.973	57.163	32.571	9	4.550	37.129
Résultat net des sociétés mises en équivalence, Résultat net des instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultats, Autres revenus, Autres charges	17.137	(2.336)	7.287	22.088	(2.960)	(387)	(369)	(3.716)
HONORAIRES ET COMMISSIONS PERÇUS, HONORAIRES ET COMMISSIONS VERSÉS	**20.235**	**853**	**(4.615)**	**16.473**	**17.639**	**195**	**941**	**18.775**
CHARGES	**(69.569)**	**(159.265)**	**(19.385)**	**(248.219)**	**(77.049)**	**(162.965)**	**(18.325)**	**(258.340)**
Dépréciations des prêts et créances et provisions pour engagements de crédit, Dépréciations d'écarts d'acquisition	4.584	748	1.296	6.628	(4.009)	(950)	(474)	(5.433)
Dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	0	0	(5.386)	(5.386)	0	0	(2.836)	(2.836)
RÉSULTAT NET AVANT IMPÔT	**229.543**	**40.529**	**2.968**	**273.040**	**192.429**	**80.154**	**729**	**273.312**
(CHARGES) REVENUS D'IMPÔT	**(58.728)**	**(10.418)**	**(1.680)**	**(70.826)**	**(45.844)**	**(19.096)**	**3.740**	**(61.200)**
RÉSULTAT NET	**170.815**	**30.112**	**1.288**	**202.215**	**146.585**	**61.058**	**4.469**	**212.113**
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	458	0	(1.874)	(1.415)	0	0	(14)	(14)
Attribuable aux porteurs de capitaux propres de la société mère	170.357	30.112	3.162	203.630	146.585	61.058	4.482	212.126

(1) Compte de résultats IX. «Résultat technique des activités d'assurance»

B. Bilan consolidé

(en milliers d'EUR)	31/12/19				31/12/20			
	Vie	Non-Vie	Non-Technique	Total	Vie	Non-Vie	Non-Technique	Total
Provisions techniques des sociétés d'assurances								
Provisions techniques relatives aux activités d'assurance	11.893.927	1.297.560	0	13.191.487	11.356.195	1.314.474	0	12.670.669
Provisions techniques unit-linked	3.671.372	0	0	3.671.372	3.813.059	0	0	3.813.059
Part des réassureurs dans les provisions techniques	13.138	94.937	0	108.074	12.723	94.352	0	107.075

Le résultat technique des activités d'assurance Vie et Non-Vie s'améliore de EUR 89,4 millions pour atteindre un gain de EUR 53 millions (31 décembre 2019: une perte de EUR 37 millions).

Le résultat technique des activités d'assurance Vie s'améliore de EUR 45 millions. L'affectation des intérêts techniques aux provisions diminue de EUR 44 millions en raison de la diminution des provisions de la Branche 21 Vie et de la diminution des intérêts moyens garantis sur les volumes restants.

En Non-Vie, la marge technique s'améliore de EUR 44 millions grâce à la baisse du coût des sinistres, principalement dans l'activité Auto et Accidents du travail en raison de la pandémie de Covid-19, ainsi que dans l'activité Incendie et Tous Risques. Le coût des catastrophes naturelles, après réassurance, est restée stable en 2020. En outre, une provision pour sinistres de EUR 31 millions a été enregistrée pour anticiper la nouvelle version des tableaux indicatifs pour les sinistres corporels majeurs pour les assurances Auto RC et RC générale. Suite à la réévaluation des provisions techniques Non-Vie, au-dessus du niveau cible en accord avec le Risk Appetite Framework Non-Vie, une reprise de provisions pour sinistres de EUR 13 millions a été enregistrée en 2020, contre EUR 5 millions en 2019.

2. Primes brutes acquises Vie

(en milliers d'EUR)	31/12/19			31/12/20		
	Contrats d'assurance	Contrats d'investissement avec EPD	Total	Contrats d'assurance	Contrats d'investissement avec EPD	Total
Primes brutes émises	481.081	277.465	758.545	521.801	229.714	751.515
Variation de la provision brute pour primes non acquises (UPR)	0	0	0	0	0	0
PRIMES BRUTES ACQUISES	**481.081**	**277.465**	**758.545**	**521.801**	**229.714**	**751.515**

(en milliers d'EUR)	31/12/2019	31/12/2020
PRIMES BRUTES ÉMISES VIE	**758.546**	**751.515**
Affaires directes	758.370	751.515
Réassurance acceptée	175	0

(en milliers d'EUR)	31/12/2019	31/12/2020
PRIMES BRUTES ÉMISES UNIT-LINKED	**368.917**	**206.354**

3. Aperçu des assurances non-vie par groupe de produits

(en milliers d'EUR)	Primes brutes acquises	Charges pour sinistre et autres frais techniques	Commissions d'acquisition	Résultat technique de réassurance	Revenus financiers	Frais de gestion	Autres	Résultat net avant impôt
TOTAL AU 31 DÉCEMBRE 2019	711.365	(391.947)	(137.219)	(18.414)	34.410	(159.265)	1.601	40.529
RÉASSURANCE ACCEPTÉE	818	142	(99)	3.595	1.075	(12)	(38)	5.482
AFFAIRES DIRECTES	710.546	(392.089)	(137.121)	(22.009)	33.334	(159.254)	1.639	35.047
Tous risques/accidents	118.910	(68.776)	(24.439)	(5.264)	8.246	(30.199)	101	(1.422)
Véhicules motorisés/ responsabilité civile	178.596	(86.947)	(29.345)	(4.293)	16.368	(43.377)	150	31.151
Véhicules motorisés/ autres branches	103.385	(60.623)	(18.957)	(804)	(1.484)	(25.001)	12	(3.472)
Incendie et autres sinistres	246.252	(121.284)	(59.759)	(12.023)	6.769	(47.707)	83	12.331
Autres[1]	63.403	(54.458)	(4.621)	375	3.435	(12.969)	1.293	(3.541)

(en milliers d'EUR)	Primes brutes acquises	Charges pour sinistre et autres frais techniques	Commissions d'acquisition	Résultat technique de réassurance	Revenus financiers	Frais de gestion	Autres	Résultat net avant impôt
TOTAL AU 31 DÉCEMBRE 2020	730.157	(360.852)	(142.457)	(18.988)	36.014	(162.965)	(755)	80.154
RÉASSURANCE ACCEPTÉE	585	(4.778)	(73)	2.120	987	0	14	(1.145)
AFFAIRES DIRECTES	729.572	(356.073)	(142.384)	(21.108)	35.027	(162.965)	(770)	81.299
Tous risques/accidents	124.954	(66.948)	(26.036)	(5.060)	7.170	(31.604)	(371)	2.105
Véhicules motorisés/ responsabilité civile	179.354	(97.003)	(29.824)	(5.812)	14.278	(41.134)	(621)	19.239
Véhicules motorisés/ autres branches	107.563	(48.170)	(20.009)	(824)	1.156	(29.457)	(24)	10.235
Incendie et autres sinistres	259.259	(114.840)	(62.795)	(9.090)	6.619	(47.558)	(339)	31.256
Autres[1]	58.442	(29.113)	(3.720)	(321)	5.804	(13.212)	585	18.465

(1) Comprend Crédits et cautions, la distribution Non-Vie, maladie et les accidents du travail.

7.8. Autres revenus

(en milliers d'EUR)	31/12/19	31/12/20
Loyers perçus d'immeubles de placement[1]	43.519	40.576
Autres revenus bancaires	5	2
Reprises de provisions pour litiges[2]	64	204
Autres revenus d'autres activités	2.884	7.421
AUTRES REVENUS	46.472	48.203

(1)) Les revenus locatifs des immeubles de placement ont diminué parallèlement à l'investissement immobilier.
(2) Nous renvoyons à l'annexe 6.6. «Provisions et passifs éventuels» pour une description plus détaillée. Il est à noter que les provisions complémentaires pour litiges sont comptabilisées en autres charges (nous renvoyons à la note 7.9.).

7.9. Autres charges

(en milliers d'EUR)	31/12/19 PF[1]	31/12/20
Taxes du secteur	(549)	(687)
Charges des immeubles de placement ayant généré un revenu au cours de l'exercice courant.[1]	(19.631)	(25.579)
Autres frais bancaires	(18)	(18)
Autres dépenses d'autres activités [2]	(4.342)	(5.677)
AUTRES DÉPENSES	**(24.540)**	**(31.961)**

(1) Les amortissements des immeubles de placement était inclus dans le rapport annuel précédent sous la rubrique «Autres dépenses d'autres activités» pour 12 millions d'euros.
(2) Les autres charges comprennent les autres charges d'exploitation pour les activités de location (à l'exception des frais de location et des loyers conditionnels), l'amortissement du mobilier de bureau et des autres équipements en location simple, les autres charges d'exploitation et les provisions pour créances résultant de procédures judiciaires.

7.10. Frais de personnel

(en milliers d'EUR)	31/12/19	31/12/20
Rémunérations et salaires	(75.222)	(75.383)
Sécurité sociale et coûts d'assurance	(20.635)	(20.982)
Charges de retraites –régimes à prestations définies[1]	(8.170)	(9.654)
Charges de retraites –régimes à cotisations définies [1]	(337)	(360)
Paiements fondés sur des actions	0	0
Autres avantages à long terme du personnel	(625)	(276)
Coûts de restructuration (reprise/utilisation)[1]	1.967	987
Autres dépenses [2]	(7.765)	(5.963)
TOTAL	**(110.787)**	**(111.631)**

(1) Nous renvoyons à l'annexe 6.6. «Provisions et passifs éventuels» pour une description plus détaillée.
(2) Ces coûts concernent, entre autres, la rémunération des administrateurs, les frais de déplacement, les assurances, les coûts de détachement et les autres avantages du personnel.

Les frais de personnel augmentent de 0,8 million EUR, ou 0,8%, pour atteindre EUR 112 millions (31 décembre 2019: EUR 111 millions), principalement en raison d'une augmentation des effectifs et de la croissance organique des salaires.

ETP moyen au 31 décembre 2019	Belgique	Luxembourg	Intégralement consolidé
Cadres supérieurs	26	0	26
Salariés	1.248	2	1.250
TOTAL	**1.274**	**2**	**1.276**

ETP moyen au 31 décembre 2020	Belgique	Luxembourg	Intégralement consolidé
Cadres supérieurs	26	0	26
Salariés	1.265	2	1.267
TOTAL	**1.291**	**2**	**1.293**

7.11. Frais généraux et administratifs

(en milliers d'EUR)	31/12/19	31/12/20
Charges d'occupation des locaux	(557)	(306)
Locations (sauf charges informatiques)	(6.052)	(6.664)
Honoraires professionnels	(12.896)	(13.142)
Marketing, publicité et relations publiques	(20.599)	(11.217)
Charges informatiques	(25.314)	(26.523)
Coûts des logiciels et coûts de recherche et développement	(21.844)	(30.223)
Entretiens et réparations	5	(38)
Coûts de restructuration autres que ceux liés au personnel	0	(484)
Assurances (sauf celles liées aux pensions)	(84)	(96)
Transport de fonds	(5.316)	(5.226)
Impôts d'exploitation	(69)	(27)
Autres frais généraux et administratifs [1]	(23.189)	(20.969)
TOTAL	**(115.915)**	**(114.915)**

(1) Les autres frais généraux et administratifs contiennent entre autres des services de Belfius Banque, des contributions FSMA et divers coûts de gestion.

Les frais généraux et administratifs diminuent de 1 million EUR ou 0,9%, pour atteindre EUR 115 millions (31 décembre 2019: EUR 116 millions, principalement en raison d'une diminution des coûts de communication et de marketing, partiellement compensée par une augmentation des coûts informatiques résultant de la poursuite de la numérisation et de l'innovation.

7.12. Amortissements sur actifs immobilisés

(en milliers d'EUR)	31/12/19	31/12/20
Amortissements des bâtiments	(317)	(373)
Amortissements des autres immobilisations corporelles	(163)	(484)
Amortissements des actifs comptabilisés au titre du droit d'utilisation	(373)	(435)
Amortissements des immobilisations incorporelles[1]	(20.665)	(30.502)
TOTAL	**(21.517)**	**(31.794)**

(1) À la suite des investissements continus dans la digitalisation et l'innovation, ainsi que le renouvellement d'applications core insurance, davantage de coûts de développement subis en interne ont été activés et se traduisent par des amortissements accrus d'actifs immatériels. En outre, Belfius a enregistré des amortissements accélérés en 2020 en raison de la révision de la durée de vie utile des logiciels développés en interne, compte tenu de la rapidité des changements technologiques et de la numérisation accélérée de nos services.

7.13. Dépréciations d'instruments financiers et provisions pour engagements de crédit

1. Résumé

(en milliers d'EUR)	31/12/19	31/12/20
Dépréciation sur investissements financiers et engagements hors bilan - phase 1	393	(4.966)
Dépréciation sur investissements financiers et engagements hors bilan - phase 2	5.422	753
Dépréciation sur investissements financiers, autres actifs et engagements hors bilan - phase 3	813	(1.220)
TOTAL	**6.628**	**(5.433)**

Les dépréciations d'instruments financiers et provisions pour engagements de crédit augmentent de EUR 12,1 millions pour atteindre EUR -5 millions (31 décembre 2019: EUR 7 millions). L'évolution des dépréciations des phases 1 et 2 reflètent l'actualisation des scénarios macroéconomiques sous-jacents et de leurs pondérations, conformément aux orientations de l'EBA, afin de tenir compte des changements de l'environnement et des perspectives économiques à la suite de la crise du Covid-19.

2. Dépréciation sur investissements financiers et engagements hors bilan - phase 1

	31/12/19				
(en milliers d'EUR)	Dotations	Reprises	Profits	Pertes	Total
Prêts et créances	(556)	905	0	0	349
Titres de créance	(731)	774	0	0	43
TOTAL	(1.287)	1.679	0	0	393

	31/12/20				
(en milliers d'EUR)	Dotations	Reprises	Profits	Pertes	Total
Prêts et créances	(4.603)	534	0	0	(4.068)
Titres de créance	(1.560)	663	0	0	(897)
Engagements hors bilan	(1)	0	0	0	(1)
TOTAL	(6.163)	1.197	0	0	(4.966)

3. Dépréciation sur investissements financiers et engagements hors bilan - phase 2

	31/12/19				
(en milliers d'EUR)	Dotations	Reprises	Profits	Pertes	Total
Prêts et créances	(5.147)	8.124	954	(958)	2.973
Titres de créance	(1.300)	3.122	840	(212)	2.449
TOTAL	(6.448)	11.246	1.794	(1.170)	5.422

	31/12/20				
(en milliers d'EUR)	Dotations	Reprises	Profits	Pertes	Total
Prêts et créances	(3.995)	3.213	658	(635)	(759)
Titres de créance	(3.062)	2.722	2.056	(205)	1.512
TOTAL	(7.056)	5.935	2.714	(840)	753

4. Dépréciation sur investissements financiers, autres actifs et engagements hors bilan - phase 3

	31/12/19						
(en milliers d'EUR)	Dotations	Reprises	Sorties de bilan	Profits	Pertes	Recouvre-ments	Total
Prêts et créances sur établissements de crédit	0	0	0	0	0	0	0
Prêts et créances	(1.306)	2.663	(483)	0	0	0	873
Titres de créance	0	0	0	0	0	0	0
Autres actifs[1]	(159)	98	0	0	0	0	(60)
TOTAL	(1.465)	2.761	(483)	0	0	0	813

(en milliers d'EUR)	31/12/20						
	Dotations	Reprises	Sorties de bilan	Profits	Pertes	Recouvre-ments	Total
Prêts et créances sur établissements de crédit	0	0	0	0	0	0	0
Prêts et créances	(1.576)	1.229	(206)	0	0	0	(553)
Autres actifs[1]	(677)	11	0	0	0	0	(667)
TOTAL	**(2.254)**	**1.240**	**(206)**	**0**	**0**	**0**	**(1.220)**

(1) Il s'agit des dépréciations sur des autres actifs d'assurance principalement, faisant l'objet d'une dépréciation et figurant au bilan en «autres actifs».

7.14. Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

(en milliers d'EUR)	31/12/19	31/12/20
Dépréciation des immeubles de placement	0	0
Dépréciation des terrains et des bâtiments	0	0
Dépréciation des autres immobilisations corporelles	0	0
Dépréciation des actifs détenus en vue de la vente	0	0
Dépréciation des contrats de construction à long terme	0	0
Dépréciation des immobilisations incorporelles	(5.386)	(2.836)
Dépréciation des actifs comptabilisés au titre du droit d'utilisation	0	0
TOTAL	**(5.386)**	**(2.836)**

En 2019 une dépréciation de EUR 5,4 millions a été enregistrée sur les actifs incorporels investis pour le projet Jane, Belfius Insurance souhaitant proposer une solution de surveillance contrôlée par capteurs permettant aux personnes âgées de rester plus longtemps chez elle sans assistance spéciale. La direction a décidé de cet ajustement en réponse au plan d'affaires révisé qui indique un nouveau seuil de rentabilité, compte tenu des nouvelles hypothèses commerciales.

En 2020, une dépréciation a été enregistrée sur les actifs incorporels investis pour le projet Jaimy, étant donné l'évolution rapide de la technologie et la numérisation accélérée de nos services.

7.15. Dépréciation d'écarts d'acquisition

Conformément aux règles d'évaluation, la nécessité de déprécier éventuellement le goodwill est vérifiée chaque année. Au vu des résultats de l'analyse, aucune dépréciation ne s'impose. On fait référence au tableau 5.10 pour plus d'informations.

7.16. (Charges) Revenus d'impôt

(en milliers d'EUR)	31/12/19 Impôt sur le résultat de l'exercice	31/12/19 Autres charges d'Impôt	31/12/19 Total	31/12/20 Impôt sur le résultat de l'exercice	31/12/20 Autres charges d'Impôt	31/12/20 Total
Charges/revenus d'impôt courants : Impôt sur les bénéfices de l'exercice en cours	(66.293)		(66.293)	(71.138)		(71.138)
Charges/revenus d'impôt courants : Impôt sur les bénéfices de l'année précédente		17.438	17.438		7.755	7.755
Charges/revenus d'impôt courants : Provision pour litiges fiscaux		514	514		0	0
IMPÔTS COURANTS TOTAUX			(48.341)			(63.383)
Impôt différé sur l'exercice en cours	(22.485)		(22.485)	1.985		1.985
Impôt différé de l'année précédente		0	0		197	197
IMPÔTS DIFFÉRÉS TOTAUX			(22.485)			2.183
GRAND TOTAL	(88.777)	17.952	(70.826)	(69.152)	7.952	(61.200)
Impôt sur le résultat de l'exercice			(88.777)			(69.152)
AUTRES CHARGES D'IMPÔT			17.952			7.952
TOTAL			(70.826)			(61.200)
Taux d'imposition effectif			25,94%			22,39%

Impôt sur le résultat de l'exercice

(en milliers d'EUR)	31/12/19	31/12/20
RÉSULTAT NET AVANT IMPÔT	273.040	273.312
Bénéfices et pertes des sociétés mises en équivalence	1.339	3.064
BASE DE L'IMPÔT	271.702	270.249
Taux d'impôt légal	29,58%	25,00%
CHARGE FISCALE UTILISANT LE TAUX LÉGAL	80.369	67.562
Effet fiscal des taux dans d'autres juridictions	(359)	182
Effet fiscal de produits non taxables[1]	(8.388)	(4.216)
Effet fiscal des charges non déductibles fiscalement	14.794	3.729
Effet fiscal de l'utilisation de pertes fiscales précédemment non comptabilisées	0	1.204
Effet fiscal sur un bénéfice imposable non comptabilisé précédemment en compte de résultats	0	0
Effet fiscal du retraitement d'actifs d'impôts différés non comptabilisés	1.586	2.331
Effet fiscal d'un changement de taux d'impôt	(75)	(2)
Éléments imposés à un taux réduit	0	0
Autre augmentation (diminution) dans la charge d'impôt légale	850	(1.638)
IMPÔT SUR LE RÉSULTAT DE L'EXERCICE	(88.777)	(69.152)

(1) Principalement des revenus définitivement exemptés d'impôt (dividendes et plus-values sur actions).

Les charges d'impôt, impôts différés compris, diminuent de EUR 9,6 millions, ou 13,6%, pour atteindre EUR 61 millions (31 décembre 2019: EUR 71 millions).

Le taux d'imposition effectif est de 22,39% en 2020 contre 25,94% l'année fiscale précédente, une baisse principalement due à une diminution du taux d'imposition des sociétés.

VIII. Annexes sur les éléments hors bilan

(certains montants ne s'additionnent pas en raison d'arrondis)

8.1. Opérations en délai d'usance (regular way trade)

(en milliers d'EUR)	31/12/19	31/12/20
Actifs à livrer et achat d'actifs	13.836	17.746
Passifs à recevoir et vente d'actifs	14.613	9.575

8.2. Garanties

(en milliers d'EUR)	31/12/19	31/12/20
Garanties données à des établissements de crédit	0	9.575
Garanties reçues d'établissements de crédit	2.333	2.333
Garanties reçues de la clientèle	153.009	119.501

8.3. Engagements de crédit

(en milliers d'EUR)	31/12/19	31/12/20
Lignes non utilisées ouvertes à la clientèle	626.284	681.130
Lignes non utilisées obtenues d'établissements de crédit	109.745	180.853

8.4. Autres engagements d'activité de financement

(en milliers d'EUR)	31/12/19	31/12/20
Activité d'assurance - Engagements reçus	73.913	71.814
Activité bancaire - Engagements donnés[1]	3.184.251	3.157.259
Activité bancaire - Engagements reçus[1]	14.173.754	14.373.742

(1) Les engagements donnés concernent des conventions de cession-rétrocession et dérivés conclus (spreadlock) pour couvrir l'asset swap spread sur certaines obligations afin de protéger le ratio Solvency II. Les engagements reçus se rapportent aux enregistrements hypothécaires et aux mandats ainsi qu'au dérivé «spreadlock».

8.5. Engagements - passifs éventuels

(en milliers d'EUR)	31/12/19	31/12/20
Passifs éventuels	143	143

8.6. Prêts et emprunts d'obligations (dans le cadre de «Bond Lending and Bond Borrowing Transactions»)

(en milliers d'EUR)	31/12/19	31/12/20
Prêts de titres	1.159.352	1.069.991
Emprunts d'obligations	0	0

IX. Annexes sur l'exposition au risque

(certains montants ne s'additionnent pas en raison d'arrondis)

9.1. Juste valeur

1. La juste valeur des instruments financiers

A. Juste valeur des actifs

	31/12/19		
(en milliers d'EUR)	Valeur comptable	Juste valeur	Différence
Caisse et avoirs auprès des banques centrales	1	1	0
Prêts et créances sur établissements de crédit	378.206	378.206	0
Évalués au coût amorti	378.206	378.206	0
Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	0	0	0
Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	0	0	0
Prêts et créances	4.536.431	4.969.410	432.979
Évalués au coût amorti	4.435.514	4.868.493	432.979
Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	0	0	0
Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	100.917	100.917	0
Dettes représentées par un titre	10.695.299	11.902.421	1.207.122
Évaluées au coût amorti	6.082.390	7.289.512	1.207.122
Évaluées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	3.789.584	3.789.584	0
Évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net	823.325	823.325	0
Instruments fonds propres	1.251.582	1.251.582	0
Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	1.251.582	1.251.582	0
Produits liés aux fonds de placement activités d'assurance	3.671.372	3.671.372	0
Dérivés	779	779	0
Actifs non courants (groupe d'actifs destiné à être cédé) détenus en vue de la vente et activités abandonnées	663	663	0
TOTAL	**20.534.333**	**22.174.433**	**1.640.100**

	31/12/20		
(en milliers d'EUR)	Valeur comptable	Juste valeur	Différence
Caisse et avoirs auprès des banques centrales	1	1	0
Prêts et créances sur établissements de crédit	315.793	314.624	(1.170)
Évalués au coût amorti	315.793	314.624	(1.170)
Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	0	0	0
Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	0	0	0
Prêts et créances	4.692.349	5.161.453	469.104
Évalués au coût amorti	4.551.519	5.020.623	469.104
Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	0	0	0
Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	140.830	140.830	0
Dettes représentées par un titre	10.523.743	11.840.205	1.316.462
Évaluées au coût amorti	5.930.853	7.247.315	1.316.462
Évaluées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	3.862.851	3.862.851	0
Évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net	730.038	730.038	0
Instruments fonds propres	1.106.380	1.106.380	0
Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	1.106.380	1.106.380	0
Produits liés aux fonds de placement activités d'assurance	3.813.059	3.813.059	0
TOTAL	**20.451.325**	**22.235.721**	**1.784.396**

L'augmentation de la juste valeur des «Prêts et créances» fait suite à un aplatissement des taux d'intérêt à long terme par rapport à la fin de l'année 2019, partiellement compensé par des ajustements de risque plus élevés en raison de la pandémie de Covid-19 et par quelques affinements méthodologiques. Il convient de noter que la détermination de la juste valeur tient compte d'une estimation interne du taux de remboursements anticipés potentiels futurs.

B. Juste valeur des dettes

(en milliers d'EUR)	31/12/19		
	Valeur comptable	Juste valeur	Différence
Dettes et dépôts	1.390.364	1.390.364	0
Évalués au coût amorti	1.390.364	1.390.364	0
Titres de créance émis et autres passifs financiers	872	874	2
Évalués au coût amorti	872	874	2
Produits liés aux fonds de placement activités d'assurance	3.671.372	3.671.372	0
Dérivés	3.995	3.995	0
Dettes subordonnées	583.032	606.742	23.710
Évaluées au coût amorti	583.032	606.742	23.710
Évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net	0	0	0
Passifs inclus dans un groupe destiné à être cédé et activités abandonnées	0	0	0
TOTAL	**5.649.635**	**5.673.347**	**23.712**

(en milliers d'EUR)	31/12/20		
	Valeur comptable	Juste valeur	Différence
Dettes et dépôts	1.746.496	1.746.496	(0)
Évalués au coût amorti	1.746.496	1.746.496	(0)
Titres de créance émis et autres passifs financiers	561	562	1
Évalués au coût amorti	561	562	1
Produits liés aux fonds de placement activités d'assurance	3.813.059	3.813.059	0
Dérivés	59.780	59.780	0
Dettes subordonnées	583.000	616.337	33.337
Évaluées au coût amorti	583.000	616.337	33.337
Évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net	0	0	0
Passifs inclus dans un groupe destiné à être cédé et activités abandonnées	0	0	0
TOTAL	**6.202.896**	**6.236.234**	**33.338**

Pour certains actifs et passifs, Belfius Insurance estime que la juste valeur se rapproche de leur valeur comptable (comme expliqué plus en détail dans les techniques d'évaluation). En outre, Belfius Insurance estime que le propre risque de crédit n'a pas changé de manière significative et n'a donc pas tenu compte d'une réévaluation du propre risque de crédit.

2. Analyse de la juste valeur des instruments financiers

A. Actifs

	31/12/19			
(en milliers d'EUR)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Prêts et créances	0	476.831	4.870.786	5.347.616
Évalués au coût amorti	0	383.682	4.863.018	5.246.699
Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	0	93.149	7.768	100.917
Dettes représentées par un titre	9.852.843	503.963	1.545.614	11.902.421
Évaluées au coût amorti	6.191.243	207.763	890.505	7.289.512
Évaluées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	3.184.781	242.114	362.689	3.789.584
Évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net	476.819	54.086	292.420	823.325
Instruments fonds propres	1.162.935	0	88.647	1.251.582
Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	1.162.935	0	88.647	1.251.582
Produits liés aux fonds de placement activités d'assurance	3.671.372	0	0	3.671.372
Dérivés	0	0	779	779
Actifs non courants (groupe d'actifs destiné à être cédé) détenus en vue de la vente et activités abandonnées	0	663	0	663
TOTAL	**14.687.150**	**981.456**	**6.505.826**	**22.174.433**

	31/12/20			
(en milliers d'EUR)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Prêts et créances	0	456.477	5.019.600	5.476.077
Évalués au coût amorti	0	329.439	5.005.808	5.335.247
Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	0	127.038	13.792	140.830
Dettes représentées par un titre	9.967.297	385.630	1.487.278	11.840.205
Évaluées au coût amorti	6.385.401	73.142	788.773	7.247.315
Évaluées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	3.256.473	260.134	346.244	3.862.851
Évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net	325.423	52.354	352.261	730.038
Instruments fonds propres	948.936	0	157.443	1.106.380
Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	948.936	0	157.443	1.106.380
Produits liés aux fonds de placement activités d'assurance	3.813.059	0	0	3.813.059
Dérivés	0	0	0	0
Actifs non courants (groupe d'actifs destiné à être cédé) détenus en vue de la vente et activités abandonnées	0	0	0	0
TOTAL	**14.729.292**	**842.107**	**6.664.322**	**22.235.721**

La diminution des dettes de niveau 2 est principalement due à une augmentation de la liquidité sur certains marchés.

B. Dettes

	31/12/19			
(en milliers d'EUR)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Dettes et dépôts	0	1.390.364	0	1.390.364
Évalués au coût amorti	0	1.390.364	0	1.390.364
Titres de créance émis et autres passifs financiers	0	0	874	874
Évalués au coût amorti	0	0	874	874
Produits liés aux fonds de placement activités d'assurance	3.671.372	0	0	3.671.372
Dérivés	0	0	3.995	3.995
Dettes subordonnées	0	606.742	0	606.742
Évaluées au coût amorti	0	606.742	0	606.742
TOTAL	**3.671.372**	**1.997.106**	**4.869**	**5.673.347**

(en milliers d'EUR)	31/12/20			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Dettes et dépôts	0	1.726.476	20.020	1.746.496
Évalués au coût amorti	0	1.726.476	20.020	1.746.496
Titres de créance émis et autres passifs financiers	0	0	562	562
Évalués au coût amorti	0	0	562	562
Produits liés aux fonds de placement activités d'assurance	3.813.059	0	0	3.813.059
Dérivés	0	2.295	57.486	59.780
Dettes subordonnées	0	616.337	0	616.337
Évaluées au coût amorti	0	616.337	0	616.337
TOTAL	3.813.059	2.345.108	78.067	6.236.234

3. Transfert entre niveau 1 et niveau 2 de la juste valeur des actifs et passifs évalués à la juste valeur dans le bilan

A. Actifs évalués à la juste valeur dans le bilan

(en milliers d'EUR)	31/12/19		31/12/20	
	De niveau 1 à niveau 2	De niveau 2 à niveau 1	De niveau 1 à niveau 2	De niveau 2 à niveau 1
Dettes représentées par un titre	21.047	66.157	70.299	8.234
Évaluées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	21.047	66.157	70.299	8.234
Dérivés	0	0	0	0
TOTAL	21.047	66.157	70.299	8.234

B. Passifs évalués à la juste valeur dans le bilan

Néant.

4. Réconciliation niveau 3

A. Actifs

(en milliers d'EUR)	31/12/19									
	Solde d'ouverture	Total des pertes et profits non réalisés dans le résultat	Total gains/ pertes dans le résultat global	Achats	Ventes	Règlements	Transfert en niveau 3	Sortie du niveau 3 PF	Ajuste-ments taux de change	Solde de clôture
Prêts et créances	5.360	8		2.400	0	0	0	0	0	7.768
Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	5.360	8		2.400	0	0	0	0	0	7.768
Dettes représentées par un titre	554.377	(23.380)	1.391	231.793	(105.165)	(44.677)	40.770	0	0	655.109
Évaluées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	285.688	202	1.391	63.169	(16.218)	(12.313)	40.770	0	0	362.689
Évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net	268.690	(23.582)		168.624	(88.947)	(32.364)	0	0	0	292.420
Instruments fonds propres	92.111	0	3.687	3.019	(392)	(9.778)	0	0	0	88.647
Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	92.111	0	3.687	3.019	(392)	(9.778)	0	0	0	88.647
Dérivés	28.165	0		0	0	(27.385)	0	0	0	779
TOTAL	680.013	(23.372)	5.078	237.211	(105.558)	(81.840)	40.770	0	0	752.303

(en milliers d'EUR)	31/12/20									
	Solde d'ouverture	Total des pertes et profits non réalisés dans le résultat	Total gains/ pertes dans le résultat global	Achats	Ventes	Règlements	Transfert en niveau 3	Sortie du niveau 3	Ajustements taux de change	Solde de clôture
Prêts et créances	7.768	544		6.223	0	(743)	0	0	0	13.792
Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	7.768	544		6.223	0	(743)	0	0	0	13.792
Dettes représentées par un titre	655.109	(5.378)	(1.548)	234.827	(36.048)	(124.623)	9.829	(33.663)	0	698.505
Évaluées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	362.689	(114)	(1.548)	108.984	0	(99.932)	9.829	(33.663)	0	346.244
Évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net	292.420	(5.264)		125.843	(36.048)	(24.690)	0	0	0	352.261
Instruments fonds propres	88.647	4	1.739	152.202	(81.817)	(3.331)	0	0	0	157.443
Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	88.647	4	1.739	152.202	(81.817)	(3.331)	0	0	0	157.443
Dérivés	779	0		0	(779)	0	0	0	0	0
TOTAL	**752.303**	**(4.830)**	**191**	**393.252**	**(118.645)**	**(128.697)**	**9.829**	**(33.663)**	**0**	**869.741**

B. Dettes

(en milliers d'EUR)	31/12/19			31/12/20		
	Solde d'ouverture	Achats	Solde de clôture	Solde d'ouverture	Achats	Solde de clôture
Dérivés	0	3.995	3.995	3.995	53.491	57.486
TOTAL	**0**	**3.995**	**3.995**	**3.995**	**53.491**	**57.486**

5. Techniques d'évaluation et données (niveau 1, 2 et 3)

5.1. Instruments financiers comptabilisés à la juste valeur (détenus à des fins de transaction, désignés à la juste valeur par le compte de résultats, titres de créance et instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, actifs financiers détenus à des fins autres que de négociation obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat, dérivés)

a) Instruments financiers évalués à la juste valeur pour lesquels des cotations de marché fiables sont disponibles (niveau 1)

Si le marché est actif - ce qui implique des cours d'achat-vente représentant des transactions effectives pour des montants substantiels conclues dans des conditions normales de marché entre parties consentantes -, ces prix de marché fournissent une preuve fiable de juste valeur et sont donc utilisés pour l'évaluation de la juste valeur (par exemple les contrats financiers à terme sur taux d'intérêt, les obligations liquides, etc.).

L'utilisation de prix de marché cotés sur un marché actif pour des instruments identiques sans ajustement permet l'inclusion dans le niveau 1 de la hiérarchie de juste valeur telle que définie dans l'IFRS 13, ce qui n'est pas le cas de l'utilisation de prix cotés sur des marchés non actifs ou de l'utilisation de spreads cotés.

b) Instruments financiers à la juste valeur pour lesquels il n'existe pas de prix de marché fiable et pour lesquels les valorisations sont obtenues par des techniques d'évaluation (niveau 2 et 3)

Les instruments financiers pour lesquels aucun prix de marché sur des marchés actifs n'est disponible, sont évalués sur la base de techniques d'évaluation. La détermination de l'existence ou non d'un marché actif est faite selon des critères tels que le volume de transaction, l'écart achat/vente et le nombre de contributions de prix/spread. Les modèles utilisés par Belfius Insurance varient de modèles standard disponibles sur le marché à des modèles développés en interne. La disponibilité de quelques prix observables sur le marché et les paramètres d'input du modèle réduisent le besoin d'évaluation et d'estimation du management ainsi que l'incertitude relative à la détermination des justes valeurs. Ces disponibilités varient en fonction des produits et des marchés et sont soumises à des changements reposant sur des événements spécifiques et au contexte des marchés financiers.

Quand un instrument financier n'est pas classifié au niveau 1, Belfius Insurance requiert la satisfaction de deux conditions pour l'inclusion au niveau 2 (par exemple swaps de devises, swaptions, cap/ floors, contrats de change/options et obligations moins liquides):

- le modèle doit être validé par le département Validation ou correspondre au processus de validation que le département Market Risk a mis en place afin de tester la fiabilité de ces valorisations;
- les données que Belfius Insurance intègre dans ses modèles de valorisation sont soit directement observables (prix), soit indirectement observables (spreads).

Les évaluations de la juste valeur d'instruments financiers qui ne sont pas de niveau 1 ou qui ne respectent pas les deux conditions de niveau 2 mentionnées ci-dessus, doivent être traitées comme celles de niveau 3. Dans ce contexte, les paramètres suivants ne sont pas considérés au sein de Belfius Insurance comme étant observables: l'inflation belge, le CMS-spread, les corrélations equity (comme equity baskets, obligations non liquides, Total Return Swap, Credit Default Obligations et Credit Default Swap).

Par conséquent, les prêts structurés évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats sont classés au niveau 3. Ces actifs financiers sont illiquides et ne sont pas échangés sur un marché actif. La juste valeur de ces prêts est déterminée à l'aide d'un modèle de valorisation basé essentiellement sur des données non observables, y compris les corrections de valorisation complémentaires décrites ci-dessous.

Les obligations commercialisées dans les marchés inactifs sont valorisées en utilisant des techniques d'évaluation. Pour valoriser son portefeuille d'obligations illiquides, Belfius Insurance calcule les spreads sur la base d'une méthode basée sur des croisements au sein d'un univers large d'obligations et de CDS spreads. Les spreads calculés sont contestés (back-testing) tous les trimestres au moyen de comparaisons avec des spreads de marché observables.

Les instruments de capitaux propres non cotés sont systématiquement classés au niveau 3. Conformément aux principes définis en IFRS 13, différents modèles de valorisation de la juste valeur sont possibles pour les instruments de capitaux propres non cotés (actualisation des flux de trésorerie, valeur de l'actif net, prix des transactions récentes...).

Les dérivés sont valorisés au moyen d'un modèle (utilisant une courbe des taux d'escompte qui tient compte d'éventuels revenus collatéraux) aux prix moyens du marché avec des corrections de valorisations complémentaires.

Les corrections de valorisations complémentaires suivantes sont d'application au sein de Belfius Insurance:

- Correction bid/ask: comme le prix moyen du marché ne tient pas compte de la direction dans laquelle le deal a été conclu, la correction bid/ask tient compte de cette information dans le total de la juste valeur.
- Market price uncertainty: correction de valeur pour l'incertitude des paramètres de marché.
- Model risk: cette correction de valeur est appliquée si les présomptions à la base d'un modèle de valorisation ne sont pas vérifées avec assez de précision.

5.2. Instruments financiers évalués au coût amorti (évalués pour l'annexe IFRS à la juste valeur)

La juste valeur des titres de créance gérés au sein d'un modèle économique dont l'objectif est atteint à la fois par la perception de flux de trésorerie contractuels et par la vente d'actifs financiers, est déterminée selon les principes d'évaluation suivants.

Principes généraux

- la valeur comptable des instruments financiers dont l'échéance est inférieure à 12 mois est supposée refléter leur juste valeur;
- la valorisation des obligations suit les mêmes principes de valorisation que les titres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Partie des taux d'intérêt

- la juste valeur des prêts à taux fixe et des prêts hypothécaires rend compte des variations des taux d'intérêt depuis l'origine;
- les prêts à taux variable sont valorisés en utilisant les forward rates correspondants augmentés d'une marge contractuelle;
- valeur de marché ou de modèle pour les caps, floors et options de remboursement anticipé sont incluses dans la juste valeur des prêts et créances;
- la juste valeur des prêts à taux variable (par exemple 3 M Euribor) est approximativement estimée comme étant leur valeur comptable;
- la «marge nette commerciale» cible des crédits est incluse dans la juste valeur. La méthode a été affinée en 2020;
- les remboursements potentiels futurs anticipés ont été estimés à partir d'une évaluation interne.

A. Information quantitative sur les données importantes non observables (niveau 3)

Si la valeur des instruments financiers est déterminée sur la base de techniques de valorisation qui utilisent des données de marché non observables, des hypothèses alternatives pourraient avoir un impact sur les fonds propres et le résultat.

Instrument financier	Données non observables	Différence avec supposition alternative	Impact des hypothèses alternatives sur le résultat (en millions d'EUR)	Impact des hypothèses alternatives sur les fonds propres (en millions d'EUR)
Obligations illiquides	Spread de crédit	-10 bps	1,23	0,52

B. Processus d'évaluation

Le processus d'évaluation suit une gouvernance stricte. Tout d'abord, un processus de vérification indépendante des prix par le biais de contrôles indépendants des paramètres est effectué. Tous les paramètres utilisés pour le processus d'évaluation sont contrôlés de manière indépendante avant d'être injectés dans les systèmes. Deuxièmement, les modèles utilisés sont validés par le département de validation qui rapporte directement au CRO. Les rapports de validation mais aussi les propositions de modifications des modèles sont présentées au Financial Markets Fair Value Committee pour une prise de décision, qui est dirigé par trois membres du conseil d'administration (CRO, CFO, chef du PCB). Pour les actions et participations non cotées, les justes valeurs sont contestées par le Participation Forum qui présente les principales modifications de la juste valeur au Financial Markets Fair Value Committee pour approbation.

C. Transferts entre les niveaux d'évaluation

Les niveaux IFRS dépendent d'un score de liquidité interne pour les obligations ou d'un critère d'observabilité et d'un statut de validation du modèle pour les produits dérivés. Le score de liquidité des obligations est réparti entre très liquide (score élevé) et très illiquide (score faible). Par conséquent, un léger changement dans la liquidité sur le marché n'influe pas sur la distribution de N1 et N2 ou N3. Quelques obligations sont néanmoins proches de la limite d'illiquidité et peuvent passer de N1 à N2 ou N3. Les principaux événements de 2020 (pandémie de Covid-19, impact du confinement sur l'économie, décisions monétaires des banques centrales, Brexit et enfin le début du programme de vaccination contre le Covid) ont provoqué de grands mouvements dans les scores de liquidité mais pas suffisamment pour augmenter de manière significative le transfert entre les niveaux.

6. Communication des différences entre les prix de transaction et les valeurs modélisées (gain ou perte au premier jour de la transaction différé)

Aucun montant substantiel n'est reconnu comme gain ou perte différé au premier jour de la transaction (DOP) en 2020.

9.2. Exposition aux risques de crédit

1. Gestion du risque de crédit - principes généraux

L'exposition maximale au risque de crédit est exprimée en exposition totale en cas de défaut (Full Exposure At Default - FEAD) et est déterminée comme suit:

- pour les actifs du bilan (autres que les dérivés): la valeur comptable brute (avant dépréciation);
- pour les dérivés: la juste valeur des dérivés après compensation, majorée de l'exposition future potentielle (calculée selon la méthode de l'exposition courante, ou «add-on»);
- pour les opérations de financement sur titres:
  - pour les prises en pension (reverse repos): le montant de la garantie à concurrence du montant prêté;
  - pour les pensions (repos): la valeur de la garantie qui dépasse le montant emprunté;
- pour les engagements hors bilan: soit la partie non tirée de la facilité soit l'engagement maximum de Belfius au titre des garanties données à des tiers.

Il est à noter que la définition de l'exposition maximale au risque de crédit telle qu'utilisée en interne et pour les tableaux des risques présentés ci-dessous, présentant la valeur comptable de ses actifs bruts de dépréciation, diffère légèrement de la notion dans IFRS 7 avec une présentation des actifs nets de dépréciation.

2. Inputs, hypothèses et techniques utilisées pour estimer la dépréciation

Nous renvoyons à la partie «Gestion des risques» du rapport de gestion.

3. Analyse de l'exposition aux risques de crédit

A. Exposition par zone géographique

	31/12/19							
(en milliers d'EUR)	Belgique	France	Luxembourg	Allemagne	Portugal	Irlande	Italie	Espagne
Prêts et créances	4.445.650	0	0	0	0	0	0	0
Évalués au coût amorti	4.445.650	0	0	0	0	0	0	0
Dettes représentées par un titre	5.235.895	1.426.595	125.418	132.171	222.670	247.163	687.108	756.532
Évaluées au coût amorti	4.061.450	917.408	65.124	34.017	6.570	125.011	6.605	206.820
Évaluées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	1.069.084	508.926	60.294	85.439	216.099	109.864	680.504	549.646
Évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net	105.361	261	0	12.714	0	12.288	0	66
Autres (principalement prêts de titres et appels de marge)	3.924.475	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	**13.606.020**	**1.426.595**	**125.418**	**132.171**	**222.670**	**247.163**	**687.108**	**756.532**

	31/12/19							
(en milliers d'EUR)	Autres pays de l'UE	Reste de l'Europe	États-Unis et Canada	Royaume-Uni	Amérique du Sud et Amérique centrale	Japon	Autres	Total
Prêts et créances	0	0	0	0	0	0	0	4.445.650
Évalués au coût amorti	0	0	0	0	0	0	0	4.445.650
Dettes représentées par un titre	456.144	20.892	210.697	387.336	40.223	506	951	9.950.301
Évaluées au coût amorti	243.219	6.812	83.434	173.599	16.779	0	0	5.946.850
Évaluées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	162.620	13.947	103.411	202.229	23.443	506	951	3.786.963
Évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net	50.304	133	23.852	11.508	0	0	0	216.488
Autres (principalement prêts de titres et appels de marge)	0	0	0	0	0	0	0	3.924.475
TOTAL	**456.144**	**20.892**	**210.697**	**387.336**	**40.223**	**506**	**951**	**18.320.426**

(en milliers d'EUR)	31/12/20							
	Belgique	France	Luxembourg	Allemagne	Portugal	Irlande	Italie	Espagne
Caisse et avoirs auprès des banques centrales	0	0	0	0	0	0	0	0
Prêts et créances	4.566.585	0	0	0	0	0	0	0
Évalués au coût amorti	4.159.529	0	0	0	0	0	0	0
Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	407.056	0	0	0	0	0	0	0
Dettes représentées par un titre	4.823.656	1.619.244	151.567	169.039	257.205	307.960	652.370	638.551
Évaluées au coût amorti	3.735.577	961.932	65.140	59.707	25.719	154.985	1.602	141.856
Évaluées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	985.987	656.882	86.427	109.332	231.486	140.951	650.768	496.628
Évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net	102.092	430	0	0	0	12.024	0	66
Autres (principalement prêts de titres et appels de marge)	2.745.806	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	12.136.048	1.619.244	151.567	169.039	257.205	307.960	652.370	638.551

(en milliers d'EUR)	31/12/20							
	Autres pays de l'UE	Reste de l'Europe	États-Unis et Canada	Royaume-Uni[1]	Amérique du Sud et Amérique centrale	Japon	Autres	Total
Caisse et avoirs auprès des banques centrales	1	0	0	0	0	0	0	1
Prêts et créances	0	0	0	0	0	0	0	4.566.585
Évalués au coût amorti	0	0	0	0	0	0	0	4.159.529
Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	0	0	0	0	0	0	0	407.056
Dettes représentées par un titre	552.927	24.188	230.390	351.900	42.491	12.504	957	9.834.948
Évaluées au coût amorti	364.557	9.557	66.212	166.303	16.679	0	0	5.769.827
Évaluées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	138.943	14.498	140.936	173.563	25.812	12 457	957	3.865.626
Évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net	49.427	133	23.242	12.034	0	47	0	199.495
Autres (principalement prêts de titres et appels de marge)	0	0	0	0	0	0	0	2.745.806
TOTAL	552.927	24.188	230.390	351.900	42.491	12.504	957	17.147.340

(1) Belfius Insurance a procédé à une gestion saine du risque de crédit pour ses encours au Royaume-Uni, en tenant compte du Brexit.

B. Exposition par catégorie de contrepartie

(en milliers d'EUR)	31/12/19						
	Souverains	Entités secteur public	Grandes entreprises	ABS/MBS	Particuliers, PME, indépendants	Établissements financiers	Total
Prêts et créances	0	413.781	5.884	0	4.025.985	0	4.445.650
Évalués au coût amorti	0	413.781	5.884	0	4.025.985	0	4.445.650
Dettes représentées par un titre	6.018.245	1.402.042	1.393.920	90.902	0	1.045.192	9.950.301
Évaluées au coût amorti	3.945.889	831.793	450.515	55.772	0	662.881	5.946.850
Évaluées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	2.072.357	464.888	943.273	18.051	0	288.395	3.786.963
Évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net	0	105.361	132	17.078	0	93.916	216.488
Autres (principalement prêts de titres et appels de marge)	0	0	0	0	0	3.924.475	3.924.475
TOTAL	6.018.245	1.815.823	1.399.804	90.902	4.025.985	4.969.667	18.320.426

(en milliers d'EUR)	31/12/20						
	Souverains	Entités secteur public	Grandes entreprises	ABS/MBS	Particuliers, PME, indépendants	Établissements financiers	Total
Caisse et avoirs auprès des banques centrales	1	0	0	0	0	0	1
Prêts et créances	0	390.943	12.588	0	4.160.412	2.642	4.566.585
Évalués au coût amorti	0	0	0	0	4.159.529	0	4.159.529
Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	0	390.943	12.588	0	883	2.642	407.056
Dettes représentées par un titre	6.288.019	1.312.170	1.285.983	35.424	0	913.351	9.834.948
Évaluées au coût amorti	4.040.843	790.181	373.006	4.489	0	561.308	5.769.827
Évaluées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	2.247.177	421.231	912.860	14.504	0	269.854	3.865.626
Évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net	0	100.758	117	16.432	0	82.189	199.495
Autres (principalement prêts de titres et appels de marge)	0	0	0	0	0	2.745.806	2.745.806
TOTAL	6.288.020	1.703.112	1.298.572	35.424	4.160.412	3.661.799	17.147.340

C. Tableau des pays importants par contrepartie

(en milliers d'EUR)	31/12/19						
	Obligations souveraines	Établissements financiers	ABS/MBS	Entités secteur public	Entreprises - Financements de projets	Autres	Total
Belgique	3.299.461	3.926.859	50.000	1.752.179	391.424	4.186.096	13.606.020
France	622.961	485.073	0	57.492	261.069	0	1.426.595
Royaume-Uni[1]	0	232.341	0	0	154.996	0	387.336
Espagne	562.524	91.048	17.809	0	85.150	0	756.532
Italie	624.110	10.355	5.912	0	46.731	0	687.108
États-Unis et Canada	0	30.334	103	0	180.259	0	210.697
TOTAL	**5.109.057**	**4.776.010**	**73.824**	**1.809.671**	**1.119.630**	**4.186.096**	**17.074.288**

(en milliers d'EUR)	31/12/20						
	Obligations souveraines	Établissements financiers	ABS/MBS	Entités secteur public	Entreprises - Financements de projets	Autres	Total
Belgique	3.113.397	2.750.826	0	1.613.225	338.316	4.320.284	12.136.048
France	811.144	457.848	0	57.651	292.601	0	1.619.244
Royaume-Uni[1]	0	222.743	0	0	129.156	0	351.900
Espagne	566.348	16.283	14.880	0	41.040	0	638.551
Italie	639.681	0	4.112	0	8.577	0	652.370
États-Unis et Canada	0	29.616	0	0	200.775	0	230.390
TOTAL	**5.130.570**	**3.477.315**	**18.992**	**1.670.876**	**1.010.465**	**4.320.284**	**15.628.502**

(1) Belfius Insurance a procédé à une gestion saine du risque de crédit pour ses encours au Royaume-Uni, en tenant compte du Brexit.

Nous renvoyons à la partie «Gestion des risques» du rapport de gestion.

4. Exposition maximale au risque de crédit par catégorie d'instruments financiers soumis à dépréciation

A. Actifs financiers

(en milliers d'EUR)	31/12/19			
	Instruments financiers sans augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale (phase 1)	Instruments financiers présentant une augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale mais non dépréciés (phase 2)	Actifs financiers dépréciés (phase 3)	Total
COTE DE CRÉDIT				
Prêts et créances				
Évalués au coût amorti	4.439.775	524	5.351	4.445.650
AAA to AA-	154.810	0	0	154.810
A+ to BBB-	2.079.448	0	0	2.079.448
Non investment grade	763.789	0	5.351	769.140
Non notés	1.441.728	524	0	1.442.252
Dettes représentées par un titre				
Évaluées au coût amorti	5.884.600	62.250	0	5.946.850
AAA to AA-	4.333.388	332	0	4.333.721
A+ to BBB-	1.500.648	61.918	0	1.562.566
Non notés	50.564	0	0	50.564
Évaluées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	2.980.433	806.530	0	3.786.963
AAA to AA-	1.107.736	827	0	1.108.563
A+ to BBB-	1.728.483	730.896	0	2.459.380
Non investment grade	104.033	60.033	0	164.067
Non notés	40.180	14.774	0	54.954

(en milliers d'EUR)	31/12/20			
	Instruments financiers sans augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale (phase 1)	Instruments financiers présentant une augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale mais non dépréciés (phase 2)	Actifs financiers dépréciés (phase 3)	Total
COTE DE CRÉDIT				
Prêts et créances				
Évalués au coût amorti	3.914.737	235.600	9.193	4.159.529
AAA to AA-	0	0	0	0
A+ to BBB-	1.854.989	52.628	0	1.907.617
Non investment grade	593.382	142.260	0	735.641
Default	0	0	9.193	9.193
Non notés	1.466.366	40.712	0	1.507.078
Dettes représentées par un titre				
Évaluées au coût amorti	5.686.370	83.457	0	5.769.827
AAA to AA-	4.326.594	318	0	4.326.912
A+ to BBB-	1.309.213	83.139	0	1.392.351
Non notés	50.564	0	0	50.564
Évaluées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	3.034.300	831.326	0	3.865.626
AAA to AA-	1.205.045	567	0	1.205.612
A+ to BBB-	1.658.501	744.953	0	2.403.454
Non investment grade	138.738	47.209	0	185.947
Non notés	32.016	38.597	0	70.613

L'évolution des dépréciations des phases 1 et 2 reflète l'actualisation des scénarios macroéconomiques sous-jacents et de leurs pondérations, conformément aux orientations de l'EBA, afin de tenir compte de l'évolution du contexte et des perspectives économiques à la suite de la crise du Covid-19.

B. Risques hors bilan

Néant

C. Acheté à crédit déprécié

Néant

5. Exposition maximale au risque de crédit par catégorie d'instruments financiers et impact de garanties

(en milliers d'EUR)	31/12/19		31/12/20	
	Exposition au risque de crédit	Effet des collatéraux physiques	Exposition au risque de crédit	Effet des collatéraux physiques
Caisse et avoirs auprès des banques centrales	0	0	1	0
Prêts et créances	4.445.650	0	4.566.585	0
Évalués au coût amorti	4.445.650	0	4.159.529	0
Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	0	0	407.056	0
Dettes représentées par un titre	9.950.301	0	9.834.948	0
Évaluées au coût amorti	5.946.850	0	5.769.827	0
Évaluées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	3.786.963	0	3.865.626	0
Évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net	216.488	0	199.495	0
Autres (principalement prêts de titres et appels de marge)	3.924.475	0	2.745.806	0
TOTAL	**18.320.426**	**0**	**17.147.340**	**0**

6. Actifs financiers soumis à dépréciation qui sont en souffrance

Un actif financier est en souffrance lorsque la contrepartie n'honore pas un paiement à une date contractuellement due. Ceci est considéré par contrat. Ainsi, par exemple, si une contrepartie est en défaut de paiement des intérêts contractuellement dus à une date prévue, l'intégralité du contrat est considéré comme étant en souffrance.

31/12/19	Valeur comptable								
	Instruments financiers sans augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale (phase 1)			Instruments financiers présentant une augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale mais non dépréciés (phase 2)			Actifs financiers dépréciés (phase 3)		
(en milliers d'EUR)	≤ 30 jours	> 30 jours ≤ 90 jours	> 90 jours	≤ 30 jours	> 30 jours ≤ 90 jours	> 90 jours	≤ 30 jours	> 30 jours ≤ 90 jours	> 90 jours
Prêts et créances	45.378	9.194	592	31.200	4.730	0	31.457	19.697	15.268
TOTAL	**45.378**	**9.194**	**592**	**31.200**	**4.730**	**0**	**31.457**	**19.697**	**15.268**

31/12/20	Valeur comptable								
	Instruments financiers sans augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale (phase 1)			Instruments financiers présentant une augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale mais non dépréciés (phase 2)			Actifs financiers dépréciés (phase 3)		
(en milliers d'EUR)	≤ 30 jours	> 30 jours ≤ 90 jours	> 90 jours	≤ 30 jours	> 30 jours ≤ 90 jours	> 90 jours	≤ 30 jours	> 30 jours ≤ 90 jours	> 90 jours
Prêts et créances	39.127	9.262	944	23.555	9.239	1.097	27.161	9.620	16.250
TOTAL	**39.127**	**9.262**	**944**	**23.555**	**9.239**	**1.097**	**27.161**	**9.620**	**16.250**

Les actifs en souffrance relèvent essentiellement des services aux particuliers et aux entreprises.

Les débiteurs sont classés dans la catégorie «Défaillant» lorsqu'ils remplissent l'un des deux critères suivants, ou les deux:

- le débiteur a une exposition significative en souffrance depuis plus de 90 jours;
- il est jugé improbable que le débiteur s'acquitte de l'intégralité de ses engagements sans réalisation du collatéral, qu'il existe ou non un montant en souffrance ou quel que soit le nombre de jours en souffrance.

7. Rééchelonnement de dettes

	31/12/19			
	Valeur comptable brute sur les expositions de rééchelonnement de dettes	Dépréciation	Cash collateral, instruments financiers et sûretés personnelles reçues	
(en milliers d'EUR)			Cash collateral et instruments financiers reçus sur les expositions de rééchelonnement de dettes	Sûretés personnelles reçues sur les expositions de rééchelonnement de dettes
Prêts et créances	60.738	(722)	60.017	0

	31/12/20			
	Valeur comptable brute sur les expositions de rééchelonnement de dettes	Dépréciation	Cash collateral, instruments financiers et sûretés personnelles reçues	
(en milliers d'EUR)			Cash collateral et instruments financiers reçus sur les expositions de rééchelonnement de dettes	Sûretés personnelles reçues sur les expositions de rééchelonnement de dettes
Prêts et créances	79.220	(909)	78.311	0

Nous renvoyons également à la partie «Gestion des risques» du rapport de gestion pour plus d'informations, section 3.5. Risque de crédit.

8. Mouvements sur corrections de valeur pour pertes de crédit

	31/12/19			
(en milliers d'EUR)	Instruments financiers sans augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale (phase 1)	Instruments financiers présentant une augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale mais non dépréciés (phase 2)	Actifs financiers dépréciés (phase 3)	Total
PRÊTS ET CRÉANCES				
Évalués au coût amorti				
SOLDE D'OUVERTURE AU 1ER JANVIER	(1.890)	(9.517)	(3.837)	(15.244)
Augmentations dues à l'initiation et à l'acquisition	(221)	(1.862)	0	(2.084)
Diminutions dues à la décomptabilisation	241	982	71	1.294
Variations dues à des variations du risque de crédit(1)	1.388	675	3.411	5.474
Transfert de phase 1 vers phases 2 & 3	104	(77)	(27)	0
Transfert de phase 2 vers phases 1 & 3	(1.161)	3.260	(2.099)	0
SOLDE DE CLÔTURE AU 31 DECEMBRE	(1.540)	(6.539)	(2.480)	(10.559)

(1) Comprend les mouvements des pertes de crédit attendues (Expected Credit Loss) à la suite de transferts de phases supérieures ou inférieures.

(en milliers d'EUR)	31/12/19 Instruments financiers sans augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale (phase 1)	Instruments financiers présentant une augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale mais non dépréciés (phase 2)	Actifs financiers dépréciés (phase 3)	Total
DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE				
Évaluées au coût amorti				
SOLDE D'OUVERTURE AU 1ER JANVIER	**(345)**	**(405)**	**0**	**(750)**
Augmentations dues à l'initiation et à l'acquisition	(113)	(92)	0	(206)
Diminutions dues à la décomptabilisation	144	65	0	208
Variations dues à des variations du risque de crédit(1)	217	(272)	0	(55)
Transfert de phase 1 vers phases 2 & 3	1	(1)	0	0
Transfert de phase 2 vers phases 1 & 3	(295)	295	0	0
SOLDE DE CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE	**(391)**	**(411)**	**0**	**(803)**
Évaluées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
SOLDE D'OUVERTURE AU 1ER JANVIER	**(1.818)**	**(19.446)**	**0**	**(21.265)**
Augmentations dues à l'initiation et à l'acquisition	(565)	(973)	0	(1.537)
Diminutions dues à la décomptabilisation	382	932	0	1.315
Variations dues à des variations du risque de crédit(1)	1.155	982	0	2.137
Transfert de phase 1 vers phases 2 & 3	27	(27)	0	0
Transfert de phase 2 vers phases 1 & 3	(972)	972	0	0
SOLDE DE CLÔTURE AU 31 DECEMBRE	**(1.790)**	**(17.560)**	**0**	**(19.350)**
RISQUES HORS BILAN				
SOLDE D'OUVERTURE AU 1ER JANVIER	**0**	**0**	**0**	**0**
SOLDE DE CLÔTURE AU 31 DECEMBRE	**0**	**0**	**0**	**0**

(1) Comprend les mouvements des pertes de crédit attendues (Expected Credit Loss) à la suite de transferts de phases supérieures ou inférieures.

(en milliers d'EUR)	31/12/20 Instruments financiers sans augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale (phase 1)	Instruments financiers présentant une augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale mais non dépréciés (phase 2)	Actifs financiers dépréciés (phase 3)	Total
PRÊTS ET CRÉANCES				
Évalués au coût amorti				
SOLDE D'OUVERTURE AU 1ER JANVIER	**(1.540)**	**(6.539)**	**(2.480)**	**(10.559)**
Variations dues à l'initiation, à l'acquisition et à la décomptabilisation	(538)	0	0	(538)
Variations dues à des variations du risque de crédit(1)	(1.846)	(3.345)	533	(4.659)
Transfert de phase 1 vers phases 2 & 3	478	(372)	(106)	0
Transfert de phase 2 vers phases 1 & 3	(2.161)	2.936	(774)	0
SOLDE DE CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE	**(5.609)**	**(7.320)**	**(2.827)**	**(15.756)**

(1) Comprend les mouvements des pertes de crédit attendues (Expected Credit Loss) à la suite de transferts de phases supérieures ou inférieures.

(en milliers d'EUR)	31/12/20			
	Instruments financiers sans augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale (phase 1)	Instruments financiers présentant une augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale mais non dépréciés (phase 2)	Actifs financiers dépréciés (phase 3)	Total
DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE				
Évaluées au coût amorti				
SOLDE D'OUVERTURE AU 1ER JANVIER	(391)	(411)	0	(803)
Variations dues à l'initiation, à l'acquisition et à la décomptabilisation	21	0	0	21
Variations dues à des variations du risque de crédit(1)	176	(665)	0	(489)
Transfert de phase 1 vers phases 2 & 3	84	(84)	0	0
Transfert de phase 2 vers phases 1 & 3	(414)	414	0	0
SOLDE DE CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE	(525)	(746)	0	(1.271)
Évaluées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
SOLDE D'OUVERTURE AU 1ER JANVIER	(1.790)	(17.560)	0	(19.350)
Variations dues à l'initiation, à l'acquisition et à la décomptabilisation	182	0	0	182
Variations dues à des variations du risque de crédit(1)	383	(1.334)	0	(950)
Transfert de phase 1 vers phases 2 & 3	110	(110)	0	0
Transfert de phase 2 vers phases 1 & 3	(1.439)	1.439	0	0
SOLDE DE CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE	(2.554)	(17.565)	0	(20.119)
RISQUES HORS BILAN				
SOLDE D'OUVERTURE AU 1ER JANVIER	0	0	0	0
Variations dues à l'initiation, à l'acquisition et à la décomptabilisation	1	0	0	1
SOLDE DE CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE	1	0	0	1

(1) Comprend les mouvements des pertes de crédit attendues (Expected Credit Loss) à la suite de transferts de phases supérieures ou inférieures.

L'évolution des dépréciations des phases 1 et 2 reflète l'actualisation des scénarios macroéconomiques sous-jacents et de leurs pondérations, conformément aux orientations de l'EBA, afin de tenir compte de l'évolution du contexte et des perspectives économiques à la suite de la crise du Covid-19.

Nous renvoyons également à la section 3.5 «risque de crédit» de la section «Gestion des risques» du rapport de gestion pour de plus amples informations.

L'impact sur le compte de résultats (Dépréciation d'instruments financiers et provisions pour engagements de crédit) est de EUR -5,4 millions en 2020 contre EUR +6,6 millions en 2019.

9. Risque de crédit des prêts et créances désignés à la juste valeur par le compte de résultats

Il n'existe actuellement aucun actif financier désigné à la juste valeur par le biais du compte de résultats. Nous renvoyons à la note 5.4. «Prêts et créances» et à la note 5.5. «Titres de créance et instruments de capitaux propres».

10. Risque de crédit des passifs financiers désignés à la juste valeur par le compte de résultats

Il n'existe actuellement aucun passif financier désigné à la juste valeur par le biais du compte de résultats.

11. Radiation

L'encours contractuel des actifs financiers qui ont été radiés au cours de l'exercice et qui font toujours l'objet de mesures d'exécution est nul.

9.3. Information sur les charges pesant sur les actifs et sur le collatéral reçu

1.1. Actifs

(en milliers d'EUR)	31/12/2019			
	Valeur comptable des actifs grevés	Juste valeur des actifs grevés	Valeur comptable des actifs non grevés	Juste valeur des actifs non grevés
Instruments de fonds propres	0	0	1.251.582	1.251.582
Titres de créance	2.258.751	2.686.821	8.436.548	9.168.220
Prêts et créances	0		4.536.431	
dont cash collatéraux donnés	0			

(en milliers d'EUR)	31/12/2020			
	Valeur comptable des actifs grevés	Juste valeur des actifs grevés	Valeur comptable des actifs non grevés	Juste valeur des actifs non grevés
Instruments de fonds propres	0	0	1.106.380	1.106.380
Titres de créance	1.270.190	1.360.233	9.253.553	10.479.972
Prêts et créances	0		4.692.349	
dont cash collatéraux donnés	0			

1.2. Garantie reçue

(en milliers d'EUR)	31/12/2019		31/12/2020	
	Juste valeur de la garantie grevée reçue ou des titres de créance propres émis	Juste valeur de la garantie reçue ou des titres de créance propres émis disponibles pour être grevés	Juste valeur de la garantie grevée reçue ou des titres de créance propres émis	Juste valeur de la garantie reçue ou des titres de créance propres émis disponibles pour être grevés
Garantie reçue par l'établissement déclarant	0	2.366.775	0	1.070.648
Titres de créance	0	2.366.775	0	1.070.648

2. Résumé des actifs grevés par source

31/12/2019	Actifs grevés		Total
	Prêts et créances	Dettes représentées par un titre	
Source des actifs grevés (en milliers d'EUR)	Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	Évaluées au coût amorti	
Repos	0	320.375	320.375
Dépôts garantis - autres que repos	55.001	0	55.001
La juste valeur des titres empruntés avec garanties autres qu'en espèces	0	1.938.376	1.938.376
TOTAL	55.001	2.258.751	2.313.752

31/12/2020	Actifs grevés		Total
	Prêts et créances	Dettes représentées par un titre	
Source des actifs grevés (en milliers d'EUR)	Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	Évaluées au coût amorti	
Repos	0	289.586	289.586
Dépôts garantis - autres que repos	109.827	0	109.827
La juste valeur des titres empruntés avec garanties autres qu'en espèces	0	980.605	980.605
TOTAL	109.827	1.270.190	1.380.017

3. Actifs grevés/garantie reçue et passifs associés

	31/12/2019		31/12/2020	
(en milliers d'EUR)	Passifs correspondants, passifs éventuels ou titres prêtés	Actifs, garantie reçue et titres de créance propres émis, autres que des obligations garanties et des titres adossés à des actifs grevés	Passifs correspondants, passifs éventuels ou titres prêtés	Actifs, garantie reçue et titres de créance propres émis, autres que des obligations garanties et des titres adossés à des actifs grevés
Valeur comptable des passifs financiers sélectionnés	966.496	375.376	1.194.211	399.413

4. Transfert d'actifs financiers qui ne sont pas éligibles pour une décomptabilisation dans le bilan consolidé

31/12/2019 (en milliers d'EUR)	Valeur comptable des actifs transferés	Valeur comptable des passifs associés
Dettes représentées par un titre	1.277.498	1.297.113
TOTAL	1.277.498	1.297.113

31/12/2020 (en milliers d'EUR)	Valeur comptable des actifs transferés	Valeur comptable des passifs associés
Dettes représentées par un titre	1.618.621	1.619.321
TOTAL	1.618.621	1.619.321

Cession-rétrocession

Belfius Insurance utilise les conventions de cession-rétrocession comme instrument de financement par lequel des titres sont vendus à une contrepartie dans le marché en échange de liquidités et sont rachetés à l'échéance du contrat.

Les conventions de cession-rétrocession sont conclues dans les conditions générales d'application dans le Global Master Repurchase Agreement. Les contreparties de la transaction sont soumises au processus d'examen de risque de crédit comme décrit dans le rapport de gestion.

Les actifs financiers transférés restent comptabilisés au bilan car Belfius en conserve la plupart des risques et avantages. Les liquidités obtenues dans le cadre de ces transactions sont reconnues comme des dettes.

Vu qu'en cas de défaut, le recours de la contrepartie n'est pas limité à l'actif transféré, la contrepartie conserve le droit sur l'entièreté de la dette. En conséquence, les colonnes «Montant des passifs qui ont droit de recours sur l'actif transféré» ne sont pas d'application.

5. Garanties et autres rehaussements de crédit obtenus par prise de possession des garanties détenues

Les montants concernés sont négligeables.

6. Compensation

Les actifs et passifs financiers sont compensés (et, par conséquent, seul le montant net apparaît au bilan) lorsque Belfius Insurance dispose d'un droit juridiquement exécutoire de compenser et a l'intention, soit de régler sur une base nette, soit de réaliser l'actif et d'éteindre l'obligation de manière simultanée.

A. Actifs financiers sujets à des accords de compensation

31/12/2019 (en milliers d'EUR)	Montants bruts d'actifs financiers comptabilisés	Montants bruts de passifs financiers compensés comptabilisés	Montant net
Reverse repos (titres achetés avec un engagement de revente) avec des accords de compensation	690.471	690.471	0
TOTAL	**690.471**	**690.471**	**0**

31/12/2020 (en milliers d'EUR)	Montants bruts d'actifs financiers comptabilisés	Montants bruts de passifs financiers compensés comptabilisés	Montant net
Reverse repos (titres achetés avec un engagement de revente) avec des accords de compensation	0	0	0
TOTAL	**0**	**0**	**0**

B. Passifs financiers sujets à la compensation

31/12/2019 (en milliers d'EUR)	Montants bruts de passifs financiers comptabilisés	Montants bruts d'actifs financiers compensés comptabilisés	Montants nets de passifs financiers présentés dans le bilan	Montants non compensés au bilan		Montant net
				Instrument financier	Collatéral (titres + cash) donné	
Repos (titres achetés) avec des accords de compensation	1.987.584	690.471	1.297.113	0	1.297.113	0
TOTAL	**1.987.584**	**690.471**	**1.297.113**	**0**	**1.297.113**	**0**

31/12/2020 (en milliers d'EUR)	Montants bruts de passifs financiers comptabilisés	Montants bruts d'actifs financiers compensés comptabilisés	Montants nets de passifs financiers présentés dans le bilan	Montants non compensés au bilan		Montant net
				Instrument financier	Collatéral (titres + cash) donné	
Repos (titres achetés) avec des accords de compensation	1.619.321	0	1.619.321	0	1.618.552	769
TOTAL	**1.619.321**	**0**	**1.619.321**	**0**	**1.618.552**	**769**

9.4. Risque de taux d'intérêt: répartition par échéance jusqu'à la prochaine date de refixation des taux d'intérêt

1. 2019

A. Actifs

(en milliers d'EUR)	À vue ou sur demande	≤ 3 mois	> 3 mois et ≤ 1 an	> 1 an et ≤ 5 ans	> 5 ans	Échéance indéterminée	Intérêts courus	Ajustements à la juste valeur et à la valeur de marché des dérivés	Dépréciation	Total
Caisse et avoirs auprès des banques centrales	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Prêts et créances sur établissements de crédit	370.579	0	0	0	0	7.728	(101)	0	0	378.206
Prêts et créances	0	13.890	85.840	366.630	4.061.413	7.482	11.736	0	(10.559)	4.536.431
Dettes représentées par un titre et instruments fonds propres	0	281.387	501.483	2.817.753	5.751.940	1.674.247	175.507	745.365	(803)	11.946.880
Dérivés							0	779	0	779
Produits liés aux fonds de placement activités d'assurance						3.671.372				3.671.372
Investissements dans des sociétés mises en équivalence						41.752				41.752
Immobilisations corporelles						544.317				544.317
Immobilisations incorporelles						53.230				53.230
Écarts d'acquisition						5.762				5.762
Actifs fiscaux courants						35.666				35.666
Actifs fiscaux différés						14.608				14.608
Autres actifs	0	136.738	37.161	41.066	57.151	110.966	0	0	(543)	382.540
Actifs non courants (groupe d'actifs destiné à être cédé) détenus en vue de la vente et activités abandonnées						663		0	0	663
TOTAL DE L'ACTIF	**370.580**	**432.016**	**624.484**	**3.225.449**	**9.870.504**	**6.167.793**	**187.142**	**746.145**	**(11.905)**	**21.612.208**
Opérations en délai d'usance (regular way trade)	0	0	0	0	0	13.836	0	0	0	13.836
Dérivés	0	0	0	0	0	1.322.285	0	0	0	1.322.285
HORS BILAN	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**1.336.121**	**0**	**0**	**0**	**1.336.121**
TOTAL DU RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT	**370.580**	**432.016**	**624.484**	**3.225.449**	**9.870.504**	**7.503.914**	**187.142**	**746.145**	**(11.905)**	**22.948.329**

B. Dettes

(en milliers d'EUR)	À vue ou sur demande	≤ 3 mois	> 3 mois et ≤ 1 an	> 1 an et ≤ 5 ans	> 5 ans	Échéance indéterminée	Intérêts courus	Ajustements à la juste valeur et à la valeur de marché des dérivés	Dépréciation	Total
Dettes envers et dépôts des établissements de crédit	0	1.003.667	293.982	10.045	83.135	0	(465)	0	0	1.390.364
Titres de créance émis et autres passifs financiers	0	107	300	465	0	0	0	0	0	872
Produits liés aux fonds de placement activités d'assurance						3.671.372			0	3.671.372
Dérivés							0	3.995	0	3.995
Provisions pour activités d'assurance	0	0	0	0	0	13.191.487			0	13.191.487
Provisions et passifs éventuels	0	0	0	0	0	184.189	0	0	0	184.189
Dettes subordonnées	0	0	0	0	520.000	42.768	20.264	0	0	583.032
Dettes fiscales courantes						34.834			0	34.834
Dettes fiscales différées						65.396			0	65.396
Autres passifs	0	218.865	12.859	232	0	110.547	0	0	0	342.503
TOTAL DES DETTES	**0**	**1.222.639**	**307.140**	**10.742**	**603.135**	**17.300.595**	**19.800**	**3.995**	**0**	**19.468.045**
Opérations en délai d'usance (regular way trade)	0	0	0	0	0	14.613	0	0	0	14.613
HORS BILAN	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**14.613**	**0**	**0**	**0**	**14.613**
TOTAL DU RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT	**0**	**1.222.639**	**307.140**	**10.742**	**603.135**	**17.315.208**	**19.800**	**3.995**	**0**	**19.482.658**

C. Position nette

(en milliers d'EUR)	À vue ou sur demande	≤ 3 mois	> 3 mois et ≤ 1 an	> 1 an et ≤ 5 ans	> 5 ans	Échéance indéterminée
Gap de sensibilité du bilan	370.580	(790.623)	317.343	3.214.708	9.267.369	(9.811.294)

Le risque de taux d'intérêt réel de Belfius Insurance est géré sur la base d'hypothèses plus avancées. (Voir note 9.5. «Risques de marché et gestion de bilan (ALM)»)

1. 2020

A. Actifs

(en milliers d'EUR)	À vue ou sur demande	≤ 3 mois	> 3 mois et ≤ 1 an	> 1 an et ≤ 5 ans	> 5 ans	Échéance indéterminée	Intérêts courus	Ajustements à la juste valeur et à la valeur de marché des dérivés	Dépréciation	Total
Caisse et avoirs auprès des banques centrales	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Prêts et créances sur établissements de crédit	311.812	4.220	0	0	0	3	(241)	0	0	315.793
Prêts et créances	0	34.719	43.508	355.414	4.252.775	8.390	12.860	440	(15.756)	4.692.349
Dettes représentées par un titre et instruments fonds propres	0	145.784	824.027	2.618.862	5.530.537	1.502.721	168.761	840.702	(1.271)	11.630.122
Dérivés							0	0	0	0
Produits liés aux fonds de placement activités d'assurance						3.813.059				3.813.059
Gain/perte sur élément couvert dans une relation de portfolio hedge pour risque de taux								0		0
Investissements dans des sociétés mises en équivalence						69.081				69.081
Immobilisations corporelles						533.240				533.240
Immobilisations incorporelles						42.410				42.410
Écarts d'acquisition						5.762				5.762
Actifs fiscaux courants						11.958				11.958
Actifs fiscaux différés						18.890				18.890
Autres actifs	0	113.517	42.980	44.559	45.988	132.452	0	0	(1.210)	378.286
Actifs non courants (groupe d'actifs destiné à être cédé) détenus en vue de la vente et activités abandonnées						0		0	0	0
TOTAL DE L'ACTIF	**311.813**	**298.240**	**910.515**	**3.018.834**	**9.829.300**	**6.137.966**	**181.380**	**841.142**	**(18.237)**	**21.510.952**
Opérations en délai d'usance (regular way trade)	0	0	0	0	0	17.746	0	0	0	17.746
Dérivés	0	0	0	0	0	1.422.285	0	0	0	1.422.285
HORS BILAN	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**1.440.031**	**0**	**0**	**0**	**1.440.031**
TOTAL DU RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT	**311.813**	**298.240**	**910.515**	**3.018.834**	**9.829.300**	**7.577.997**	**181.380**	**841.142**	**(18.237)**	**22.950.983**

B. Dettes

(en milliers d'EUR)	À vue ou sur demande	≤ 3 mois	> 3 mois et ≤ 1 an	> 1 an et ≤ 5 ans	> 5 ans	Échéance indéterminée	Intérêts courus	Ajustements à la juste valeur et à la valeur de marché des dérivés	Dépréciation	Total
Caisse et avoirs des banques centrales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dettes envers et dépôts des établissements de crédit	0	1.620.031	0	7.097	119.965	0	(597)	0	0	1.746.496
Dettes et dépôts	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Titres de créance émis et autres passifs financiers	0	100	300	67	0	95	0	0	0	561
Produits liés aux fonds de placement activités d'assurance						3.813.059			0	3.813.059
Dérivés							0	59.780	0	59.780
Gain/perte sur élément couvert dans une relation de portfolio hedge pour risque de taux								0	0	0
Provisions pour activités d'assurance	0	0	0	0	0	12.670.669			0	12.670.669
Provisions et passifs éventuels	0	0	0	0	0	190.163	0	0	1	190.164
Dettes subordonnées	0	0	0	0	520.000	42.768	20.232	0	0	583.000
Dettes fiscales courantes						20.639			0	20.639
Dettes fiscales différées						22.657			0	22.657
Autres passifs	0	200.078	11.159	636	0	112.573	0	0	0	324.446
Passifs inclus dans un groupe destiné à être cédé et activités abandonnées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL DES DETTES	**0**	**1.820.209**	**11.458**	**7.800**	**639.965**	**16.872.623**	**19.635**	**59.780**	**1**	**19.431.470**
Opérations en délai d'usance (regular way trade)	0	0	0	0	0	9.575	0	0	0	9.575
Dérivés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
HORS BILAN	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**9.575**	**0**	**0**	**0**	**9.575**
TOTAL DU RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT	**0**	**1.820.209**	**11.458**	**7.800**	**639.965**	**16.882.198**	**19.635**	**59.780**	**1**	**19.441.046**

C. Position nette

(en milliers d'EUR)	À vue ou sur demande	≤ 3 mois	> 3 mois et ≤ 1 an	> 1 an et ≤ 5 ans	> 5 ans	Échéance indéterminée
Gap de sensibilité du bilan	311.813	(1.521.969)	899.056	3.011.034	9.189.336	(9.304.201)

Le risque de taux d'intérêt réel de Belfius Insurance est géré sur la base d'hypothèses plus avancées. (Voir note 9.5. «Risques de marché et gestion de bilan (ALM)»).

9.5. Risques de marché et gestion de bilan (ALM)

Nous renvoyons à la partie «Gestion des risques» du rapport de gestion pour plus d'informations en matière de risques de marché section «Risque de marché».

1. Gestion de bilan (ALM)

A. Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux peut prendre deux formes: la volatilité de la valeur économique de l'assureur ou la volatilité du résultat de taux. Les deux mesures de risque sont complémentaires pour comprendre le scope complet du risque de taux au bilan (excluant marchés financiers).

Les indicateurs pour la valeur économique mesurent l'impact à long terme des changements des taux d'intérêt. La sensibilité de la valeur économique au taux d'intérêt mesure le changement de la valeur économique ALM si toute la courbe de taux augmente de 10 points de base.

Les indicateurs Earnings at Risk (EaR) traduisent l'effet à plus court terme des variations des taux d'intérêt sur les revenus de l'assureur. Dès lors, les variations de taux d'intérêt affectent aussi, indirectement à travers la rentabilité, la solvabilité à court terme. Une hausse de 50 points de base des taux d'intérêt a un impact positif sur les produits d'intérêt nets (avant impôts) de EUR +3 millions sur le portefeuille de l'exercice suivant.

(en milliers d'EUR)	31/12/19	31/12/20
Valeur économique(+10 bps)	6.874	5.224
Earnings at risk (+50 bps)	2.178	2.981

B. Immobilier - propriété directe

	31/12/19	31/12/20
(en milliers d'EUR)	Évalués au coût amorti	Évalués au coût amorti
Valeur de marché[1]	720.808	727.068
Choc baissier de 12,5%	(108.121)	(117.262)

(1) Y compris le site immobilier qui a été enregistré sous la rubrique «autres actifs».

2. Portefeuille obligataire

A. Encours (montants nominaux)

	31/12/19			31/12/20		
(en milliers d'EUR)	Évalués au coût amorti	Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net[1]	Évalués au coût amorti	Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net
Portefeuille d'obligations (valeur nominale)	5.798.636	3.125.475	215.996	5.459.295	3.039.866	197.029
Fonds d'investissement (valeur du marché)			552.232			527.048

(1) Belfius Insurance a réalisé des chiffres pro forma pour 2019 car les fonds d'investissement sont pris en compte.

B. Sensibilité au taux d'intérêt

(en milliers d'EUR)	31/12/19			31/12/20		
	Évalués au coût amorti	Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	Évalués au coût amorti	Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net
Sensibilité du point de base	(5.211)	(2.693)	(142)	(6.428)	(3.549)	(274)

La sensibilité du portefeuille obligataire à une augmentation de 1 point de base des taux d'intérêt s'élève à EUR -10 millions fin 2020. C'est une partie de la gestion globale d'ALM des compagnies d'assurances.

C. Sensibilité du spread de crédit

Le tableau ci-dessous présente la sensibilité du portefeuille obligataire si le spread augmente de 1 point de base.

(en milliers d'EUR)	31/12/19[1]			31/12/20		
	Évalués au coût amorti	Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	Évalués au coût amorti	Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net
Sensibilité du point de base	(5.311)	(2.717)	(205)	(6.454)	(3.561)	(283)

(1) Belfius Insurance a réalisé des chiffres pro forma pour 2019 car les fonds d'investissement sont pris en compte.

D. Choc Risque sur les actions 30% (négatif)

Concerne le choc des actions sur les fonds d'investissement.

(en milliers d'EUR)	31/12/19	31/12/20
	Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global
Choc baissier de 30%	(27.320)	(37.698)

3. Actions cotées et immobilier

(en milliers d'EUR)	31/12/19	31/12/20
	Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global
Valeur de marché - actions cotées & assimilés	501.175	379.250
Valeur de marché - immobilier coté	277.776	195.006
Choc baissier de 30%	(233.685)	(172.277)
VaR (99 %, 10 jours)	36.037	175.891

9.6. Risque de liquidité

La gestion de la liquidité repose sur des directives et un cadre de gestion du risque de liquidité. Pour une description détaillée, voir le rapport de gestion.

Belfius Insurance détient un montant significatif d'actifs non grevés éligibles selon la Banque centrale européenne. Plus concrètement, la compagnie investit au moins 40% de son portefeuille obligataire dans des obligations d'État pouvant être utilisées pour des opérations de cession-rétrocession dans le cadre de la gestion de sa liquidité.

Répartition par échéance résiduelle jusqu'à la date de remboursement

Actifs et obligations ont été ventilés sur les différentes périodes selon les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels.

Nous ne divulguons pas les montants aux dates de remboursements anticipés en tant que tel, nous avons utilisé la date d'échéance contractuelle pour ce tableau.

1. 2019

A. Actifs

(en milliers d'EUR)	Répartition du montant brut et de la prime/décote						Intérêts courus	Ajustements à la juste valeur et à la valeur de marché des dérivés	Dépréciation	Total
	À vue ou sur demande	≤ 3 mois	> 3 mois et ≤ 1 an	> 1 an et ≤ 5 ans	> 5 ans	Échéance indéterminée				
Caisse et avoirs auprès des banques centrales	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Prêts et créances sur établissements de crédit	370.579	0	0	0	0	7.728	(101)	0	0	378.206
Prêts et créances	0	13.890	85.840	366.630	4.061.413	7.482	11.736	0	(10.559)	4.536.431
Dettes représentées par un titre et instruments fonds propres	0	281.387	501.483	2.817.753	5.751.940	1.674.247	175.507	745.365	(803)	11.946.880
Produits liés aux fonds de placement activités d'assurance	0	0	0	0	0	3.671.372	0	0	0	3.671.372
Dérivés	0	0	0	0	0	0	0	779	0	779
Investissements dans des sociétés mises en équivalence	0	0	0	0	0	41.752	0	0	0	41.752
Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	544.317	0	0	0	544.317
Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	53.230	0	0	0	53.230
Écarts d'acquisition	0	0	0	0	0	5.762	0	0	0	5.762
Actifs fiscaux courants	0	0	0	0	0	35.666	0	0	0	35.666
Actifs fiscaux différés	0	0	0	0	0	14.608	0	0	0	14.608
Autres actifs	0	136.738	37.161	41.066	57.151	110.966	0	0	(543)	382.540
Actifs non courants (groupe d'actifs destiné à être cédé) détenus en vue de la vente et activités abandonnées	0	0	0	0	0	663	0	0	0	663
TOTAL DE L'ACTIF	**370.580**	**432.016**	**624.484**	**3.225.449**	**9.870.504**	**6.167.793**	**187.142**	**746.145**	**(11.905)**	**21.612.208**
Opérations en délai d'usance (regular way trade)	0	0	0	0	0	13.836	0	0	0	13.836
FLUX DE TRÉSORERIE DES DÉRIVÉS ET OPÉRATIONS EN DÉLAI D'USANCE	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**13.836**	**0**	**0**	**0**	**13.836**
TOTAL	**370.580**	**432.016**	**624.484**	**3.225.449**	**9.870.504**	**6.181.629**	**187.142**	**746.145**	**(11.905)**	**21.626.044**

B. Dettes

(en milliers d'EUR)	Répartition du montant brut et de la prime/décote						Intérêts courus	Ajustements à la juste valeur et à la valeur de marché des dérivés	Dépréciation	Total
	À vue ou sur demande	≤ 3 mois	> 3 mois et ≤ 1 an	> 1 an et ≤ 5 ans	> 5 ans	Échéance indéterminée				
Dettes envers et dépôts des établissements de crédit	0	1.003.667	293.982	10.045	83.135	0	(465)	0	0	1.390.364
Titres de créance émis et autres passifs financiers	0	107	300	465	0	0	0	0	0	872
Produits liés aux fonds de placement activités d'assurance	0	0	0	0	0	3.671.372	0	0	0	3.671.372
Dérivés	0	0	0	0	0	0	0	3.995	0	3.995
Provisions et passifs éventuels	0	0	0	0	0	184.189	0	0	0	184.189
Provisions pour activités d'assurance	0	1.157.268	461.588	4.559.691	7.012.941	0	0	0	0	13.191.487
Dettes subordonnées	0	0	0	0	520.000	42.768	20.264	0	0	583.032
Dettes fiscales courantes	0	0	0	0	0	34.834	0	0	0	34.834
Dettes fiscales différées	0	0	0	0	0	65.396	0	0	0	65.396
Autres passifs	0	218.865	12.859	232	0	110.547	0	0	0	342.503
TOTAL DES DETTES	**0**	**2.379.907**	**768.728**	**4.570.432**	**7.616.076**	**4.109.108**	**19.800**	**3.995**	**0**	**19.468.045**
Fonds propres de base	0	0	0	0	0	1.545.948	0	0	0	1.545.948
Gains ou pertes non comptabilisés dans le compte de résultats	0	0	0	0	0	573.441	0	0	0	573.441
FONDS PROPRES DU GROUPE	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**2.119.390**	**0**	**0**	**0**	**2.119.390**
Participations ne donnant pas le contrôle						24.774				24.774
FONDS PROPRES TOTAUX	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**2.144.164**	**0**	**0**	**0**	**2.144.164**
TOTAL DU PASSIF	**0**	**2.379.907**	**768.728**	**4.570.432**	**7.616.076**	**6.253.271**	**19.800**	**3.995**	**0**	**21.612.209**
Opérations en délai d'usance (regular way trade)	0	0	0	0	0	14.613	0	0	0	14.613
FLUX DE TRÉSORERIE DES DÉRIVÉS ET OPÉRATIONS EN DÉLAI D'USANCE	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**14.613**	**0**	**0**	**0**	**14.613**
TOTAL	**0**	**2.379.907**	**768.728**	**4.570.432**	**7.616.076**	**6.267.884**	**19.800**	**3.995**	**0**	**21.626.822**

C. Total gap de liquidité

(en milliers d'EUR)	Répartition du montant brut et de la prime/décote					
	À vue ou sur demande	≤ 3 mois	> 3 mois et ≤ 1 an	> 1 an et ≤ 5 ans	> 5 ans	Échéance indéterminée
Total gap de liquidité	370.580	(1.947.890)	(144.245)	(1.344.983)	2.254.428	(86.256)

1. 2020

A. Actifs

(en milliers d'EUR)	Répartition du montant brut et de la prime/décote						Intérêts courus	Ajustements à la juste valeur et à la valeur de marché des dérivés	Dépréciation	Total
	À vue ou sur demande	≤ 3 mois	> 3 mois et ≤ 1 an	> 1 an et ≤ 5 ans	> 5 ans	Échéance indéterminée				
Caisse et avoirs auprès des banques centrales	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Prêts et créances sur établissements de crédit	316.032	0	0	0	0	3	(241)	0	0	315.793
Prêts et créances	0	34.719	43.508	355.414	4.252.775	8.390	12.860	440	(15.756)	4.692.349
Dettes représentées par un titre et instruments fonds propres	0	145.784	824.027	2.618.862	5.530.537	1.502.721	168.761	840.702	(1.271)	11.630.122
Produits liés aux fonds de placement activités d'assurance	0	0	0	0	0	3.813.059	0	0	0	3.813.059
Investissements dans des sociétés mises en équivalence	0	0	0	0	0	69.081	0	0	0	69.081
Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	533.240	0	0	0	533.240
Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	42.410	0	0	0	42.410
Écarts d'acquisition	0	0	0	0	0	5.762	0	0	0	5.762
Actifs fiscaux courants	0	0	0	0	0	11.958	0	0	0	11.958
Actifs fiscaux différés	0	0	0	0	0	18.890	0	0	0	18.890
Autres actifs	0	113.530	42.969	44.556	45.988	132.452	0	0	(1.210)	378.286
TOTAL DE L'ACTIF	**316.033**	**294.033**	**910.504**	**3.018.832**	**9.829.300**	**6.137.966**	**181.380**	**841.142**	**(18.237)**	**21.510.952**
Opérations en délai d'usance (regular way trade)	0	0	0	0	0	17.746	0	0	0	17.746
FLUX DE TRÉSORERIE DES DÉRIVÉS ET OPÉRATIONS EN DÉLAI D'USANCE	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**17.746**	**0**	**0**	**0**	**17.746**
TOTAL	**316.033**	**294.033**	**910.504**	**3.018.832**	**9.829.300**	**6.155.712**	**181.380**	**841.142**	**(18.237)**	**21.528.698**

B. Dettes

(en milliers d'EUR)	Répartition du montant brut et de la prime/décote						Intérêts courus	Ajustements à la juste valeur et à la valeur de marché des dérivés	Déprécia-tion	Total
	À vue ou sur demande	≤ 3 mois	> 3 mois et ≤ 1 an	> 1 an et ≤ 5 ans	> 5 ans	Échéance indétermi-née				
Dettes envers et dépôts des établissements de crédit	0	1.620.031	0	7.097	119.965	0	(597)	0	0	1.746.496
Titres de créance émis et autres passifs financiers	0	100	300	67	0	95	0	0	0	561
Produits liés aux fonds de placement activités d'assurance	0	0	0	0	0	3.813.059	0	0	0	3.813.059
Dérivés	0	0	0	0	0	0	0	59.780	0	59.780
Provisions et passifs éventuels	0	0	0	0	0	190.163	0	0	1	190.164
Provisions pour activités d'assurance	0	303.748	904.487	4.163.051	7.299.383	0	0	0	0	12.670.669
Dettes subordonnées	0	0	0	0	520.000	42.768	20.232	0	0	583.000
Dettes fiscales courantes	0	0	0	0	0	20.639	0	0	0	20.639
Dettes fiscales différées	0	0	0	0	0	22.657	0	0	0	22.657
Autres passifs	0	200.078	11.159	636	0	112.573	0	0	0	324.446
TOTAL DES DETTES	**0**	**2.123.956**	**915.945**	**4.170.851**	**7.939.348**	**4.201.954**	**19.635**	**59.780**	**1**	**19.431.470**
Fonds propres de base	0	0	0	0	0	1.706.937	0	0	0	1.706.937
Gains ou pertes non comptabilisés dans le compte de résultats	0	0	0	0	0	345.064	0	0	0	345.064
FONDS PROPRES DU GROUPE	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**2.052.001**	**0**	**0**	**0**	**2.052.001**
Participations ne donnant pas le contrôle						27.481				27.481
FONDS PROPRES TOTAUX	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**2.079.482**	**0**	**0**	**0**	**2.079.482**
TOTAL DU PASSIF	**0**	**2.123.956**	**915.945**	**4.170.851**	**7.939.348**	**6.281.436**	**19.635**	**59.780**	**1**	**21.510.952**
Opérations en délai d'usance (regular way trade)	0	0	0	0	0	9.575	0	0	0	9.575
FLUX DE TRÉSORERIE DES DÉRIVÉS ET OPÉRATIONS EN DÉLAI D'USANCE	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**9.575**	**0**	**0**	**0**	**9.575**
TOTAL	**0**	**2.123.956**	**915.945**	**4.170.851**	**7.939.348**	**6.291.011**	**19.635**	**59.780**	**1**	**21.520.527**

C. Total gap de liquidité

(en milliers d'EUR)	Répartition du montant brut et de la prime/décote					
	À vue ou sur demande	≤ 3 mois	> 3 mois et ≤ 1 an	> 1 an et ≤ 5 ans	> 5 ans	Échéance indéterminée
Total gap de liquidité	316.033	(1.829.924)	(5.441)	(1.152.019)	1.889.952	(135.299)

9.7. Risque de change et taux de change

1. Risque de change

	31/12/19			
(en milliers d'EUR)	USD	Autres	EUR	Total
Total de l'actif	7.392	122.684	21.482.133	21.612.209
Total des dettes	0	0	19.468.045	19.468.045
Fonds propres totaux	1.686	236	2.142.242	2.144.164
Dont gains ou pertes non comptabilisés dans le compte de résultats	1.686	236	571.519	573.441
Dont autres fonds propres	0	0	1.570.722	1.570.722
POSITION NETTE AU BILAN	5.706	122.448	(128.153)	
POSITION NETTE	5.706	122.448	(128.153)	

	31/12/20			
(en milliers d'EUR)	USD	Autres	EUR	Total
Total de l'actif	325	78.328	21.432.299	21.510.952
Total des dettes	0	0	19.431.470	19.431.470
Fonds propres totaux	(100)	493	2.079.090	2.079.482
Dont gains ou pertes non comptabilisés dans le compte de résultats	(100)	493	344.672	345.064
Dont autres fonds propres	0	0	1.734.418	1.734.418
POSITION NETTE AU BILAN	425	77.835	(78.261)	
POSITION NETTE	425	77.835	(78.261)	

En fonction de l'évaluation de l'actif, les gains et pertes de change sont comptabilisés en résultat «Résultat net des instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultats» ou dans les autres éléments du résultat global. Nous nous référons aux règles et méthodes comptables pour plus d'informations.

2. Taux de change

		31/12/19		31/12/20	
		Taux de clôture	Taux moyen	Taux de clôture	Taux moyen
Dollar australien	AUD	1,5984	1,6080	1,5840	1,6580
Dollar canadien	CAD	1,4560	1,4784	1,5583	1,5380
Franc suisse	CHF	1,0863	1,1108	1,0802	1,0705
Couronne (Tchéquie)	CZK	25,4055	25,6470	26,2490	26,5018
Couronne danoise	DKK	7,4721	7,4657	7,4410	7,4532
Euro	EUR	1,0000	1,0000	1,0000	1,0000
Livre sterling	GBP	0,8487	0,8735	0,8968	0,8881
Dollar de Hong-Kong	HKD	8,7449	8,7698	9,4835	8,8968
Forint	HUF	330,4450	325,9291	363,5500	353,5867
Shekel	ILS	3,8818	3,9719	3,9325	3,9219
Yen	JPY	121,9300	122,0464	126,1950	121,9450
Peso mexicain	MXN	21,1818	21,5939	24,3101	24,7375
Couronne norvégienne	NOK	9,8477	9,8556	10,4556	10,7800
Dollar néo-zélandais	NZD	1,6648	1,6950	1,6949	1,7601
Couronne suédoise	SEK	10,4758	10,5840	10,0204	10,4715
Dollar Singapour	SGD	1,5093	1,5241	1,6179	1,5789
Nouvelle lire turque	TRY	6,6793	6,3432	9,0970	8,1650
Dollar US	USD	1,1225	1,1196	1,2232	1,1470

9.8. Risque d'assurances

1. Définition

Chez Belfius Insurance, membre du groupe Belfius Banque & Assurances, le risque de souscription est classé selon le type de contrat: Vie ou Non-Vie. Chaque catégorie est ensuite subdivisée en sous-modules, en fonction de la nature de l'activité sous-jacente (règlement de sinistres, collecte de primes, tarification, sélection, etc.).

Les risques liés à la souscription des contrats d'assurance, c'est à-dire les risques de souscription, sont les suivants :

→ **Le risque de souscription Vie**: le risque qui naît des obligations de l'assurance sur la vie, compte tenu des garanties et des processus appliqués dans la conduite des affaires. Il est subdivisé en sept sous-modules:

- risque de mortalité: risque d'augmentation de la mortalité. Il s'applique à tous les engagements pour lesquels une hausse de la mortalité engendrerait une augmentation des prestations à payer;
- risque de longévité: contrairement au risque de mortalité, il s'applique aux contrats pour lesquels une baisse de la mortalité provoquerait une hausse des paiements attendus (les contrats de pension, par exemple). L'amélioration des traitements médicaux susceptibles d'augmenter l'espérance de vie sans accroître l'aptitude au travail, pourrait entraîner une fréquence du risque de longévité plus élevée que ce que l'on observe actuellement;
- risque de morbidité ou d'invalidité: il désigne le risque de perte ou d'évolution adverse des prestations dues à des changements de niveau, de tendance ou de volatilité des taux d'invalidité;
- risque de rachat Vie: il se définit comme le risque de perte ou d'augmentation des prestations dû à un écart entre le taux réel d'exercice des options contractuelles de l'assuré et celui estimé. Le terme d'option doit être vu au sens large : le sous-module couvre les options de rachat, de résiliation, de réduction mais aussi d'extension des garanties. Pour certains contrats, l'exercice d'options peut être bénéficiaire à la société. Pour d'autres, il conduira à des pertes. Ce sous-module comprend donc deux scénarios: un pour lequel les options seront plus exercées que prévu et un pour lequel elles le seront moins;
- risque de frais de gestion: il représente le risque de devoir assumer des dépenses plus importantes que prévu ou de les voir influencées par une inflation plus forte que prévu;
- risques de révision: ils ne s'appliquent qu'aux rentes dont les montants peuvent évoluer dans un sens négatif pour l'assureur en raison d'un changement de l'environnement légal ou de l'état de santé de l'assuré;
- risque de catastrophe: il est limité aux contrats pour lesquels une hausse de la mortalité engendrerait une hausse des prestations.

→ **Le risque de souscription Non-Vie** reflète le risque découlant des engagements d'assurance Non-Vie. L'incertitude des résultats de la procédure de souscription par l'assureur comporte trois sous-modules:

- risque de prime: risque que le montant des primes reçues soit insuffisant pour payer les sinistres encourus au cours de la période de couverture relative à ces primes;
- risque de réserve: le risque de perte ou de changement défavorable de la valeur des engagements d'assurance, résultant de fluctuations affectant la fréquence et l'impact des risque assurés, ainsi que la date et le montant des règlements de sinistre; et
- risque de catastrophe: le risque d'occurrence d'un événement d'une grande importance non couvert par les deux risques précédents. On appelle catastrophes des événements tels que, notamment, tempêtes, inondations, tsunamis, conditions météorologiques hivernales extrêmes et autres événements liés aux conditions météorologiques, tremblements de terre, explosions industrielles, incendies de grande ampleur, pandémies et autres catastrophes provoquées par l'homme telles que troubles sociaux et attentats terroristes.

→ **Le risque lié à la conception du produit**: correspond au risque de pertes résultant de caractéristiques, options ou garanties non prévues lors de la conception et la tarification d'un produit d'assurance.

2. Gestion du risque d'assurance

Le comité Risk & Underwriting donne son avis sur la stratégie de souscription et de réserve des entités d'assurance de Belfius Insurance et sur la politique qui en découle, en particulier en ce qui concerne les points suivants:

→ types et caractéristiques des activités d'assurance que Belfius Insurance est prête à gérer;
→ critères de sélection des risques en ligne avec l'appétence au risque;
→ manière dont la souscription effective est suivie;
→ adéquation entre, d'une part, les primes d'assurance perçues et, d'autre part, les sinistres à payer ajoutés aux frais supportés;
→ identification des risques découlant des engagements de Belfius Insurance, y compris les options implicites et le capital garanti par les produits d'assurance;
→ constitution de provisions pour sinistres.

Au niveau des filiales, cette stratégie est appliquée et suivie par les responsables locaux.

La réassurance est une des méthodes permettant de limiter le risque d'assurance. En effet, son objectif est de réduire la volatilité des besoins en capitaux et des bénéfices et donc l'incertitude liée au risque de valorisation de l'assureur.

Les fonctions de la réassurance sont les suivantes:

- capacité: la réassurance permet une plus grande flexibilité aux assureurs quant à l'importance, aux types de risques et aux volumes d'activités qu'ils peuvent accepter de manière sûre. Cela donne la possibilité aux assureurs d'entrer dans de nouvelles activités, ou de les étendre dans une courte période;
- stabilité: les programmes de réassurance structurés permettent aux assureurs de stabiliser leur résultat opérationnel;
- protection: la réassurance fournit une protection contre des pertes financières cumulées dues à une succession d'événements (par exemple des intempéries) ou des pertes financières significatives découlant d'un seul événement;
- financement: la réassurance peut être une alternative à l'augmentation de capital; et
- expertise: les réassureurs portent assistance aux assureurs dans leur domaine d'expertise. Le personnel qualifié des compagnies de réassurance of frira ses services dans la mise en place d'une nouvelle activité par exemple.

3. Sensibilités

Nous évaluons l'effet des sensibilités sur les fonds propres économiques, c'est-à-dire sur les provisions techniques en valeur de marché.

Étant donné la faiblesse des taux d'intérêt, la valeur des provisions techniques est plus importante que la valeur de rachat. Ceci résulte en un impact négatif sur les fonds propres en cas de diminution des taux de rachat. La sensibilité aux taux de rachat est stable en 2020 par rapport à 2019.

La révision de l'hypothèse de coût affecte négativement les ressources financières disponibles et leur sensibilité. L'impact est accentué par la faiblesse des taux d'intérêt.

Une augmentation des taux de mortalité exerce aussi un impact négatif sur les ressources financières disponibles.

Dans les activités en Vie, des hypothèses de coût plus élevées font baisser le résultat. Il en va de même d'une augmentation des sinistres.

Risque de souscription Vie: scénario correspondant à(1)	Impact sur les moyens financiers avant impots disponibles	
(en millions d' EUR)	31/12/19	31/12/20
Une hausse de 15% des taux de mortalité	(40,2)	(45,4)
Une hausse de 10% des frais + 1% inflation	(188,7)	(207,5)
Une baisse de 10% des taux de rachat	(33,2)	(33,8)

(1) Scope: Belfius Insurance SA et Corona SA (= Belins Conso).

Risque de souscription Non-Vie: scénario correspondant à(1)	Impact sur les moyens financiers avant impots disponibles	
(en millions d' EUR)	31/12/19	31/12/20
Une hausse de 15% des taux de mortalité	(8,8)	(9,4)
Une hausse de 10% des frais + 1% inflation	(21,3)	(17,3)

(1) Scope: Belfius Insurance SA et Corona SA (= Belins Conso).

4. Sinistralité

Le triangle de sinistralité est la méthode usuelle pour cartographier les paiements de sinistres Non-Vie qui s'étalent sur plusieurs années. Il permet, entre autres, aux actuaires d'évaluer l'adéquation des provisions techniques Non-Vie. Entre la date de survenance et la date de clôture d'un sinistre, l'assureur évalue le coût total du sinistre. Durant cette période, l'assureur constitue une réserve égale à la somme estimée des paiements futurs pour ce sinistre.

La réserve étant une estimation, il existe un risque que le montant effectivement payé soit différente (supérieur ou inférieur). Pour évaluer le risque encouru, il est nécessaire d'étudier la variation au cours du temps de deux montants:

- la somme des paiements réalisés avant cette date; et
- la réserve constituée à cette date pour les paiements futurs.

La somme de ces deux composantes est appelée la charge totale du sinistre.

Le tableau ci-dessous reprend, pour Belfius Insurance SA et Corona SA, l'évolution, depuis 2010, de la somme à la fin de chaque année de la charge totale des sinistres survenus et ce, par année de survenance.

Charge des sinistres (hors réassurance et frais internes)

(en milliers d'EUR)	Année de survenance										
Année de règlement	**2010**	**2011**	**2012**	**2013**	**2014**	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**	**2020**
Estimation à l'année de survenance	376.927	368.410	366.403	365.798	415.445	389.632	427.822	417.069	441.459	452.780	394.673
1 an plus tard	377.982	365.547	350.517	324.524	392.976	361.479	402.910	396.145	431.019	438.787	
2 ans plus tard	376.143	355.306	334.313	312.883	381.044	353.512	385.904	377.854	430.883		
3 ans plus tard	370.819	350.249	329.882	306.454	374.836	351.551	379.367	377.418			
4 ans plus tard	370.924	352.804	328.046	303.051	371.983	345.737	374.251				
5 ans plus tard	363.378	350.780	323.899	301.179	369.929	346.817					
6 ans plus tard	360.537	351.335	319.633	297.842	370.320						
7 ans plus tard	357.875	344.245	317.895	295.826							
8 ans plus tard	354.384	341.644	313.659								
9 ans plus tard	350.988	338.422									
10 ans plus tard	351.308										

(en milliers d'EUR)											
Estimation actuelle	351.308	338.422	313.659	295.826	370.320	346.817	374.251	377.418	430.883	438.787	394.673
Paiements cumulés	(306.478)	(305.439)	(278.017)	(259.715)	(319.533)	(280.290)	(299.521)	(282.143)	(307.822)	(298.653)	(188.381)
Provisions actuelles	44.830	32.983	35.642	36.111	50.787	66.527	74.730	95.275	123.061	140.134	206.292

(en milliers d'EUR)	
Provisions (après 2010)	906.372
Provisions (avant 2010)	152.847
Frais internes	44.967
Affaires acceptées	24.350
TOTAL[1]	**1.128.536**

(1) Provisions pour sinistres au 31/12/2019 - Note 6.3.2.

X. Notes sur les changements significatifs dans le périmètre de consolidation et liste des filiales et entreprises associées à Belfius Insurance

10.1. Changements significatifs dans le périmètre de consolidation

(Seuls les changements qui ont un impact significatif (c'est-à-dire un impact de plus de 1% du total du bilan et/ou du compte de résultats) sont mentionnés.)

1. Au 31 décembre 2019

Belfius Insurance a élargi son offre commerciale au-delà des assurances en lançant deux nouvelles entités: Jaimy et Jane. Cette dernière s'appelait Charlin au lancement initial.

La société Jaimy a été commercialisée au second semestre de 2019. Il s'agit d'une plateforme en ligne permettant à ses utilisateurs de faire appel à des professionnels pour des réparations domestiques mineures. En mars 2019, un capital social supplémentaire a été émis pour une valeur de EUR 11,6 millions. Les actions supplémentaires ont été émises en faveur de Belfius Insurance et de Boston Consulting Group. Tandis que Boston Consulting Group les a achetées au comptant, Belfius Insurance les a reçues pour leur contribution d'un logiciel développé en interne à des fins d'utilisation par la plateforme. À la suite de cette augmentation de capital, la participation de Belfius Insurance a reculé, passant de 100% à 78,5%.

Commercialisée fin 2019, Jane propose une solution de surveillance par capteurs, permettant aux personnes âgées de résider plus longtemps à leur domicile sans assistance spéciale. En mars 2019, un capital social supplémentaire a été émis pour une valeur de EUR 15,1 millions. Les actions supplémentaires ont été émises en faveur de Belfius Insurance et de Boston Consulting Group. Tandis que Boston Consulting Group les a achetées au comptant, Belfius Insurance les a reçues pour leur contribution d'un logiciel développé en interne à des fins d'utilisation par la plateforme. À la suite de cette augmentation de capital, la participation de Belfius Insurance a reculé, passant de 100% à 77,4%.

L'entreprise immobilière Immo Trèfles, spécialisée dans les maisons de retraite, a été achetée et est intégralement consolidée depuis décembre 2019.

La société d'investissement Belfius Insurance Invest a fusionné avec Belfius Insurance le 1er juillet 2019, permettant une gestion plus flexible des liquidités du portefeuille d'actifs en baisse.

2. Au 31 décembre 2020

Belfius Insurance a injecté EUR 3 millions supplémentaires dans Jaimy, ce qui a porté sa participation à 89,19%. En outre, Belfius Insurance a également injecté EUR 3 millions supplémentaires dans Jane, ce qui a porté sa participation à 87,97%. En mars 2021, Belfius Insurance a injecté un montant supplémentaire de EUR 1 million dans Jaimy, portant sa participation à 90,84%. De plus, en janvier 2021, Belfius Insurance a injecté EUR 2,2 millions de capital supplémentaire dans Jane, ce qui a porté sa participation à 91,04%. Ces investissements garantissent le développement de ces entités et leur expansion commerciale sur leurs marchés respectifs.

Belfius Insurance continue d'investir dans l'immobilier direct et a acheté les sociétés immobilières Immo Saint Michel et Philadelphus. Ces deux entités sont consolidées par intégration globale. En outre, Belfius Insurance a acquis une participation de 48,03% dans la société d'investissement immobilier Vicinity Affordable Housing Fund. Cette participation est consolidée selon la méthode de la mise en équivalence.

En février 2021, Belfius Insurance a acquis une participation de 100% dans la société immobilière Alysea pour un montant total de EUR 21 millions.

La société d'investissement Auxipar a été rebaptisée Capline le 4 février 2020.

10.2. Acquisitions et cessions d'entreprises consolidées

1. Acquisitions importantes

A. Année 2019

L'entreprise immobilière Immo Trèfles, spécialisée dans les maisons de retraite, a été achetée par Belfius Insurance et est intégralement consolidée depuis décembre 2019.

Les actifs et passifs acquis sont les suivants:

	2019
(en milliers EUR)	Immo Trèfles
Prêts et créances sur établissements de crédit	1.280
Immobilisations corporelles	18.776
Autres actifs	663
Dettes et dépôts	(15.854)
Autres passifs	(738)
ACTIFS NETS	**4.127**
Part du groupe	4.127
Prix d'acquisition (reçu en numéraire)	4.127
Moins: coût de la transaction	
Moins: Trésorerie et équivalents de trésorerie des filiales acquises	*(1.280)*
LIQUIDITÉS DÉCAISSÉES POUR L'ACHAT	**2.847**

B. Année 2020

L'entreprise immobilière Immo Saint Michel a été achetée et est intégralement consolidée depuis mars 2020.

L'entreprise immobilière Philadelphus a été achetée et est intégralement consolidée depuis juin 2020.

Belfius Insurance a pris une participation de 48,03% dans la société d'investissement immobilier Vicinity Affordable Housing Fund. Cette participation est consolidée selon la méthode de la mise en équivalence depuis décembre 2020.

Les actifs et passifs acquis sont les suivants:

	2020		
(en milliers EUR)	Immo Saint Michel	Philadelphus	Vicinity
Prêts et créances sur établissements de crédit	390	409	
Dettes représentées par un titre et instruments fonds propres			
Investissements dans des sociétés mises en équivalence			20.000
Immobilisations corporelles		39.749	
Actifs fiscaux		38	
Autres actifs	4.132	642	
Dettes et dépôts		(19.401)	
Dettes fiscales	(9)		
Autres passifs	(16)	(389)	
ACTIFS NETS	**4.497**	**21.049**	**20.000**
Part du groupe	4.497	21.049	20.000
Déjà en possession du groupe			
Prix d'acquisition (reçu en numéraire)	4.497	21.049	20.000
Moins: coût de la transaction			
Moins: Trésorerie et équivalents de trésorerie des filiales acquises	*(390)*	*(409)*	
LIQUIDITÉS DÉCAISSÉES POUR L'ACHAT	**4.107**	**20.640**	**20.000**

2. Cessions importantes

A. Année 2019
Il n'y a pas eu de cessions significatives au 31 décembre 2019.

B. Année 2020
Il n'y a pas eu de cessions significatives au 31 décembre 2020.

3. Actifs et passifs inclus dans des groupes destinés à être cédés et activités abandonnées

A. Année 2019
Au 31 décembre 2019, aucune filiale n'était reprise en «Actifs non courants (groupe d'actifs destiné à être cédé) détenus en vue de la vente et activités abandonnées».

B. Année 2020
Au 31 décembre 2020, aucune filiale n'était reprise en «Actifs non courants (groupe d'actifs destiné à être cédé) détenus en vue de la vente et activités abandonnées».

10.3. Liste des filiales, des entreprises mises en équivalence, des entreprises associées et des entreprises dans lesquelles le groupe détient des droits sociaux représentant 20% au moins du capital souscrit

1. Liste des filiales comprises dans la consolidation par intégration globale

Dénomination	Siège	Fraction du capital détenue (en %)[1]	Code d'activité
Belfius Insurance Services Finance SA	rue de l'Industrie 20 L-8399 Windhof	100	21
Capline SA	Place Charles Rogier 11 B-1210 Bruxelles	74,99	10
Caring people SA	De Kleetlaan 7A B-1831 Diegem	100	30
Coquelets SA	Place Charles Rogier 11 B-1210 Bruxelles	100	31
Corona SA	De Kleetlaan 7A B-1831 Diegem	100	28
Elantis SA	Rue des Clarisses 38 B-4000 Liège	100	6
ImmoActivity SA	Place Charles Rogier 11 B-1210 Bruxelles	100	31
Immo Malvoz SPRL	Place Charles Rogier 11 B-1210 Bruxelles	100	31
Immo Saint-Michel SA	Place Charles Rogier 11 B-1210 Bruxelles	100	31
Immo Trèfles SPRL	Place Charles Rogier 11 B-1210 Bruxelles	100	31
Immo Zeedrift SA	Place Charles Rogier 11 B-1210 Bruxelles	100	31
Interfinance SCRL	Place Charles Rogier 11 B-1210 Bruxelles	74,99	10
Jaimy SA	Place Charles Rogier 11 B-1210 Bruxelles	89,16	47
Jane SA	Place Charles Rogier 11 B-1210 Bruxelles	87,97	47
Legros-Renier Les Amarentes Seigneurie de Loverval SA	Place Charles Rogier 11 B-1210 Bruxelles	100	31
LFB SA	Place Charles Rogier 11 B-1210 Bruxelles	100	31
Offico Immo SA	Place Charles Rogier 11 B-1210 Bruxelles	100	31
Philadelphus SA	Place Charles Rogier 11 B-1210 Bruxelles	100	31

(1) Fraction du capital détenue par l'actionnaire direct

Il n'y a aucune restriction importante pour les filiales qui limitent la capacité de l'entité d'avoir accès aux actifs du groupe ou de les utiliser et de régler les passifs du groupe.

2. Liste des filiales non consolidées par intégration globale

Dénomination	Siège	Fraction du capital détenue (en %)[1]	Motif de l'exclusion	Code d'activité
Belfius Part SA	Place Charles Rogier 11 B-1210 Bruxelles	99,92	Importance négligeable	10
Les News 24 SA	Genèvestraat 175 B-1140 Evere	60,55	Importance négligeable	45
Qualitass SA	Vilvoordsesteenweg 166 B-1850 Grimbergen	100	Importance négligeable	30
VDL - Interass SA	Brusselsesteenweg 346C B-9090 Melle	100	Importance négligeable	30

(1) Fraction du capital détenue par l'actionnaire direct

3. Liste des entreprises mises en équivalence

Dénomination	Siège	Fraction du capital détenue (en %)[1]	Code d'activité
De Haan Vakantiehuizen SA	Woluwedal 46 B-1200 Sint-Lambrechts-Woluwe	25,00	31
EPC SCRL (Économie Populaire de Ciney)	Rue Edouard Dinot 32 B-5590 Ciney	61,37	33
M80 Capital Comm.V.	Rue de la Victoire 1 B-1060 Bruxelles	18,70	10
Vicinity Affordable Housing Fund CV	Rue du Gruyer 50 B-1170 Watermaal-Bosvoorde	48,03	31

(1) Fraction du capital détenue par l'actionnaire direct

4. Liste des entreprises associées qui ne sont pas mises en équivalence

Dénomination	Siège	Fraction du capital détenue (en %)[1]	Motif de l'exclusion	Code d'activité
Assurcard SA	Fonteinstraat 1A Bus 0301 B-3000 Leuven	20	Importance négligeable	34
Belwing SA	Avenue Maurice-Destenay 13 B-4000 Liège	20	Importance négligeable	10
R.E.D. Laboratories SA	Z1. Researchpark 100 B-1731 Zellik	22,20	Importance négligeable	33
Syneco Agence Conseil ASBL	Rue des Glaces Nationales 169 B-5060 Sambreville	20	Importance négligeable	47

(1) Fraction du capital détenue par l'actionnaire direct.

Le code d'activité	
1.	Banque, établissement de crédit
2.	Caisse d'épargne privée
3.	Institution publique de crédit
4.	Agence bancaire
5.	Société de leasing
6.	Crédit hypothécaire
7.	Financement de sociétés par prises de participations
8.	Distribution de crédits à la consommation
9.	Distribution de différents types de crédits
10.	Prise et gestion de participations
11.	Société de Bourse
12.	Sicav
13.	Fonds commun de placement
14.	Société de gestion de sicav
15.	Affacturage, factoring
16.	Société de financement d'infrastructures et d'immeubles
17.	Autres auxiliaires de distribution de produits financiers spécifiques
18.	Administration de marchés financiers
19.	Gestion de portefeuille et de fortune, conseils en placements
20.	Ingénierie financière, consultance, études et conseils financiers
21.	Autre professionnel du secteur financier
22.	Société de cautionnement
23.	Activité de fiducie
24.	Bureau de change
25.	Assurances vie
26.	Assurances non-vie
27.	Captive de réassurance
28.	Entreprises d'assurances multibranches
29.	Agents et courtiers en produits financiers
30.	Agents et courtiers en produits d'assurance
31.	Activité immobilière pour compte propre
32.	Activité immobilière pour compte de tiers
33.	Santé et action sociale
34.	Activités informatiques / Information Technology
35.	Activités associatives bancaires
36.	Autres activités associatives
37.	Assainissement, voirie et gestion des déchets
38.	Activités récréatives
39.	Télécommunications
40.	Transports
41.	Autres services fournis aux entreprises
42.	Énergie
43.	Développement économique
44.	Eau
45.	Édition de livres et multimédia
46.	Activité d'étude, recherche et développement
47.	Autres activités de service
48.	Production, gestion, distribution des moyens de paiement informatisés
49.	Société de financement
50.	Merchant bank

10.4. Intérêts dans des entités structurées non consolidées

1. Nature, but et activités d'une entité structurée

L'engagement de Belfius Insurance dans les entités structurées non consolidées est principalement d'un point de vue investisseur. Le but de Belfius est de générer une marge d'intérêt stable à partir de ces investissements.

Belfius Insurance possède différents types d'exposition vis-à-vis de ces entités structurées non consolidées dans son portefeuille:

- «Mortgage backed securities» (MBS): ces entités structurées investissent dans des crédits hypothécaires résidentiels et/ou commerciaux qui sont financés par l'émission d'obligations. Belfius Insurance a investi dans les tranches les plus élevées.
- «Asset Backed securities» (ABS): ces entités investissent dans des crédits, des instruments de dette, des leasings et/ou des créances qui sont financés par des émissions d'obligations. Belfius Insurance a investi dans les tranches les plus élevées.
- Autres entités structurées: Il s'agit surtout de véhicules de financement qui émettent des obligations afin de fournir un financement à une société-mère.

Belfius Insurance n'a pas d'exposition dans des entreprises liées ou des participations de sa maison-mère Belfius Banque.

2. Montants concernés

	2019	
(en milliers EUR)	Valeur comptable	Exposition au risque de crédit
ACTIFS FINANCIERS	40.901	40.901
Actifs financiers détenus à des fins de négociation	0	0
Actifs financiers détenus à des fins autres que de négociation obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats	17.078	17.078
Actifs financiers désignés comme évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats	0	0
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	18.051	18.051
Actifs financiers évalués au coût amorti	5.772	5.772
Dérivés - Comptabilité de couverture	0	0
PASSIFS FINANCIERS	0	0
ÉLÉMENTS DE HORS-BILAN - DONNÉS	0	0

	2020	
(en milliers EUR)	Valeur comptable	Exposition au risque de crédit
ACTIFS FINANCIERS	35.424	35.424
Actifs financiers détenus à des fins de négociation	0	0
Actifs financiers détenus à des fins autres que de négociation obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats	16.431	16.431
Actifs financiers désignés comme évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats	0	0
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	14.504	14.504
Actifs financiers évalués au coût amorti	4.489	4.489
Dérivés - Comptabilité de couverture	0	0
PASSIFS FINANCIERS	0	0
ÉLÉMENTS DE HORS-BILAN - DONNÉS	0	0

XI. Transactions avec des parties liées

1. Transactions avec des parties liées

	Principaux dirigeants[1]		Société mère (Belfius Banque)	
(en milliers d'EUR)	31/12/19	31/12/20	31/12/19	31/12/20
Prêts[2]	2.998	4.480	1.893.381	2.262.867
dont prêts dépréciés - phase 3	0	0	0	0
Produits d'intérêts	0	0	2.501	5.384
Dépôts et dettes représentés par un titre[2]	0	0	339.354	216.672
Charges d'intérêts	0	0	(16.006)	(17.012)
Commissions sur les opérations d'assurance	0	0	(115.917)	(118.892)
Commissions nettes	193	211	795	1.762
Garanties et engagements de crédit donnés par le groupe[3]	0	0	2.039.043	2.650.181
Garanties et engagements de crédit reçus par le groupe	0	0	361.606	410.847

	Entreprises associées		Coentreprises dans lesquelles l'entité est un coentrepreneur	
(en milliers d'EUR)	31/12/19	31/12/20	31/12/19	31/12/20
Prêts[2]	5.360	5.360	0	0
dont prêts dépréciés - phase 3	0	0	0	0
Produits d'intérêts	11	0	0	0
Dépôts et dettes représentés par un titre[2]	0	0	0	0
Charges d'intérêts	0	0	0	0
Commissions nettes	0	0	0	0
Garanties et engagements de crédit donnés par le groupe[3]	0	0	0	0
Garanties et engagements de crédit reçus par le groupe	0	0	0	0

(1) Les principaux dirigeants sont les membres du conseil d'administration et du comité de direction, y compris leurs enfants et époux/épouses ou partenaires cohabitants, et les enfants des époux/épouses ou partenaires cohabitants.
(2) Les transactions avec des parties liées sont conclues aux conditions de marché.
(3) Lignes non utilisées ouvertes.

2. Rémunération des principaux dirigeants[1]

(en milliers d'EUR)	31/12/19	31/12/20
Avantages à court terme[2]	2.249	2.775
Avantages postérieurs à l'emploi	0	0
Autres avantages à long terme	443	271
Indemnités de fin de contrat	0	0
Charges avantages du personnel	0	0

(1) Les principaux dirigeants sont les membres du conseil d'administration et du comité de direction.
(2) La rubrique «Avantages à court terme» comprend le salaire, le bonus et les autres avantages.

Belfius Insurance SA
Rapport du commissaire à l'assemblée générale pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 - Comptes consolidés

Dans le cadre du contrôle légal des comptes consolidés de Belfius Banque SA (la «Société») et de ses filiales (conjointement « le Groupe »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 28 avril 2020, conformément à la proposition de l'organe d'administration émise sur recommandation du comité d'audit et sur présentation du conseil d'entreprise. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2022. Ceci est le premier exercice pour lequel nous avons effectué le contrôle légal des comptes consolidés du Groupe.

Rapport sur les comptes consolidés

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, établis conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique. Ces comptes consolidés comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2020, ainsi que le compte de résultats consolidé, l'état consolidé du résultat global, l'état de la variation des fonds propres consolidés et un tableau des flux de trésorerie consolidés de l'exercice clos à cette date, ainsi que des annexes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives. Le total de l'état de la situation financière consolidé s'élève à ('000) 21.510.952 EUR et l'état consolidé du résultat net se solde par un résultat net de l'exercice de ('000) 212.113 EUR.

À notre avis, ces comptes consolidés donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du Groupe au 31 décembre 2020, ainsi que de ses résultats consolidés et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Par ailleurs, nous avons appliqué les normes internationales d'audit approuvées par l'IAASB et applicables à la présente clôture et non encore approuvées au niveau national. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes consolidés en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Points clés de l'audit

Les points clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants lors de l'audit des comptes consolidés de la période en cours. Ces points ont été traités dans le contexte de notre audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et lors de la formation de notre opinion sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces points.

Évaluation à la juste valeur des instruments financiers classés en tant qu'instrument de Niveau 2 et Niveau 3

Nous référons aux rubriques III.C "Prêts et créances évalués à la juste valeur par le biais du résultat net", IV.B "Dettes représentées par un titre et instruments fonds propres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global", IV.C "Dettes représentées par un titre et instruments fonds propres évalués à la juste valeur par le biais du résultat net", VI "Dérivés" (dettes) du bilan consolidé dans les états financiers consolidés ainsi qu'aux annexes n° 5.4 "Prêts et créances », n° 5.5 "Dettes représentées par un titre et instruments fonds propres", n° 5.6 "Dérivés" et l'annexe n° 9.1 "Juste valeur" dans laquelle l'analyse de la juste valeur des instruments financiers reconnue au bilan est présentée.

Description

Au 31 décembre 2020, le Groupe présente :

- Prêts et créances évalués à la juste valeur par le biais du résultat net pour ('000) 127.038 EUR en Niveau 2 et ('000) 13.792 EUR en Niveau 3 ;
- Dettes représentées par un titre évaluées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global pour ('000) 260.134 EUR en Niveau 2 et ('000) 346.244 EUR en Niveau 3 ;
- Dettes représentées par un titre évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net pour ('000) 52.354 EUR en Niveau 2 et ('000) 352.261 EUR en Niveau 3 ;
- Instruments de fonds propres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global pour ('000) 157.443 EUR en Niveau 3 ;
- Dérivés pour ('000) 2.295 EUR en Niveau 2 et ('000) 57.486 EUR en Niveau 3 comptabilisés au passif.

L'évaluation de la juste valeur des instruments financiers de Niveau 2 et Niveau 3 est basée sur une série de données. Lorsqu'il n'y a pas de données observables sur le marché, des estimations sujettes à un plus grand degré de jugement sont alors développées.

La détermination de la juste valeur des instruments financier de Niveau 2 et Niveau 3, y compris pour des instruments financiers complexes, représente une exposition plus élevée au risque d'évaluation incorrecte en raison de l'absence de données de marché observables, de la complexité de certains modèles d'évaluation et du niveau plus élevé de jugement requis lors de l'évaluation.

Nos procédures d'audit

Assistés par nos spécialistes en évaluation, nous avons effectué les procédures suivantes :

- Prise de connaissance des processus relatif à l'évaluation des instruments financiers ;
- Appréciation de la conception et la mise en œuvre des contrôles clés du processus d'évaluation des instruments financiers, p. ex. des contrôles concernant le développement des modèles et la vérification indépendante de prix ;
- Inspection des rapports de validation des modèles émis par la fonction de validation indépendante ;
- Inspection des procès-verbaux des comités compétents et la justification des conclusions qui y figurent et qui servent de base à notre analyse des risques et soutiennent la sélection et l'étendue de nos procédures d'audit.
- Évaluation indépendante de la juste valeur des instruments financiers de Niveaux 2 et 3 sur la base d'un échantillon ;
- Evaluation si les provisions « modèles » sont justifiées et soutenues de manière adéquate ; et
- Evaluation de l'adéquation des annexes pertinentes dans les états financiers consolidés.

Évaluation des provisions techniques d'assurance vie

Nous référons au rubrique VIII "Provisions pour activités d'assurances" du bilan consolidé des états financiers consolidés ainsi qu'à l'annexe n° 6.3.1 " Provisions pour activités d'assurances - Contrats d'assurance vie".

Description

Au 31 décembre 2020, le Groupe présente ('000) 11.356.195 EUR de provisions techniques résultant de contrats d'assurance vie. Ces provisions sont calculées sur la base de techniques actuarielles telles que définies par la loi et qui sont basées sur des tables de mortalité pré-spécifiées ainsi que sur d'autres paramètres provenant des contrats. Ces provisions représentent un élément important du bilan consolidé du Groupe.

L'adéquation des provisions techniques résultant de contrats d'assurance vie est vérifiée sur la base d'un test de suffisance. Ces provisions sont augmentées à concurrence du montant de l'insuffisance éventuelle résultant de ce test. Les modèles actuariels utilisés dans le cadre du test de suffisance sont complexes et le processus de détermination des hypothèses au sein de ces modèles nécessite du jugement étant donné que la meilleure estimation des hypothèses actuelles est prise en considération (et non plus les paramètres résultant de la loi et des conditions contractuelles). Le jugement exercé dans le processus de détermination des hypothèses peut avoir un impact significatif sur le résultat du test de suffisance.

Nos procédures d'audit

Assistés par nos actuaires et spécialistes informatique, nous avons effectué les procédures suivantes :

- Appréciation de la conception, de la mise en œuvre et évaluation de l'efficacité opérationnelle des contrôles clés relatifs au processus actuariel pour la détermination des provisions techniques liées aux contrats d'assurance vie ainsi que le test de suffisance.
- Evaluation de la pertinence des techniques actuarielles utilisées pour le calcul des provisions techniques résultant des contrats d'assurance vie ainsi que des hypothèses retenues.
- Evaluation de l'analyse des mouvements des provisions techniques résultant des contrats d'assurance vie préparée par la direction (« Analyse Fouret »), et le cas échéant, inspection des éléments de réconciliation.
- Recalcul des provisions techniques résultant des contrats d'assurance vie pour un échantillon de contrats.
- Evaluation de la consistance des techniques actuarielles appliquées pour le test de suffisance et analyse de la cohérence des changements apportés aux modèles actuariels avec notre compréhension de l'évolution des activités du Groupe et nos prévisions découlant de notre expérience du marché.
- Analyse comparative des hypothèses utilisées dans le test de suffisance avec les données observables de marché.
- Evaluation des résultats du test de suffisance, y compris une comparaison des résultats d'une période de clôture à une autre.
- Inspection des rapports émis par la fonction actuarielle ainsi que les fondements de ses conclusions, prises en considération dans notre évaluation des risques.

- Evaluation de l'exhaustivité et de l'exactitude des données utilisées dans les processus de calcul ainsi que des résultats des systèmes d'informations clés utilisés pour le calcul des provisions techniques résultant de contrats d'assurance vie.
- Evaluation de l'adéquation des annexes pertinentes dans les états financiers consolidés.

Évaluation des provisions techniques non-vie

Nous référons au rubrique VIII "Provisions pour activités d'assurances" du bilan consolidé des états financiers consolidés ainsi qu'à l'annexe n° 6.3.2 " Provisions pour activités d'assurances - Contrats d'assurance Non-Vie".

Description

Au 31 décembre 2020, le Groupe présente ('000) 1.314.474 EUR de provisions techniques résultant de contrats d'assurance non-vie. L'estimation de ces provisions implique l'utilisation de techniques actuarielles et nécessite du jugement étant donné que cette estimation est basée sur l'expérience de sinistres passés, la connaissance d'évènements connus, les prévisions de développements futurs et les termes et conditions des polices d'assurances pertinentes.

Les estimations doivent être établies pour le coût ultime attendu des sinistres à la date du bilan ainsi que pour le coût ultime attendu des sinistres encourus mais non déclarés (IBNR) à la date du bilan. Ces estimations sont sensibles à plusieurs facteurs et incertitudes, et nécessite du jugement pour la détermination des hypothèses sous-jacentes.

Nos procédures d'audit

Assistés par nos actuaires et spécialistes en informatique, nous avons effectué les procédures suivantes :

- Appréciation de la conception, de la mise en œuvre et l'évaluation de l'efficacité opérationnelle des contrôles relatifs au processus actuariel pour la détermination des provisions techniques résultant de contrats d'assurance non-vie.
- Evaluation de la pertinence et de la consistance des techniques actuarielles utilisées pour les branches d'activité les plus importantes (ce compris les hypothèses sous-jacentes) par rapport aux années précédentes et analyse de la cohérence des changements apportés aux modèles actuariels avec notre compréhension de l'évolution de l'activité et nos prévisions découlant de notre expérience du marché.
- Evaluation des provisions pour sinistres si celles-ci ont été déterminées en accord avec les politiques de réservation mises en œuvre.
- Calcul indépendant des provisions pour sinistres pour les principales branches d'activité sur la base de techniques actuarielles reconnues. Nous avons comparé les résultats de notre calcul indépendant avec les montants déterminés par le Groupe, et nous avons reçu la documentation justifiant les différences significatives observées.
- Appréciation de la pertinence des provisions techniques résultant de contrats d'assurance non-vie par une analyse des résultats des développements des provisions pour sinistres et provisions liés aux rentes.
- Analyse des résultats du test de suffisance, en ce compris une comparaison des résultats d'une période de clôture à une autre.
- Inspection des rapports émis par la fonction actuarielle ainsi que les fondements de ses conclusions, prises en considération dans notre évaluation des risques.
- Evaluation de l'exhaustivité et de l''exactitude des données utilisées dans les processus de calculs ainsi que des résultats des principaux systèmes d'information utilisés pour le calcul des passifs résultant de contrats d'assurance non-vie.
- Evaluation de l'adéquation des annexes pertinentes dans les états financiers consolidés.

Systèmes informatiques et contrôles à l'égard de l'information financière

Description

Nous avons identifié les systèmes informatiques et les contrôles à l'égard de l'information financière comme point clé de l'audit du Groupe car les systèmes concourant à la production de l'information comptable et financière sont particulièrement dépendants des systèmes informatiques et des contrôles d'application automatisés pour traiter des volumes significatifs de transactions. Les contrôles informatiques automatisés et les contrôles généraux sur les systèmes informatiques, qui portent sur la gouvernance informatique, les développements et changements, aux accès aux programmes et aux données, et aux opérations informatiques, doivent être conçus et opérer de façon effective afin d'assurer la fiabilité de l'information financière.

Nos procédures d'audit

Assistés par nos spécialistes informatiques, nous avons effectué les procédures suivantes :

- Evaluation du cadre de gouvernance du Groupe en matière de gestion des systèmes informatiques.
- Evaluation de la conception, de la mise en œuvre et de l'efficacité opérationnelle des contrôles généraux sur les systèmes informatiques tels que les contrôles relatifs aux développements et changements, aux accès aux programmes et aux données, et aux opérations informatiques des systèmes informatiques clés qui soutiennent l'information financière et les rapports financiers, en prenant en considération les contrôles compensatoires et les tests directs des données sources lorsque les contrôles ne fonctionnent pas efficacement.
- Evaluation de la conception, de la mise en œuvre et de l'efficacité opérationnelle des contrôles d'application automatisés des processus clés ayant un impact sur l'information financière produite par le Groupe, en ce compris les contrôles compensatoires et procédures d'audit lorsque les contrôles généraux sur les systèmes informatiques ne fonctionnent pas efficacement (p.ex. l'accès aux programmes et aux données).
- Evaluation de l'intégrité des données transmises au travers des différents systèmes informatiques vers les systèmes concourant à la production de l'information financière.
- Evaluation de la conception, la mise en œuvre et l'efficacité opérationnelle des contrôles auprès de la société prestataire des services concernés.

Autre point

Les comptes annuels consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 ont été audités par un autre commissaire qui a exprimé dans son rapport en date du 7 avril 2020, une opinion sans réserve sur ces comptes annuels consolidés.

Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes consolidés

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes consolidés donnant une image fidèle conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre le Groupe en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes consolidés en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes consolidés ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future du Groupe ni quant à l'efficience ou l'efficacité avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires du Groupe. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire le Groupe à cesser son exploitation ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes consolidés et évaluons si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle ;
- nous recueillons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou activités du Groupe pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit au niveau du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons au comité d'audit notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, en ce compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Nous fournissons également au comité d'audit une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles déontologiques pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons, le cas échéant, toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que les éventuelles mesures de sauvegarde y relatives.

Parmi les points communiqués au comité d'audit, nous déterminons les points qui ont été les plus importants lors de l'audit des comptes consolidés de la période en cours, qui sont de ce fait les points clés de l'audit. Nous décrivons ces points dans notre rapport du commissaire, sauf si la loi ou la réglementation en interdit la publication.

Autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion sur les comptes consolidés et des autres informations contenues dans le rapport annuel.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mission et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion sur les comptes consolidés et les autres informations contenues dans le rapport annuel, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion sur les comptes consolidés et aux autres informations contenues dans le rapport annuel

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion sur les comptes consolidés, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes consolidés pour le même exercice et a été établi conformément à l'article 3:32 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion sur les comptes consolidés et les autres informations contenues dans le rapport annuel, à savoir :

- Profil du groupe ;
- Chiffres clés de Belfius Insurance ;
- Informations complémentaires

comportent une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

La société est exemptée de la déclaration d'informations non financières requise par l'article 3:32 §2 du Code des sociétés et des associations, puisqu'elle est une filiale et qu'elle (avec ses filiales) est incluse dans le rapport annuel consolidé de Belfius Banque SA, qui contient la déclaration d'informations non financières du groupe.

Mentions relatives à l'indépendance

- Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes consolidés et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis du Groupe au cours de notre mandat.
- Les honoraires relatifs aux missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal visées à l'article 3:65 du Code des sociétés et des associations ont correctement été valorisés et ventilés dans l'annexe des comptes consolidés.

Autre mention

- Le présent rapport est conforme au contenu de notre rapport complémentaire destiné au comité d'audit visé à l'article 11 du règlement (UE) n° 537/2014.

Zaventem, le 12 avril 2021

Commissaire
KPMG Réviseurs d'Entreprises
représentée par

Olivier Macq
Réviseur d'Entreprises

Kenneth Vermeire
Réviseur d'Entreprises

Informations complémentaires

Données générales de Belfius Insurance

Dénomination sociale
Belfius Insurance SA

Contact
Tél : +32 2 286 76 11

Adresse postale générale
Place Charles Rogier 11
1210 Bruxelles

Numéro d'entreprise
RPM Bruxelles TVA BE 0405.764.064

Entreprise d'assurances agréée sous le numéro 0037

CONTACT

Vous souhaitez plus d'informations sur Belfius Insurance? Envoyez un mail à *communication@belfius-insurance.be*

Vous pouvez également nous joindre au +32 2 286 76 11 (du lundi au jeudi de 8h30 à 17h et le vendredi de 8h30 à 16h30).

Vous pouvez bien entendu nous suivre sur:

LinkedIn.com/company/belfius-insurance
www.belfius-insurance.be

Belfius Insurance

Éditeur responsable : Belfius Insurance SA, Place Charles Rogier 11 à 1210 Bruxelles